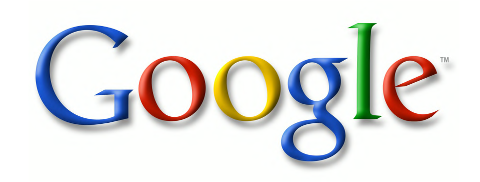



3 3433 07597504 9

THÉORIE DE L'ÉDUCATION;

OUVRAGE UTILE AUX PERES DE FAMILLE ET AUX INSTITUTEURS.

Par M. GRIVEL, des Académies de Dijon & de la Rochelle.

Doctrina .... vim promovet insitam,
Rectique cultus pectora roborant. Hor. Ode III. Lib. IV.

SECONDE ÉDITION.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONDÉ,

PRINCE DU SANG,

Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, Gouverneur des Provinces de Bourgogne, de Bresse, &c.

MONSEIGNEUR,

VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME, en daignant me permettre de publier

cet Ouvrage sous ses auspices, récompense mon zèle pour le bien public & pour l'intérêt de l'humanité. Je dois cette grace signalée au choix de mon sujet : elle encouragera les plus grands talens aux travaux les plus utiles.

Il est des hommes qui naissent ce qu'ils doivent être un jour, Héros, grands Hommes ; & ceux-là connoissent mieux que les autres le prix de l'Éducation. Le Public citera d'abord en ce genre les Bourbons *& les* Condés. *VOTRE ALTESSE*

Sérénissime confirme la justesse de ce jugement.

Il sembloit, Monseigneur, *que vous n'eussiez à transmettre à vos descendans que votre sang & vos exemples; & toutefois, au choix des Instituteurs à qui vous avez confié l'enfance des Princes, votre fils & votre petit-fils, on diroit que vous n'attendez leurs vertus & leur gloire que de leur éducation.*

Je serois heureux, Monseigneur, *si les principes de ma Théorie obtenoient votre glorieux suffrage; si*

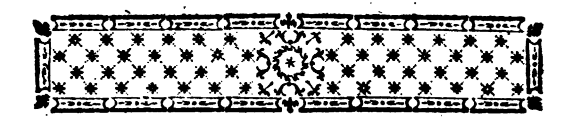
l'application en étoit faite à une si précieuse éducation, la pratique en deviendroit bientôt générale.

Je suis avec un très-profond respect,

De Votre Altesse Sérénissime,

MONSEIGNEUR,

Le très-humble & très-obéissant
serviteur GRIVEL.



PRÉFACE.

DE tous les moyens propres à opérer l'union & l'avantage des familles, la douceur de la ſociété, la proſpérité de l'Etat & de l'humanité entiere, il n'y en a pas de plus efficace qu'une éducation bien combinée, qui, portant ſur une baſe ſolide & uniforme, feroit ſortir le bien général des forces, des mœurs, des connoiſſances, en deux mots, des qualités & des talens de chaque individu, qu'elle auroit pris ſoin de former & d'inſtruire.

Il n'eſt point d'objet, ſans doute, qui mérite l'attention univerſelle comme l'éducation, conſidérée ſous

ce point de vue qu'on ſemble n'avoir jamais pris. N'eſt-ce pas cette premiere habitude, qu'on appelle éducation, qui détermine le cours de la vie d'un homme, qui, réglée ſur de bons principes, lui donne un corps robuſte, une ame droite & un cœur ſenſible, la connoiſſance, la volonté & le courage du bien, ou qui l'affoiblit, le dégrade, le pervertit au phyſique & au moral, ſi elle eſt vicieuſe elle-même, c'eſt-à-dire, oppoſée aux vues de la Nature & de la ſociété ?

Il n'eſt point d'eſprit qui n'ait au moins confuſément la conviction de cette vérité, & qui, ſentant l'imperfection de nos méthodes d'éducation, ne deſire qu'on les corrige, à préſent ſur-tout que les Arts ayant fait des progrès ſenſibles, le premier de tous, l'*art de former des*

hommes, eſt le ſeul qui ſoit encore dans l'enfance.

L'Europe, qui ſe vante ſi orgueilleuſement de ſes connoiſſances, n'a pas même penſé à rendre ſtables les principes de la ſociété, puiſque l'éducation n'y eſt pas établie d'après la vraie connoiſſance de l'homme, de ſes droits & de ſes devoirs. Auſſi l'éducation eſt-elle par-tout inſuffiſante, défectueuſe, ou contraire à elle-même. On s'eſt attaché à faire des Savans & des Artiſtes dans tous les genres, & on a réuſſi; mais nulle part on ne s'eſt encore aviſé de former des hommes les uns pour les autres, & delà vient que nulle part la ſociété n'eſt parvenue à ſon point de perfection. Quelques eſprits, appliqués à l'étude des choſes ſérieuſes, ont ſenti le beſoin d'une réforme dans l'éducation, & ont propoſé de

nouvelles méthodes; mais la cause du mal étant cachée, on s'est mépris au choix du reméde.

Quel est, en effet, le but de ces méthodes? y donne-t-on les moyens propres à former un homme, un citoyen? Non, elles sont insuffisantes.

Les Anciens, qui ont écrit de l'éducation, n'ont presque traité que de l'enseignement. La plupart des Modernes ont pris, à leur exemple, l'instruction pour l'éducation. Quelques-uns, il faut en convenir, ont paru tendre au but véritable; mais, donnant les rêves de leur imagination pour des loix invariables de conduite, ils n'ont produit que des systêmes d'éducation impraticables ou frivoles, qui ont moins instruit qu'étonné le Public. Le seul avantage qu'on ose s'attribuer ici, est

d'avoir profité des méprises & des erreurs où sont tombés ceux qui, jusqu'à présent, ont traité de l'éducation.

La Théorie qu'on en va donner, ne parle point directement à la Jeunesse; c'est à ses guides que l'Auteur croit devoir s'adresser. Il faut d'abord qu'ils connoissent parfaitement le but où ils doivent mener leurs disciples, ainsi que la maniere de les conduire. Il faut donc inspirer aux Maîtres l'unité d'intention nécessaire pour arriver à ce but, afin que l'éducation, même particuliere, portant sur une base commune & uniforme, on tende vers le même point, le bien de la société. Il est indispensable qu'un Pere, qu'un Gouverneur, voie la nécessité de conduire ses éleves vers ce terme unique, & qu'il emploie, pour les y

pouſſer, tous les reſſorts de leur intérêt perſonnel, qu'il connoiſſe les devoirs qui nous lient dans la ſociété, & les droits qu'on y porte.

Quels ſont ces droits & ces devoirs? Nos devoirs ſont de dépendance, de relation, ou perſonnels. Nos droits ſont la liberté de notre perſonne & la propriété de nos biens, ſauf les droits des autres. Dans les premiers devoirs ſont compris ceux dont nous ſommes chargés envers Dieu, envers nos parens & la Patrie; les ſeconds regardent la ſociété, tous les hommes qui ſont nos freres; les troiſiémes ont nous-mêmes pour objet. Les droits & les devoirs ſont relatifs & réciproques; ils ne peuvent augmenter ou diminuer d'un côté, qu'ils n'augmentent ou ne décroiſſent de l'autre. De l'obſervation des devoirs & de la jouiſ-

ſance des droits, naît la conſervation & le bonheur de l'homme, qui ne peut ſubſiſter ſur la terre ſans cette harmonie. C'eſt ce que la *Théorie de l'éducation* établit d'une maniere nouvelle, comme baſe de toute ſociété. D'autres Écrivains ont déja parlé fort au long des devoirs, ſans parler des droits rélatifs, qu'ils ſemblent avoir ignorés. Pour engager l'homme à s'acquitter de ſes devoirs, ils lui ont préſenté des motifs purement moraux ou métaphyſiques, motifs qui ſans des moyens palpables, n'ont de pouvoir que ſur certains eſprits. En effet, la ſatisfaction de bien faire touchera toujours les ames honnêtes & bien nées, par l'idée ſeule de la beauté de la juſtice & de la bienfaiſance; mais un homme ordinaire ſera plus puiſſamment excité à être bon &

juſte, s'il voit ſon intérêt préſent & perſonnel dans cette juſtice; & c'eſt à quoi il ne pourra ſe refuſer, s'il a appris ſes droits & ſes devoirs d'après les principes de la *Théorie de l'éducation*. Nous établiſſons fortement dans cet Ouvrage, & l'exiſtence de Dieu, & l'immortalité de l'ame, & la néceſſité de la Religion, & la charité fraternelle, fondée ſur les préceptes de la Loi divine; mais en établiſſant les peines & les récompenſes d'une vie à venir, nous croyons devoir avertir que la déſobéiſſance & l'infraction aux Loix du grand ordre inſtitué par l'Etre ſuprême, porte ſa peine avec ſoi dès ce monde; qu'un homme ne peut faire du mal à un autre homme ſans ſe nuire, ni une Nation à une Nation, ſans ſe frapper elle-même. Grande & ſublime théorie de con-

corde & de fraternité, fondée tant ſur la raiſon que ſur la Religion, & qui, ſuivie, engageroit tous les hommes à s'aimer & à ſe ſervir, d'un pole à l'autre, par l'intérêt même de leur bien-être.

Les loix des droits & des devoirs, & leur ſanction immuable, une fois développés, nous démontrons l'inſuffiſance de nos inſtitutions pour faire des Sujets capables de les obſerver, & paſſons enſuite aux moyens de les y former.

Il y a trois parties principales à cultiver dans l'homme, le corps, le cœur & l'eſprit, ou la partie phyſique, morale & intelligente.

La premiere demande des ſoins dès la naiſſance. Comme il convient de former un homme vraiment homme, qui jouiſſe long-temps d'une ſanté ferme dans un corps robuſte,

qui puisse supporter les travaux les plus grands & les plus longues fatigues, résister à la mauvaise fortune & aux efforts ennemis, on ne sauroit, pour l'y accoutumer, l'élever, même dans l'enfance, d'une maniere trop mâle. Nous indiquons là-dessus les méthodes les plus recommandables, par l'expérience des Anciens & des Modernes, & nous nous flattons de n'être point contredits sur ce que nous prescrivons à cet égard comme nécessaire, ou défendons comme nuisible.

Dans la partie morale, après avoir apprécié ce que peut l'éducation sur le caractere, nous enseignons les moyens de le connoître dans les différens Sujets, & les diverses manieres d'en tirer parti; nous faisons voir comment on peut rendre les jeunes gens dociles & s'en faire

aimer ; & parcourant enſuite les défauts ordinaires de la Jeuneſſe, nous indiquons pour chacun le meilleur préſervatif. Sans jamais nous écarter de nos principes, nous enſeignons la méthode d'embellir l'ame d'un jeune homme de toutes les vertus ſociales, en y imprimant la néceſſité de l'indulgence, des ſervices mutuels & de la bienfaiſance entre les hommes, & en ſoufflant dans ſon cœur le feu de l'émulation pour les grandes choſes, qui nous porte à égaler & à ſurpaſſer même les exemples ſublimes qui nous frappent.

Enfin dans la partie de l'inſtruction, laiſſant au loin toutes les méthodes ſerviles d'inſtruire un jeune homme, nous en propoſons de nouvelles, dignes d'être accueillies par leur ſimplicité. Nous faiſons voir juſqu'à quel point l'inſtruction peut

être commune aux Enfans de tous les états, & où elle devient différente & particuliere. Nous annonçons un premier Livre de notre invention, qui apprenant à lire à un enfant avec une facilité ſurprenante & un plaiſir ſingulier, lui montre en même temps à écrire, lui donne des leçons de deſſein, &, gravant dans ſon eſprit les images & les idées de tous les êtres corporels, lui en enſeigne la dénomination dans toutes les Langues qu'on voudra lui apprendre. On trouvera encore dans cette partie une notion exacte des Arts méchaniques & du Commerce; un précis d'enſeignement des Sciences, des beaux Arts & des Belles-Lettres, une nouvelle méthode d'apprendre le Grec & le Latin, une maniere peu connue de voir & d'étudier l'Hiſtoire, un abrégé du droit

naturel de l'homme, base du droit des Nations & lien des sociétés; enfin, pour ne laisser rien à desirer dans la partie de l'instruction, après avoir fait connoître à un jeune homme les hommes d'un autre temps, par le moyen de l'Histoire, & ceux de la société où il doit vivre, par la fréquentation & des observations éclairées, nous lui offrons les moyens de connoître & de juger les hommes, les mœurs & les gouvernemens des autres pays que le sien, en lui présentant le tableau de voyages faits dans cette vue, voyages dirigés sur un plan nouveau, & tendant toujours à la même fin que le reste de l'Ouvrage, le bonheur particulier de l'homme & l'avantage de la société.

Quelques parties de cet Ouvrage pourront sembler trop abstraites &

trop métaphyſiques à ceux qui peu accoutumés à ramener leurs penſées ſous les yeux de la réflexion, ne ſauroient les y fixer long-temps pour en conſidérer toutes les faces, ni en creuſer aſſez la profondeur pour en connoître la ſolidité. Semblables à ces hommes qui, énervés par l'inaction, ne tentent plus de grands efforts, ils dédaignent de s'appliquer aux choſes ſérieuſes qui demandent la moindre contention d'eſprit. Ils voudroient qu'un Livre ne fût pour eux qu'un amuſement, & jamais une étude; mais un Ouvrage didactique qui traite de l'objet le plus eſſentiel à la ſociété, un Ouvrage dans lequel il s'agit d'établir des principes ſolides d'éducation, & de montrer quelles en ſont les conſéquences pour tous les états de la vie civile, exige par-là même quel-

que profondeur, & mérite qu'on s'efforce de l'entendre. S'il n'offre pas à l'imagination le plaisir d'une lecture amusante, il peut au moins procurer celui de contempler d'utiles vérités, & il atteint tout-à-fait son but, si en exerçant le jugement, il trouve le moyen de le satisfaire.

On auroit plus de raison, peut-être, de desirer à cette production l'agrément d'un style plus orné & les charmes d'une élocution plus fleurie; mais, en convenant sans peine qu'elle auroit pû tenir ces avantages d'une main plus habile, je dirai que je n'ai pas cru devoir tenter de forcer la nature en excédant mon talent, & m'écarter de la simplicité de style & d'expression convenable à celle de mon caractere.

Au reste, plein d'une tendre affec-

tion pour tous les hommes, & d'un zele ardent pour ma Patrie, j'ai composé cet Ecrit en vue de remplir la tâche de services que je dois à mes semblables, & je l'ai fait suivant mes forces. Si ses succès répondent à mes desirs, s'il contribue en quelque chose au bonheur de l'humanité, je ne regarderai pas mon existence comme inutile, la douce idée d'avoir fait le bien rendra mes jours heureux; & quand je finirai de vivre, je pourrai dire en fermant la paupiere : J'ai vécu, j'ai travaillé pour mes freres, je laisse après moi des traces d'homme, je ne mourrai pas tout entier.



TABLE

DES CHAPITRES

DU PREMIER TOME.

CHAPITRE V.

DEVOIRS ENVERS LES HOMMES.

CHAPITRE VI.

Devoirs de l'Homme envers lui-mesme.

LIVRE PREMIER.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DÉFAUTS DE L'EDUCATION ORDINAIRE.

CHAPITRE II.

PAR QUI UN ENFANT DOIT ÊTRE ÉLEVÉ.

CHAPITRE III.

DES COLLEGES.

CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS SUR L'EDUCATION GÉNÉRALE ET PARTICULIERE.

LIVRE

LIVRE SECOND,

CONTENANT

L'EDUCATION PHYSIQUE DES ENFANS.

CHAPITRE PREMIER.

LES PREMIERS SOINS DE L'EDUCATION DES ENFANS REGARDENT LA MERE.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.



CHAPITRE IV.

Du Bain, considéré relativement aux Enfans.

CHAPITRE V.

Attentions particulieres que demande l'Enfance.

CHAPITRE VI.

DE L'OPINION, RELATIVEMENT A L'ENFANCE.

CHAPITRE VII.

POUR FORMER UN CORPS ROBUSTE ET UN FORT TEMPÉRAMENT AUX ENFANS, IL FAUT LES ACCOUTUMER DE BONNE HEURE A UNE VIE DURE, ET LEUR LAISSER DE LA LIBERTÉ.

CHAPITRE VIII.

DE L'HABILLEMENT DES ENFANS.

CHAPITRE IX.

DU COUCHER DES ENFANS.

CHAPITRE X.

DE LA NOURRITURE DES ENFANS.

CHAPITRE XI.

DES SENS.

Fin de la Table des Chapitres du Tome I.

THÉORIE



THÉORIE
DE
L'ÉDUCATION.

LIVRE PREMIER.

PREMIERE PARTIE.

INTRODUCTION.

ON dispute depuis long-temps en France, pour savoir laquelle des deux Éducations, publique & particuliere, mérite la préférence parmi nous. L'une & l'autre ont leurs Partisans, & les différens écrits qu'ils ont publiés pour soutenir leurs sentimens à cet égard, démontrent que chacune renferme privativement plusieurs avantages; mais ne déci-

dent point cette queſtion importante. Je me ſuis occupé pluſieurs années de ces deux objets, & après les avoir conſidérés avec toute l'attention dont j'étois capable, j'en ai compoſé deux Traités, qui paroîtront ſucceſſivement. Celui-ci renferme la théorie de l'Éducation privée; le ſecond contiendra les principes de l'Éducation publique. Le réſultat de mes réflexions ſervira, peut-être, à indiquer quelle eſt celle qu'on doit préférer.

Je crois l'Éducation publique plus avantageuſe à la maſſe d'un État. Elle profite plus à l'humanité, en général, par l'étendue des lumieres qu'elle jette ſur toutes les conditions, par l'impulſion commune qu'elle leur donne vers le même point, la perfection de la ſociété; mais l'Éducation privée, premier appui de l'autre, me paroît plus utile aux ſujets qu'elle regarde, parce qu'elle raſſemble ſur eux les ſoins & l'inſtruction qu'on partage dans la premiere, & qu'elle ſe proportionne au caractere, au tempérament & à la capacité des individus qu'elle forme.

Quoique l'Éducation privée ne puiſſe produire autant de bien que l'autre, comme elle eſt d'ordinaire celle des grands & des riches, de ceux qui, par leur naiſſance & leur fortune deſtinés à occuper les poſtes éminens d'un État, doivent être comme l'exemple & les guides du Peuple, elle ſeroit encore très-profitable à la Nation, ſi on trouvoit le moyen d'en faire porter les préceptes ſur une baſe commune, ſi les Inſtituteurs, inſtruits des droits & des devoirs de l'homme, que la plupart ignorent, des liens corrélatifs qui uniſſent tous les hommes & forment la ſociété, ſavoient introduire & ſoutenir leurs Diſciples dans la route des devoirs & du bonheur ; mais elle eſt une comme la vérité, & qui la manque s'égare.

C'eſt pour leur donner cette unité d'intention ſi deſirable, pour les faire marcher uniformément vers le même but, que je leur offre dans cet Ouvrage les ſecours de mon expérience & de mes obſervations, fruits d'une longue étude ſur cette matiere.

Je n'ignore pas néanmoins que pluſieurs Écrivains dignes d'eſtime, ont laiſſé dans

leurs ouvrages d'excellens préceptes d'éducation; mais chez quelques-uns, ces préceptes souvent noyés dans des matieres étrangeres, ayant peu de rapport avec nos mœurs, ne sont point du goût ni à la portée de tout le monde; ainsi les ouvrages qui les contiennent sont peu connus; d'autres, par leurs paradoxes & leurs maximes trop hardies, ne doivent avoir qu'un petit nombre de lecteurs; enfin chez les autres ce n'est qu'un plan d'études, ce qu'ils enseignent ne vise qu'à la culture de l'esprit. Je puis donc, avec quelqu'espoir de me rendre utile, présenter mes réflexions à ce sujet, & mettant sous un seul point de vue, & comme dans un tableau, toutes les qualités louables dont on veut orner un jeune homme, indiquer tous les moyens possibles de les lui procurer.

L'éducation de la Jeunesse devroit d'autant plus exciter les soins du gouvernement, qu'elle est le plus grand intérêt d'un État. C'est en y multipliant les vrais Citoyens qu'on peut le porter à ce point de perfection, au-delà duquel il n'y a plus rien à

desirer, le rendre en même-temps florissant & respectable, l'amour & les délices de ses enfans, la terreur & l'admiration de ses voisins. C'est par-là & par-là seulement que les sciences, l'agriculture & le commerce, suivant une gradation rapide & naturelle, doivent parvenir à ce comble d'élévation & de stabilité, dont nous voyons peu d'exemples dans l'Histoire, que les petits esprits & les cœurs étroits regardent comme une chimere, mais que les hommes de génie estiment très-possible, & que les cœurs nobles desirent avec ardeur.

Malheur aux États qui, jettant un œil indifférent sur un objet de cette importance, ne s'en occupent que foiblement! malheur sur-tout à ceux dont le gouvernement contrarie par ses influences les opérations louables qu'on entreprend dans cette vue, & tend à faire de l'ignorance, l'institutrice de ses sujets & la directrice de ses affaires!





CHAPITRE PREMIER.

DROITS ET DEVOIRS DE L'HOMME.

Nous ne sommes pas nés seulement pour nous ; c'est une vérité qu'un bon Citoyen ne doit jamais perdre de vue. L'homme est comme une piece d'architecture, qui, mise dans la place qui lui convient, doit faire un tout avec le reste du bâtiment ; mais il faut qu'il ait reçu la forme requise pour occuper cette place.

Apprenons à l'homme ses droits & ses devoirs d'homme, ses droits & ses devoirs de famille, de citoyen, de sujet ; faisons-lui connoître & démontrons-lui que le droit ne va jamais sans le devoir, & qu'ils sont relatifs & réciproques ; qu'il n'y a que le calcul d'un faux intérêt qui isole l'homme ; qu'il gagne à s'unir aux autres & à les servir : rendons-le capable de se bien acquitter de tout ce qu'il doit, dès-lors nous le rendons utile

aux autres & à lui-même, dès-lors nous lui donnons cette forme qui lui convient, pour être un digne membre de la ſociété, pour contribuer au bien commun de la patrie & à ſon propre bonheur.

Si nos droits s'étendent à meſure que nos relations augmentent, nos devoirs devenus plus nombreux s'étendent en même-temps. Nous venons au monde, nous entrons dans la ſociété, chargés de ces devoirs envers nos ſupérieurs, envers nos égaux, envers nous-mêmes. L'Etre qui nous a donné l'exiſtence, le Prince qui nous gouverne, les parens de qui nous tenons le jour, ſont nos ſupérieurs, nos amis, nos concitoyens; tous les hommes ſont nos freres & nos égaux.

La ſoumiſſion, l'amour, le reſpect nous acquittent envers les premiers, la bienfaiſance envers les autres. Notre conſervation & notre bien-être exigent pour nous-mêmes la préférence de nos ſoins, & même notre amour toujours louable s'il n'eſt pas exceſſif. C'eſt le tribut journalier dont nous ſommes redevables, & auquel nous ne pouvons nous ſouſtraire ſans troubler l'harmonie gé-

nérale, & ſans porter atteinte à notre repos.

O vous qui avez des enfans ! ſouhaitez-vous les rendre capables de figurer dans le monde ? voulez-vous qu'ils ſoient bons fils & bons peres, tendres époux, vrais amis & zélés citoyens ? voulez-vous qu'ils puiſſent réſiſter aux faveurs de la fortune & aux rigueurs de l'adverſité ? donnez-leur un corps robuſte, rectifiez leur eſprit & agrandiſſez leur ame.

De l'élévation de l'ame couleront naturellement les plus belles qualités; l'amour du bien, la modération des deſirs, la candeur, la reconnoiſſance, la douceur, la conſtance & le courage; de la juſteſſe de l'eſprit, la prudence, la ſagacité dans les affaires, la vigilance & la pénétration; de l'un & de l'autre, toutes les vertus morales & politiques; enfin la force & la bonne diſpoſition du corps leur donneront les moyens de tout exécuter, comme leur courage ceux de tout entreprendre.



CHAPITRE II.

DE DIEU.

ARTICLE PREMIER.

Preuves de l'existence de Dieu.

QUEL est l'homme de bonne foi, qui, jettant les yeux sur l'univers, sur ces mondes semés avec tant de profusion dans les plaines du vuide, & qui, ramenant ensuite son imagination troublée de l'infini de la grandeur à l'infini de la petitesse, ne se dise, après avoir considéré la magnificence de ce spectacle & l'ordre invariable qui l'entretient, ah! sans doute il est une cause premiere & permanente d'effets aussi prodigieux & aussi constans!

Oui, tout annonce une Intelligence unique, auteur de toutes choses. Quand la considération des cieux & des astres (*a*), de

(*a*) Si demain le doigt de l'Eternel gravoit ces mots sur la nue en caracteres de feu: *Mortels*,

leur beauté, de leur perpétuel mouvement, de leurs révolutions toujours si justes & si constantes, ne nous convaincroient pas de cette vérité, nous la trouverions marquée dans les flots & sur le rivage de la mer, dans le vent qui agite les feuilles, dans la production des moissons, dans la diversité & dans l'instinct des animaux, dans la structure de notre corps & dans les traits de notre visage.

Il est impossible que toutes les parties de la Nature conspirent à nous tromper, en nous montrant les caracteres d'une sagesse qui n'existe point réellement. Le témoignage général des hommes est moins infaillible que ce témoignage général des parties de l'univers. Et qui peut se défendre de reconnoître cette sagesse dans le dessein de cet admirable

---

adorez un Dieu, qui doute que tout homme ne tombât à genoux & n'adorât ? Eh quoi ! mortel insensé & stupide, as-tu besoin que Dieu te parle François, Chinois, Arabe ? Que sont les étoiles innombrables semées dans l'espace, sinon des caracteres sacrés, intelligibles à tous les yeux, & qui annoncent visiblement un Dieu qui se révele ?

ouvrage, & dans le choix des moyens qui ſe rapportent à ce deſſein?

Conſidérez la lumiere, la plus belle de toutes les parties de l'univers. Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'elle ſe trouve réunie en certains globes, qui la répandent ſans ceſſe & qui ne s'épuiſent jamais. Deſcendez plus bas & conſidérez les uſages de l'air; il tranſmet juſqu'à nous la lumiere des aſtres, il ſe charge de ces nuées qui ſont la fertilité de la terre; il porte les ſons juſqu'à nos oreilles, & les couleurs juſqu'à nos yeux; il fait notre reſpiration, la force de la flamme, la végétation des plantes, la vie des animaux. Voyez enſuite comment cet air & cette lumiere s'uniſſent avec les organes du corps humain. Sans l'organe de la vue la lumiere n'eſt que ténébres, & ſans la lumiere l'œil de l'homme n'eſt qu'aveuglement (*a*).

(*a*) Tous nos ſens ont des rapports marqués avec les objets qui les affectent; les yeux ſur-tout en ont de ſi évidens & de ſi démontrés avec les rayons de lumiere, cette méchanique eſt ſi ſublime, qu'on eſt tenté de prendre pour un délire de fievre chaude la hardieſſe de nier les cauſes

Qui peut avoir appris à l'air, aux vents, aux pluies, qu'ils doivent contribuer à rendre la terre fertile? pourquoi le ſoleil fournit-il pour cela ſa chaleur, la mer ſes nuages, l'air ſa fraîcheur, & les ſaiſons le tempérament de leurs qualités? Comment la terre produit-elle tant de plantes, tant d'arbres excellens, tant de fruits exquis? Pourquoi ces fruits ſont-ils propres à ſe changer en la ſubſtance des animaux? comment la faim & la ſoif leur font-ils deſirer ces alimens? Toutes ces choſes ne feroient pas de la ſorte s'il n'y avoit

---

finales de la ſtructure de nos yeux. En effet la maniere dont nos yeux apperçoivent les objets, ne peut que jetter dans l'admiration. Les tableaux de tout ce que nous voyons, peints ſur la rétine, ſont dans une proportion ſi exacte avec les formes, les couleurs & les grandeurs de tous ces objets, eu égard aux diſtances, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître que cette peinture divine eſt deſſinée ſuivant toutes les loix mathématiques, & par conſéquent, ainſi que tout le reſte, de la main de l'Eternel géometre, en dépit de ceux qui feignent de croire que l'œil n'eſt pas deſtiné à voir, l'oreille à entendre & le pied à marcher. *M. de Volt.*

une Intelligence ſouveraine qui agît dans l'univers.

Cependant l'incrédule, ſe jettant dans un doute volontaire qu'il ne ſauroit paſſer & qu'il ne veut point éclaircir, tente de ſe faire illuſion & d'en impoſer aux autres, en affectant de croire la matiere éternelle (*a*), en

---

(*a*) *Le Syſtême de la Nature*, ouvrage fameux de nos jours (où l'on retrouve tous les argumens ſurannés contre l'exiſtence de Dieu & la ſpiritualité de l'ame, recrépis d'une nouvelle couche de Méthaphyſique entortillée) n'admet dans l'univers qu'une matiere mouvante & penſante. Il ſuppoſe que la penſée n'eſt qu'une modalité de cette matiere; que les formes, les mouvemens, les qualités ſenſibles des corps, leur ſucceſſion & celle des êtres penſans ſont éternels comme le monde. Toutes ces ſuppoſitions portent ſur une baſe cent fois renverſée; mais quand on pourroit la rétablir, ne pourrions-nous pas dire, qu'en ſuppoſant des qualités occultes dans les corps, on n'en eſt pas plus avancé, parce qu'un inconcevable de plus n'explique rien; qu'en ſuppoſant que nous ne ſommes compoſés que d'une ſeule ſubſtance, qu'on fait corps plutôt qu'eſprit, on n'en voit pas mieux le rapport qui peut unir la partie

attribuant l'ordre & la beauté des corps, de la lumiere, des élémens, la vie des animaux,

---

corporelle à la ſpirituelle qui tour-à-tour commande & obéit, & qu'il n'y a pas plus de raiſon de ſoutenir que l'ame eſt une modalité de la matiere, que de croire le corps une modalité de l'ame; que nous ſommes dans le fond bien plus sûrs d'agir ſur les membres de notre corps par un mouvement de notre volonté, que nous ne ſommes aſſurés que cette volonté eſt commandée par une cauſe purement matérielle; que quand il ſeroit vrai que la penſée ne peut exiſter ſans être jointe à l'étendue, il ne ſeroit pas moins vrai pour cela qu'une fois qu'elle exiſte cette penſée, elle meut des êtres corporels; que s'il y a un Dieu, alors il n'y a point de corps qui ne ſoit actuellement mu & ordonné par un eſprit, au lieu que s'il n'y a point de Dieu, quelquefois le mouvement eſt produit par l'impulſion d'une intelligence, & le plus ſouvent les corps ſe meuvent & s'arrangent d'eux-mêmes ſans la médiation d'aucun être ſpirituel; que la création du monde, regardée par le Matérialiſte comme une idée abſurde, n'eſt pas plus inconcevable que le commencement de notre ame, & qu'il n'y a pas plus lieu dêtre ſurpris du commencement d'une particule d'étendue que de celui d'un tout penſant qui a la conſcience de



la végétation des plantes, &c. ou aux combinaiſons fortuites des atomes, ou aux effets du haſard, qu'il regarde comme cauſe premiere de l'arrangement de ce monde. Mais on pourra toujours lui dire : « vous rejettez » l'idée d'un Être intelligent, exiſtant par » lui-même, parce que vous n'en connoiſſez » pas les attributs ; & concevez-vous ceux » d'une cauſe aveugle que vous lui préférez ? » eſt-il plus raiſonnable d'admettre l'éternité » de la matiere, que celle d'une ſuprême » Intelligence » ?

Ces objections ſi fortes, & pourtant ſi naturelles qu'elles ſe préſentent d'elles-mêmes aux eſprits les plus ſimples, ne font que peu d'impreſſion ſur le ſien. Il croit pouvoir y répondre en diſant : qu'il voit la matiere & ne voit pas Dieu ; qu'il ne ſuppoſe pas ce

lui-même ; enfin, que ſi en rejettant la création de notre ame, l'on eſt forcé de convenir qu'elle exiſtoit en puiſſance dans les germes des corps, on ne doit pas trouver plus de difficulté à croire que l'univers exiſta éternellement en puiſſance dans cette intelligence féconde qui l'a ſubitement réaliſé.

qu'il ne peut voir ; que la matiere d'aujourd'hui est celle d'hier, & qu'elle existe par elle-même. Beaux raisonnemens, d'après lesquels on est en droit de nier la pensée & l'intelligence à ce raisonneur, puisqu'elles ne s'offrent point à sa vue & ne tombent pas sous les sens.

La matiere existe par elle-même ! Eh bien, supposons qu'elle se doive son existence, on pourra encore demander d'où provient son mouvement. Il est essentiel à la matiere de se mouvoir, ou Dieu lui a imprimé le mouvement. Le mouvement est attaché à la nature de la matiere, ou lui vient d'une autre cause ; il n'y a pas de milieu.

S'il est essentiel à la matiere de se mouvoir, & que chacun des élémens dont elle est composée ait un mouvement qui lui soit propre, alors toutes ses parties sont dans une agitation continuelle. C'est la confusion du cahos ; point d'adhérence, point de corps, point de repos, point de formes ; & si le mouvement de toutes les parties de la matiere est le même, l'univers n'est plus qu'une masse indivisible.

Quand il feroit vrai que le mouvement fortît des principes de la matiere, on conviendra qu'elle n'eft pas plus déterminée à fe mouvoir dans ce degré que dans un autre. Qui eft-ce donc qui a réduit fon mouvement à la jufte mefure qui étoit néceffaire pour former le monde ou pour l'entretenir? Enfin, quoiqu'elle fe meuve dans ce degré, elle n'eft pas plus déterminée à fe mouvoir d'un côté que d'un autre. Qui eft-ce donc qui a donné à fes parties une détermination particuliere, qui fait que chaque chofe en attire une autre, & que le monde fubfifte par ce moyen?

Il eft évident que les premieres caufes du mouvement ne font point dans la matiere; elle reçoit le mouvement & le communique, mais elle ne le produit pas. Plus on obfervera l'action & la réaction des forces de la nature, agiffant les unes fur les autres, plus on trouvera que d'effets en effets on doit remonter à une premiere caufe.

Et qu'on ne nous dife pas que cette caufe eft le hafard; car fi l'on réfléchit attentivement fur ce que c'eft que le hafard, on

conviendra que c'eſt quelque choſe ou rien. Si c'eſt quelque choſe, il faut qu'il ſoit un être créé, & alors il faut demeurer d'accord qu'il y a un Créateur ; ou c'eſt un être incréé, & alors il faudra concevoir le haſard comme une choſe diſtincte de la matiere, & par conſéquent le haſard ſera préciſément ce que nous appellons Dieu (*a*).

Que ſi le haſard eſt plutôt une privation de cauſe qu'une cauſe effective, quelle abſurdité de prétendre que le haſard a produit le monde, qu'une négation d'être & d'intelligence a travaillé de toute éternité à former des êtres intelligens : il vaudroit autant dire que rien les a produits. Le haſard n'eſt donc qu'un nom vuide de ſens, qui ne doit pas nous empêcher de conclure que, puiſque ce n'eſt pas une néceſſité eſſentielle que le monde ſubſiſte tel qu'il eſt, il faut néceſſairement qu'il y ait un Dieu qui l'ait formé. La matiere mue me montre une volonté, la matiere mue ſelon de certaines loix, me montre une intelligence.

(*a*) *Voyez* Abadie, *Preuves de la Religion.*

« Ceux qui nient l'unité d'inſtitution qui » ſe manifeſte dans ce grand tout, ont beau » couvrir leur galimatias de termes emblé» matiques, quoi qu'ils faſſent, il ſera tou» jours impoſſible de concevoir un ſyſtême » d'êtres ſi conſtamment ordonnés, qu'on » ne conçoive une Intelligence qui l'ordonne. » Et comment ſe perſuader que la matiere » paſſive & morte a pu produire des êtres » vivans, que ce qui ne penſe point a pro» duit des êtres qui penſent » ?

ARTICLE II.

Preuves Méthaphyſiques de la Spiritualité & de l'Immortalité de l'Ame.

SI ce qui penſe en nous étoit matiere ou une modification des parties de la matiere, l'ame, deſtinée à périr par leur décompoſition, ne nous engageroit à aucun devoir envers Dieu; elle n'auroit rien à en attendre, & ſes facultés n'y ſeroient plus relatives. Tout en nous devant s'éteindre un jour, nous avertiroit de borner à nous ſeuls nos ſoins & notre affection, & penſer autre-

ment ſeroit une folie. Mais ce qui penſe en nous eſt-il périſſable ? Ne ſommes-nous que des êtres momentanés & purement matériels? Examinons ici cette queſtion importante.

Il eſt d'expérience que la matiere n'agit que par le mouvement, & qu'elle eſt privée d'action autant de temps que ſes parties ſont dans le repos ; d'où il eſt aiſé de conclure qu'il faut néceſſairement qu'un principe extérieur produiſe la penſée dans la matiere, ou que cette matiere acquiere par elle-même la penſée. Mais on ne peut lui attribuer la faculté de la penſée, puiſque le mouvement, qui eſt la ſeule maniere d'agir de la matiere, n'a en ſoi ni les qualités de la penſée, ni rien d'auſſi noble que la penſée, & qu'il eſt inconcevable que les parties de la matiere doivent penſer, parce qu'elles ſe meuvent.

Nous ſavons que quand les parties de la matiere ſe remuent, elles changent de diſpoſition, elles s'arrangent d'une autre maniere, elles occupent un autre lieu, elles acquierent une autre figure, elles ſe diviſent ou ſe raſſemblent ; mais ces effets n'ont aucune connexité avec la penſée, bien

loin d'être la pensée même. Suppoſez les parties de la matiere ſi petites que vous voudrez, & leur mouvement ſi rapide qu'il vous plaira, il n'en ſortira qu'un choc d'atomes plus fréquent, qu'un briſement de parties plus imperceptibles, une ſituation moins conſtante, une figure plus variable, une diviſion plus grande ; & il eſt évident, que ſi quelque choſe de nouveau ne ſurvient, la penſée ne ſe trouvera point parmi tous ces effets.

Et ce qui fait voir que ce n'eſt pas ſimplement la matiere qui agit, lorſque nous penſons, c'eſt que les parties de la matiere peuvent agir & ſe réfléchir les unes ſur les autres : mais il eſt impoſſible que chacune d'elles agiſſe ſur elle-même. Au lieu que le principe qui penſe au-dedans de nous réfléchit non-ſeulement ſur lui-même, mais ſur ſon action, ſur ſa penſée, & même ſur ſa maniere d'agir & de penſer à l'infini.

Il eſt donc vrai que la matiere n'exiſte point néceſſairement ; qu'elle ne s'eſt point donné le mouvement ; que le mouvement ne produit pas la penſée ; & qu'enfin la ma-

tiere & ce qui penſe en nous, ont un auteur plus excellent que nous & que la matiere. Ce n'eſt point le haſard, qui n'eſt qu'un vain nom propre à étourdir les ignorans. Il faut donc que ce ſoit Dieu, dont je reconnois la réalité, ſans en connoître l'eſſence, ſans en pénétrer la profondeur.

Je ſais bien que les partiſans de la matiere, s'appuyant d'un paſſage de Locke, auquel ils donnent une extenſion forcée, combattent la ſpiritualité de l'ame en diſant: que Dieu, par une action de ſa puiſſance, peut élever la matiere juſqu'à la faculté de la penſée; mais c'eſt une ſuppoſition gratuite, à laquelle il n'eſt pas néceſſaire de recourir ſi nous pouvons expliquer ſans cela la nature de l'ame. Or on peut le faire, ſi on prouve que l'ame, ou, ſi vous voulez ce qui a en nous la faculté de la penſée, n'a point les qualités de la matiere, & ſi elle en a d'autres que la matiere n'a point. Elle a des qualités que la matiere n'a point, puiſque nous avons vu que la penſée a la faculté de ſe replier ſur elle-même, ce que les parties de la matiere ne ſauroient faire ſur elles-mêmes. Elle n'a

point les qualités de la matiere, puiſqu'on ne ſauroit dire que la penſée ſoit peſante, dure, colorée, molle ou figurée comme les corps.

D'ailleurs, ſi la matiere pouvoit avoir la faculté de la penſée, ce ne pourroit être que par le repos de ſes parties ou par le mouvement. On ne peut pas dire que ce ſoit par le repos, puiſqu'alors les parties de la matiere ne reçoivent point de changement, & que le repos eſt une inaction contraire à la penſée. Ce n'eſt pas auſſi par le mouvement que la matiere acquiert la penſée, parce qu'on ne peut conſidérer que ces quatre choſes dans le mouvement : le mobile, le terme d'où part ce mobile, le terme où il va, & le tranſport du mobile qui eſt emporté de l'un à l'autre. Or il eſt évident que la penſée n'eſt rien de tout cela.

Si la penſée ſortoit du mouvement de la matiere, il faudroit que la penſée fût ce mouvement ou l'effet de ce mouvement, & c'eſt ce que nous avons vu ne pouvoir être. Ce ne peut être la différence du lieu que parcourt la matiere qui la fera devenir pen-

ſante, puiſque cela eſt extérieur à l'objet qui ſe meut & qui vient à penſer. Enfin, ſi la penſée ſortoit du mouvement de la matiere, ce ſeroit par le mouvement d'un ſeul atome ou de pluſieurs. Dans le premier cas, pourquoi cet atome eſt-il plus privilégié que les autres ? Dans le ſecond, chaque atome faiſant ſa part de la penſée, la penſée ſeroit diviſible, ce que la raiſon condamne d'abord. On peut dire de toutes les qualités de la matiere, qu'elles ont la propriété d'être diviſibles & meſurables; mais on ne dira jamais ſans choquer le bon ſens, que la penſée puiſſe l'être.

Il s'enſuit donc que la penſée n'eſt point une qualité de la matiere, & qu'elle n'eſt point produite par le mouvement: il s'enſuit encore que la penſée a un autre principe que la matiere, & qu'il y a des êtres intelligens qui ne ſont point matériels, ce qui établit la ſpiritualité de notre ame, & prouve par-là même ſon immortalité; car puiſque l'ame n'eſt pas matérielle, il eſt inconteſtable qu'elle n'a point de parties; & ſi elle n'a point de parties, que ſes parties ne peuvent point

se séparer, qu'elle ne peut se dissoudre; & enfin, si elle ne se peut dissoudre, qu'elle est incorruptible & immortelle en elle-même.

ARTICLE III.

Preuves Morales de la Spiritualité & de l'Immortalité de l'Ame.

AJOUTONS aux preuves métaphysiques que nous venons de rapporter, des preuves morales non moins évidentes pour tout cœur sensible & droit, qui ne croit pas la justice un être de raison.

On voit tous les jours l'innocence & la vertu devenir les victimes de la fraude & de la tyrannie, ou tomber sous les coups de l'infortune & de l'opprobre, tandis que le méchant & le parricide prosperent. Eh quoi? Dieu, la souveraine justice, voit sans pitié la vertu malheureuse, se plaît à récompenser le crime & à punir la bonté. Ah! ne blasphémons point contre l'infinie bienfaisance. Dieu laisse agir ici-bas les causes secondes. L'homme est libre pour mériter, & il peut

abuser de sa liberté pour faire le mal ; mais s'il en abuse, & s'il est heureux sur la terre, si le vertueux y gémit, c'en est assez pour nous faire sentir que cette vie n'est qu'un passage à une meilleure où tout sera mis à sa place. Sans cette vérité consolante, la sagesse consisteroit à faire son bonheur aux dépens d'autrui, la vertu seroit une folie ; ce qui est évidemment contraire à tout sentiment d'équité & à toute idée de raison. L'immortalité de l'ame est donc prouvée, & l'existence d'un Etre juste & puissant ne l'est pas moins.

ARTICLE IV.

Causes de l'Incrédulité.

IL est des hommes esclaves de leurs sens, qui cherchant dans leurs passions une entiere indépendance, affectent d'éloigner de leur esprit autant qu'ils peuvent, l'idée d'un Maître qui voit tout. Ils voudroient se persuader qu'il n'en est point, pour calmer les remords qu'ils éprouvent en manquant à leurs devoirs que tout leur rappelle.

Il eſt encore une autre eſpéce d'hommes qui embraſſent froidement, & comme par principes, le dogme affreux de l'anéantiſſement, qui s'enfoncent avec réſolution dans le deſſein de ne point croire une autre vie; mais ils ſont moins perſuadés qu'ils n'affectent de le paroître. Une longue ſuite de raiſonnemens faux les a jettés dans le Scepticiſme déterminé. Ils nient, mais ils doutent, & qui doute n'eſt point aſſuré. J'en connois quelques uns que je plains, qui voyant des difficultés dans tous les cultes, ont fini par les tous rejetter; qui, par vanité ou par habitude, tirent de leur eſprit & de leurs connoiſſances de nouveaux motifs de douter, & qui penſant que Dieu ſe dérobe également à leurs ſens & à leur entendement, ſe tourmentent à en nier l'exiſtence (*a*).

(*a*) Il ne faut que des yeux pour être adorateur; il ne faut que rentrer en ſoi-même pour ſentir qu'il y a quelque choſe en nous qui vit, qui ſent, qui penſe, qui veut, qui ſe détermine; que notre ame eſt diſtincte de la matiere; qu'elle eſt intelligente par ſa nature. Pourquoi ſe refuſer à croire tout ce qui éleve la nature humaine?

Il y en a d'autres enfin, peut-être moins excusables que ces premiers, qui reconnoissant l'existence d'une Divinité toute-puissante, la regardent néanmoins comme indifférente à notre égard. « Dieu, disent-ils, » ne nous doit rien, ne nous demande rien ; » il est trop élevé au-dessus de nous pour » exiger d'aussi foibles créatures, un tribut » d'hommages & de gratitude; lui seul, il se » suffit à lui-même sans s'embarrasser de ce » que nous faisons, & sans prendre intérêt » à ce qui se passe ici-bas.

Dieu ne nous doit rien, aveugle Sophiste!

Le systême qui l'agrandit davantage ne doit-il pas nous être le plus cher? Devons-nous penser que des idées qui honorent les créatures d'un Dieu, puissent jamais être fausses? En adoptant le plan le plus sublime, ce n'est point se tromper. L'incrédulité n'est que foiblesse. Pourquoi ramperions-nous vers le néant, tandis que nous nous sentons des aîles pour voler jusqu'à Dieu, & que rien ne contredit cette hardiesse généreuse? S'il étoit possible que nous nous trompassions, l'homme auroit donc imaginé un ordre de choses plus beau que celui qui existe. La Puissance souveraine seroit donc limitée; j'ai presque dit la bonté.

Il m'aura donné l'exiſtence pour être mon tyran ! Ne me doit-il pas le bonheur, puiſqu'il me le rend néceſſaire ? Si mon exiſtence eſt pénible ſur la terre, il ne m'a point trompé, un jour elle ceſſera de l'être, j'ai l'eſpérance d'être heureux.

Et parce que l'homme n'eſt pas néceſſaire à la Divinité, s'enſuit-il qu'elle a pour l'homme cette parfaite indifférence ? Si elle ne nous a point faits par aucun beſoin qu'elle eût de nous, lui en devons-nous moins le préſent de la vie & les biens dont nous jouiſſons (*a*).

(*a*) Pluſieurs Philoſophes de l'antiquité, éclairés ſeulement par la lumiere naturelle, ſont parvenus à connoître l'exiſtence de l'Etre ſuprême, & pleins de reconnoiſſance des biens ſans nombre que ſa main libérale a répandus ſur nous ; ils ont pris plaiſir à en conſigner des témoignages multipliés dans leurs écrits. Cicéron nous dit, que Dieu a formé le monde entier pour l'homme. (*Cic. lib. 2, de nat. Deor.*) « Quelle foule d'arbres, » dit Sénéque, de légumes, de fruits excellens » pour les différentes ſaiſons de l'année ! quel nom» bre infini d'animaux l'air, la terre, la mer, nous » fourniſſent-ils à l'envi ! Il n'y a aucune partie » de la nature qui ne paye un tribut à l'homme...

Si Dieu n'a écouté que sa bonté pour nous en combler, & si nous sommes si petits de-

---

» Non contente de pourvoir à nos besoins, sa ten-» dresse attentive nous a fourni jusqu'aux délices » mêmes». (*Senec. de Benef. lib. IV, cap. V.*)

« Si l'homme, dit Epictete, avoit quelque sen-» timent d'honneur & de gratitude, tout ce qu'il » voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve lui-» même, seroit pour lui un sujet continuel de » louanges, de reconnoissance, d'actions de gra-» ces. L'herbe des champs qui fournit aux animaux » du lait pour sa nourriture, la laine de ces ani-» maux qui lui donne le vêtement, devroient le » remplir d'admiration. Quand il voit le soc de la » charrue briser & diviser la terre, & tracer un » long sillon pour recevoir la sémence, il devroit » s'écrier : que Dieu est grand ! qu'il est bon de » nous avoir procuré tous les instrumens propres au » labourage ! Quand lui-même se met à table pour » manger, tout devroit le rappeller à Dieu & re-» nouveller sa reconnoissance. C'est lui, devroit-» il dire, qui m'a donné des mains pour prendre » la nourriture, des dents pour la couper & la » broyer, un estomac pour la digérer ; &, ce qui » est le sujet d'une louange infiniment plus inté-» ressante pour moi, c'est lui qui, à tous les biens » dont il me comble, y ajoute encore l'avantage » inestimable d'en connoître l'auteur, & d'en faire

vant lui, la reconnoiſſance ne ſera-t-elle pas d'autant plus étendue, qu'il y a plus de diſtance de l'homme à ſon Auteur ?

ARTICLE V.

Devoirs de l'Homme envers Dieu, ou *de la Religion.*

IL n'eſt pas donné à des êtres auſſi bornés que nous le ſommes, de connoître tous les attributs de l'Etre infini ; mais quelle

---

» un uſage conforme à ſa volonté. Quoi donc, » continue Epictete, tous les hommes étant plongés » dans un ſommeil léthargique ſur ce qui regarde » la Providence, n'eſt-il pas juſte que quelqu'un, » au nom de tous, entonne publiquement des hym- » nes & des cantiques en ſon honneur ! Que peut » faire autre choſe un pauvre vieillard boiteux » comme je ſuis, que de célébrer les louanges di- » vines ? Si j'étois cygne ou roſſignol, je chanterois, » parce que telle ſeroit ma deſtination : mais j'ai reçu » en partage la raiſon, je dois donc m'occuper à » louer Dieu. C'eſt-là ma fonction & mon ouvrage ; » je m'en acquitte réguliérement, & je ne ceſſerai » de m'en occuper tant qu'il me reſtera un ſouffle » de vie.

que soit son essence, on convient qu'il doit réunir en lui-même toutes les perfections ; il est donc infiniment aimable, & nous lui devons notre amour ; mais s'il est encore infiniment bon & puissant, il est en même-tems la souveraine justice qui châtie & récompense, & on doit en attendre un jour des punitions pour le crime, & des prix pour la vertu. La crainte de lui déplaire est le fondement de la sagesse, & la base du vrai bonheur.

Dès qu'on est forcé d'admettre l'existence d'un Etre suprême, de reconnoître l'entiere dépendance où nous sommes à son égard, & les bienfaits qu'il nous a prodigués, nous sommes obligés de convenir que nous lui devons un tribut d'hommages & des témoignages journaliers d'amour & de gratitude. L'absurdité du Politéisme & les fureurs de la superstition, en révoltant les ames droites, & plus sensibles que refléchissantes, ont pu les égarer, & leur faire regarder tous les cultes comme ridicules. Le sage, élevé dans un pays où le crime est sur l'autel, a pu refuser de fléchir le genou, & de s'avilir en adorant

des Dieux criminels ; mais un culte fondé ſur la Religion naturelle, & qui met l'égalité parmi les hommes ; un culte auſſi ancien que le monde, dont la morale ſimple & ſublime, ſupérieure à celle de tous les Philoſophes, dépoſe ſans ceſſe contre le fanatiſme d'un petit nombre de ſes Miniſtres, & contre les préjugés ſuperſtitieux du peuple ignorant, devroit être celui de tous les humains, & ne faire des hommes qu'une ſeule famille.

Quand ce culte ne viendroit pas du Ciel, on pourroit encore le regarder comme la plus belle inſtitution de la politique humaine (*a*). Lui ſeul, il donne au malheureux,

(*a*) Ceux qui ſe permettent des railleries contre toute religion, même dans leurs écrits, devroient conſidérer au moins trois grandes vérités. La premiere, que dans tout Empire ſoumis à des loix, les biens, l'honneur, la liberté, la vie de chaque citoyen, ne dépendent que de deux ou trois parjures, c'eſt-à-dire, de deux ou trois hommes perſuadés qu'ils n'ont rien à craindre en ſe parjurant. La ſeconde, que la moitié des ames lâches, qui ſeroient portées par leur intérêt perſonnel à ſe par-

que tout ſemble abandonner, la force de ſoutenir ſon infortune. Il le conſole par l'eſpoir flatteur de voir changer ſes peines en un bonheur durable. Sublime inſtitution !

---

jurer dans les circonſtances très-communes qui paroiſſent aſſurer leur impunité aux yeux des hommes, ne ſont retenues par aucun autre frein, dans une tentation ſi délicate, que par les terreurs de l'autre vie qu'inſpire la Religion. Enfin la troiſiéme, que le peuple, accoutumé une fois à un culte avec lequel il confond toujours les principes de la loi naturelle & les ſentimens de l'honnêteté morale, n'apprend jamais à mépriſer l'un, qu'il ne s'affranchiſſe en même tems du joug de tous les autres.

L'enchaînement de ces trois obſervations eſt l'apologie des grands hommes de tous les tems, qui n'ont jamais écrit ou parlé en public qu'avec reſpect, des cultes établis dans leur patrie. Regardant toujours avec raiſon la Religion comme identifiée avec la légiſlation, & lui ſervant de ſoutien perpétuel dans les conſciences, ils ont vu qu'on riſquoit d'ébranler toutes les regles qui ſont le maintien des ſociétés, en déſarmant les antiques ſuperſtitions, à moins qu'on ne pût les remplacer ſur le champ par des maximes plus ſaines & par des annonces encore plus terribles pour les méchans, & qui imprimant dans leur ame une crainte ſalutaire, fuſſent pour eux un frein redoutable.

qui en ſoutenant le juſte, épouvante le méchant par l'idée qu'elle imprime dans leur ame d'un éternel ſurveillant de nos actions, Juge integre & inexorable, vengeur du crime & ſoutien de la vertu.

L'aſpect d'un autel fait ſentir aux plus grands Rois qu'ils ont un maître, devant qui tous les hommes ſont égaux. Otez ce frein à la volonté des puiſſans, enlevez cette barriere à leurs paſſions, les crimes & les malheurs vont inonder la terre ; vous rompez le plus fort lien de la ſociété. Le chef devenu tyran, traite ſes ſujets comme des eſclaves, ceux-ci le regardent comme un ennemi dont il eſt permis de ſe défaire par tous les moyens qui ſont en leur pouvoir.

Sainte & auguſte Religion, qui venant de Dieu y ramenes ſans ceſſe ; heureux l'homme ſimple comme toi, qui fait ſon bonheur de ſuivre tes préceptes ! Il trouve un pere dans le ciel & des freres ſur la terre ; il honore l'Etre ſuprême par l'hommage aſſidu d'un cœur pur & bienfaiſant, & ne ſe ſouvient qu'il eſt homme que pour ſervir les hommes.

Si l'on voit tous les jours des gens qui se préviennent contre la Religion, c'est qu'ils lui attribuent la rage du fanatisme, la superstition & l'hypocrisie ; c'est qu'ils la croyent un joug odieux & terrible qui avilit l'homme en rabaissant son ame & son esprit. Ils pensent qu'en s'y assujettissant, ils doivent être Chartreux ou Anachoretes, ou rangés dans la lie du peuple, comme si l'exemple de tant de grands hommes de tous les siecles ne prouvoit pas qu'un homme qui a de la Religion, peut être un homme dans toute l'acception de ce mot.

Malgré ce que pensent les gens prévenus contre la Religion, & quoi qu'en disent ses ennemis, il est certain qu'elle ne peut donner que de la grandeur à l'ame ; qu'elle nous fait mieux supporter les revers & les coups du sort, les peines & les infirmités humaines ; & que non-seulement elle s'allie très-bien aux qualités d'un homme aimable, mais qu'elle nous donne une joie, une paix, une sérénité, qu'on cherche en vain dans le tumulte des faux plaisirs, dans le fracas d'un monde séduisant & perfide, & qu'on ne peut

trouver que dans la fidélité à exécuter ses devoirs, dont le premier est de rendre à Dieu un tribut perpétuel d'hommages & d'actions de graces.

Il est facile de concevoir que celui qui, persuadé de la vérité de sa Religion, s'empresse d'en suivre les préceptes, qui tend secrettement une main secourable à son frere indigent, qui souffre sans murmurer, le mépris & la calomnie ; qu'un homme enfin, qui rend à Dieu ce qu'il lui doit, pense toujours l'avoir pour témoin de tout ce qu'il fait pour lui plaire, & qu'il espere trouver en lui, non-seulement un juge équitable, rémunerateur de ses peines, mais encore un pere tendre qui veille sur ses démarches & le soutient dans les dangers. Ainsi lorsque tout est mort dans la Nature aux yeux de celui qui en méconnoît le maître, lorsque son ame affaissée n'a de perspective que la destruction, tout, pour celui qui bénit l'Etre puissant, suprême ordonnateur de l'univers, tout suit les loix du grand ordre, & semble applaudir à l'homme sage qui s'y soumet librement & y demeure fidele.

Les remords commencent la peine de celui qui y manque ſciemment. Mais une joie pure accompagne le cœur du juſte, & dans les plus grands malheurs, il montre une conſtance inébranlable. Un homme doit être bien ferme, lorſqu'il a pour ſoutien le témoignage de ſa conſcience, & les ſecours de la Divinité.

On nous dit que les préceptes de la Loi Divine ſont trop rigoureux, & que le joug qu'elle impoſe eſt trop pénible. Et qu'ont-ils de rigoureux ces préceptes, qu'on ne puiſſe exécuter ? Qu'exigent-ils de ſi contraire à la raiſon, qu'elle refuſe de les ſuivre ? Ceſſe-t-on d'être un homme, un homme libre, un homme ſenſible & raiſonnable, en obéiſſant à ces commandemens ? Parlez, hommes à préjugés, qui vous vantez ſi hautement de n'en plus avoir ? qu'eſt-ce qui vous choque dans cette Loi ſainte ? en avez-vous peſé les devoirs & la ſanction ? Non, vous vous élevez contr'elle ſans la connoître ; & vous n'avez point ſenti dans le calme de la réflexion, ce qu'elle avoit de tendre & de conſolant pour l'humanité ſouffrante. Cette Loi

qui vous importune, que vous méprisez, que vous rejettez, est pourtant celle-là même que vous posez pour base de la famille & de la société, & qui doit unir tous les hommes. Elle vous dit : aimez votre pere qui est au Ciel; &, touchés de ses bienfaits, cherchez à imiter sa bienfaisance; aimez les hommes qui sont sur la terre, parce qu'ils sont enfans de Dieu comme vous, secourez-les comme vos freres ; & voilà toute la Loi (*a*).

ARTICLE VI.

Droits de l'Homme établis par Dieu.

CE que le sentiment & la Religion nous prescrivent de rendre à Dieu, la raison & la justice ne nous l'ordonnent pas moins. Tout ce qui s'offre à la vue ou tombe sous nos sens, annonce la bienfaisance & dépose de l'autorité du Maître de la nature. Tout nous montre un suprême Ordonnateur qui a donné le

(*a*) *Ex hoc Lex pendet & Prophetæ.*

mouvement & la vie, qui a préparé la ſucceſſion & pourvu à la réproduction des êtres; & qui malgré les irrégularités que trouvent dans l'univers des eſprits qui jugent ſur des effets dont ils ignorent la cauſe, entretient ce bel enſemble depuis tant de ſiecles dans un ſi grand accord, qu'il eſt toujours dans la juſte meſure qui convient à toutes ſes parties. Les tremblemens de terre, les tempêtes & les inondations ſi terribles aux individus, ſervent à l'ordre de l'enſemble, & ne vont point à l'anéantiſſement des eſpeces. La guerre même que l'homme ne ceſſe de faire à certains animaux, plus cruelle pour eux que tous les fléaux phyſiques, n'a pu en détruire aucune. Les tigres, les lions & les loups ſubſiſtent; le grand ordre a pourvu à tout.

Mais ſi par la volonté de celui qui a tout fait, chaque eſpece a droit à l'exiſtence & à la perpétuité, ſi l'homme, pourvu de plus grandes qualités, d'un eſprit plus étendu, qui lui ſoumet, en quelque ſorte, toutes les forces de la Nature, eſt obligé à de plus grands devoirs, il trouve auſſi de plus grands

droits dans cet ordre irréſiſtible. Comme créature intelligente & raiſonnable, il contracte, en venant au monde, un devoir d'adoration, d'amour & de reconnoiſſance envers l'Auteur de la Nature & du grand ordre, qui nous gratifie de nos propres mains; un devoir d'obéiſſance à cet ordre univerſel, ſuprême & ſacré, quelqu'impulſion que puiſſe nous donner notre intérêt, toujours pervers quand il contrarie la loi de l'ordre; enfin un devoir de réſignation abſolue à tout ce qu'ordonne cette loi de nous & de nos intérêts. Mais, dès-lors, l'homme a droit à la vie que Dieu lui a donnée, pour en jouir, ſous ſa volonté, le plus & le mieux qu'il ſe peut, ſauf les droits des autres. Il trouve, dans le grand ordre des choſes, la baſe de ſon droit, la loi qui lui aſſigne ſa part à la ſubſiſtance, à la liberté, à la ſûreté & à la propriété.

Ce ſeroit un préſent illuſoire que la vie, ſi nous n'avions un droit permanent à la ſubſiſtance, une contrariété funeſte, puiſque nous ſommes forcés de pourvoir à nos beſoins, ſous peine de ſouffrance & de mort:

aussi cette nécessité impérieuse donne d'abord à l'homme le droit de se procurer les choses propres à le nourrir (*a*); car le dessein de la Nature étant l'existence & la succession des êtres, elle iroit évidemment contre ce dessein si l'homme n'avoit pas ce droit; &, pour qu'il en fasse un usage convenable, il faut non-seulement qu'il jouisse de la liberté de sa personne, sans quoi, n'ayant point droit à lui-même, il n'auroit droit à rien, il faut encore que les choses qu'il se procurera par la recherche & le travail lui appartiennent en propre, sinon par la négation de ces deux propriétés mobiliaire & immobiliaire, son droit à la subsistance devient encore nul, & l'homme cesse d'exister. Les

(*a*) Quoique dans l'ordre naturel les droits de l'homme sur la terre précedent nécessairement les devoirs, j'ai cru qu'il suffisoit d'établir les droits à la fin de chaque chapitre qui y a rapport, pour me prêter aux vues de quelques-uns de mes Lecteurs, & les mener du connu à l'inconnu. J'observe ici ce que disoient autrefois les Logiciens : que ce qui est le premier, quant à l'intention, est le dernier quant à l'exécution.

prétentions de l'homme, à cet égard, font donc fondées fur la juftice par effence, & elles n'auroient de bornes que fon infuffifance fans la propriété des autres, que la loi naturelle & la raifon lui apprennent à refpecter, pour ne pas donner de motifs d'attenter à la fienne. Tels font les premiers droits de l'homme, inftitués par l'Etre fuprême & confignés dans le grand livre de la Nature, auquel il faut toujours avoir recours pour trouver les principes de toute loi & de toute juftice.



CHAPITRE III.

DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

La Société bien ordonnée est le chef-d'œuvre de l'esprit humain, & le plus haut point de bonheur pour les hommes sur la terre.

C'EST à la société bien ordonnée, que l'homme doit tout le bonheur dont il jouit sur la terre (*a*). Il tient de Dieu son exis-

(*a*) La plupart des hommes jouissent des biens que leur procure la société, sans en sentir le prix & même sans attention; mais qu'un homme instruit & sensible doit y attacher de reconnoissance! Quelle vie menoient les hommes avant l'invention de l'agriculture, avant l'union sociale & la garantie des sociétés! Quels tableaux nous ont laissés les anciens, de l'état misérable de ces premiers hommes! N'ayant de couvert qu'un arbre ou quelque grotte, de boisson que l'eau, de nourriture que

tence & ses facultés ; mais il trouve dans la sociéte la sûreté de sa personne, l'emploi

---

quelques fruits sauvages que la terre produisoit d'elle-même, ou la chair de quelques bêtes qu'une industrie grossiere pouvoit leur faire prendre ; toujours exposés à l'intempérie de l'air, à la rigueur des climats, à la variété des saisons, à la fureur des bêtes féroces, ces premiers humains devoient être dans une souffrance continuelle, & sans cesse en danger de périr ; leur vie précaire ne donnoit l'existence qu'à une population précaire. Ils dansoient quand ils avoient trouvé un arbre chargé de chataignes ou même de glands, pour marquer leur joie d'une rencontre aussi heureuse. Pauvre & foible humanité ! tu ne t'élevois guère alors au-dessus de l'instinct & du bonheur des brutes, ou même tu n'étois pas aussi heureuse qu'elles, puisque l'esprit & la raison qui t'en distiguent, n'avoient pu se développer par le loisir, & que tu n'étois pas d'ailleurs aussi favorisée de la nature.

Qu'on vante, si on veut, ces premiers tems ; qu'on nous fasse même des tableaux flattés & agréables des peuplades sauvages qui habitent les déserts des nouveaux continens ; toujours est-il vrai que ces paradoxes éloquens n'en imposent qu'à l'ignorance. L'état de l'homme civilisé est évidemment pour l'homme l'état le plus heureux sur la terre. Veut-on se convaincre que c'est le sentiment com-

de ses forces & de son industrie, le perfectionnement de ses organes & l'assurance de

---

mun & même celui de l'antiquité, qu'on examine les monumens que la joie, l'admiration, la gratitude des hommes établirent en l'honneur des inventeurs de l'agriculture, des arts, des fondateurs des sociétés. Ils en transmirent le souvenir à la postérité par des allégories ingénieuses & profondes. Celles de Saturne, de Mercure, d'Hercule, que le savant M. de Gebelin a si bien expliquées, sont des témoignages authentiques des sentimens qu'ils attachoient à l'heureuse révolution qui les avoit fait passer en société; autant qu'il étoit en eux, ils en éternisoient la mémoire; ils en divinisoient les auteurs, qu'on a en effet regardés longtems comme des Dieux.

Pour bien sentir soi-même la différence des deux états, de l'homme sauvage & de l'homme en société, qu'on en fasse comparaison; qu'on pese tous les avantages, les biens, les plaisirs que celui-ci doit à l'union sociale. La force prédominante & tutélaire qui la surveille en parant à l'invasion & aux attentats, le fait jouir sans crainte de ses propriétés. Les besoins sont le malheur de l'homme sauvage & isolé, par la difficulté de les satisfaire; ils sont les plaisirs de l'homme social, parce que tous les arts concourent à le contenter. Tout est dans la nature en mouvement; un million de bras tra-

ſes biens. C'eſt ſous la protection du corps politique, dont il eſt membre, qu'il vit tran-

---

vaille ſans ceſſe pour lui. Les uns forcent la terre à produire pour le nourrir & le vêtir ; d'autres façonnent ces productions de mille manieres; d'autres vont chercher dans des pays lointains, des fruits & des denrées que le ſien ne pourroit lui offrir. L'air, la terre & les eaux ſont mis à contribution pour étendre ſes jouiſſances. Mille mets variés peuvent appaiſer ſa faim & flatter ſon appétit, les boiſſons les plus agréables le déſaltérer & charmer ſon goût. Une demeure décente le défend du froid, du vent, de l'ardeur du ſoleil; il y trouve le néceſſaire, la commodité, l'aiſance; s'il en ſort, des vêtemens propres aux différentes ſaiſons, le couvrent & le parent ; s'il veut enfin ſe tranſporter au loin, il a ſous ſes ordres & bêtes & gens, & tout ſe prête à ſa volonté. O homme ſocial! que tant de biens entourent, qui jouis en quelque ſorte des forces réunies de la ſociété ſans t'en douter, que tu es heureux ſans le connoître ! L'habitude de la poſſeſſion te rend froid ſur la jouiſſance ; mais que tu en ſentirois bien vivement la perte, ſi quelque malheur imprévu t'enlevoit tout-à-coup à la ſociété & aux douceurs qui l'accompagnent! Apprends donc à en connoître le prix ; rends-toi ſavant dans la ſcience de la vie ; connois tes droits & tes devoirs avec tout ce qui

quille, à l'abri de l'invaſion du fort & des attentats du méchant; ce ſont ſes loix qui veillent autour de lui, & qui défendent ſes propriétés.

Sans l'inſtitution ſociale, qui fait d'un grand nombre de familles une ſeule famille, qui, de tous les intérêts épars & diviſés, ne fait plus qu'un ſeul & même intérêt, le genre humain ſeroit toujours demeuré dans l'enfance, réduit à un petit nombre de peuplades miſérables; la plupart des Arts néceſſaires & d'agrément euſſent été ignorés, & les douceurs de la vie civile, qui réſultent de ces liens & de ces ſecours, n'auroient jamais été connues; l'homme eût été borné, comme les animaux, aux reſſources de la recherche pour ſa ſubſiſtance; car l'agriculture n'auroit point exiſté. La ſociété bien ordonnée eſt donc pour l'humanité le plus haut point de perfectibilité & de bien-être; les droits de chaque homme n'y ſont pas

---

t'environne; ſois exact à les obſerver & à les maintenir, & tu ſeras heureux, s'il y a des heureux ſur la terre.

ſeulement

ſeulement protégés, ils y ont acquis de l'étendue par la facilité de l'uſage; mais comme tout eſt relatif dans le monde, les droits de l'homme s'étant accrus, ſes devoirs ont augmenté en proportion de ſes droits. Il eſt libre de ſa perſonne, maître abſolu de ſes biens & de ſes richeſſes (*a*). Il en a pour garants l'union conſtante de toutes les volontés & le pouvoir de l'autorité tutélaire; mais il

(*a*) S'il ne l'eſt pas, il doit l'être pour le bien particulier & général. La liberté peut ſeule former des citoyens généreux, de grands Monarques & & des trônes ſtables. Un Roi n'eſt puiſſant qu'à la tête d'une nation libre & contente. La nation une fois avilie, le trône s'affaiſſe. C'eſt à la liberté qu'il appartient de faire des miracles; elle éclaire l'eſprit, fait naître l'induſtrie, donne de nouvelles forces; elle triomphe même de la nature; elle fait croître les moiſſons ſur les rochers ou dans les marais, & donne un air riant aux régions les plus triſtes, tandis que d'autres pays, favoriſés par le climat & la ſituation, & qui ſemblent faits pour le plaiſir des yeux & les délices de ceux qui les habitent, livrés au deſpotiſme & à la ſervitude, ne montrent que des terres incultes, des viſages pâles & des regards contraints qui n'oſent ſe lever vers le ciel.

doit, par la même raiſon, regarder avec reſpect la propriété des autres, &, dans la vue de ſon intérêt, n'y donner jamais atteinte; il doit fournir des ſecours pour en mériter, & déférer aux loix; & enfin contribuer pour ſa part, en raiſon de ſa force & de ſes revenus, aux dépenſes ſouveraines, qui, bien dirigées, n'ont pour but que la protection, la défenſe & l'extenſion du bien public.

ARTICLE II.

Qu'eſt-ce que la Patrie ?

LA ſociété particuliere, dont la force a protégé notre jeuneſſe, a garanti la propriété de nos parens ſur les avances qui nous ont fait ſubſiſter, & qui, par le concours de ſes lumieres, a ſpécialement contribué à notre inſtruction, s'appelle la Patrie. C'eſt une grande famille dont tous les ſujets ſont les enfans; leur véritable intérêt n'a de ſolide baſe que le ſien; ils doivent y travailler d'une ardeur unanime & de toutes leurs for-

ces, pour étendre leurs droits d'homme & jouir pleinement de ceux de citoyen; le négligent qui s'y refuse, le scélérat qui s'y oppose ne fait pas seulement le mal des autres, il fait encore le sien en même-temps. En effet, que l'Etat prospere ou qu'il décline, ses membres se ressentent de sa décadence ou de sa prospérité, sa gloire même rejaillit sur tous; leur intérêt, leur gloire, leur repos, exigent donc qu'ils s'attachent à leur Patrie, qu'ils cherchent à en augmenter le lustre, à en accroître le bonheur; mais ce motif, tout grand qu'il est, n'est pas le seul qui fasse impression sur une ame noble. Un Citoyen est si redevable à sa Patrie pour la protection qu'elle lui accorda, pour la nourriture & l'instruction qu'il en reçut dans un temps où il ne pouvoit rien par lui-même; qu'il est bien juste que des sentimens de réconnoissance & de générosité le portent à son tour à la servir, & lui fassent tenter pour elle tout ce qu'il est capable d'entreprendre.

Ces sentimens, fondés sur la raison autant que sur la nature, affecterent toujours vivement les grands Hommes de tous les siecles

ils faisoient comme l'essence de leur caractere; ils échauffent encore les ames sensibles & éclairées. Et comment peut-on s'y refuser, sans être fasciné par la passion ou aveuglé par l'ignorance? Tous les hommes sont freres, & ils doivent tous s'aimer réciproquement; mais ceux qui composent un même Etat sont freres des deux côtés, & ils se doivent entr'eux plus d'affection qu'aux autres. Ainsi les intérêts de nos freres germains nos compatriotes, les loix essentielles de notre société, la sûreté & l'amélioration des propriétés qui en sont le domaine, enfin le maintien de l'autorité souveraine qui les surveille, nous touchent de plus près que les intérêts, les loix & le bonheur particulier des autres sociétés, & demandent la préférence de nos soins & de notre affection, l'union de nos forces & de nos lumieres à celles de nos freres.

Si l'harmonie sociale est l'effet de cette union de volontés & de secours, combien n'est pas répréhensible celui qui ne craint point de la troubler, en se refusant à ce qu'elle exige de tout Citoyen? Je n'hésite

point à le dire, dussé-je passer pour un homme d'un autre siecle, c'est une lâcheté déshonorante pour tous ceux qui s'en rendent coupables; & combien en voit-on qui ne pourroient en souffrir la honte, si leur cœur demeuroit fidele à la Nature & sensible à la générosité! combien qui, par négligence ou mauvaise volonté, ne sont pas à la place qu'ils auroient occupée avec honneur, ou s'y comportent d'une maniere indigne, vrais frélons de la ruche sociale, qui mangent le miel des abeilles, à la formation duquel ils n'ont point voulu contribuer.

ARTICLE III.

Fausse idée de la Patrie, cause des grands maux de l'humanité.

QUE le doux nom de Patrie, si flatteur pour tout vrai Citoyen, ne nous fasse pourtant pas illusion. Il doit toujours signifier pour nous le pays qui nous a vu naître, qui nous a élevés sous ses loix, qui nous a rendu ses intérêts, c'est-à-dire la sûreté, le repos,

la proſpérité du peuple qui l'habite, notre propre intérêt, & le Prince qui le gouverne, pere de la grande famille dont nous faiſons partie, notre pere. Mais gardons-nous par ce mot, de nous détacher des hommes qui ſont corps de ſociété ſéparée de la nôtre, qui penſent autrement que nous, de croire légitime le mal que nous pouvons leur faire, s'il nous ſemble qu'il en doit revenir un avantage à notre ſociété; n'ayons jamais l'abſurdité cruelle de poſer notre bonheur ſur leur décadence & ſur leur ruine.

C'eſt l'amour-propre national, maſqué ſous le nom de patriotiſme, qui, ayant jetté la jalouſie & la haine entre les peuples, a vomi ſur la terre les grands maux de l'humanité, & lui a fait toutes les plaies qui la déſolent encore, par la main des monſtres qu'il a produits. C'eſt lui qui le premier inſpira aux hommes le mépris des loix naturelles pour de prétendues loix politiques excluſives, qui leur mit le fer dans les mains & la rage dans le cœur contre leurs freres, qui les porta à violer la ſainte propriété des autres, pour augmenter la leur, & qui ré-

pandant, d'un pole à l'autre, la guerre & ses fureurs, ordonna juridiquement la servitude, le meurtre & le carnage, & fit couler le sang humain par torrens.

L'homme qui peint toujours en beau ce qui flatte ses passions, honora du nom de courage, de vaillance, de vertu, l'intrépide atrocité qui fait combattre l'homme contre l'homme, & le porte à voir couler d'un œil satisfait le sang d'une créature de son espece; il consacra, sous le nom de gloire, les succès qui suivirent ses attentats. Il n'en falloit pas davantage pour égarer les Nations ignorantes & brigandes, pour autoriser leurs chefs à mériter le titre de conquérant. Aussi qui peut compter les ravages & les désolations qu'a causés ce faux patriotisme, cette opinion fanatique & destructive?

Mais entre ceux que distinguent ces attentats, Rome (*a*), tu dois avoir le premier

(*a*) Que le nom de Rome doit être odieux à tout homme instruit! que cette ville a été funeste au monde! fondée par des brigands, elle a été fidelle à ses premiers instituteurs. Où trouver une ambition plus ardente, plus profonde, plus inhu-

rang. Qui n'étoit pas né Romain, au vœu de tes Citoyens, à peine méritoit le nom

---

maine ? Elle a étendu les chaînes de l'oppreſſion ſur l'univers connu ; ni la force, ni la valeur, ni les vertus les plus héroïques, n'ont préſervé les nations de l'eſclavage. Quel démon préſidoit à ſes conquêtes, & précipitoit le vol de ſes aigles ? O funeſte République ! quel monſtrueux deſpotiſme eût de ſi déteſtables effets ? O Rome, que je te hais ! quel peuple, que celui qui alloit par le monde, détruiſant la liberté de l'homme, & qui a fini par abattre la ſienne ! quel peuple, que celui qui environné de tous les arts, goûtoit les ſpectacles des Gladiateurs, fixoit un œil curieux ſur un infortuné dont le ſang s'échappoit en bouillonnant ; qui exigeoit encore que cette victime, en éprouvant la terreur de la mort, mentît à la nature à ſon dernier moment, en paroiſſant flattée des applaudiſſemens que formoient un million de mains barbares ! quel peuple, que celui qui après avoir été injuſte dominateur de l'univers, ſouffrit, ſans murmurer, que tant d'Empereurs tournaſſent le couteau dans ſes flancs, & qui manifeſta une ſervitude auſſi lâche que ſa tyrannie avoit été orgueilleuſe ! O toi, ville aux ſept montagnes, quelle foule de calamités eſt ſortie de ton ſein ! que du moins la mémoire de tes iniquités vive ! qu'on ſe ſouvienne toujours des punitions ſi bien méritées qu'ont reçu tes for-

d'homme. La ſuprême vertu, le mérite le plus grand, conſiſtoit dans l'immuable réſolution de tout rapporter à tes intérêts devenus excluſifs de tous ceux de la terre. Il étoit de la juſtice & de la gloire de tout ſoumettre à ton pouvoir. Tes heureuſes déprédations depuis long-temps ſi vantées, tes victoires & tes triomphes en impoſent encore au vulgaire des eſprits; mais à un ami de l'humanité, qui, connoiſſant les loix éternelles de l'ordre, ſait qu'on ne peut les enfreindre ſans être injuſte & ſans agir contre ſoi-même, tes brillans exploits paroiſſent ce qu'ils ſont, des actes violens & tyranniques, uniquement fondés ſur le droit de la force, des exemples qui apprirent aux autres peuples à t'imiter, & leur montrerent enfin comment l'on pouvoit te détruire.

Quel eſt en effet l'homme inſtruit & ſenſible, qui, loin d'applaudir à ce ſentiment funeſte, ne gémiſſe ſur une erreur auſſi

faits! que ce ſouvenir faſſe à jamais ton opprobre! & que tous les cœurs embraſés d'une juſte haine, reſſentent la même horreur que tu m'as inſpirée.

cruelle, par l'influence qu'elle a encore ſur la politique des ſociétés, où tantôt elle excite les diviſions, les guerres publiques & ſanglantes, & toujours les guerres ſourdes & cachées, en embarraſſant d'excluſions, de prohibitions, de gênes, la fraternité, la communication, le commerce des autres peuples, ſans jamais voir qu'on ne peut nuire à autrui ſans ſe nuire à ſoi-même ?

Le patriotiſme ne conſiſte donc pas dans l'excluſion ; la Patrie ne demande pas d'aller à main armée, ou par des intrigues ſecretes, attaquer la propriété d'un Etranger ; car un homme, quel qu'il ſoit, n'eſt pas étranger à un homme ; mais elle nous commande d'être toujours unis de volonté & de ſecours au corps de l'Etat, pour en défendre les poſſeſſions attaquées, elle exige tous les efforts pour en empêcher la léſion, elle ordonne la défenſe en prohibant l'invaſion.



ARTICLE IV.

Le François, bon & excellent Peuple, capable des plus grandes actions.

QUE ne puis-je faire connoître à mes Concitoyens tous leurs avantages? Il n'est rien de bon & d'admirable à quoi ils ne parvinssent, si moins frivoles & moins jeunes, si plus jaloux d'obtenir l'estime des esprits solides, ils s'occupoient des moyens qui peuvent la leur mériter. Il suffit d'examiner ce qu'ont fait tant de fois ceux qui se sont portés aux grandes actions, pour se convaincre de ce que nous pourrions faire. Il n'est point de Nation qui ait surpassé la France en grands hommes de tous les genres; il n'en est point, si les esprits François ne cédoient trop facilement au torrent de la frivolité, qui fût en état de l'égaler dans ceux qu'elle produiroit encore.

Ouvrez l'Histoire, & voyez dans tous les siecles de la Monarchie ce que le zèle de ce peuple généreux & fidele lui a fait entreprendre pour ses Rois. Comparez son atta-

chement pour eux, à celui des autres peuples pour leurs Monarques, & vous verrez avec attendrissement que les François ne peuvent être égalés en cela. Vous vous convaincrez que toutes les fois qu'ils ont eu le bonheur d'être gouvernés par un Souverain qui les aimoit, qui s'occupoit de leur prospérité, qui les regardoit comme ses enfans, l'affection de ses Sujets, portée jusqu'à l'enthousiasme, a, pour ainsi dire, oublié la limite des possibles, & n'a rien trouvé au-dessus de ses efforts & de ses sacrifices. Que le concours & l'empressement du peuple, par-tout où passoit Louis XII, que les larmes données à sa mort, que la tendre vénération où est Henri IV font une touchante leçon pour tous les Souverains, mais en même-temps un témoignage bien honorable des sentimens de nos ancêtres, de leur amour pour la Patrie & de leur affection pour leur Roi! Leurs descendans, inférieurs peut-être, à bien des égards, à ces ames franches & loyales, ne leur doivent rien à celui-ci. Le François aimera toujours ses Princes, tant qu'il en aura qui mériteront de l'être, comme celui qui les gouverne.

ARTICLE V.

Causes de découragement pour certains esprits, motifs d'un nouveau zèle pour les bons Patriotes.

IL y a beaucoup de Citoyens, sur-tout dans la Capitale, qui, avec de bonnes intentions & une ame droite, mais foible & peu éclairée, sentent diminuer en eux l'affection au bien commun, & cédent insensiblement au poids du mauvais exemple, qui étouffe l'amour de la Patrie. Ils ne pourroient guère, sans des principes solides, résister à ces témoignages multipliés, qui ébranlent peu à peu leurs sentimens. Aussi voyons-nous que s'ils manquent de principes, ils cessent de prendre intérêt à la chose publique, lorsqu'ils ont souvent sous les yeux les gestes de tant d'hommes avides; qui, loin de concourir au bien général, s'efforcent de lui nuire pour leur propre avantage. Ainsi ces hommes simples & honnêtes, mais sans force & sans expérience, se

laiſſent aller à l'impulſion du grand nombre; & regardent enſuite le déſordre de la ſociété comme une choſe naturelle.

Les eſprits éclairés & fermes, au contraire, ne ſauroient voir d'un œil indifférent l'intrigue fermer le chemin au mérite, l'orgueil, enflé de prétentions, inſulter au ſavoir modeſte, & le vice, tête levée, perſiffler la bonhommie & la vertù : loin de leur applaudir, ils s'élevent contre leurs entrepriſes, ils condamnent les préjugés de ces gens futiles, qui, comme dit la Fontaine, s'aiment ſans avoir de rivaux, & qui s'eſtimant de bonne foi & ſans partage, ſont perſuadés que rien n'eſt digne d'attachement, ni d'attention qu'autant qu'il eſt relatif à leur perſonne (*a*).

(*a*) Ecoutez une vérité ſalutaire, vous qui croyez éblouir le ſage même par la ſplendeur de vos titres, par l'éclat de votre décoration extérieure, par la ſomptuoſité de vos maiſons, de vos équipages, de vos tables, de vos ameublemens : vos valets, vos paraſites, vos flatteurs vous la déguiſent; c'eſt leur intérêt : mais ce n'eſt ni le vôtre, ni celui de la ſociété, que vous puiſſiez l'ignorer; en quelque rang que l'homme ſoit né, la conſi-

Mais ce qui leur ſemble plus révoltant, c'eſt de trouver dans cette partie de notre jeuneſſe, auſſi avantageuſe qu'ignorante, qui prime par-tout & qui cenſure tout, un mépris décidé pour les ſentimens des gens ſenſés, un dégoût abſolu pour tout ce qui eſt ſolide, & l'impétuoſité des paſſions du jeune âge avec les mœurs infames d'une vieilleſſe précoce, due au raffinement des voluptés les plus condamnables.

Que ceux qui s'autoriſent de ces exemples pour juſtifier leur conduite, ne s'imaginent pas ſe mettre ainſi à couvert des juſtes reproches qu'on peut leur faire. L'indifférence & la défection des mauvais Patriotes ne ſauroient diſpenſer un bon Citoyen de

---

dération publique ſe proportionne toujours aux ſervices qu'il rend à la patrie. Le grand homme prête de l'éclat aux dignités dont il eſt revêtu, plutôt qu'il n'en reçoit. Ce n'eſt pas pour flatter la vanité que les Etats ont des honneurs, c'eſt pour récompenſer le mérite de ceux qui les ſoutiennent par une grande vertu, & c'eſt pour exciter dans la poſtérité des héros le déſir de les imiter, qu'on étend juſqu'à leurs neveux le prix de leurs ſervices.

son devoir : il n'est pas seulement comptable de ses biens & de ses talens à sa Patrie, mais de sa vie même, si elle est nécessaire à la conservation de son pays. Plus il s'apperçoit que le lien commun se relâche, plus, s'il est possible, il doit s'efforcer de réparer le mal dont il voit la cause. Quand tout le monde manqueroit à ses devoirs, cela ne donneroit pas au Sage le droit de manquer à la sagesse ni aux engagemens qu'il a pris avec la société.

ARTICLE VI.

Ce qui a donné lieu de dire que nous n'avions plus de Patrie.

C'EST la cupidité ignorante, quelquefois l'ennui de toute dépendance, & sur-tout le défaut d'instruction publique, instituée pour enseigner aux hommes leurs droits & leurs devoirs, qui, leur faisant perdre de vue les obligations sociales qui les lient entr'eux & leurs Chefs, commencent la désunion d'un Etat & préparent sa décadence. Cet exem-

ple, qui de la Cour a gagné la Ville, & qui s'étend dans les Provinces, secondé de cette légéreté qui nous est tant reprochée; influe sur-tout parmi les jeunes gens, & semble les rendre étrangers au bien général. Ainsi chacun rapportant tout à soi, ne voit plus qu'employer son temps, son esprit pour sa Patrie; c'est n'obéir qu'à soi-même, & ne travailler que pour soi-même.

Ce sont de telles mœurs, considérées par quelques Philosophes de nos jours, qui leur ont fait penser & dire que le François n'avoit plus de Patrie; comme s'il pouvoit exister une société dont les membres eussent le droit de se croire dégagés de ce qu'ils lui doivent, & libres de leurs obligations. Il est peut-être des cas où l'on peut renoncer à sa Patrie, comme à la succession de son pere; mais dans l'une & l'autre circonstance ces cas sont toujours extrêmes, & aussi malheureux que peu honorables; & toujours celui qui refuse les charges doit-il abandonner le bénéfice. De quel front, des hommes qui n'oseroient quitter leur pays, & qui réclament à chaque instant l'assistance de

leurs Concitoyens, prétendroient-ils qu'ils ne ſont engagés (*a*) à rien envers eux? Le

---

(*a*) On s'eſt ſouvent fait illuſion en parlant de la liberté originelle de l'homme, & en prétendant que l'homme eſt plus libre, en proportion de ce qu'il eſt plus loin de la ſociété. La liberté n'eſt pas la licence, n'eſt pas l'indépendance, c'eſt ſeulement le pouvoir de faire ce qui eſt juſte & permis. L'homme, quoique libre, fut pourtant dépendant en venant au monde de tous les beſoins qui l'environnoient; il l'eſt dans la ſociété, des loix de la Juſtice, & des égards qu'il doit aux hommes. L'homme naturel fut dépendant par les objets phyſiques, l'homme ſocial par les objets moraux. Nous dépendons tous les uns des autres dans la ſociété, & toujours en raiſon de la place plus ou moins éminente que nous y occupons, ſans ceſſer d'être libres. Ceux qui le paroiſſent le moins ſont ceux qui ont plus de devoirs, comme les Rois, par exemple; mais ils ont auſſi plus de droits, & l'un compenſe l'autre. On peut conſidérer l'action de ces dépendances humaines, comme celle de l'attraction qui fait graviter tous les corps les uns ſur les autres, mais toujours en raiſon de la maſſe & de la diſtance; & qui loin d'en arrêter la circulation, concourt avec leur mouvement à opérer l'union de l'enſemble, & à entretenir l'harmonie de l'univers.

pacte qui les attache à leur Patrie fut obligatoire du moment que leurs yeux s'ouvrirent à la lumiere, & leurs levres à la mamelle qui les allaita; qu'ils pensent donc qu'ayant tout reçu de la société qui les a vu naître, & ne pouvant dans leurs facultés bornées lui rendre que très-peu, il leur est impossible d'être jamais véritablement quittes avec elle.

ARTICLE VII.

Qu'il y a encore de vrais Citoyens.

SI on ne peut s'empêcher de connoître que les exemples de l'intérêt personnel exclusif, de la vaine ostentation, de l'esprit d'indépendance, devenus fréquens, portent l'affoiblissement & la désunion dans la société, qu'ils y éteignent l'amour de la Patrie, nous avons en même temps la satisfaction de voir les actes de bienfaisance & de patriotisme se multiplier depuis plusieurs années, & balancer par leur influence, les pernicieux effets des passions exclusives. Il n'y eut peut-

être jamais une plus vive (*a*) communication &, si on peut se servir de ce terme, une plus grande *entente* entre les ames honnêtes & les cœurs sensibles, ni jamais d'efforts plus louables; & comme l'auteur d'une bonne action donne le desir de bien faire à tous ceux qui en entendent parler, & leur en indique les moyens, la douce chaleur de la charité fraternelle, le zèle éclairé pour le

(*a*) Jamais l'exemple ne fut plus digne d'être imité chez tous les peuples qui se piquent d'avoir des lumieres sur les vrais intérêts de la chose publique, & quelque reste d'attachement pour eux.

Si vous voulez mettre en honneur les sentimens, les principes, les talens précieux au véritable patriotisme, commencez par le premier ordre des citoyens. L'esprit & le cœur de la jeune Noblesse du premier rang, sont le premier champ auquel vous devez confier cette riche semence : c'est-là que l'espoir est mieux fondé, & la récolte plus abondante. Le peuple est naturellement imitateur; si les premiers de la nation étoient instruits, honnêtes & citoyens, s'ils connoissoient bien leurs droits & leurs devoirs, bientôt vous verriez fleurir les talens utiles, les vertus & l'amour du bien public.

pays où on a vu le jour, gagnent de proche en proche, & operent les actions les plus généreuses & les plus touchantes; on peut dire, à l'honneur du siecle, que quoique le bien se fasse sans bruit & sans éclat, & qu'il n'y ait, par conséquent, qu'une partie des faits de cette nature qui soient connus, le nombre en est cependant assez considérable, pour que leur relation pût former un Livre, sans doute un des plus instructifs & des plus agréables qu'on pût donner aux hommes. Les bornes que je dois me prescrire dans cet Ouvrage, ne me permettant pas de me livrer au plaisir si doux d'en être ici l'Editeur, je n'employerai que quelques-uns de ceux que me fournira ma Patrie, pour justifier le titre que j'ai donné à cet article.

Le premier de ces exemples, que je veux rapporter, est dû à cet excellent Homme, si digne d'être le précepteur & le modèle des vrais Citoyens, *l'Ami des Hommes*. Son humanité, son zèle, sa bienfaisance, répandus dans ses Ouvrages, ont échauffé les ames en éclairant les esprits, & sont devenus, sans doute, un des premiers mobiles de tant

d'actions généreuses qui nous honorent; mais son exemple ne sera pas moins puissant.

M. le Marquis de Mirabeau ayant acquis, par la mort de Madame sa Marquise de Vassan, des Terres considérables en Limousin, s'y rendit dans l'été de 1770 pour en prendre possession, & pour examiner en bon pere de famille ce qu'exigeoit de lui le bien de ses Vassaux & le sien propre. Il fut effrayé de la misere du pays. Plusieurs récoltes successives, & sur-tout la derniere, avoient été si mauvaises, que la disette étoit affreuse dans cette Province, une des plus pauvres du Royaume, qui a le moins de débouchés, & des plus maltraitées par l'impôt. Sa bienfaisance n'avoit pas attendu qu'il vît le mal de ses yeux, pour y apporter le soulagement qui dépendoit de lui; il avoit fait faire différens travaux, pour occuper fructueusement & honnêtement l'indigence & la foiblesse, & y avoit consacré une grande partie de ses revenus; mais ce n'est point de cette charité que je m'occupe ici, quelle noble & bien entendue qu'elle fût, elle n'étoit que momentanée, comme le besoin qui la faisoit

naître ; je parle d'une charité plus durable, d'une institution de paix & de concorde que ce digne Seigneur a faite dans ses Terres, où il veut que l'union & la fraternité s'établissent, & y soutiennent l'aisance & la prospérité qu'il s'efforce d'y introduire.

Le Paysan de ces contrées, vivant dans la pauvreté de la petite culture, sombre par l'affaissement où il est tenu, aigri par le malheur qui l'assaillit, est plus sauvage & plus grossier que dans le reste de la France; mais bon d'ailleurs, reconnoissant à l'excès, il montre l'attachement le plus fidele & le plus grand dévouement pour ceux qui le protégent, qui lui témoignent de la bonté, & soumet volontiers ses affaires à leur décision, s'il leur croit de la probité ; sa confiance est une preuve d'estime non équivoque. Les Paysans des Terres de Madame de Vassan s'empresserent d'accourir pour voir M. le Marquis de Mirabeau dès qu'ils le surent arrivé, chargés de présens, pour lui marquer la joie qu'ils avoient de sa venue, & lui portant leurs papiers.

L'Ami des Hommes, qui n'auroit pu re-

jetter leurs requêtes, refuser ou payer leurs préfens, même dans une année de disette, sans les attrister, fut touché de la confiance généreuse de ces hommes simples, qui lui demandoient la justice & la paix; il la leur promit au fond du cœur; mais comme sa position l'appelloit à d'autres devoirs, il résolut de choisir des Substituts qui pussent le remplacer dans celui-ci. Ce qu'il résolut, son fils, digne d'avoir un tel pere, l'a mis à exécution, & ce n'étoit pas la partie la moins difficile du projet. Il s'agissoit d'instituer un Bureau de conciliation, composé de Prud'hommes, nommés à la pluralité des voix dans chacune des Paroisses dépendantes des Terres de la succession, qui s'assembleroient tous les mois au Château d'Aigueperce, principal Manoir du Seigneur dans le Pays. Ce projet fut répandu, proposé, accepté avec transport, & la premiere séance se tint le 3 Février 1771.

Huit Prud'hommes arbitres composent cette Cour; les Parties exposent respectivement devant eux leurs demandes & leurs défenses. Si l'affaire est simple le Bureau,

après

après avoir délibéré, propose sur le champ les moyens de conciliation; si l'affaire est compliquée, le Bureau nomme un Prud-homme pour l'examiner en détail & en rendre compte à la séance prochaine. Quand les moyens de conciliation sont proposés, on emploie toutes les raisons qu'on juge convenables, pour engager les contendans à les adopter. S'ils les adoptent, un Notaire qui fait partie du Bureau passe l'acte de leur accord, & pour mettre le dernier sceau à leur réconciliation, on les fait ensuite dîner avec les Prud'hommes, & le Seigneur lui-même, lorsqu'il s'y trouve; mais point de dîner pour ceux qui ne s'accommodent pas. On assure que quand l'heure approche, cette considération affoiblit singuliérement les animosités. Si l'une des parties se refusoit obstinément à toute voie de conciliation, on la laisseroit libre d'aller plaider en justice reglée, mais on la préviendroit que le Seigneur feroit les frais du procès pour son adversaire. On n'a pas encore été dans ce cas. Il s'est trouvé seulement quelques causes embarrassantes, en ce que le demandeur ayant

évidemment raiſon, la pauvreté du défendeur ne lui a point permis de ſatisfaire ſa partie; mais le Seigneur a tranché la difficulté en prêtant au débiteur la ſomme néceſſaire pour ſe libérer, à la charge qu'elle lui ſera rendue à longs termes.

Il y avoit à peine ſix mois depuis l'époque d'un établiſſement auſſi reſpectable, lorſque M. le Marquis de Serent, digne émule de ceux qui aiment à bien faire, s'eſt empreſſé d'imiter un ſi bel exemple, en en formant un pareil dans ſa Terre de Maleſtroit en Bretagne. La premiere ſéance de ce nouveau Bureau s'eſt tenue au mois de Septembre de la même année. La forme des opérations de ce Bureau eſt en tout ſemblable à celle qu'a priſe celui du Limouſin. Saiſir un bon exemple avec tant d'empreſſement, c'eſt montrer combien on étoit capable de le donner.

« M. le Marquis de Serent a mis dans » cette opération toute l'intelligence de la » ſenſibilité généreuſe; il a prévenu ſes vaſ- » ſaux par des bienfaits; il a répandu des » ſalaires ſur le peuple en entreprenant des » défrichemens. Il a rendu ſervice aux riches

» comme aux pauvres en faisant un marché
» pour rendre navigable la riviere d'*Aoust* qui
» ne servoit plus au Commerce... Par de telles
» actions, M. le Marquis de Serent a fait de
» sa Terre de *Malestroit*, le séjour de la paix,
» de l'union, des sentimens honnêtes & des
» vertus qui fondent le bonheur. On doit
» espérer qu'il sera imité par beaucoup de
» Seigneurs, comme il a lui-même imité
» l'*ami des hommes* dans l'établissement d'un
» Bureau de conciliation ; & si cela arrive,
» comme on a lieu de le croire, les trois
» quarts des procès se trouveront supprimés,
» & avec eux les trois quarts des divisions,
» des querelles domestiques si honteuses, si
» dispendieuses, si corruptrices, si cruelles....
» il n'y a personne qui ne puisse faire cent
» fois plus de bien qu'il ne croit ; mais il
» faut vouloir tout celui qu'on peut, & ne
» jamais retarder pour mettre la main à
» l'œuvre (*a*) ».

On peut encore mettre au rang des ci-

(*a*) Tiré des Ephémérides du Citoyen, tom. 7, année 1771.

toyens qui ont donné des exemples de patriotisme & des preuves de zele pour le bien de l'humanité, un bon Curé du Poitou, qui, sollicité par son Supérieur d'augmenter ses revenus aux dépens de ses Paroissiens, & pouvant réussir, s'est non-seulement refusé aux démarches qu'il devoit faire pour cela, mais lui a fait entendre, avec autant de fermeté que de modestie, qu'il ne pouvoit regarder comme un avantage pour lui, ce qui devoit tourner au dommage de ses Paroissiens.

M. l'Evêque de... Prélat qui doit son élévation à son mérite, mais qui avec beaucoup d'esprit & sans doute de bonnes intentions, peut néanmoins se tromper quelquefois, avoit imaginé qu'on pouvoit augmenter le revenu d'une partie des Curés de son Diocèse, de ceux sur-tout qui devoient participer à l'augmentation des portions congrues, sans charger les hauts Décimateurs qui étoient tenus de cette augmentation. Son moyen étoit de faire obtenir à ces Curés la dîme des landes & des marais nouvellement défrichés dans leurs Paroisses respectives, &

de rendre cette dîme plus forte qu'elle n'a été réglée. Comme le Roi pour le bien de l'agriculture, ayant égard aux avances nécessaires pour mettre ces terreins en valeur, les avoit déclarés exempts de dîme durant 40 ans, & réduit après cette époque cette dîme à une perception moindre que celle qui se leve (a) annuellement sur les champs, M. l'Evêque... crut devoir inspirer à ces Curés le dessein de présenter au Conseil une Requête pour demander une exception à cette Loi. A cet effet, il leur écrivit une espece de lettre circulaire, où, en leur présentant les motifs qu'il croyoit capables de fonder leurs demandes, il les pressoit d'agir

(a) Je dois dire ici en passant, que la dîme, telle qu'on la perçoit, est un impôt des plus onéreux. Elle se préleve sur le produit brut, sans égard aucun pour les avances de toute espéce qu'exigent la culture, les reprises, les réparations, &c. & elle se leve en égale quotité sur les mauvaises comme sur les bonnes terres; ce qui n'est ni juste ni profitable, puisque les mauvaises terres demandent plus d'avances, de soins, de travaux, & produisent moins que les bonnes.

unanimement, & sur-tout de venir au plutôt signer cette Requête. Quelques-uns s'y refuserent. Le contenu de leurs réponses ne nous est point parvenu; mais voici celle que lui fit le Curé dont nous parlons.

Monseigneur,

« Je suis par ma place ministre de bienfaisance & de charité. Je crois que je m'écarterois de ce qu'elles m'inspirent, si j'adhérois aux propositions de V. G. Je manquerois à la charité en sollicitant le Roi de retirer les graces qu'il fait à ses sujets de ma Paroisse, pour m'en appliquer le profit; je manquerois également à la bienfaisance & à la justice, si j'oubliois pour un vil intérêt les grandes avances & les longs travaux que demandent les défrichemens des marais qu'on veut mettre en culture. A Dieu ne plaise que, fait pour donner à mes enfans des preuves de tendresse & de bienveillance, je montre par cette démarche avide, que je sépare mes intérêts des leurs, & ne me regarde plus comme leur pere », &c.

N'oublions pas ici une action de géné-

rosité patriotique du Nestor de la Littérature Françoise, qui, jointe aux autres actes d'humanité dont il est l'auteur, montre que cet homme célebre n'est pas moins estimable par sa bienfaisance que par les productions de son esprit.

On a construit, il y a quelques années, à Versoix une petite frégate qui navigue avec pavillon de France sur le lac de Géneve. C'est un des plus gros bâtimens que ce lac ait portés. Il a servi principalement à voiturer des matériaux pour la construction du port & de la ville de Versoix. Une partie de ces matériaux étant dus en Savoye, la frégate fut arrêtée & saisie, au mois d'Avril 1771, dans un petit port du Chablais pour une somme de deux mille livres. Elle alloit être vendue, quand M. de Voltaire instruit de cet événement, & ne voulant pas qu'à deux mille francs près, & qui sans doute seront payés un jour, le seul pavillon de France qui soit sur le lac restât engagé ou fût vendu, & que le service utile de la frégate cessât d'avoir lieu, envoya sur le champ la somme due, & dégagea le bâtiment.

ARTICLE VIII.

Droits de l'Homme dans la Société.

NOUS avons fait voir que les devoirs de l'homme dans la société sont, 1°. l'union de sa volonté à celles des autres membres de cette société dans la personne qui en est le chef, pour l'intérêt particulier & le bien de tous : 2°. l'observation exacte des conventions sociales; 3°. la déférence aux Loix qui en dérivent ; 4°. enfin des secours pour en maintenir la vigueur proportionnés à ses facultés. Par-là ses droits sont évidemment désignés, puisque les droits & les devoirs sont réciproques. L'homme a donc lieu d'attendre dans la société, de tous ceux qui la composent avec lui, non-seulement le respect dû à sa propriété puisqu'il a garanti les leurs, mais une union de secours pour les lui assurer, & en même tems de la part du Gouvernement, la protection & la justice nécessaires pour pouvoir jouir librement & paisiblement de tout ce qui lui appartient. En effet, si la so-

ciété eſt formée pour le bonheur de tous ſes membres comme on n'en peut douter, chacun y doit trouver l'extenſion de ſes droits par le concours de tous, & chacun a le plus grand intérêt d'en aſſurer l'exercice à lui & aux autres. D'un autre côté, le Souverain n'ayant de pouvoir que par la réunion de toutes les volontés ſociales en ſa perſonne, ſon intérêt eſt qu'elles ne s'aliénent jamais de lui, & que l'ordre qui maintient les propriétés ne ſouffre aucune altération; d'où il ſuit que les loix de la ſociété ſuppoſées les meilleures poſſibles, le droit naturel de l'homme doit y avoir la plus grande étendue poſſible.

Les droits du Souverain réſident dans les devoirs des ſujets. Ceux-ci par une juſte réciprocité, ont leurs droits de citoyens, établis ſur les devoirs du Souverain, & l'aſſurance de ces droits, ſur l'autorité ſouveraine qui, ſemblable à celle de Dieu, doit être toujours préſente par-tout, pour ſurveiller & maintenir la ſûreté publique, l'inſtruction publique & le patrimoine public.

La ſûreté publique bien établie ſuppoſe

qu'un homme ne doit pas être ſeulement à l'abri dans ſa maiſon au milieu de ſa famille, de l'attentat & de l'invaſion des méchans, mais encore dans tous les lieux de l'Etat où ſes propriétés de toute eſpece peuvent s'étendre ou ſe tranſporter ; ainſi les chemins, les lieux écartés & les frontieres, comme les places publiques & les rues de la Capitale, doivent être ſous l'œil vigilant de l'autorité ſouveraine.

Le devoir d'inſtruire dont eſt chargé le Souverain fait attendre de lui l'éducation publique, l'enſeignement des droits & des devoirs, & la juſtice qui en eſt le garant immuable. Il n'importe pas moins au chef qu'aux ſujets que cette inſtruction s'établiſſe, ſe maintienne & ſe perpétue. L'erreur offuſque & trouble la raiſon, cauſe les maux publics, les déſordres moraux & politiques. L'inſtruction ſeule, publique & continuelle, peut s'oppoſer à l'erreur & la détruire en montrant le vrai principe des choſes. L'erreur ne pénetre & ne s'établit point chez un peuple, où les préjugés de l'enfance ſont tous fondés en raiſon, où l'inſtruction géné-

rale affermit ces préjugés, en démontrant la néceſſité de la loi de l'ordre, établie ſur l'obſervation des droits & des devoirs, enfin où tout ce qui peut diriger & exciter l'émulation eſt offert au plus inſtruit, au plus digne, & au plus capable d'inſtruire les autres. La ſcience pleniere à la vérité ne peut être le partage que d'un petit nombre : mais tout le monde doit en connoître les principes & l'objet, & demeurer éclairé ſur les droits & les devoirs de l'homme. Alors les préjugés, l'intelligence & la raiſon de tous, compoſent la force irréſiſtible qui fait la Loi ſuprême de tous. Il ne peut y avoir que des chefs injuſtes qui veuillent abuſer de la crédulité humaine, & faire ligue avec l'ignorance pour perpétuer & augmenter l'erreur. Ils prohibent l'inſtruction qui éclaireroit leurs injuſtices ; auſſi l'ignorance eſt par-tout le partage des eſclaves ; mais il eſt de la dignité de l'homme libre de jouir de l'inſtruction (*a*).

(*a*) Pourquoi le tyran Mahomet voulut-il bannir l'inſtruction de ſes Etats ? N'étoit-ce pas qu'il avoit tout à redouter de l'inſtruction ? Il voua tous ſes

Enfin les propriétés feroient comme nulles dans une fociété, fi on n'avoit la facilité

---

fujets à l'ignorance : parce que voulant les gouverner comme des brutes, il avoit befoin d'en faire des brutes.

Ce fut pour la même raifon que Chi-hoang-ti, Empereur de la Chine, de la quatriéme dynaftie, fit brûler tous les livres Chinois, & cinq cens Lettrés qui en avoient emporté une partie dans les montagnes où les Bourreaux vinrent les chercher. Trois mille autres Lettrés furent égorgés dans les rues, & le fang des hommes les plus inftruits, les plus refpectables de la Nation, fut repandu ; parce qu'ils n'avoient pu voir fans douleur perdre le fruit de deux mille ans d'études & de travaux qui avoient honoré leurs ancêtres, & fait, pendant long-tems, la félicité de l'Empire ; parce qu'ils cherchoient à fouftraire quelques manufcrits à la fureur d'un brigand féroce, qui, redoutant l'inftruction qui auroit manifefté fes crimes, en entaffoit de nouveaux pour en dérober la connoiffance à la poftérité. Sa mémoire eft encore en exécration à la Chine, & elle doit l'être, comme celle d'un tyran qui raviffoit aux hommes la chofe dont ils ont le plus grand befoin dans toutes les circonftances de la vie, l'*inftruction*. Vingt-fept Mandarins furent exécutés, parce qu'ils lui repréfenterent fucceffivement fes devoirs. Il céda

d'en jouir. Elles deviennent agréables, elles prosperent en raison de cette facilité. Tout ce qui peut servir au débouché, à la communication, au commerce, à la circulation, donne un prix aux productions de la terre, en fait des richesses, & augmente la force & la richesse de l'Etat. Ainsi la construction & l'entretien des chemins, des canaux, des ponts, des quais, des ports, des rues, des marchés, des aqueducs, &c. fait une partie essentielle des devoirs du Souverain, en tant qu'il veille & préside à la conservation & à l'accroissement des avances foncieres souveraines, qui sont le patrimoine public & établissent l'abondance (*a*).

---

au vingt-huitiéme, circonstance qui marque bien & l'utilité des lettres, & le danger de l'ignorance.

(*a*) Rien ne fait valoir les fonds, comme la facilité des débouchés. Une rue n'appartient pas à la maison qui prend son jour sur cette rue : cependant sans ce jour la maison ne seroit qu'un cachot. Ainsi la rue fait en quelque sorte, portion de la propriété fonciere du maître de la maison. Si la rue n'est qu'un cul-de-sac, la maison vaudra moins, toutes choses d'ailleurs égales, que si la

Quelle que soit la forme extérieure de l'autorité, elle n'a jamais du s'occuper que

---

rue avoit plusieurs belles issues. Où ces issues sont barrées, là cessent les avantages qui en résultoient pour la maison. Il en est de même pour un champ; ainsi il est avantageux que les issues aboutissent à un beau chemin, & celui-ci à plusieurs autres; qu'elles joignent une riviere navigable, parce que c'est le plus favorable des chemins : plus avantageux encore qu'elles se déterminent à un port de mer, parce que la mer est un débouché universel. Prenez cette maison, prenez ce champ pour emblême de toutes les propriétés foncieres; prenez cette rue pour le signe des débouchés, vous verrez que le soin, la confection, la dépense & l'entretien de tous les débouchés quelconques sur le territoire de la société sont portion des avances foncieres de toutes les propriétés foncieres. Dès-lors joignez-y les ponts, les chaussées, les conduites & retenues d'eaux, les quais, les places; tout cela à faire, à construire, à entretenir, appartient aux débouchés. Ce qui nuit le plus aux débouchés, c'est le peu de sureté des chemins. Les frais d'entretien d'une force imposante qui réprime les méchans & les voleurs, sont donc portion de l'entretien des avances foncieres. Les frais de justice & d'administration pour juger & prévenir les débats, portion encore des frais

de ces objets. Elle n'est rien au-delà, car elle ne doit avoir ni inspection ni jurisdiction sur les particuliers tant qu'ils sont dans l'ordre, & que personne ne s'en plaint. Telles sont dans la société les fonctions du chef pour le

---

d'entretien des avances foncieres. La police encore, & l'instruction, dont l'objet est de préserver les hommes d'être méchans, en leur apprenant l'avantage & l'intérêt qu'ils ont à être bons ; l'instruction, dis-je, tant religieuse que civile, tant morale que physique, & l'instruction générale & continuelle est encore à la charge des propriétés foncieres pour prévenir de plus grands frais d'entretien des avances foncieres. L'appareil de la défense enfin, pour empêcher que les Nations brigandes n'infestent nos débouchés, & pour faire regner la justice sur les débouchés communs des nations ; c'est-à-dire, les forces publiques de terre & de mer sont encore à la charge des propriétés foncieres, comme portion d'entretien des avances foncieres relatives aux débouchés. Voilà donc la Justice, la Police & la Finance, trois des intérêts principaux de l'Etat, compris & confondus dans l'intérêt des avances foncieres (*payées par les propriétaires & faites par le Souverain*) qui constituent le titre de propriété fonciere. *Les Economiq. pag.* 329.

repos & le bonheur de tous, & tels les droits des particuliers pour leur bien propre & la prospérité générale.

CHAPITRE IV.

DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS SES PARENS.

ARTICLE PREMIER.

Les Sentimens qu'on doit à ses Parens, sont la base de ceux de l'honnête Homme & du Citoyen.

NOUS avons examiné ce que nous devons à Dieu & à la Patrie, voyons maintenant à quoi nous sommes tenus envers nos parens.

La Loi naturelle & la raison nous prescrivent à leur égard un devoir sacré d'obéissance, de respect & de services, dont, quoi qu'aient dit plusieurs Auteurs modernes, rien ne sauroit nous dispenser. Cette obligation si étroite est en même tems si juste, qu'en nous y refusant, nous ne faisons pas seulement injure

à ceux de qui nous tenons le jour, mais nous en faiſons tomber plus immédiatement le poids ſur nous-mêmes ; car outre la honte que produit toujours une telle ingratitude, nous ſemblons nous ôter par cette conduite le pouvoir que nous avons ſur nos inférieurs & ſur nos deſcendans, & renoncer à tout ce que nous pouvons exiger de leur affection & de leurs ſervices.

Portion de la ſubſtance de ceux à qui nous devons la vie ; pouvons-nous méconnoître les droits d'un pere & d'une mere ſur des enfans qui leur doivent tout ce qu'ils ſont ? Celui qui penſe encore, & n'eſt pas dépravé juſqu'au fond de l'ame, peut-il s'empêcher de voir que tout homme capable d'éluder une Loi ſi ſainte, eſt un criminel qu'aucune idée de juſtice ne ſauroit toucher ?

L'amour qu'on a pour ſes proches, eſt le vrai principe de celui qu'on doit à la patrie ; il eſt le lien de la famille, la cauſe des égards & des ſecours entre les hommes ; il forma les ſociétés, & y entretient encore les liaiſons affectueuſes qui les uniſſent ; car qui n'aime pas ſa famille, qui n'a pour ſes parens aucun

bon ſentiment n'en ſauroit avoir pour perſonne. C'eſt le bon fils comme le bon pere qui ſont la baſe de l'honnête homme & du vrai citoyen. Si on regarde avec indignation & avec mépris celui dont l'ame perverſe, ſeulement occupée de lui & de ſes intérêts, les préfere à tout, viole pour les ſatisfaire, les Loix de la ſociété & l'opinion des hommes, quels ſentimens aura-t-on pour le malheureux dont la malice réfléchie ſe plaît à tranſgreſſer les Loix que la nature bienfaiſante a gravées dans le fond de nos ames, & cherche à étouffer la voix ſacrée qui parle avec tant de force en faveur de nos parens?

S'il eſt des enfans aſſez dénaturés pour vouloir faire injure à l'auteur de leurs jours, qui travaille à leur bien-être avec tant de ſoin & les éleve dans le doux eſpoir de revivre en eux, s'ils manquent jamais à celle qui les a portés dans ſon ſein, qui les a nourris de ſon lait, qui durant des années, s'eſt oubliée pour ne s'occuper que d'eux, ne devroit-on pas s'empreſſer de punir une ingratitude qui rend indigne de vivre avec des hommes?

On ne peut voir ſans horreur un fils qui

fait essuyer de mauvais traitemens à ceux qui lui donnerent la vie ? Ces attentats révoltants le font croire incapable du moindre sentiment d'humanité, & chacun le hait par la seule opinion qu'on a de son caractere. Et que doit-on moins que de la haine à un cœur atroce, qui repoussant le plus doux sentiment, & se refusant au souvenir des tendres soins que ses parens ont eu de son enfance, des secours de toute espece qu'ils lui ont fournis en tout tems, des peines qu'il leur occasionna, des témoignages d'affection qu'il en a reçus, bien loin d'en garder la juste reconnoissance, ajoute à l'insensibilité des ames dures, l'ingratitude du mauvais naturel & l'excès de la scélératesse.

ARTICLE II.

Défauts des Peres, cause des vices de leurs enfans.

MALHEUR à tout pere qui trouve dans son fils une ame assez perverse pour oublier ses parens, & qui en méprise le sacré caractere. Malheur sur-tout à celui qui dans la peine

de ſon cœur déſolé, peut ſe reprocher les crimes de ſon fils. Oui les peres ſont ſouvent les corrupteurs de leurs enfans & les fauteurs de leurs déſordres. Si on examine avec un peu d'attention les enfans qui ſe portent à des excès horribles envers ceux de qui ils tiennent la vie, on verra que la plupart de ces malheureux ne ſont venus ſi loin que par la faute de leurs parens, cette dépravation étant toujours une ſuite de la négligence que ceux-ci ont portée dans l'éducation de leurs éleves.

On ne ſauroit diſconvenir que l'exceſſive dureté, la tyrannie, l'avarice des peres ne ſoient des poiſons funeſtes qui livrant de bonne heure leurs enfans à l'aigreur & à la haine, les portent à concevoir le projet d'une rébellion & d'une vengeance toujours criminelle; & que ceux-ci ayant une fois ſécoué le joug du devoir, & ſe trouvant alors ſans frein, ſans regle, ſans mœurs, ne ſe précipitent dans tous les excès les plus condamnables devant Dieu & devant les hommes.

Mais il faut avouer néanmoins que quoique ces paſſions des peres puiſſent occaſion-

ner tant de maux en faiſant ſur leurs enfans des impreſſions dangereuſes, ce ne ſont pas elles pour l'ordinaire qui leur donnent l'audace de vouloir opprimer ceux, dont ils ont appris à craindre la puiſſance. C'eſt ſouvent la fauſſe prévoyance des peres, leur complaiſance molle & trop facile, leur indolence cauſée par l'amour des plaiſirs, qui font tout le mal, plutôt qu'une dure inſenſibilité. On s'étonne qu'il y ait tant d'enfans ingrats; mais en voyant la maniere dont on les éleve, on devroit être plus ſurpris qu'il n'y en ait pas davantage.

On me dira peut-être que tout coupables que ſont les peres, leurs fautes ne ſont pas une excuſe pour leurs enfans, qui ne doivent jamais perdre le ſouvenir des devoirs que leur impoſe le préſent de la vie, & qu'une ſuite de ſecours reçus n'a fait qu'augmenter. J'en conviens; & ils n'y manqueront pas tant qu'ils auront un reſte de ſentiment & de raiſon; mais s'ils viennent à les perdre de vue & à les effacer de leur cœur, à qui leurs peres affligés en donneront-ils le blâme?

Heureuſement, les monſtres qui oſent porter la main ſur leur pere, qui attentent aux jours de ceux dont ils tiennent les leurs, ſont des exemples auſſi rares qu'ils ſont horribles. Il ne faut pas calomnier le genre humain, ces affreux attentats ne ſe voyent guère; mais penſe-t-on qu'un enfant s'acquitte bien du devoir filial s'il ne maltraite pas ſes parens? Le croit-on ſans reproches s'il ne leve pas ſur eux ſes mains parricides, quand d'ailleurs peu ſoumis à leur volonté, il n'a pas pour eux tout le reſpect qu'il leur doit, & ne leur rend pas tous les ſervices qu'ils ont droit d'en attendre?

Le commandement que la nature & la religion nous font de les aimer, ne prohibe pas ſeulement tout ce qui eſt contraire au lien du ſang qui nous unit, il eſt ſur-tout impératif, il nous demande l'obéiſſance; il veut qu'on ſoit attentif, empreſſé, complaiſant, qu'on ſoit toujours diſpoſé à les ſervir, & à leur plaire, & à quelque degré d'élévation qu'on ſoit parvenu, il exige pour eux le reſpect & la tendreſſe.

Or, je demande ſi la plupart de nos

jeunes gens ſuivent bien exactement cette loi ſainte, & fondement de la vraie police dans toute ſociété. Parlez à pluſieurs de ſon importance, & peu contens de vos diſcours, vous les verrez bientôt vous regarder avec dédain. Ils apprirent autrefois tout cela dans le décalogue, mais depuis qu'ils ſe ſont mis à l'oublier, ils ont meublé leur tête de tant de belles choſes, qu'ils ne s'occupent plus de ce qu'il pouvoit leur preſcrire.

Ces Meſſieurs ſont trop brillans ſans doute, ils ont trop d'eſprit pour ſuivre encore cette doctrine, elle eſt trop vulgaire pour eux. N'eſt-ce pas le propre du génie de ſe mettre au-deſſus de la regle ? Que le peuple la ſuive, à la bonne heure, il ne leur convient pas de l'imiter. Le peuple écoute la voix de la nature, c'en eſt aſſez pour la leur faire mépriſer. Comment auroient-ils avec lui quelque choſe de commun, eux qui veulent être ſinguliers en toutes choſes ? Si le peuple penſoit demain comme eux, ils adopteroient bientôt les opinions qui le conduiſent aujourd'hui. A quelque prix que ce ſoit ils ne veulent pas être peuple, auſſi ne

le sont-ils pas, on ne peut s'y tromper.

Quelques-uns ne regardent leur pere que comme leur intendant, à qui ils doivent quelques égards, parce qu'il fournit quelquefois aux frais de leurs caprices, ou qu'il doit laisser un jour de quoi payer leurs dettes nombreuses. On en trouveroit même qui souffrent avec impatience la longueur de l'administration, & qui s'ennuient infiniment de voir qu'un homme de leur mérite dépende des volontés d'un tel homme d'affaires.

Il faut croire que le nombre de ces importans n'est pas considérable, mais quelque petit qu'il puisse être, on en trouve encore trop qui se refusent aux sentimens ineffaçables de la nature, & qui gênés par leurs mouvemens, cherchent autant qu'ils peuvent à les oublier. En effet ne voit-on pas que loin de se guider sur les avis de leurs parens, les jeunes gens à la mode ne visent qu'à l'indépendance la plus entiere; ils regarderoient comme d'un autre siecle celui d'entr'eux qui n'osant suivre ses propres sentimens, se montreroit assez docile pour déférer aux instructions paternelles.

ARTICLE

ARTICLE III.

Oubli des devoirs réciproques des Peres & des Enfans, relâchement dans la famille, désordre dans la société.

UNE froide politesse n'est-elle pas aujourd'hui le seul lien qui unit les familles? Entrez dans certaines maisons, & si vous ne savez point que l'un est le fils & que l'autre est le pere, le comprendrez-vous en les voyant? On auroit peine, je pense, à le comprendre, au ton & à la maniere dont ils se parlent, à la façon dont ils vivent ensemble. On diroit qu'ils ont fait vœu de s'éloigner en tout de la nature; qu'ils craignent réciproquement d'éprouver les sentimens délicieux qui unissent les familles, sentimens communs à tous les peuples & à tous les hommes que la corruption de l'exemple & de semblables mœurs n'ont pas rendus faux & insensibles. On se plaît ailleurs à prononcer & à entendre les doux noms de pere & de fils, on aime dans la famille à se trouver

enſemble : ici on dédaigne ces tendres noms. & les obligations étroites qui les accompagnent ; ils rougiroient de les prononcer, & c'eſt autant pour cette raiſon, qu'à deſſein d'en perdre l'idée, qu'ils ont entr'eux ſupprimé l'uſage de ces noms par une convention tacite.

Cependant ils rendent encore hommage aux ſentimens naturels, & tout indifférens qu'ils ſont, ils n'oſeroient convenir de leur indifférence. On ne reſpecte pas moins ſes parens, diſent-ils, pour s'être délivré de tant de vaines formalités. On vit enſemble d'une maniere plus libre ſans que la tendreſſe en ſouffre aucune altération. Si on a banni la contrainte & tous les ſignes peu conſéquens qui n'en impoſoient qu'aux ſimples, on n'a pas moins conſervé tous les ſentimens ſacrés qui lient entr'eux un pere & ſes enfans.

Malheureuſement ces paroles ne ſont qu'un beau dehors dont on veut couvrir un uſage tout au moins ridicule. Vains prétextes qu'un cœur honnête n'adoptera jamais. La liberté qu'on vante & qu'on dit regner entre les parens, n'eſt point cette familiarité douce,

fruit précieux de la plus tendre union, de la confiance & de l'amitié. Les liens du ſang ne ſont plus reſſerrés par l'habitude. Si on ne ſe gêne pas, c'eſt qu'on ne ſe voit preſque plus ou preſque jamais qu'en tiers, & que portant dans le monde une indépendance illimitée, on eſt bien aiſe d'éviter dans la famille, tout ce qui peut rappeller à la mémoire l'idée de ſoumiſſion & de devoirs. Delà le nom de Monſieur, que le pere donne au fils & que le fils eſt exact à rendre au pere. On eſt étranger autant qu'on peut l'un à l'autre. Ils ſe connoiſſent à peine, comment pourroient-ils s'aimer ? Ce n'eſt pas ainſi que penſoit Henri IV. Ce Prince auſſi bon pere que grand Roi, ne vouloit pas, dit Péréfixe, que ſes enfans l'appellaſſent Monſieur, ce qui ſemble rendre les enfans étrangers à leur pere, mais *papa*, qui eſt un nom de tendreſſe & de vénération.

Combien ne ſont pas ridicules & mépriſables ces peres qui ſemblent rougir de l'être, & qui attachent une ſorte de honte au plus beau titre que la nature puiſſe donner ? Pour peu de bon ſens qu'on ait, on ne peut s'em-

pêcher de le voir & d'en être choqué ; mais on doit encore plus les plaindre. Que produit cette indifférence réciproque ? Qu'arrive-t-il de l'oubli du nom de pere & de fils ? C'est qu'en les effaçant de la mémoire, on en perd de vue les obligations. Les peres deviennent froids & négligens, les fils dédaigneux & indociles ; de la froideur, du peu de soin des uns, naît l'indépendance des autres, & le tems la fortifie. Il n'est plus ensuite de frein pour retenir ou conduire les enfans, ni de moyen qui les soumette au joug du devoir & de l'obéissance.

ARTICLE IV.

L'Education domestique des Anciens, combien différente de la nôtre, sur-tout par la grande soumission qu'on inspiroit à la Jeunesse pour les Parens.

Que l'éducation domestique chez les anciens étoit bien plus mâle & plus sévere que chez les modernes ! Elle différoit de la nôtre qui n'a point de but, en ce qu'elle

visoit à faire des hommes & des citoyens, & qu'elle n'oublioit rien pour former à la jeunesse de grandes ames dans des corps robustes. On l'habituoit de bonne heure au travail, à la patience & au respect pour ses maîtres qui lui montroient l'honneur dans ses devoirs. Les peres, trop bons patriotes pour négliger dans leurs enfans l'espérance de l'Etat, ne les voyoient point avec indifférence, & les enfans accoutumés à l'ordre en suçant la mammelle, ne sortoient jamais de la docilité. Lorsqu'on voit dans l'histoire les traces d'une si belle institution, on ne peut s'empêcher de regarder en pitié celles de notre siecle. Les Egyptiens, les Perses, les Grecs, les Romains inspiroient à la jeunesse une soumission aveugle pour leurs parens, & si quelqu'un pouvoit croire que cette éducation ne fît pas des hommes, qu'il lise.

Cyrus déja maître du Trône de Crésus & de l'Empire de Babylone, brillant de succès & de gloire, dans un âge & dans un tems où ses grandes actions sembloient lui donner le droit de disposer de sa personne, refusa d'épouser l'héritiere de l'Empire des

Medes jusqu'à ce qu'il eût reçu le consentement de ses parens. Quelle déférence !

Cimon, fils de Miltiade, engage son bien, celui de ses amis, se rend prisonnier lui-même afin d'avoir la liberté de rendre les devoirs funebres au corps de son pere mort en prison pour dettes. Quel homme que Cimon ! Quelle piété que la sienne (a) !

Enfin chez ces Romains austeres, qui avoient droit de vie & de mort sur leurs enfans, Coriolan indigné contre sa patrie qui l'avoit injustement traité, sur le point de prendre Rome d'assaut, oublie son ressentiment & cede aux larmes de sa mere. Quelle tendresse !

(a) Charon dit là-dessus : Cimon ne secourut pas seulement son pere de ses biens, mais il lui sacrifia sa liberté, le premier de tous ; il ne secourut pas son pere vivant, mais mort, n'étant plus ni pere, ni homme ; qu'eût-il fait pour le secourir vivant & indigent !

J'aime à m'appesantir sur cet exemple ; tous les enfans y devroient lire leurs devoirs. C'est, à mon avis, une des plus belles actions qu'on ait jamais faites, & qu'on puisse retracer aux jeunes gens.

Rapprochez les tems, & examinez si notre jeunesse assez instruite pour ne vouloir point de supérieur, montre par ses exemples qu'elle pense & agit d'une maniere non moins généreuse, que celle de ces tems reculés.

La comparaison ne seroit point à notre avantage, ne la continuons pas: disons seulement aux peres que presque tous les défauts & les vices de la jeunesse devant s'attribuer à l'oubli du devoir réciproque du pere & des enfans, si la jeunesse est dépravée, ridicule ou mal saine, les parens l'ont corrompue par le mauvais exemple ou l'ont perdue par leur peu de soins. Que ne peut-on pas dire à ces peres coupables! O vous qui serez pere un jour, gardez-vous de les imiter.

ARTICLE V.

Principes de conduite pour les Peres.

VOUS prétendez que vos enfans vous aiment, vous respectent, vous obéissent: le secret est simple, rendez-vous respectable, aimez-les, faites-les obéir, soumettez-les de

bonne heure, mais ſans tyrannie, chériſſez-les; mais ne les flattez pas. Vous devez les aimer, il n'eſt rien de plus naturel ni de plus juſte. Le cœur d'un pere eſt l'ouvrage le plus parfait de la nature, écoutez-en la tendreſſe; mais réglez-la par la raiſon; n'ayez jamais cette molle foibleſſe, cette indigne complaiſance, trop ordinaire chez les peres & cent fois plus funeſte à leurs enfans qu'une exceſſive rigueur.

Il dépend de vous en quelque ſorte de donner à votre fils un cœur, un eſprit & un caractere tels que vous pouvez les deſirer. Veillez ſur ſon enfance, montrez-lui ſon bonheur dans la pratique de ſes devoirs, & rendez-les-lui ſi aimables par votre exemple, que bien loin de trouver de la peine à s'en acquitter, il n'imagine pas de plus doux plaiſirs que ceux qu'il doit goûter en les rempliſſant avec exactitude. Gravez, ſur-tout dans ſon ame innocente, le tableau d'un pere plein d'amour pour tous ſes enfans; afin qu'en commençant à vous reſpecter dès qu'il pourra vous connoître, il apprenne à vous aimer autant par reconnoiſſance que par devoir. Souvenez-vous que ſi vous devez des

hommes à votre espece, à la société des hommes sociables, & des Citoyens à l'Etat, vous vous devez à vous-même dés enfans qui puissent vous faire honneur & soutenir votre nom. Vous êtes coupable si vous n'acquittez point toutes ces dettes (*a*), ou ne

(*a*) Une manie très-préjudiciable à l'Etat & à l'humanité, & qui cependant s'étend tous les jours davantage en Europe, où elle est autorisée par les mœurs, & en bien des pays par le vice de l'administration, c'est celle de cette partie du peuple, & sur-tout des riches qui ne veulent avoir d'autres affaires & d'autres occupations que leur existence & leurs plaisirs.

L'oisiveté complette & sur-tout le *Célibat* de luxe & de fantaisie, étoient regardés chez les anciennes Nations agricoles, & même chez les Grecs & chez les Romains, durant leurs beaux jours, comme un délit & comme un opprobre. Nos ancêtres Francs & Gaulois n'en avoient pas même l'idée. Notre esprit national les envisage aujourd'hui comme innocens, & la prétendue philosophie du siecle y semble attacher le bonheur & la gloire. Le Gouvernement nous fait espérer une grande réforme à cet égard en prenant les mœurs à leur base. Il n'est pas douteux que le nombre des Cé-

les payez qu'en partie. Il n'y a que ceux qui peuvent remplir les devoirs de pere, à qui il soit convenable d'avoir des enfans.

Outre la nourriture corporelle, vous leur devez celle de l'ame ; rien ne peut vous dispenser de leur fournir l'une & l'autre autant qu'il dépendra de vous. Elevez-les donc vous-même, en leur apprenant à former à leur tour des Citoyens qui leur ressemblent ; vous goûterez ainsi les véritables douceurs de l'autorité paternelle, & vous serez heureux dans vos enfans, non pas à cause qu'ils vous doivent la vie, mais parce qu'ils tiennent de vous la science & la vertu. Un fils qui ne les tient pas de son pere, ne sauroit être regardé véritablement comme son fils. Si celui-ci fait de belles actions, le pere ne peut s'en faire gloire ; il a donné à son fils la faculté de dormir & de manger, mais un autre lui donna le pouvoir d'agir sagement & de vivre en honnête homme, & il doit plus à qui le rendit sage qu'à celui qui l'engendra.

---

libataires diminuera, lorsque l'état de pere sera moins difficile, c'est-à-dire, lorsque chaque famille aura plus à dépenser.

N'oubliez pas que des parens ne doivent jamais montrer de préférences pour aucun de leurs enfans. Puisque tous leur appartiennent également, n'est-il pas juste qu'ils aient pour tous les mêmes soins & la même tendresse ? Rien n'est plus condamnable ni plus contraire à l'union de la famille, que la prédilection trop visible des peres pour quelqu'un de leurs enfans. Souvenez-vous donc que quels que soient les enfans que vous a donné la nature, vous leur devez à tous les mêmes sentimens s'ils ne s'en rendent pas indignes. Les filles comme les garçons, les difformes comme les bien faits, les mal sains comme les robustes, sont pour vous un dépôt que le souverain Etre vous a confié, & dont vous demeurez comptable envers lui. Le mariage n'est pas seulement un contrat qui liant l'homme & la femme les engage à la société, mais une obligation envers la nature non moins indissoluble que celle des conjoints.

ARTICLE VI.

Conseils donnés aux Enfans.

JEUNES gens ! c'est sur vous que porte l'espoir des races futures ; un tems viendra que vous serez peres à votre tour : il est donc de l'intérêt de votre prévoyance d'apprendre par votre docilité à vous faire obéir dans la suite. Aimez comme vous pourrez souhaiter qu'on vous aime ; soyez soumis & complaisans comme vous voudrez qu'on le soit à votre égard. Si l'infinie tendresse qu'on a pour vous à présent, demande de votre part un tribut de reconnoissance, celle que vous penserez vous être due dans la suite, est encore pour vous un motif de vous en acquitter.

Vos parens devenus malheureux, ont-ils besoin de votre assistance ? quelle que soit votre place, quelque pays que vous habitiez, quittez tout s'il est nécessaire, renoncez à tout pour voler à leur secours ; n'attendez pas qu'ils vous le demandent. Vous n'avez rien à vous, que votre bon cœur ne doive s'em-

presser de leur offrir & dont il n'ait à se féliciter de leur voir faire usage. S'il est d'une ame bien née de faire à ses semblables tout le bien qu'elle peut leur faire, avec quelle ardeur votre prévoyance & vos soins ne doivent-ils pas s'employer pour ceux de qui vous tenez tout. Défendez-les, nourrissez-les s'il le faut; faites qu'ils s'estiment heureux de vous avoir fait naître; soyez le bonheur de leurs derniers jours, & votre famille instruite & animée par un exemple aussi louable en fera pour toujours la regle de sa conduite à votre égard.

ARTICLE VII.

Droits du Pere & du Fils, relativement l'un à l'autre.

ICI commence à se vérifier d'une maniere plus précise cette vérité que nous n'avons encore exposée que succinctement, savoir que le droit & le devoir naissent ensemble & se suivent sans cesse; qu'on n'est point assujetti à des devoirs sans acquérir des droits, & que

plus les premiers sont étendus, plus ceux-ci sont sacrés. Les devoirs de pere & de fils sont comme tous les autres, prescrits par la nature; mais comme ils devoient être en quelque sorte la base de l'humanité, le fondement de toutes les liaisons sociales & le principe de tous les devoirs, ils ont dû précéder toutes les sociétés (*a*). Dès qu'il y a eu un homme & une femme sur la terre, un pere & un enfant, ces droits & ces devoirs relatifs de

(*a*) Il est évident que si la nature n'a pas produit la société toute formée, elle a construit l'homme avec des besoins & des penchans qui devoient opérer la société, dès que les individus purent se joindre & avoir des relations entr'eux. La douce union de l'homme & de la femme, & le fondement de la famille, ne durent donc tarder à se faire, que jusqu'au moment où les deux sexes connurent leur différence intrinseque & leur destination; ce qui ne peut pas supposer un tems considérable: car l'homme dut être créé mâle & femelle dans le même tems, & sans doute dans les mêmes lieux, ou à peu de distance, afin de continuer la longue chaîne des générations humaines, qui devoient concourir avec la réproduction & la succession de tous les êtres animés, à l'ordre établi dans l'univers.

pere & de fils inſtitués par le grand ordre, ont commencé à avoir de l'exécution, pour être perpétués avec la chaîne des générations jusqu'à la fin des ſiecles. L'auteur des êtres s'eſt plu à graver en traits ineffaçables dans le cœur de toutes les créatures, mais particuliérement dans celui de l'homme, la loi conſtitutive des premiers droits & conſervatrice de l'univers; il a attaché aux devoirs qui s'y lient, l'attrait & les plaiſirs les plus doux, l'amour le plus pur & le plus innocent, en ſorte qu'on a raiſon de regarder comme le cœur le plus inſenſible & le plus dénaturé, celui qui s'y refuſe ou qui les dédaigne.

Le raiſonnement pourroit bien convaincre l'homme de la néceſſité de ſe ſoumettre à ces devoirs, & de la juſtice de s'y livrer; mais l'inſtinct, c'eſt-à-dire, un penchant qui précede tout examen & toute diſcuſſion, y ſoumet invinciblement tout ce qui reſpire, & par un effet admirable de la toute-puiſſance, donne à l'amour paternel, plus de force, plus d'activité & de vigilance, en raiſon des beſoins & de la foibleſſe de la progéniture. Cet inſtinct fait ſans ceſſe reten-

tir au fond des cœurs, une voix puiſſante qui leur dit : « ces nouvaux êtres que vous avez » procréés ſont une portion de vous-mêmes, » une continuation de votre exiſtence, qui » malgré la fragilité de la vie, va paſſer ſans » fin de race en race; mais c'eſt une portion » foible qui demande long-tems des ſecours, » & vous les lui devez pour votre bien-être, » comme pour le ſien ». Le cœur ſent alors vivement, & plus vivement s'il eſt moins diſtrait par d'autres paſſions. Plus les difficultés, les douleurs & les dangers augmentent, plus cet amour tutélaire s'attache à ſon objet, plus il s'accroît, & delà vient l'exceſſive tendreſſe des meres. Un enfant leur doit plus, leur coûte plus qu'au pere; elles ſont d'ailleurs plus timides, on ſent qu'elles doivent l'aimer davantage.

Quand nous n'aurions pas déja diſcuté les droits des peres & meres ſur leurs enfans, ce que nous venons de dire ſuffiroit pour en établir la juſtice. Les devoirs du pere envers les enfans ſont inhérens à ſon bien-être, & ſes droits à la ſupériorité, au commandement, au reſpect & aux ſervices, ſont une cauſe de

l'obſervation de ces devoirs. Les droits paternels ſont donc évidens & reconnus ; mais quels ſont les droits de ceux qui leur doivent la vie ? Sont-ils nés pour être dépendans ? Il faut bien qu'ils dépendent, tant qu'ils ne peuvent par eux-mêmes, ni ſe ſubſtanter, ni ſe défendre. C'eſt d'ailleurs une néceſſité qui leur eſt utile, puiſqu'ils trouvent dans cette dépendance les ſecours que demandent leurs beſoins ; mais auſſi en venant au monde ils ont droit à ces ſecours puiſqu'on les leur a rendus néceſſaires. Ils ont droit au ſoutien de la vie, que leurs parens leur ont donnée comme un dépôt qu'ils devoient leur remettre. Ainſi la nourriture, les ſoins, la protection & l'inſtruction que les parens ont reçus de leurs peres, deviennent un droit pour les enfans, qui à leur tour, en ſont chargés pour leur poſtérité, & cette tranſmiſſion ſucceſſive eſt auſſi juſte que naturelle. En établiſſant les relations de beſoins & de ſervices, de pitié & de reconnoiſſance, en aſſignant à chacun tout ce qu'il peut prétendre, elle affermit l'ordre dans la famille & prépare l'homme pour la ſociété.

Posons donc que l'homme enfant a droit de dire à ses parens : « vous m'avez donné la » vie, vous devez m'aider à la soutenir, tant » que je n'y saurois pourvoir par moi-même. » Je suis formé avec des desirs qui peuvent » être bons ou mauvais selon qu'ils seront » éclairés, il faut donc m'apprendre à vou- » loir; enfin je suis né avec de l'intelligence, » qui peut être utile ou dangereuse, vous de- » vez donc m'instruire des meilleurs moyens » d'en faire usage & pour moi & pour les » autres ».



CHAPITRE V.

DEVOIRS ENVERS LES HOMMES.

ARTICLE PREMIER.

La plus favorable des Loix naturelles à l'Humanité, est celle qui ordonne aux Hommes de s'aimer & de se secourir mutuellement.

ON se fait aimer par les qualités aimables. Un mérite solide, les services qu'on rend aux hommes nous font estimer & secourir; mais, qui n'aimera pas ses semblables, qui ne s'occupera pas d'eux, ne doit pas croire qu'ils s'occupent de lui. Celui qui s'intéresse peu à ce qui touche les autres, n'a droit d'attendre de leur part que la même insensibilité. Quelqu'élevé qu'on soit, quelle place qu'on ait dans le monde, il faut être conduit par un orgueil bien aveugle, pour raisonner différemment.

L'amour-propre bien éclairé nous rendra toujours ſenſibles aux maux des autres, & nous inſpirant la bienveillance, nous fera chercher à les ſoulager (*a*). Qu'il eſt délicieux pour un cœur bien fait de ſe rendre utile à ſes freres ! L'homme vertueux qui s'empreſſe à les ſervir, & qui travaille à leur bien-être, participe en quelque ſorte au bonheur de la Divinité, qui ſe plaît à ſecourir la nature humaine. Son ame en ſe montrant bienfaiſante a droit aux mêmes ſentimens de bonté ; car l'amour engendre l'amour, & la reconnoiſſance eſt le juſte prix des ſervices. La Nature qui voulut nous rendre bons & ſociables, donna des beſoins à tous les hommes, afin qu'aſſuré par ſa propre expérience de la néceſſité du ſecours d'autrui, chacun ſentît qu'il ne pouvoit ſans injuſtice refuſer de ſecourir les autres. La plus favorable des loix naturelles à l'humanité, eſt donc celle

---

(*a*) L'intérêt particulier temporel eſt toujours d'accord avec l'exécution de cet ordre divin : *Aimez votre prochain comme vous-même.* Il n'y a que l'ignorance qui puiſſe nous tromper là-deſſus.

qui ordonne à tous les hommes de s'aimer les uns les autres & de s'entre-secourir. Elle est le premier précepte de la loi morale de tous les peuples, & tous s'accordent à cet égard, parce qu'avant d'être promulguée par les législateurs, chacun la portoit dans son cœur en venant au monde. Il n'est donc pas de plus belle maxime que celle qui dit, que nous devons faire aux autres ce que nous voulons qu'il nous soit fait.

ARTICLE II.

Objections (a) *contre la Maxime qui dit, qu'il faut faire aux autres ce que nous voulons qu'il nous soit fait.*

IL me semble entendre ici l'égoïste qui me dit : « c'est la plus belle maxime du monde,
» je l'avoue, que celle qui intéresse l'amour-
» propre à devenir bienfaisant ; il est bon de
» persuader les hommes de son importance,

(a) Tirées de l'Emile de M. Rousseau.

» mais elle eſt plus ſpécieuſe que fondée, plus
» utile que vraie ».

» Je conviens avec vous que ſi nous étions
» sûrs de trouver dans le cœur des autres
» la vertu & la juſtice qui nous conduit lorſ-
» que nous cherchons leur bonheur, le pré-
» cepte qui nous commande de faire à autrui
» ce que nous voulons qu'on nous faſſe,
» auroit un fondement bien établi; mais où
» eſt la raiſon préciſe d'agir, étant moi,
» comme ſi j'étois un autre, lorſque je ſuis
» moralement ſûr de ne me jamais trouver
» dans le même cas? Qui me répondra qu'en
» ſuivant exactement cette maxime, j'obtien-
» drai qu'on veuille la ſuivre à mon égard?
» Ne ſais-je pas que le méchant ſe rend utiles
» la probité de l'homme de bien & ſa pro-
» pre injuſtice; qu'il eſt bien aiſe que tout
» le monde ſoit juſte excepté lui? S'il eſt
» heureux, il lui importe peu que les autres
» ſoient miſérables, lorſqu'il ne craint point
» de le devenir.

» L'amour-propre, ce ſentiment ſi natu-
» rel à l'homme, eſt toujours intéreſſé lorſ-
» qu'il fait le bien. S'il ne peut eſpérer de

» retour, la bienveillance tombe. D'où vient » le mépris de la nobleſſe pour le peuple, » la dureté des riches pour les malheureux (*a*) » & l'indifférence des grands pour les petits ; » ſi ce n'eſt de ce que ceux-ci comptent bien » de n'être jamais hommes, les riches, » gueux & les nobles, roturiers.

ARTICLE III.

Preuves de la vérité & de l'utilité de la Maxime ci-deſſus.

CETTE objection très-digne de celui qui l'a faite, démontre que l'égoïſte rapportant tout à ſoi s'iſole au milieu de la ſociété,

---

(*a*) On n'eſt que trop porté, quand on eſt riche, à mépriſer ceux qui le ſont peu. Il ſemble, à meſure que les richeſſes augmentent, que l'ame ſe rétréciſſe, & que le cœur perde ſa ſenſibilité. Rien n'aiguiſe le ſentiment comme le malheur, rien ne l'émouſſe comme l'opulence. Le ſouhait d'un homme ſage eſt l'*aurea mediocritas* d'Horace, de ſe trouver toujours loin des ſoucis de la richeſſe & des horreurs de la pauvreté.

que jugeant par ſon cœur de celui des autres, il ne peut les eſtimer, parce qu'il ſent bien qu'il n'eſt pas eſtimable, ni leur témoigner de la confiance parce qu'il ne croit point à la vertu. Il ſuppoſe le cœur de l'homme naturellement enclin au mal; or c'eſt calomnier la nature humaine que de parler de la ſorte. Si l'homme étoit fait pour nuire aux autres hommes, un homme bon ſeroit un être vicieux & coupable, la vertu ſeule feroit ſes crimes & mériteroit ſes remords. Mais ſi au contraire celui qui devient injuſte, ne l'eſt jamais ſans étouffer le ſſentimens d'équité que la nature a mis dans ſon cœur, cette ſuppoſition n'a plus aucune force.

Et qui peut ſe déguiſer à ſoi-même que la moralité de ſes actions ne ſoit dans le jugement que nous en portons. Si le bien eſt bien, il doit l'être au fond de nos cœurs comme dans nos œuvres (*a*). Le premier

(*a*) Bien entendu qu'on n'eſt pas alors faſciné par les preſtiges des paſſions violentes, ni égaré par les fauſſes indications d'une morale corruptrice.

prix

prix de la vertu eſt de ſentir qu'on la ſuit. Examinons-nous ſans prévention : qu'eſt-ce qui nous flatte davantage ou des maux ou du bonheur d'autrui ? Qu'eſt-ce qui nous eſt plus doux à faire & nous rend plus contens de nous-mêmes, ou d'un acte de bienfaiſance, ou d'une action de méchanceté ? D'où pourroient nous venir, ſi ces ſentimens du beau ne ſont pas gravés dans tous les cœurs, ces tranſports ſubits d'admiration pour les actions héroiques, ces raviſſemens d'amour pour ces ames ſublimes qu'une vertu généreuſe éleve au-deſſus de nous ?

L'homme eſt naturellement bon & raiſonnable, c'eſt-à-dire, capable de ſuivre la raiſon & de ſe porter au bien; mais il eſt en même-temps ignorant, & s'il n'eſt éclairé du flambeau de l'inſtruction, s'il ne voit pas les vrais rapports des choſes, s'il ne connoît pas bien la loi des droits & des devoirs, il peut recevoir des impulſions contraires à la juſtice, il peut ſe tromper & faire le mal ſans répugnance & ſans remord. Quel étoit le Spartiate qui ſe jugeoit criminel en livrant ſes enfans à la mort, s'ils naiſſoient mal conformés ? Quel étoit le Romain qui ſe reprochoit le ſang qu'il avoit répandu, pour étendre la domination oppreſſive de Rome ?

J'en appelle à tous les cœurs ſenſibles, à l'égoïſte lui-même. S'il a jamais été le témoin de quelqu'acte de violence & d'injuſtice, ſon ame dure n'a-t-elle pas éprouvé la colere & l'indignation ? Et ſi au contraire quelqu'action d'humanité a frappé ſa vue, ne s'eſt-il pas ſenti ému, embraſé ? n'a-t-il pas dit tout haut peut-être que je voudrois en être l'auteur ! Qu'il m'aſſure qu'alors il n'a vu que lui, qu'il eſt demeuré parfaitement inſenſible, & je me rends ; mais non, je me trompe, il eſt hors de la nature, que même un ſcélérat, s'il n'eſt égaré par les paſſions les plus monſtrueuſes, puiſſe voir d'un œil tranquille opprimer l'innocence, ou ſans une émotion vive, un acte frappant de vertu. Pour moi, je l'avoue ſans feinte, & je me ferai toujours gloire de mon bon cœur, une telle vue me paſſionne & me touche quelquefois juſqu'aux larmes ; j'en ſuis tranſporté hors de moi.



ARTICLE IV.

Exemple d'une rare bienfaiſance.

JE crois devoir rapporter ici une action de charité peu commune dont j'ai été le témoin, & que je publie d'autant plus volontiers, que je m'y crois engagé par la ſeule reconnoiſſance du plaiſir qu'elle m'a fait; on ne ſauroit d'ailleurs trop répandre les exemples & les récits des actes de bienfaiſance, & je ſuppoſe aſſez bien de mes lecteurs, pour croire que ce ne ſera pas l'endroit de mon ouvrage, qui leur fera le moins de plaiſir.

Il y a quelques années que le bas Limouſin fut affligé d'une épidémie terrible, qui emporta bien du monde & ſur-tout beaucoup de payſans. Je me trouvai par haſard un jour de fête à Sadrot, petite Paroiſſe, où cette maladie avoit moiſſonné en moins de deux mois, le quart des travailleurs. La déſolation étoit dans la campagne.

M. Martin, Curé de cette Paroiſſe, ne

voyoit mourir aucun de ſes Paroiſſiens qu'il ne crût perdre un de ſes enfans. Ses payſans étoient pauvres, il en mouroit un grand nombre faute de ſecours. Ce Prêtre, zélé miniſtre de bonté, profondément affligé de leurs maux & de leur miſere, comme un pere ſoigneux & tendre, n'épargnoit rien pour fournir à ces malheureux tous les ſecours qui dépendoient de lui.

Il ne viſitoit point de malades, qu'en s'occupant des beſoins de l'ame, il ne tâchât de pourvoir à ceux du corps; mais comme il n'étoit pas riche, & que ſon zele excédoit ſon pouvoir, tous ſes Paroiſſiens convaincus des efforts qu'il étoit obligé de faire, loin de ſolliciter ſa bonté, ſe refuſoient en quelque ſorte à ſa bienfaiſance. Il s'apperçut donc bientôt que leurs demandes diminuoient journellement & ceſſoient preſque, quoique la maladie fût encore dans toute ſa force; & ne pouvant néanmoins ſe diſſimuler que la ſituation des malades n'exigeât des ſecours, toujours plus néceſſaires, il ſe trouva ſi vivement affecté du refus qu'ils faiſoient de recourir à lui, & du noble motif

de ce refus qui paroiſſoit dans leur diſcrétion, qu'il crut devoir s'en plaindre à la premiere aſſemblée de ſa Paroiſſe. Ce fut à la Meſſe du Prône, qu'il leur fit ces reproches touchans.

« Je vois avec bien de la douleur, mes » enfans, que la terrible maladie qui nous » afflige, ne ceſſe de faire des ravages; & » je m'apperçois qu'il meurt beaucoup de » monde faute de ſecours & d'alimens con- » venables en pareil cas. J'ai fait pour vous » juſqu'ici tout ce que j'ai penſé qu'un homme » devoit faire à ma place. Je vous ai bien » des fois avertis de venir chercher dans ma » maiſon tout ce qui pourroit vous être néceſ- » ſaire & que vous le trouveriez tant que » j'aurois de quoi. Je n'ignore pas combien » il y a de perſonnes parmi vous qui ſont » dans une urgente néceſſité, j'ai cependant » le regret de voir ma bonne volonté inu- » tile; mes invitations n'ont ſervi qu'à vous » éloigner de moi, j'ai beaucoup moins de » demandes qu'au commencement de la » maladie: vous me croyez peut-être refroidi » ſur vos beſoins ou hors d'état de ſatisfaire

» à vos demandes ; détrompez-vous. Je n'ai
» jamais eu plus de plaisir qu'en partageant
» avec vous, ce que la Providence m'a
» donné. Venez avec confiance & ne crai-
» gnez pas de m'importuner. J'ai encore du
» vin dans ma cave, du bled dans mon gre-
» nier & d'autres denrées ; quand tout seroit
» fini, venez également, je trouverai des ref-
» sources & du crédit pour vous secourir » (*a*).

Je ne sais si je me trompe, ou si je me fais illusion, mais je pense que cette action paroîtra belle & louable à tous ceux qui en apprendront le récit, qu'ils jugeront qu'elle indique une ame grande & généreuse, & que sans l'avoir vu ils aimeront ce bon Prêtre, & certes l'impression que ce trait fera sur eux seroit bien durable, si elle égaloit celle que fit sur moi cette exhortation pathé-

(*a*) Ce bon Curé que j'estime de tout mon cœur, savoit que l'homme n'a véritablement à soi que ce qu'il donne ; ce qu'on garde se détériore, est sujet aux accidens, & nous est enfin enlevé par la mort : ce que nous donnons ne meurt jamais pour nous. C'est ce que disoit Marc-Antoine, tombant sous les coups de la fortune : *Hoc habeo quodcumque dedi.*

tique. Je fus si pénétré du ton de bonté & de l'air d'attendrissement dont il fut prononcé, si frappé, si passionné par la vue de cette action pleine de bienfaisance, que les larmes aux yeux, j'aurois, je crois, donné ma vie pour en être l'auteur (*a*).

ARTICLE V.

Où l'on continue à prouver la vérité de la Maxime ci-dessus, en faisant voir que tout homme est sujet aux miseres humaines.

EST-IL raisonnable de penser qu'on peut se refuser à faire du bien aux autres, dès qu'on n'est pas assuré d'en attendre de leur part ? Est-il bien vrai qu'on doive se dispenser d'avoir de la pitié pour leurs maux, si l'on est sûr de n'en pas éprouver de semblables ? Mais outre qu'un sentiment si dur n'est guère propre à nous rendre contens de nous-mêmes & à nous mériter l'attachement des autres, quel est l'homme d'un orgueil assez

---

(*a*) Voyez les Notes à la fin de ce Chapitre.

ſtupide qui du faîte de la gloire ou du pouvoir, voyant les travaux des miſérables, les peines des infortunés, & ſe croyant à l'abri des inſultes qu'ils éprouvent, oſera, comme s'il étoit d'une nature différente & plus parfaite, ſe promettre qu'il ne les ſouffrira jamais, & qu'une cataſtrophe imprévue ne rendra pas ſon ſort peut-être plus malheureux que le leur ?

Quel qu'il ſoit, dès qu'il eſt homme, mille maux ſuſpendus ſur ſa tête l'accompagnent toujours. Il eſt ſans ceſſe menacé de leur chûte & ne peut ſe promettre qu'il n'en ſera point écraſé. Il n'a point en lui-même aſſez de force & de reſſources pour s'en parer, & rien dans le monde ne peut le dérober au cours de la nature. Seroit-ce dans la ſanté, le rang, les richeſſes ou le pouvoir, qu'il mettroit ſa confiance ? Et quel eſt l'homme qui puiſſe s'aſſurer, je ne dis pas de la ſanté, mais du plus petit inſtant de la vie ? Peut-être qu'un coup de ſang ou telle autre maladie ſubite, doit l'étendre au cercueil avant la nuit. Peut-il ſe cacher que tout ne ſoit ſujet dans ce monde à des revers d'autant plus cruels qu'ils ſont

ſouvent imprévus & inévitables ? Ne voit-il pas le riche devenir pauvre, tandis que le grand vient ramper dans la pouſſiere où les petits lui paroiſſoient enſevelis ? Quel aveuglement pourroit donc lui faire penſer qu'il n'eſt pas ſujet à la loi commune ? Quel privilege auroit-il pour en être exempt ?

S'il eſt quelqu'un aſſez inſenſé pour ſe croire dans ſon état à couvert de ces inſultes, je prends pitié de ſon erreur. L'état moral & phyſique de tout homme n'a jamais rien d'aſſuré. Auroit-on bonne grace, après cela de mépriſer les hommes, d'être inhumain, inſenſible, dénaturé, lorſqu'on eſt peut-être à la veille d'exciter dans les autres la compaſſion qu'on ne ſait pas avoir pour eux ?

ARTICLE VI.

Tous les Hommes ſont égaux de par la Nature (a).

PERSONNE n'eſt exempt des maux qui peuvent tomber ſur un autre ; l'entrée & la

(a) Cette propoſition ne doit pas être priſe trop

ſortie de ce monde ſont la même pour tous ; nous naiſſons & nous finiſſons de même. Aucune de ces diſtinctions frivoles, que la vanité, l'ambition, le pouvoir ont imaginées, ne ſauroit empêcher celui qui en a la jouiſſance, de ſentir cette égalité. L'Empereur, comme le pauvre, eſt ſujet aux miſeres de la vie, aux douleurs de toute eſpece, aux chagrins, aux pleurs, aux beſoins. Il eſt né comme lui, il mourra comme lui.

Il ſemble néanmoins aux eſprits ſuperficiels qu'il y a une différence extrême entre ces deux hommes. La pompe de la repréſentation qui environne le premier les éblouit & leur en impoſe ; mais vu hors de la ſcene, ce n'eſt ſouvent qu'un homme ordinaire ; la fievre, la migraine, la goutte ont un droit ſur le Prince comme ſur nous. Courbé

---

généralement, je veux dire qu'ils ſont également ſoumis aux loix du grand ordre qui régit l'univers ; qu'ils ne peuvent ſe dérober aux infirmités & aux beſoins de l'animalité ; qu'enfin ils ſont égaux de droit ; mais je n'ai garde de dire qu'ils le ſoient de fait, ils ne l'ont jamais été, & ils ne peuvent l'être.

ſous le poids de la vieilleſſe, les gardes qui veillent autour de lui ne ſauroient le défendre ni même le ſoulager. Ses tréſors & ſes armées ne peuvent lui ſervir à ſe garantir de la mort, lorſqu'elle l'aſſaillit ſur ſon trône & l'enleve du milieu de ſes courtiſans.

ARTICLE VII.

Nous devons aimer tous les Hommes par la raiſon de notre bien-être.

C'EST s'aimer ſoi-même que d'aimer les hommes, le principe de la juſtice humaine dérive ainſi de l'amour de ſoi; un homme qui n'eſt point concentré en lui-même, s'aime dans les autres, & s'identifie avec ſes égaux; s'il ne veut pas qu'ils ſouffrent, c'eſt pour ne pas ſouffrir en eux; la loi naturelle qu'il porte au fond du cœur lui apprenant à chercher ſon bien-être par-tout où s'étend ſon exiſtence (*a*) & à répandre ſes bienfaits ſur toutes les créatures.

(*a*) Il peut y avoir, peut-être, de l'excès dans

Nous devons donc aimer tous les hommes, par la raiſon de notre bien-être, parce que nous devons en attendre les mêmes ſecours qu'ils attendent de nous. Mais comme il eſt d'une ame grande & noble de ne rien faire à

---

la bienfaiſance ; qui pourroit cependant refuſer ſon admiration & des louanges à un excès de cette eſpece ? C'eſt une erreur, ſi on veut, mais une erreur qu'un bon cœur chérira toujours. Qui n'aimeroit, par exemple, les Bannianes, ſecte Indienne, qui par eſprit de charité & de juſtice, autant que par eſprit de ſanté, ne mangent de rien de ce qui a eu vie ? Ils portent la charité ſi loin, dit l'Hiſtoire des Voyages, qu'ils craignent de tuer le moindre inſecte. Ils jettent du riz & des feves pour nourrir les poiſſons, & des graines ſur la terre pour nourrir les oiſeaux. Quand ils rencontrent un Chaſſeur ou un Pêcheur, ils le prient inſtamment de ſe déſiſter de ſon entrepriſe, & ſi on eſt ſourd à leurs prieres, ils offrent de l'argent pour le fuſil ou pour les filets, & quand on refuſe leurs offres, ils troublent l'eau pour épouvanter les poiſſons, & crient de toutes leurs forces pour faire fuir le gibier & les oiſeaux. Ils prétendent que les fruits de la terre ſuffiſant pour la nourriture de l'homme, c'eſt une barbarie atroce de tuer d'innocens animaux pour en faire notre pâture.

usure, aimons-les par générosité, aimons ceux qui nous méprisent & jusqu'à nos ennemis. Il n'est peut-être rien qui donne à l'homme autant de grandeur, que cette maniere héroique de se venger.

Lorsqu'on sait pardonner les injures & repousser avec cette force magnanime, la calomnie & le mépris, n'est-on pas plus héros mille fois que le conquérant insensé, qui ravage les Villes & les Provinces, & dont les mains meurtrieres sont teintes de sang (*a*).

O vous jeune homme! à qui le Ciel a fait présent d'une ame ferme & généreuse, qui voulez par des sentimens élevés, conserver votre supériorité sur le vulgaire, gardez-vous de céder aux passions brutales qui l'avilissent. Laissez aux ames basses la lâcheté de la vengeance, plaignez-les, mais ne les imitez pas (*b*). Ne faites jamais tomber sur

(*a*) *Melior est patiens viro forti, & qui dominatur animo suo expugnatore urbium.* Prov. 16.

(*b*) La Noue, aussi célebre par ses actions que par ses commentaires, fut conduit avec des injures atroces, par le Ministre la Place dans la Rochelle,

votre frere ni votre haine, ni vos mépris; ſoyez-lui ſur-tout plus indulgent, s'il eſt aſſailli par l'infortune, vos hauteurs & vos duretés lui en rendroient le ſentiment plus amer. On pardonne à un malade ſes caprices; les malheurs d'un homme doivent faire excuſer ſes égaremens. Soyez donc ému de compaſſion ſur les foibleſſes d'autrui, par le vif ſentiment des vôtres. Ne perdez jamais de vue votre inſuffiſance; vous ne tenez rien de vous-même & vous n'êtes point ſans défaut. Euſſiez-vous ſans réſerve les plus rares qualités, vous n'auriez pas acquis le droit de mépriſer les hommes moins bien traités par la nature; pour un cœur généreux & ſenſible, c'eſt au contraire une raiſon de plus de les plaindre davantage.

---

depuis le lieu du Conſeil juſqu'à la porte de ſon logis, où ce Miniſtre lui donna un ſoufflet. Des Gentilshommes préſens & des laquais qui ſuivoient la Noue, vouloient réprimer cet inſolent. La Noue les en empêcha & ſe contenta, en le renvoyant à ſa femme, de lui mander qu'il la chargeoit d'avoir ſoin de lui. Que la Noue me paroît grand dans cette action, & que le Miniſtre devoit être cruellement humilié!

ARTICLE VIII.

Jusqu'où doit s'étendre la ſenſibilité du cœur humain.

UN cœur vraiment humain, étend ſa ſenſibilité ſur tout ce qui a droit de l'intéreſſer. Il ne peut voir ſans les plaindre, ces grands de la terre, eſclaves de tout ce qui leur obéit, ou dupes de tout ce qui les environne, ces faux ſages courant ſans ceſſe après l'image d'une vaine réputation (*a*), & ces faſtueux

(*a*) Quel eſt l'homme prudent & jaloux de ſon repos, qui voudroit ſe faire un nom au prix des travaux que beaucoup de perſonnes s'impoſent pour ſe l'acquérir ? Il renoncera toujours à la gloire que peut produire la plus haute faveur : *Si neceſſe ſit ſuperbis accedere liminibus, ac ſupercilium grave & contumelioſam humanitatem pati.* C'eſt acheter la faveur & la réputation bien au-deſſus de ſa valeur réelle. Mais il n'y a plus moyen de ſe diſtinguer, diſent les hommes avides de fumée. Eh ! quoi, ne vous reſte-t-il point le ſentier de la vertu ? Là vous ne trouverez pas beaucoup de concurrens. Ce n'eſt pas cette gloire que vous ambitionnez. J'entends ; vous voulez faire parler de vous. Je gémis ſur vous & ſur votre eſpece !

imbécilles, qui loin de ſavoir uſer d'eux-mêmes, ne mettent leur exiſtence que dans ce qui leur eſt étranger.

Il gémit ſur le voluptueux inſenſé, qui dans la recherche des faux plaiſirs, trouve des maux très-véritables, & ſon bon cœur s'attendrit même ſur le méchant, qui voudroit lui faire du mal. Il a pitié de voir qu'il faſſe dépendre ſon bonheur des maux d'un autre, & qu'il ſe rende ainſi doublement malheureux en s'éloignant de la vertu.

Non, ceux qui porteront une réflexion bien attentive ſur des objets qui les touchent de ſi près, ne pourront par juſtice & par conſidération pour eux-mêmes, refuſer leur ſenſibilité aux malheurs des hommes, ni ſe défendre d'aimer leurs freres; en découvrant les miſeres qui les aſſiégent, ils ſentiront qu'il eſt louable de les ſervir, & la chaleur de la bienfaiſance échauffera leur ame.

Leur ſenſibilité étendue ſur l'eſpece humaine, ne donnera pas d'excluſion aux affections particulieres. Ces ſentimens qui tiennent enſemble, ſe ſuppoſent mutuellement & ne s'excluent point. Si chaque

homme en particulier nous intéreſſe, pluſieurs ont droit de nous intéreſſer davantage. L'intérêt de l'humanité eſt ſans doute préférable à celui d'une Nation (*a*), & celui d'une Nation à celui d'un homme quelconque. Mais le vrai philoſophe, qui embraſſe dans ſon affection tous les individus de l'eſpece humaine, & qui les regarde comme les enfans d'un pere commun, ne ſera pas moins fidele aux liaiſons du ſang & à celles de l'amitié. Il n'y a qu'une ame étroite qui ne puiſſe contenir tous ces attachemens par la raiſon de ſa propre inſuffiſance (*a*).

(*a*) Ariſtide fit rejetter un projet de Thémiſtocle, très-profitable aux Athéniens, parce que ce projet étoit injuſte. Voilà un exemple de la probité relative au genre humain. Ariſtide s'oublia pour voler au ſecours de Thémiſtocle, dès qu'il s'agit du ſalut de ſa Patrie. Voilà le Citoyen.

(*b*) Une des plus honteuſes difformités qui puiſſent nous arriver par la faute de la Nature, eſt d'avoir le cœur étroit. Où le cœur eſt petit, le reſte l'eſt malgré la fortune. C'eſt par-là que nous meſurons les hommes, & que nous jugeons que la plus nombreuſe partie des Habitans d'une Ville doit être appellée *le petit peuple*.

On a déja dit qu'il en eſt des ſentimens, comme de l'or qu'on met en feuilles; qu'ils ont moins de conſiſtance à proportion qu'ils ſont plus étendus; mais en faiſant voir la juſtice & la néceſſité d'aimer tous les hommes, nous ne prétendons pas qu'on les doive tous aimer également, & que l'affection qu'on doit à chacun, ſoit ſans nulle diſtinction au même degré d'activité. L'idée en feroit abſurde. En effet il eſt évident que ce que nous devons à l'homme n'empêche pas de remplir les devoirs particuliers, de l'amitié, de la parenté, du voiſinage, du patriotiſme. Bien loin de les exclure, il les ſuppoſe toujours & ſans doute avec raiſon, puiſqu'il n'eſt pas naturel qu'un homme s'attache à tout le monde ſans être lié d'un attachement particulier avec quelqu'un, à moins qu'il n'agiſſe comme certains hypocrites de nos jours qui ſe déclarent les partiſans des anciens & des peuples antipodes, pour ſe diſpenſer d'aimer les modernes & leurs concitoyens.



ARTICLE IX.

Degrés d'attachement du cœur humain.

POUR ſe faire une idée claire des différentes ſortes d'affection qui occupent le cœur de l'homme, qu'on imagine les ſons ou vibrations qui partant d'un corps ſonore vivement frappé s'étendent en tout ſens. Ces ſons plus forts ou plus aigus près du corps qui les occaſionne & en eſt le centre, ſe communiquant au loin par ondulations, s'affoibliſſent inſenſiblement, & font une impreſſion plus légere à proportion que chaque cercle qu'ils décrivent ſe trouve plus ſpacieux, juſqu'à ce qu'enfin les derniers de tous n'ayant plus aſſez de force pour ébranler l'organe de l'ouie ne ſauroient plus être entendus.

Voilà à peu près l'image des différens degrés de ſentimens qui affectent chaque homme. Il aime davantage ce qui le touche de plus près, & de moins en moins ce qui s'en éloigne. Regardons ces différens cercles comme autant de claſſes, où doivent être rangés

tous les hommes par rapport à lui. Centre de tout ce qui l'environne, c'eſt delà que part ſon affection en s'affoibliſſant à meſure qu'elle s'étend ſur les claſſes les plus nombreuſes. Après lui doivent venir les parens, les amis, les concitoyens, les compatriotes, les voiſins; enfin tous ceux qui en qualité d'hommes, ſont dans la claſſe de l'humanité, la derniere par ſon éloignement; mais celle néanmoins qui renferme toutes les autres.

Celui qui chérit un homme ſeulement par la qualité d'homme qu'il partage avec lui, aimera donc bien davantage ceux qui y joignent celle d'ami, de parent, ou de compatriote. Un cœur humain conſidere un homme juſques dans ſon ennemi, & s'il ne fait pas ſon ami particulier de tout homme, du moins il ne ſera l'ennemi d'aucun.

L'amour eſt le lien qui enchaîne tous les êtres, lui ſeul peut nous rendre fideles à nos engagemens. Sans lui le commerce des hommes n'eſt que fourberie, la ſociété n'offre que des images illuſoires d'amitié & de grandeur d'ame, d'autant plus condamnables, qu'étant

plus fauſſes, elles ſont plus capables de ſéduire ſous les traits de la vérité, & mille fois plus dangereuſes que les haines ouvertes.

ARTICLE X.

Ce n'eſt pas aſſez d'aimer les Hommes.

LE vrai ſeul doit nous plaire par-tout & nous conduire en tout. C'eſt véritablement & de bonne foi que nous devons chérir nos ſemblables. Mais ce n'eſt pas aſſez de les aimer & de les plaindre, il faut d'une volonté expanſive chercher toutes les occaſions de les ſervir. Quel eſt l'homme aſſez malheureux pour n'en pas trouver quelqu'une dans ſa vie telle qu'il pourroit la deſirer pour lui; & qu'il eſt à plaindre s'il ne peut goûter ce plaiſir ſi pur, qu'un cœur bien fait ſent toujours en contribuant au bonheur d'un autre?

Voyez cet homme dont l'ame eſt flétrie par l'opprobre & les beſoins de l'indigence, ſes yeux mornes, ſon front abattu, découvrent aſſez l'amertume du chagrin qui le

ronge ; votre libéralité (*a*) va le tirer de cet abîme de douleur ; vous diſſipez ſa triſteſſe, un doux ſentiment de joie ſe répand dans ſon ame, la ranime & la vivifie ; ſes yeux éteints reprennent leur éclat, ſes traits effacés ſe relevent, la dignité de l'homme reparoît ſur ſon front ; cet homme revit par vos bienfaits ; y a-t-il de bonheur comparable au vôtre ?

N'oublions donc jamais que le deſir d'être

(*a*) On doit néanmoins, autant qu'il eſt poſſible, ſauver au malheureux qui reçoit, la honte de recevoir gratuitement, pour lui conſerver ſa dignité d'homme & le reſſort de ſon ame. La véritable libéralité, la charité la plus éclairée ne conſiſtent donc pas à donner purement & ſans retour, à des hommes valides & qui ont des bras, mais à employer leurs talens, leurs forces, leur induſtrie. Le pauvre n'eſt point avili s'il ne reçoit qu'en échange ; il tombe dans l'affaiſſement, dans la pareſſe, dans l'aviliſſement, lorſqu'il fait dépendre ſon être de la volonté d'autrui : c'eſt un ulcere dans la ſociété. Le ſoin des infirmes, des vieillards & des enfans, regarde le Gouvernement ; mais les indigens d'une autre eſpece doivent vivre de leur travail ; c'eſt à la bienfaiſance à leur donner des ſalaires.

utile aux hommes eſt le plus noble qui puiſſe nous animer; mais que ce n'eſt pas une vaine émotion, une ſtérile pitié que l'humanité nous demande. Soyons bons, mais ſoyons bienfaiſans puiſque le vrai bonheur conſiſte à faire des heureux. La générosité perfectionne les vertus que l'humanité fait éclore; & c'eſt d'elle que nous devons apprendre à faire aux hommes tout ce que nous ſouhaitons que les hommes faſſent pour nous (*a*).

ARTICLE XI.

Droits de l'Homme ſur l'Homme.

L'HOMME a des beſoins & il eſt foible; il ne peut rien ou preſque rien par lui-même, mais il eſt né bon & ſociable, & il devient fort de la force des autres; il doit donc pour ſon intérêt propre, pour mériter des ſecours,

---

(*a*) Eſt-il une ſenſation plus délicieuſe que celle qu'on éprouve en faiſant du bien? J'en ai trop peu goûté le plaiſir, mais cependant aſſez pour ne pas ignorer que c'eſt la plus grande ſatisfaction d'une ame noble.

ne point refuser les siens lorsqu'ils sont nécessaires, soit qu'on les lui demande de vive voix, soit que les rapports plus ou moins intimes qui le lient aux autres, le sollicitent à soulager leurs besoins pressans & leur misere. C'est donc un devoir indispensable d'aimer & de secourir les hommes, tous fils d'un même pere, tous enfans de la grande famille, par tous les moyens que nous fournissent nos facultés; mais ces devoirs ont des degrés de progression, & nos rapports nous les indiquent. Tout homme sur la terre est en rapport (*a*) avec nous & par-là notre

(*a*) L'état de société entre les hommes a commencé dès l'instant que l'homme a connu son existence ou ses propres rapports; car ses rapports avec les autres hommes ne sont qu'une extension de ses rapports avec lui-même, & une partie de ses rapports avec la Nature. Supposé un homme qui trouve un précipice en son chemin; s'il s'en écarte, voilà ses rapports établis avec la Nature. Supposé deux hommes qui aillent l'un vers l'autre dans un chemin, s'ils se détournent à droite ou à gauche pour se laisser passer mutuellement, voilà la société toute faite; & pour que l'état de nature fût différent de celui de société, il faudroit que l'on

prochain ; nos plus grands rapports constituent notre plus prochain. Le service le plus prochain est donc le premier devoir de fraternité. C'est par l'exactitude à observer l'ordre des rapports que peut s'établir la fraternité universelle.

Ce devoir étant comme tout autre, nécessairement réciproque, il n'est point un devoir pour moi, sans être alors un droit pour vous. L'homme, a très-bien dit un écrivain célebre, *l'homme n'a sur l'homme que le droit de l'échange* ; mais il a ce droit, & s'il faut qu'il donne pour recevoir, la nature y a pourvu en obligeant l'homme d'être sans cesse dans la dépendance des secours d'autrui. Faire du bien, c'est donc exactement & à la lettre le recevoir, c'est remplir un devoir utile & établir son droit. Par la même raison, & malgré les sophismes de la fausse politique,

---

me prouvât que nos deux passagers devoient se tuer plutôt que de se plier à droite, ce qui reviendroit au même que d'assurer que l'homme qui trouve un précipice doit se jetter dedans ; car sa conservation est aussi intéressée à l'un qu'à l'autre. *Traité des droits du génie.*

de l'aveugle cupidité, & de l'opinion contraire, faire du mal à autrui, c'eſt s'en faire à ſoi-même (*a*). Un homme ne peut nuire à un autre homme ſans ſe nuire manifeſtement, ni une nation à une nation ſans ſe frapper elle-même. Pour ſe convaincre de ces deux vérités importantes, en apparence ſi difficiles à ſoutenir, il ſuffit d'examiner les objections qu'on fait d'ordinaire contr'elles & d'en peſer la valeur.

On convient aſſez généralement qu'à ne

(*a*) Quelle peut être l'ame des ſecours mutuels, du concours des travaux, des communications & des échanges, ſi ce n'eſt la bonne foi, la confiance réciproque ? Et cette confiance où ſe trouvera-t-elle ? Eſt-ce entre les bons & les méchans ? eſt-ce entre les hommes reſpectivement officieux ou entre les détracteurs ? Je m'appauvris donc, je coupe l'artere des ſecours mutuels, des communications & des échanges, quand je deſſers mon aſſocié naturel, quand je le voue au délaiſſement, quand je nuis à ſa fortune, quand j'attaque ſa réputation, quand je lui nuis enfin. Je m'enrichis donc, je facilite les bons offices, les ſecours mutuels, les communications & les échanges, quand je lui fais bien, quand j'aide à ſa fortune, à ſa réputation, quand je le ſers enfin. *Les Economiques*.

consulter que l'équité gravée au fond de tous les cœurs, l'homme a des motifs puissans dans sa bonté naturelle, dans son inclination à la justice, pour le porter à secourir les autres, par conséquent à ne leur point faire de mal; mais, dit-on, ce sont des motifs purement moraux, qui ne tiennent point contre des intérêts présens & contraires, & on a des preuves que souvent un homme ne se nuit point physiquement en se rendant injuste.

On le croit ainsi, & c'est un malheur pour l'humanité; mais cette opinion funeste n'est pas moins fausse qu'elle est dangereuse. Quiconque éleve son esprit au vrai principe des choses, ne peut s'empêcher de voir & de remarquer que Dieu ayant donné à l'homme un ordre physique, auquel celui-ci est obligé d'obéir sous peine de souffrance & de mort, il faut que tout ce qui en découle, même la morale, se rapporte à cette base physique (*a*)

(*a*) Ceux qui ont dit que l'homme est né méchant, auroient dû nous expliquer ce qu'ils entendent par ce mot : « Je ne sais pas ce que veut dire » méchant, si ce mot n'est pas accompagné de

que tout homme qui s'en écarte, trouve même physiquement un dommage dans son infraction.

Il y a des scélérats, dites-vous, qui ne se nuisent point par leurs crimes, des tyrans par leurs vexations, des conquérans par leurs ravages, des Nations par leur esprit de prédomination belliqueuse & assaillante. Examinons donc autour de nous, & voyons. — Il y a des voleurs qui réussissent = à être injustes & punis aussi — pas toujours punis = attendez, je vous prie. Si la maréchaussée, les roues, les gibets n'en font pas raison à la société, la société se la fait en quelque sorte. Un voleur public n'est-il pas toujours en crainte? Jouit-il pleinement des droits de l'homme, des secours mutuels, de sa propriété mal acquise? N'est-il pas rejetté de par-tout? —

» l'épithéte de fou. Un loup n'est pas méchant » parce qu'il tue des brebis; car s'il n'en tuoit pas » il mourroit de faim. Méchant est celui qui fait le » mal pour le mal; or c'est le fait des fous. Tout ce » qui est fait par la Nature est bon, même les serpens; tout ce qui est hors de la Nature est mauvais, » même la morale». *Traité des droits du génie.*

Mais ce n'eſt pas d'un voleur de grand chemin que j'entends parler, ni d'un filou qui court les mêmes riſques, c'eſt d'un entreprenant ſous main, d'un voleur du fiſc, d'un fabricateur de procès. = D'abord il eſt certain que ces hommes augmentant par leur corruption la corruption générale & le déſordre, ils empirent le mal de la ſociété, dont ils font partie & dont il leur revient un contre-coup; mais outre ce dommage qui ne paroît que dans l'éloignement, ne ſont-ils pas dans le cas d'être recherchés? Ne donnent-ils pas à ceux qui veulent les dépouiller, le droit d'agir à leur égard, comme ils ont fait envers les autres? Ne trouveront-ils pas des gens injuſtes, eux qui ne veulent pas être juſtes? des gens forts ou adroits qui s'empareront de leur bien? Et puis, qui peut dire que ſi ces gens avoient ſuivi les loix de l'ordre, s'ils avoient travaillé avec honneur & probité, ils n'auroient pas réuſſi? Sont-ce après tout, les grandes richeſſes qui établiſſent le bonheur même phyſique? N'eſt-il pas évident que ſi dans la ſociété chacun étoit fidele à ſes devoirs, tous ſeroient auſſi

heureux qu'ils pourtoient l'être ? Ceux qui contrarient cette diſpoſition ſont donc le mal public & le leur ? Un bien honnête, bien diſtribué, bien ſoigné, l'eſtime & la conſidération qui ſuivent le travail & la juſtice, donnent des jouiſſances plus douces, mieux ſenties, plus agréables. Un homme ſe nuit donc par l'injuſtice qui n'eſt que léſion de propriété.

— Mais les conquérans, race née au détriment de l'eſpece humaine, ſe nuiſent-ils en s'cmparant des Provinces & des Royaumes qu'ils ſubjuguent ? = S'ils ſe nuiſent ? Et qui peut en douter ? Ce ne ſera pas celui qui aura lu l'hiſtoire avec attention. Ce n'eſt point l'étendue d'un État qui fait le pouvoir & ſur-tout le bonheur d'un Monarque ; d'ailleurs on ne ravage pas le pays des autres ſans détruire ou ravager le ſien. Ceux qui vont augmenter les friches dans les Etats voiſins, accroiſſent néceſſairement celles de leurs Empires, écraſent leurs vaſſaux & ſe ruinent eux-mêmes. Combien n'auroient-ils pas été plus heureux, ces forcenés qui marquent leur paſſage en traces de ſang & de larmes, ſi fideles

aux loix de l'ordre physique, ils avoient mis tous leurs soins & leurs dépenses, à bonifier & à fructifier leur propre sol? Ils auroient ainsi conquis sur eux-mêmes un nouvel Empire; ils auroient vu multiplier à l'infini leurs heureux sujets & leurs revenus, dans la progression la plus rapide. Ajoutons qu'heureux en apparence, & loués par la bétise, la flatterie, ou la bassesse des hommes rampans, ils sont malheureux en effet; toujours sous le glaive de quelque fanatique, dont l'ame exaltée croit bien mériter du genre humain en purgeant la terre de ces désolateurs, ils se voyent frapper enfin après l'avoir craint long-tems, & payent par leur sang celui qu'ils ont versé. Voyez depuis le commencement du monde jusqu'à nous, quelle est la fin ordinaire de ces Héros si vantés. Ils finissent tous par le glaive ou par le poison, ou traînent une vie pire que la mort dans des transes continuelles. Ninus, Sémiramis, Cyrus, Alexandre, Pyrrhus, & César & tant d'autres, & presque de nos jours Thamas-Kouli-Kan, doivent fixer les regards de ceux qui s'égarent assez pour vouloir suivre les traces

désastreuses de ces énergumenes.

Quant aux Nations, en qui l'esprit de vertige & d'inconséquence a fait perdre de vue les loix de l'ordre & de la justice par essence, & le bien qui résulte de la concorde, de la fraternité & du commerce des nations entr'elles, qui repoussent les autres par les armes ou les prohibitions exclusives, qui s'imaginent devenir riches & puissantes en raison de la décadence & de la pauvreté de leurs voisins, & qui voudroient tout envahir & tout vendre, elles sont dans le cas d'un homme qui se couperoit un bras pour rendre l'autre plus robuste. Qu'est-ce qui rend une Nation puissante? Ses richesses. Et ses richesses d'où viennent-elles? De la terre sans doute. Mais ces richesses ne sont telles que lorsqu'elles excedent les consommations immédiates. Augmentez les produits à volonté, vous aurez de quoi nourrir un plus grand nombre d'hommes; mais si vos hommes vrais Spartiates consomment tout immédiatement chez eux, ils auront le nécessaire & point de richesses. La richesse est le revenu disponible ou l'excédent du nécessaire, qui se mo-

difie & circule en mille façons dans le monde par l'échange & le commerce. Cela posé, une Nation a besoin de toutes les Nations ; car point de revenu pour elle si elle ne vend ses denrées ; point de jouissances agréables, point de finances, point de force ni de crédit.

J'entends quelquefois citer l'Angleterre comme une Nation dont la prospérité s'est fort accrue par nos malheurs ; mais il n'y a guères que l'ignorance & la partialité qui le croyent. Que l'Angleterre au gré de ses souhaits vienne à bout de consommer notre ruine, elle se cause un très-grand dommage ; car nous n'achetons plus alors ni ses denrées, ni ses laines, ni ses ouvrages. On achete peu quand on est pauvre, on n'achete point quand on n'a pas de quoi. Si nous sommes ruinés, nous n'acheterons rien. D'un autre côté, ne pouvant point ou presque point faire d'avances pour notre culture, nous aurons peu ou point de produit, & alors nos vins, nos huiles, nos sels, seront nuls pour eux, ou plus chers, ou plus mauvais. Une Nation n'a donc point d'intérêt à ruiner ses voisins ? Il

lui importe au contraire qu'ils prosperent ; car on ne fait jamais que de pauvres affaires avec les gens pauvres. L'Angleterre n'a pas tiré de ses victoires sur la France autant de profit que bien des gens le croient. Outre le mal qui lui est venu par contre-coup en nous frappant, les efforts prodigieux qu'elle a faits l'ont jettée dans un désordre bien difficile à réparer. Elle s'est créé une dette énorme dont le fonds en espece acheteroit le sol des conquérans (*a*). Le Canada, premier théatre

(*a*) Les conquêtes du Canada & de la Floride ont coûté à la Grande-Bretagne une augmentation de *quinze cens millions* de dettes, monnoie de France : ce qui est un fait constaté par les papiers publics d'Angleterre, & par l'ouvrage de M. *Gréenville* sur les finances de ce Royaume. L'intérêt de ces quinze cens millions à trois & demi pour cent, coûte annuellement à la Grande-Bretagne cinquante-deux millions & demi, argent de France. Il paroît, par le refus très-décidé des anciennes Colonies de l'Angleterre, que celle-ci restera encore chargée des *onze millions & demi* que coûtent les établissemens civils & militaires des Colonies nouvellement conquises. Il s'ensuit que les Anglois se sont soumis à lever annuellement pour cet objet,

de la derniere guerre, leur coute bien cher, & joint aux autres Colonies Angloises, augmentera la force de celles-ci, lorsqu'elles voudront se séparer de la Métropole (*a*),

---

sur leurs contribuables, un impôt de *soixante-quatre millions* de notre monnoie, ou environ *trois millions de livres sterling* de la leur.

Voyez *les Ephémérides du Citoyen.*

(*a*) J'avois écrit cet article en 1773, & il fut imprimé en 1775 tel qu'il est ici, dans la premiere édition de cet Ouvrage. J'ai cru n'y devoir faire aucun changement en l'insérant dans cette nouvelle édition, afin que les maximes que j'y expose, l'application que j'en fais à la conduite des Anglois envers la France & l'Amérique, & ses funestes succès, que j'ai prédits & que les événemens ont vérifiés depuis, puissent convaincre tous mes Lecteurs de la vérité de mes principes. Il est prouvé par cet exemple de l'Angleterre, que le mal engendre le mal; que tout homme, toute Nation qui pense prospérer en travaillant à la ruine de ses freres, est dans une erreur grossiere & dangereuse, & qu'un Gouvernement qui s'appuie sur l'injustice pour aller à ses fins, tombe nécessairement dans des malheurs funestes. Après la Paix de 1762, je voyois que l'esprit avide & ambitieux du peuple Anglois qui avoit allumé la derniere

ce qui n'est peut-être pas bien éloigné. Enfin l'Angleterre, ambitieuse & superbe, a voulu tout envahir ou primer par-tout, & elle décline. Ceux qui ont vu ses dernieres entreprises, sont peut-être encore assez jeunes pour se convaincre par eux-mêmes, d'après son exemple, qu'une Nation qui méprisant

---

guerre, le caractere de sa politique, l'ivresse où l'avoient mis ses victoires, & l'abus de ses succès, ne tarderoient pas à lui inspirer de plus grandes prétentions, le porteroient à faire de nouvelles entreprises sur les droits de ses voisins, & que non content d'avoir augmenté ses possessions en Amérique, il voudroit y étendre son monopole & sa fiscalité.

Mais ce que l'Angleterre avoit déjà perdu de puissance & de richesses réelles pour en acquérir d'idéales, la prospérité adolescente & chatouilleuse des Américains, & le désir secret, mais très-vif, que la France conservoit de réparer l'humiliation d'une Paix forcée, me faisoient comprendre en même temps, que la splendeur trompeuse de l'Angleterre ne pouvoit être durable ; que son despotisme arbitraire donneroit lieu bientôt à une guerre nouvelle, où son orgueil & sa fierté lui faisant déployer toutes ses ressources, acheveroient de l'épuiser à pure perte, & que sur sa foiblesse

les loix de l'ordre, s'efforce de nuire à ses voisins, se nuit immanquablement à elle-

---

s'éleveroient la force & la liberté de l'Amérique. Les Politiques vulgaires ne pénétroient point jusque là ; mais des esprits justes & nourris de bons principes, pouvoient & devoient prévoir ces conséquences ; & tandis que les premiers n'étoient frappés que de la gloire d'un Peuple vainqueur dans les quatre parties du Monde, les seconds qui n'étoient point éblouis par ce vain éclat, voyoient l'affoiblissement de l'Angleterre dans les dépenses & les efforts que lui avoient coutés ses conquêtes, & dans ceux qu'elle feroit encore pour soutenir les guerres qu'elle se préparoit. Ils faisoient comparaison de la dette énorme dont le Peuple Anglois étoit déjà chargé, avec les avantages des succès qui l'avoient occasionnée, de ses projets désordonnés de richesse & d'agrandissement futurs avec ses facultés amoindries ; & calculant les nouveaux emprunts qu'elle seroit forcée de faire en armant encore, la disproportion qu'ils trouvoient entre ses vûes & ses moyens, leur faisoit prédire, avec une sorte d'assurance, sa décadence prochaine. La progression de la dette publique de l'Angleterre n'a pas d'exemple dans les Annales de l'Histoire, & le terme en est effrayant. Il n'y a pas encore un siecle qu'elle n'étoit que d'environ 120000 livres

même, & se prépare quelquefois une décadence non moins inévitable que méritée.

---

sterling. A la Paix de 1762, elle s'élevoit à 148,000,000 de livres sterling, ou à trois milliards trois cent trente millions, argent de France; les remboursemens faits pendant la derniere Paix diminuerent cette masse de 13 millions, & la réduisirent ainsi à 135 millions; mais la guerre avec la France & l'Amérique l'a prodigieusement augmentée, puisque, suivant les Papiers publics d'Angleterre, sa dette passe aujourd'hui deux cent trente-deux millions sterling, ou cinq milliards deux cent vingt millions, monnoie de France. L'intérêt de cette dette monte annuellement à près de 10 millions sterling, ou plus de 225 millions de notre monnoie. Comment éteindre cette dette monstrueuse avec le revenu public d'Angleterre, qu'on assure ne monter qu'à 12 millions sterling, & qui doit encore faire face aux dépenses courantes du Gouvernement, portées à 6 millions sterling? Voilà l'Angleterre dans le détroit de la banqueroute & de la ruine; voilà où la menée l'abus du crédit, ou, pour mieux dire, son ambition aveugle & son orgueil inflexible.



NOTES

Pour servir de suite à l'article de Bienfaisance, rapporté page 123.

COMME les actes de bienfaisance sont agréables à tous les cœurs sensibles, & que ceux d'une bienfaisance éclairée sont très-utiles par l'émulation qu'ils communiquent, je me fais un plaisir d'ajouter au moins en Note, au trait que je viens de rapporter, des exemples de charité qui ne le dépareront pas.

I.

Grandeur d'ame d'un Curé de Bas-Poitou.

M. Marchand, Curé des Sables-d'Olonne en Poitou, s'est montré dans la place qu'il occupe digne de tenir, par sa bonté officieuse & vigilante, un rang parmi les Bienfaiteurs de l'humanité. Sa Paroisse est située sur une plage de l'océan très-basse, mêlée de rochers à fleur d'eau, & par-là très-dangereuse. Le peuple qui l'habite, avant qu'il en fût le Pasteur, étoit comme autrefois sur la plupart des côtes d'Europe, féroce & brigand, attentif à profiter des suites malheureuses des naufrages, qui étoient fréquens dans ces mers; il s'emparoit des vivres & des marchandises des vaisseaux brisés, & souvent commettoit des crimes atroces pour satisfaire son avidité, ou pour cacher les choses qu'il avoit enlevées. Mais dès que M. Marchand

fut pourvu de la Cure des Sables, il s'appliqua à changer l'esprit du troupeau qu'on lui confioit, qui, sans doute, étoit plutôt l'effet de la misere que de la férocité du naturel, & ses soins, ses exhortations, sur-tout ses secours & ses exemples, en firent enfin un peuple aussi charitable qu'il étoit cruel auparavant. Ce bon Pasteur, vieilli dans l'exercice des travaux de son Ministère, vénérable par son extérieur, ne perd aucune occasion d'ètre utile, & dans un âge avancé, sous des cheveux blancs, il montre encore la vigueur & la fermeté d'un jeune homme.

Il y a peu d'années qu'une tempête violente annonçant des naufrages près du Port des Sables, & quelques vaisseaux paroissant en danger, M. Marchand se transporta sur le bord de la mer avec une partie de ses Paroissiens, pour tenter de leur donner du secours, s'il étoit possible. A peine ils y furent arrivés qu'un vaisseau, poussé par un vent furieux, vint échouer & se briser sur les rochers. Une partie de l'équipage s'accrocha aux débris du navire, & se trouvoit dans un danger imminent de périr sur la pointe des écueils où ils vouloient se soutenir; d'un côté des vagues épouvantables les menaçoient de les engloutir; d'un autre, la houle étoit si forte qu'ils n'osoient se hasarder d'aller à terre. Ils étoient ainsi entre la vie & la mort. Le Curé & ses gens, pénétrés de pitié de leur situation, regardoient ce spectacle avec douleur. La côte étoit si basse & la

houle ſi terrible, qu'il n'y avoit pas moyen d'aller à ces malheureux en bateau, ſans vouloir ſe perdre. Cependant ils périſſoient, ſi on ne haſardoit tout pour eux. Le zele du Curé s'anima par cette vue; & prenant tout d'un coup la plus hardie réſolution : eh! quoi, dit-il à ſes Paroiſſiens, nous verrons ces hommes, nos freres, dans un ſi grand danger, & ſi près de nous, ſans rien tenter pour les ſauver! On ne peut s'embarquer pour les prendre, ils ne peuvent venir à nous; mais qui empêche qu'en nous tenant tous par la main, nous ne formions une chaîne, qui d'un bout tiendra au rivage, & de l'autre ira juſqu'à eux. La place d'honneur, comme la plus dangereuſe, eſt celle du premier, & elle m'appartient, non-ſeulement parce que je vous dois l'exemple, & que je ſuis le plus grand, mais parce que je ſuis auſſi le plus vieux, & que ſi je péris, il en ſera moins dommage. Cela dit, & ſans attendre de réponſe, il s'avance vers la mer, jette ſes habits & entre dans l'eau; ſon ardeur ſe communique; en moins de rien la chaîne eſt formée : ils avancent, ils ſe ſoutiennent les uns les autres, & malgré les flots qui ſouvent les couvrent, ils arrivent aux triſtes jouets de l'orage, & les arrachent ainſi à une mort inévitable pour eux, ſans ce dévouement héroïque.

Qu'on ſe tranſporte pour un moment ſur la ſcene; qu'on voie ce vieillard vénérable, & en cheveux blancs, fendre la mer écumante & furieuſe, riſ-

quer ſa vie pour ſauver celle d'autrui, & la ſenſibilité, le reſpect, & j'oſe dire, la reconnoiſſance qu'on aura pour cette action pleine de grandeur, en feront, au fond du cœur, la plus parfaite apologie.

II.

Générosité & courage de plusieurs Payſans de Normandie.

Voici un autre fait de cette nature, & non moins touchant, extrait d'un Mémoire lu le 13 Novembre 1771, à la rentrée de l'Académie des Sciences, par M. du Tillet, qui a été en partie témoin de ce qu'il raconte.

« Le 10 Février 1768, *Jacques Revers*, de la » Paroiſſe de Saint Germain-des-Vaux, au Cap de » la Hague, Garde-pêche en l'Amirauté de Cher» bourg, & Fabricant de ſoude, ſe trouvant ſur le » bord de la mer, vers les ſept à huit heures du » matin, apperçut un vaiſſeau renverſé, que l'im» pétuoſité du vent & une forte marée entraînoient » avec autant de rapidité que ſi le bâtiment eût été » dans ſa poſition naturelle. Emu de compaſſion » pour l'équipage de ce vaiſſeau, qui devoit être » dans le plus grand danger, ſi même il n'avoit pas » péri, cet homme courageux ſe détermine ſur le » champ à porter, s'il eſt poſſible, du ſecours à » ces infortunés. Il cherche, parmi les Habitans du » même Village, des hommes qui veuillent l'aider » dans ſon entrepriſe; il en trouve cinq, qui ſont,

» *Jacques Digard*, fils de Louis Digard; *Jacques* » *Digard*, fils de Pierre; *Aubin Digard*, *Pierre* » *Digard* & *Denis Martin*, tous Fabricans de ſoude. » Ces ſix hommes, ſans perdre un inſtant, & la plupart en ſabots, s'embarquent dans un petit canot, » qui étoit à ſec ſur le bord de la mer; ils oublient » qu'ils n'ont qu'une foible connoiſſance de la » marine, que trois rames ſeulement font leur reſ» ſource, & ils ne penſent pas même, malheureu» ſement, à emporter avec eux la moindre nour» riture. Ils firent les plus grands efforts pour joindre » le bâtiment renverſé : malgré l'agitation violente » de la mer & la force du vent, ils l'atteignirent » enfin vers les neuf heures du matin; ils virent » qu'il y avoit encore neuf hommes en état d'être » ſecourus; ils craignoient cependant que leur ba» teau ne fût trop petit pour contenir quinze per» ſonnes, & ils ſe diſpoſoient à retourner en chercher » un ſecond, lorſque les cris & les ſupplications des » Matelots qui étoient dans le navire, les arrê» terent, & les déterminerent à riſquer leur propre » vie pour les ſauver. Ils ne vinrent à bout de les » recevoir dans le petit bateau, qu'après une pa» tience & un travail de près de deux heures, parce » que tous ceux qu'ils vouloient ſecourir étoient » diſperſés dans les manœuvres du vaiſſeau, dont la » ſituation empêchoit le bateau d'approcher; enfin, » au moyen d'un crochet & de quelques cordes, » tous étant embarqués, leurs généreux libérateurs

» les firent couler dans le fond du petit bateau ; & » animés de nouveau par la présence de ces neuf » hommes, qui leur devenoient si chers, ils forcerent de rames pour gagner la côte : malgré le » vent furieux qui les en éloignoit, & la force des » vagues qui les inondoient par intervalles, ils ne » perdirent point courage, & aborderent enfin à » cinq heures du soir, après six heures de travail, » percés d'eau, épuisés de faim, de soif & de fatigue, à huit lieues de l'endroit d'où ils étoient » partis. De ces neuf hommes, il en mourut deux » d'épuisement.

» Ce vaisseau, poussé par la force des vagues & » la violence du vent, sur un rocher nommé le » *Raz-Blanchard*, & renversé sur les chaloupes qui » sauvoient l'équipage, plusieurs de ceux qui furent » d'abord submergés avec elles, parvinrent enfin à » saisir les manœuvres du vaisseau, & s'y tinrent le » mieux qu'ils purent, soit en se liant avec des cordes, soit en s'y accrochant seulement avec les » mains : ils se voyoient périr les uns après les autres, & il n'en restoit plus que neuf, lorsqu'ils » furent secourus par les six hommes intrépides, » dont le nom ne doit jamais être oublié. On a pu » remarquer que quatre d'entr'eux sont de la même » famille ; un cinquiéme bien digne de lui appartenir, nommé *François Digard*, voyant le péril où » étoient & ceux qu'il s'agissoit de secourir, & » ceux qui, dans ce dessein, alloient exposer leur

» vie, monte à cheval, demande du ſecours le long » de la côte, parvient bientôt au Village d'Omon-» ville, & fait à l'équipage d'un petit vaiſſeau les » plus vives inſtances pour obtenir ce ſecours; mais » ſes inſtances ſont inutiles, la tempête intimide cet » équipage, & ne rend que plus digne d'admiration » le courage des ſix Habitans du Village de Saint-» Germain-des-Vaux, qu'un temps, effrayant même » pour des Marins, n'avoit pas été capable d'ar-» rêter ».

M. du Tillet dit dans un autre endroit: « Nous » vîmes à la hague le petit canot, auquel ils avoient » eu le courage de ſe confier; nous fûmes étonnés » qu'il eût pu contenir quinze hommes, & réſiſter » pendant ſept à huit heures à la violence des » vagues. Nous ſentîmes, en le conſidérant, que » s'il eſt de la gloire des armes de ſuſpendre dans » nos Temples les trophées d'une victoire, qui eſt » toujours achetée par le ſang des Citoyens, il ſeroit » peut-être de l'honneur de la vertu d'y dépoſer un » monument, qui ayant ſervi à conſerver la vie à » des hommes, au péril de celle de leurs Libéra-» teurs, réveilleroit ſans ceſſe dans les ames, le plus » noble des ſentimens, & deviendroit un témoignage » public de l'intrépidité que ce ſentiment inſpire ».

Il n'eſt pas inutile d'ajouter que le Roi, inſtruit de cette belle action par M. de Fontette, Intendant de Caen, accorda 1500 livres de gratification à ces ſix Habitans.

III.

Belle action d'un Garde de la Marine, & récompense flatteuse qu'il en a reçue.

Le fait que nous allons rapporter est tiré de plusieurs Gazettes de France. Nous ne ferons qu'en rapprocher les circonstances en un seul article.

Quatre Gardes de la Marine s'embarquent à Toulon dans un canot, pour aller chasser aux Isles d'Hieres. Un vent violent qui s'éleve ne leur permet ni d'arriver à ces Isles, ni de rentrer à Toulon; ils sont forcés d'aller chercher la rade de Marseille. Comme ils prenoient leurs mesures pour arriver à un rocher de cette rade, nommé l'Isle du Maire, leur canot chavire. Trois d'entr'eux gagnent le rocher à la nage; le quatriéme, qui ne sait pas nager, flotte au gré des vagues. Un de ceux qui étoient sauvés, le Vicomte *de Bar*, âgé de dix-huit ans, s'apperçoit que son camarade manque, se rejette à la mer, nage aux débris du canot, en détache un cordage, atteint le jeune *de Calamand*, qui commençoit à perdre connoissance, le lie par le milieu du corps, & prenant l'autre bout de la corde entre les dents, renage à terre, l'y conduit & lui sauve la vie.

Le Roi, dit la Gazette, voulant récompenser le zele, le courage & l'humanité du Vicomte de Bar, lui a donné le droit de nommer à son choix

un Garde de la Marine, & il a nommé M. de Saint-George, de la Province de Berri.

IV.

Avances foncieres faites par un bon Curé dans sa Paroisse, & succès de ses travaux.

M. Faye, Curé de Crest en Auvergne, fut nommé il y a cinq ans à cette Cure, qui pouvoit valoir alors 400 livres. Le Curé est principal Décimateur. Ce digne Pasteur trouva sa Paroisse dans la misere la plus effrayante, le territoire étant totalement hérissé de rochers escarpés, aussi incommodes pour les voyageurs que tristes pour les Habitans. Le premier soin du nouveau Curé fut d'employer, pendant un hyver, tous ses Paroissiens à ouvrir un chemin praticable pour les voitures. Il payoit jusqu'aux petits enfans. Il fut en état de faire, l'année d'ensuite, de plus grandes dépenses, par l'aisance que lui procura une partie de son patrimoine, qu'il vendit à son frere; il employa l'argent de cette vente à cultiver ses âpres rochers. Il y fit travailler toute sa Paroisse, en distribuant à chacun sa portion. Il fit toutes les avances nécessaires, sans en excepter celles des bestiaux; il fournit aux plus habiles ouvriers les outils qui leur étoient nécessaires, & maintenant il se fait rembourser de ses avances par petites parties. Pendant l'hyver, & tous les jours de Fête, il rassemble chez lui ses Paroissiens,

il leur apprend l'arithmétique, il leur donne leçons pratiques d'agriculture, qu'il fait préc d'une explication exacte & simple des vrais pr: pes économiques; il a tous les jours les enfan: qui il apprend à lire & à écrire, & se fait aider cette instruction par une honnête femme du Vill: de la sagesse de laquelle il a pour garans son âg ses mœurs. Ce respectable Pasteur est parvenu à fricher, en cinq ans, l'esprit & les terres ing de ses Paroissiens. Il les a rendus travailleurs, i ligens, riches & bons, & sa Cure est présenter estimée 1000 écus.

V.

Actions belles & louables de plusieurs Citoye de différens Ordres.

Nous rassemblons, dans cet article, le réc plusieurs actions de courage & de générosité, ont été occasionnées par les débordemens des r res, dont nos Provinces méridionales ont été gées en 1770.

Le Bourg de Layrac étoit submergé, & les H tans étoient dans le plus grand danger d'être r au sein de leurs maisons. Les Matelots mêmes, avoir gagné les bords de l'inondation, demeur effrayés de la violence du courant, & n'osoie relivrer pour aller s'engager avec leurs barques les maisons, afin de sauver ceux qui se réfugi sur les toits. MM. *de Guilhem, de Juncassa*

Berge

Bergogné, Conſeillers à la Cour des Aides de Montauban, & M. *de Saint-Marc*, Juge de Layrac, ſe jetterent les premiers dans des barques, & firent ſi bien par leur exemple, leurs exhortations & leurs promeſſes, qu'ils déterminerent les Matelots & ſauverent, avec leur ſecours, les familles expoſées.

Les Curés, qui ſont une autre eſpece de Magiſtrats, ne ſe diſtinguerent pas moins par leur zèle intrépide & charitable, entr'autres M. *Boy*, Curé de *Gironde*, Diocèſe de Bazas. Il apperçut au point du jour, de l'autre côté de la riviere, les Habitans de *Barcis*, annexe de ſa Cure, ſur les toits de leurs maiſons, où ils avoient paſſé la nuit expoſés à la pluie & au vent, entre le danger de mourir de faim, & celui d'être emportés par la riviere, qui pouvoit à chaque inſtant, ou entraîner les maiſons, ou gagner le faîte. Ce bon Curé promettoit en vain des récompenſes aux Matelots, pour les engager à aller au ſecours de ces malheureux. La riviere étoit dans ſa plus grande force, le vent ſouffloit & la pluie tomboit avec impétuoſité. Les Matelots refuſoient obſtinément de s'embarquer. Alors le Paſteur ſaute dans une aſſez grande barque, ſaiſit l'aviron & ſe met en devoir de *démarer*, en s'écriant qu'il aime mieux périr ſeul, s'il le faut, que de vivre ſans tenter de ſauver ſes Paroiſſiens. Cette action hardie ranime les Matelots; quatre d'entr'eux ſe joignent à M. Boy. Celui-ci fait alors mettre dans la barque du pain, du vin & de l'eau-de-vie. Il part, traverſe la riviere

& puis la plaine de Barcis, qui étoit fort dangereuse à cause des arbres dont elle est couverte, & desquels la plupart étoient entiérement plongés dans l'eau, tandis qu'on ne voyoit que la cime des plus élevés. Il aborde, l'une après l'autre, aux maisons qui sont toutes dispersées, prend dans sa barque les hommes, les femmes & les enfans, les console, les exhorte, leur donne, avec les provisions qu'il avoit apportées, les soins les plus empressés, & les ramene à *Gironde* au nombre de plus de quatre-vingt.

M. *de Lugar*, Curé de *Morirès*, dans le même Diocèse, a prouvé d'une autre maniere le zele qui lui fait préférer ses Paroissiens à sa personne. On venoit le chercher dans un petit bateau; il ne voulut pas y monter, & l'envoya sauver tous ceux dont le danger lui paroissoit plus pressant que le sien. Pendant ce temps l'eau gagne sa chambre; il est réduit à monter sur la fenêtre, où il attendoit patiemment la mort les pieds dans l'eau, lorsqu'on est venu le tirer d'une situation aussi critique.

Les Matelots de *Barsac* n'eurent pas besoin, comme ceux de *Layrac* & de *Gironde*, d'être vivement excités pour secourir ceux qui étoient en danger, ils se sont conduits d'eux-mêmes avec tout le courage & toute la générosité possible; ils ont secouru tout le monde sans distinction, que celle de commencer par ceux qui étoient dans le plus grand danger; ils ont préféré de sauver de pauvres familles, plutôt que de recevoir d'assez grosses som-

mes que leur offroient des Habitans plus riches, dont le péril n'étoit pas aussi pressant. Le Roi, instruit de ces belles actions, a donné une pension de 1000 livres, sur l'Evêché de Rhodez, à M. Boy & à M. de *Lugar*, & a voulu qu'on s'informât du nom des Matelots de Barsac pour les récompenser.

Entre ceux qui se sont le plus distingués par les secours qu'ils ont donnés, & les actes courageux qu'ils ont faits durant ce débordement terrible, dont les eaux, de trente pieds plus haut qu'en 1728, ont renversé, depuis Toulouse jusqu'à Bordeaux, seize cens maisons, le Capitaine Cornick, Officier de Marine renommé par sa grande bravoure, a fait voir le zele le plus vif pour le bien public, la modestie la plus grande & le désintéressement le plus rare. Il habite un petit bien à trois lieues de Bordeaux, qu'il fait valoir lui-même. Témoin des ravages affreux de la riviere, & du danger que couroient les Habitans de l'*Isle Saint-George*, il voulut engager des Matelots à leur porter du secours; mais l'impétuosité du courant étoit si formidable que ces hommes, accoutumés aux périls de la mer, pâlissoient & n'osoient s'y livrer. M. Cornick, ne pouvant réussir à en déterminer quelques-uns à le suivre de bonne volonté, fut réduit à forcer, le pistolet à la main, quatre des plus vigoureux de monter avec lui dans un canot qu'il tient près de sa maison pour son plaisir; avec ce canot il alla successivement dans toutes les maisons de l'*Isle de*

Saint George, d'où il retira les Habitans à demi-noyés & à moitié morts de frayeur.

Il les transſporta tous en terre-ferme, au nombre de plus de ſix cens perſonnes, de tout ſexe & de tout âge, & depuis le vendredi 6 d'Avril à midi, juſqu'au Dimanche ſuivant à pareille heure, ce qui embraſſe tout le temps des plus fortes eaux, il ne ceſſa de paſſer & de repaſſer la riviere, ſoit pour ſauver quelqu'un, ſoit pour porter des ſubſiſtances à ceux qu'il avoit mis en ſûreté, ou qui, moins menacés par les eaux, étoient en danger de périr par la faim. Quoiqu'il ne fût pas riche, ce fut à ſes frais qu'il nourrit, pendant ce temps, la plus grande partie de cette multitude. Le Dimanche matin, moment de la plus grande force du courant, en arrivant peut-être pour la cinquantiéme fois à l'*Iſle S. George*, il ſe prit la main entre la charpente d'une maiſon & le bord de ſon canot, & ſe démit le poignet. Le bruit ſe répandit qu'il avoit eu la main emportée, & la déſolation étoit affreuſe parmi le Peuple qu'il avoit ſauvé. Cet accident ne fut cependant pas dangereux, au bout de trois ſemaines il fut guéri. On eſtimoit à 12000 livres la perte qu'il fit par ſes granges & les bâtimens de ſa Ferme, qui furent emportés. Dès que le danger fut paſſé il ſe retira chez lui, s'y tint conſtamment renfermé, & ſe refuſa à tous les applaudiſſemens de la Ville de Bordeaux. On ne peut donner trop d'éloges à tant de grandeur d'ame, jointe à tant de modeſtie.

VI.

Conduite bienfaisante d'un Eccléſiaſtique illuſtre, dans ſon Bénéfice, rapportée dans une Lettre du Comte de Thélis.

Je vous avois promis, Monſieur, de vous envoyer le détail des chemins faits par mon voiſin M. l'Abbé *de Fénelon, ancien Aumônier de la Reine, Prieur de Saint Cernin du-Bois*, je tiens ma parole. Je penſe qu'on ne ſauroit trop inſtruire le Public ſur ſes véritables intérêts, & trop louer les bonnes actions....... M. l'Abbé de Fénelon mérite des éloges, à tous égards; depuis qu'il a quitté la Cour, il s'eſt retiré dans ſon Bénéfice de Saint Cernin près Montcenis, Bénéfice qui, pour lors, valoit à peine 3 ou 4000 livres de rente. Cette Paroiſſe étoit compoſée des plus mauvais ſujets du pays; nul commerce;.... des rochers affreux rendoient les chemins impraticables. Les terriers de Saint Cernin portoient le droit de main-morte. M. l'Abbé de Fénelon a affranchi ſes Cenſitaires de ce droit inhumain; en augmentant ſon Bénéfice pour le revenu, il a rendu induſtrieux ces gens, qui auparavant n'oſoient pas dire d'où ils étoient. Il a fait bâtir, depuis pluſieurs années, une Egliſe à ſes dépens pour la Paroiſſe, & enſuite une maiſon pour le Curé, ce qui a été une décharge pour les Habitans. L'hyver dernier il a fait ouvrir un chemin de Saint-Cernin à Conches, eſpace d'environ 5500

toiſes, dont il a déjà fait exécuter 4776 à ſes dépens. Il a employé, par charité, toutes les femmes & enfans de ſa Paroiſſe, qui, ſans ce ſecours, ſeroient morts de faim.

Il a fait ferrer la plus grande partie de cette route, qui a dix-huit pieds de large, outre de petits foſſés de 3 pieds de large, & d'environ 1 pied de profondeur. Le ferré eſt fait avec des pierres qu'il a trouvées ſur les lieux; il a 9 pieds de large & un pied d'épaiſſeur, les pierres poſées de champ, quelques-unes à plat, le tout recouvert de ſable, ce qui le rend uni & ſolide. Ce ferré lui eſt revenu à environ 5 à 6 ſols la toiſe, lorſqu'il n'a employé que des hommes, & à peu-près au double lorſqu'il s'eſt ſervi des femmes & des enfans. Il a fait faire auſſi deux ponts, un qui a 15 pieds de large & 9 pieds de hauteur, dont les angles & le parapet en pierres de taille, qui a coûté 50 écus, & qui auroit dû coûter beaucoup moins; l'autre a été fait à pierre ſeche, & n'eſt revenu qu'à 18 livres. La générosité de M. l'Abbé de Fénelon a été ſi grande, que ſon revenu ne ſuffiſant pas pour faire ſubſiſter ſes pauvres par ce travail, il a vendu 500 bouteilles de vin de Chaſſagne, de 1764, à 3 livres la bouteille, pour fournir à leur ſubſiſtance. Cet exemple, ſans doute, eſt digne d'être ſuivi par beaucoup d'autres Eccléſiaſtiques. Je tâcherai de l'imiter.

Voici ce que M. le Comte de Thélis ajoute de lui-même.

J'ai ce voyage-ci cinq Soldats; le plus intelligent est l'Ingénieur, & les quatre autres Directeurs; ils ont chacun cinq, six ou sept Ouvriers sous leurs ordres. J'y ai joint cette année une dixaine d'enfans, qui apprennent ce genre de travail avec beaucoup plus de facilité que les Paysans âgés. Le tout a campé sur les lieux, & j'en ai donné l'exemple, ce qui épargne un temps considérable en allées & venues inévitables, quand on fait les chemins par corvées..... J'ai fait ferrer la superficie & la moitié de la largeur en pierre cassée mêlée avec du sable. Cette dépense du ferré n'excede que de peu de chose les 5 sols 1 den. par toise qu'ont coûté les *onze mille toises* que j'avois fait faire...... Il résulte de tous ces faits, à ce qu'il me semble, que peu à peu on se convaincra de la nécessité de réformer les corvées, & d'employer MM. des Ponts & Chaussées concurremment avec les zélés Citoyens, qui aidés de leurs lumieres, procureront le bien général, &c.

Voilà un Seigneur bien digne de concourir, par son exemple, aux vues charitables de M. l'Abbé de Fénelon, & qui mérite les éloges de tous les gens sensibles.

VII.

Bienfaisance rurale.

La Maison de *Kergroadez* en Bretagne possédoit, il y a un siecle, de grands biens, & entr'autres une belle Terre, dont ses descendans par les femmes

jouissent encore. Elle est située dans le Diocèse de Leon, quartier le plus abondant de la Province. Les Vassaux y ont des biens-fonds & héréditaires sous la directe du Seigneur; & quant aux domaines propres au Seigneur même, ils sont comme perpétués dans les familles d'anciens Fermiers, qui, de pere en fils, s'en sont transmis l'exploitation. En Bretagne cette permanence des Colons sur le champ qui les a vu naître, a lieu même pour la plupart des domaines congéables; elle est regardée comme le signe le plus certain de la bonté successive d'une famille de Seigneurs.

Les Fermiers & les Vassaux de M. de *Kergroadez*, attachés à sa maison par cet antique lien & par sa bonté propre, ayant appris qu'il vouloit vendre sa Terre, & craignant de le perdre, s'assemblerent & lui envoyerent les principaux d'entr'eux en députation, pour le prier *de ne pas les vendre à des Financiers*, & pour savoir *quelle sorte de mécontentement ils pouvoient lui avoir donné*. « Mes amis, leur dit » le Seigneur attendri, je suis forcé de vendre pour » faire face à mes affaires, & pour conserver à mes » enfans une petite partie de ma fortune ». Vos enfans, reprirent les Députés, « ne sauroient être en » de meilleures mains que les nôtres; nous savons » cependant qu'ils ne sont pas faits pour nous devoir » leur subsistance. Il s'agit seulement de rétablir leur » Maison; daignez nous confier vos affaires. A com- » bien montent vos dettes? ce sont les nôtres à tous».

Je ſuis très-touché de votre bonne volonté, répartit le Seigneur, mais elle m'eſt inutile; je dois cent mille écus, que vous ne pourriez faire; mes amis, il faut que je vous perde.

Les Députés ne ſe rebuterent point à cette réponſe, ils le remercierent en promettant de lui rendre réponſe dans peu; & en effet, au bout de quelques jours ils lui porterent les 300,000 livres dont il avoit beſoin, & ſignerent avec lui un acte d'arrangement, par lequel ils laiſſerent au Seigneur la moitié du revenu de ſa Terre, qui, de ſon côté, s'engagea de leur rembourſer leur capital en quarante ans ſur une portion de leurs redevances; enfin, pour n'avoir pas l'air de faire les choſes pour leur propre intérêt, & comme des Syndics de Direction, ils finirent par prier M. de *Kergroadez* d'accepter un préſent de huit beaux chevaux d'attelage, *afin*, dit l'acte, *que la Dame puiſſe venir à la Paroiſſe d'une maniere convenable.*

VIII.

Traits remarquables de bienfaiſance Paſtorale.

Les Curés doivent être, par leur place, des Miniſtres de paix, d'union & de charité. Ils trouvent journellement l'occaſion de faire du bien; Peres & Précepteurs de leurs Paroiſſiens, ils doivent répandre l'inſtruction & ſurveiller l'ignorance & la miſere. C'eſt, comme on voit, de tous les états de la ſociété celui qui, en quelque ſorte, peut être le plus utile,

& nous devons dire à ſon honneur, que s'il y a beaucoup de ſes Membres qui en oublient les devoirs, c'eſt encore celui de tous qui fournit les plus grands exemples d'une bienfaiſance éclairée. Nous en avons déja rapporté pluſieurs traits; joignons-y encore ceux-ci, par où nous allons finir cette longue Note.

Quand M. *Geoffroi*, Curé d'Oribeau, à une lieue & demie de Graſſe, fut chargé de cette Paroiſſe, les Habitans y vivoient de rapines & y menoient une vie de barbares, à laquelle ils ſembloient comme forcés par l'aridité & l'entiere ſtérilité de leur terroir. On peut juger que le revenu du Curé étoit bien modique. Tel qu'il étoit, il l'employa d'abord en entier à habiller les enfans, & à donner quelques petites avances aux meilleurs travailleurs du pays. Ce fut pour eux un encouragement: ils défricherent quelques morceaux peu conſidérables de terrein, & leur confiance croiſſant chaque jour pour leur excellent Curé, qu'ils voyoient ſe priver de tout pour les ſecourir & les faire vivre, ils lui rapporterent toutes les petites récoltes. Ce digne homme, objet de leur vénération, devint ainſi leur Juge & leur Monarque. Je ne ſais ſi c'eſt l'eſprit de la Cour; mais dans celle-là ce fut à qui auroit quelque choſe à confier au Souverain...... Le Curé reçoit & diſtribue, met tout au tas, habille ſes Habitans, leur achete les denrées néceſſaires pour leur ſubſiſtance, leur diſtribue en commun tout ce dont

ils ont beſoin. Ces pauvres gens ſont devenus bons, ſages, freres & riches; ils adorent leur Curé, le regardent comme leur pere, & ſont parfaitement généreux. Cet homme vénérable a préſentement ſoixante-dix-huit ans. Son grand âge ne l'empêche pas de porter tous les ſecours néceſſaires à ſes Paroiſſiens, de venir ſouvent à Graſſe à pied pour leurs affaires, & de s'en retourner de même, &c.

On voit que M. *Geoffroi* avoit mis l'eſprit de famille dans ſa Paroiſſe, parce qu'il avoit montré par ſa tendre charité & ſon noble déſintéreſſement, qu'il en étoit véritablemen le pere.

Le Curé de *Saint Gilles*, dans le pays de Caux, Diocèſe de Rouen, a principalement employé le revenu de ſa Cure, qui eſt de 2000 à 2500 livres, au ſoulagement de ſes Paroiſſiens; il a inſtitué des travaux de main-d'œuvre pour occuper les garçons & les filles, & ſur-tout les pauvres, pendant les jours & les longues ſoirées de l'hyver, où les travaux de la culture ſont néceſſairement ſuſpendus; il a fait conſtruire pour cela deux atteliers, où les garçons & les filles travaillent ſéparément; il a fait toutes les avances en inſtrumens & matériaux; & donne des prix à ceux & à celles qui ſe diſtinguent. Outre cela il a fait bâtir, tous les ans au moins, une & quelquefois deux & trois petites maiſons propres à loger une famille, pénétré de ce principe de l'*Ami des hommes*, qu'à moins qu'on n'y mette obſtacle, là où ſe trouve une maiſon, là ſe forme

un ménage. Il s'eſt en effet formé autant de nouveaux ménages que le bon Curé a bâti de maiſons pour les recevoir, & le ſage Paſteur a donné aux jeunes Mariés toutes ſortes de facilités & de ſecours pour leur établiſſement. Toute ſa Paroiſſe le regarde comme un pere. Il appaiſe ou prévient les querelles, il unit les familles, il regne ſur tout ſon Troupeau par l'amour & la vénération qu'il lui inſpire.

M.gr l'Archevêque de Rouen, digne appréciateur des vertus bienfaiſantes, dont il donne l'exemple à ſes Curés, a voulu récompenſer celui de *Saint Gilles*, en le nommant à une Cure de 8000 livres de revenu; mais M. le Curé de *Saint Gilles* l'a ſupplié de le laiſſer à ſon premier Troupeau, pour finir les établiſſemens utiles qu'il avoit commencés. Les Habitans de *Saint Gilles* ont témoigné, par des tranſports unanimes, la plus vive reconnoiſſance pour le déſintéreſſement & l'attachement paternel qui leur ont conſervé leur Curé.

Nous allons finir par une Lettre de M. *Colombet*, Curé de *Saint Denis-ſur-Sarthon*, près d'Alençon, qui par l'expoſition ſimple de ſa conduite dans ſa Paroiſſe, juſtifiera la célébrité que cet excellent homme & digne Paſteur s'eſt acquiſe par ſa bienfaiſance auſſi reſpectable qu'éclairée. La conduite noble & patriotique de M. Colombet lui attire déja, outre l'eſtime & l'amour de ſes ſemblables, les éloges & la conſidération particuliere de l'admini-

ſtration, & tous ceux qui le connoiſſent, ou qui ſavent ce qu'il a fait, conviennent que perſonne n'a mieux mérité l'un & l'autre que ce bon Curé.

Copie de la Lettre écrite le 23 Juin 1769, par M. Colombet, Curé de S. Denis-ſur-Sarthon, près d'Alençon, à M........

Je ſuis décidé, Monſieur, à ne rien épargner pour exciter l'émulation de mes Paroiſſiens, & j'ai la ſatisfaction d'y réuſſir. Il n'y avoit dans ma Paroiſſe aucun commerce de beſtiaux; les Cultivateurs, trop miſérables ou peu inſtruits, n'en élevoient point. Aujourd'hui tous les Laboureurs élevent des poulains & des veaux, qu'ils deſtinent à la charrue. On a vendu cette année plus de cent cochons. Quatre Fermiers ont changé l'eſpece de leurs brebis. Il y en a dix qui concourent, cette année, pour le prix du plus beau troupeau. J'en connois ſept à huit qui concourent pour le prix du plus beau poulain.

Pour encourager la culture des terres, je rends la paille de dîme à celui qui a mérité le prix du plus beau bled; je paye en outre le quart de ſa taille & de toutes les impoſitions qui en ſont la ſuite. Le Seigneur de ma Paroiſſe (*M. Dumeſnil*) paye le quart de la taille & des autres impoſitions à la décharge de celui de ſes Fermiers qui aura mérité le prix. Depuis un mois, j'ai annoncé de plus à mes Paroiſſiens que je payerois la ſomme de *ſoixante-*

quinze livres en gratification, à celui des Laboureurs qui, ayant mérité le prix du plus beau bled, auroit terrassé ou marné six journaux de terre. Ma Paroisse, composée de huit cens Communians, est pleine de bordagers, qui ne font valoir que quatre à cinq journaux de terre. Je leur destine un second prix pour celui d'entr'eux qui récoltera le plus beau bled. Je rends la paille de dîme, je paye le quart de sa taille & de ses impositions; & je leur ai annoncé que je donnerois en gratification la somme de 25 liv. à celui qui, ayant mérité le prix, auroit terrassé ou marné deux journaux de terre.

Depuis trois ans, le Seigneur de la Paroisse & moi, nous avons établi un Bureau de charité, avec la permission & sous l'autorité du Ministere, pour aider les pauvres à ensemencer leurs terres. Le Bureau a prêté, cette année, pour 500 livres de grains. Nous fournissons aux malades tous les secours, Médecins, Chirurgiens, remedes, viandes, &c. Nous assistons les veuves chargées de petits enfans. Le journalier qui travaille, & dont le travail ne suffit pas pour la subsistance de sa famille, est assisté, & nous avons la consolation de ne voir aucun mendiant dans une Paroisse qui renferme cent quatre-vingt familles de pauvres journaliers.

Qu'une charité si bien entendue & de tels encouragemens sont dignes de louanges & méritent d'être imités !

Extraits de divers Tomes des Ephémérides.

CHAPITRE VI.

DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LUI-MÊME.

ARTICLE PREMIER.

Nous devons nous aimer & nous estimer.

APRÈS avoir parcouru le tableau de nos devoirs envers nos supérieurs & nos égaux, jettons un coup d'œil sur nous-mêmes. Nous nous sommes considérés jusqu'ici comme relatifs ou dépendans, il est juste que nous nous regardions un moment d'une vue intuitive.

Si la vertu demande que nous tendions à la perfection de l'harmonie générale, en rendant à Dieu & aux hommes ce que nous leur devons, elle veut encore, par rapport à nous-mêmes, que nous nous rangions dans l'ordre convenable ; elle nous fait une loi de nous aimer, elle desire que nous nous estimions ; mais elle veut que nous nous

aimions avec mesure & nous estimions avec prudence; que notre affection s'employe à nous procurer tous les avantages réels qui peuvent contribuer au vrai bonheur de l'homme, & que nous ayons une assez haute idée de nous-mêmes, pour ne rien souffrir au-dedans de nous qui puisse nous dégrader à nos yeux. Que je m'attache à prouver que nous devons nous aimer, chacun en porte au-dedans de soi la preuve la plus convaincante; il seroit bien absurde que la Nature nous fît un devoir indispensable d'aimer les autres, & qu'elle nous défendît pour nous-mêmes notre sensibilité.

Ce sentiment sur l'amour-propre, ne s'accorde pas, il est vrai, avec ce que bien des moralistes en ont écrit. L'amour-propre est selon eux le germe de tous les vices; c'est de lui que naissent la vanité, la présomption, l'orgueil, la sensualité; il est d'autant plus contraire aux vertus sociales, qu'un homme de bien doit être humble, modeste, & ne jamais bien penser de soi.

Je sais bien que si on vouloit s'en rapporter à ces rigoristes de parade, les senti-

mens naturels les plus innocens ſe trouveroient un crime ; que pour paroître plus zélés ils crient également contre l'apparence & contre la réalité ; mais qu'ils daignent m'entendre & peſer mes raiſons, & peut-être reviendront-ils d'une opinion qui ne me paroît pas fondée à bien des égards. Ils ne font aucune diſtinction, où il y en a pourtant une grande à faire.

ARTICLE II.

Définition & diviſion de l'Amour-propre.

SI par amour-propre on entend ce penchant déréglé de l'ame, qui fixant toute notre attention ſur nous-mêmes, nous emporte ſans diſcernement vers tout ce qui préſente quelqu'image de volupté, nous rend vains, intéreſſés, durs pour les autres, & lâches adulateurs de nous-mêmes, ſon ennemi autant qu'on peut l'être, au lieu de le défendre & de lui ſervir d'appui, je ſerai le premier à le pourſuivre & chercherai tous les moyens de l'extirper. Mais ſi l'on entend auſſi

par amour-propre, ce ſentiment conſervateur, cet amour inné, le premier, le plus innocent de tous les amours, cette affection forte & éclairée que la Nature nous inſpire pour nous-mêmes, je le ſoutiens, non-pas permis, non pas ſeulement louable, mais d'une abſolue néceſſité, & pour le diſtinguer de l'autre, je l'appelle *amour de nous.*

C'eſt cet amour qui nous donne l'attention vigilante & ſoigneuſe de nous éloigner de tout ce qui nous pourroit nuire, & qui nous rapproche de ce qui nous convient; qui nous fait fuir à l'aſpect de la douleur, & voler au-devant du plaiſir; c'eſt lui, qui le croiroit? qui calmant les paſſions ſait en modérer la fougue. Pour nous mener au bonheur, il nous inſpire la noble émulation de nous diſtinguer des autres par des actions généreuſes. C'eſt pour l'homme un véhicule rapide qui le porte à la vertu; privé de ce ſecours il languiroit dans un repos ſtérile [illegible] ne prendroit plus aſſez d'intérêt à lui-même pour ſe conſerver.

Il ne demande pas qu'un homme ſage & réglé ſe cache à lui-même qu'il eſt juſte;

que le ſavant, que le philoſophe éclairé ne ſente pas ſon élévation réelle au-deſſus du vulgaire ignorant. Il ne veut pas qu'on ſe gêne, qu'on ſe haïſſe d'un haine irréconciliable, il ne nous défend pas même de nous eſtimer ce que nous valons, mais plus que nous ne valons. Il conſent que l'on ſuive ſon penchant, mais il exige qu'il ſoit légitime, il adopte nos inclinations pourvu qu'elles ſoient naturelles, & ſeconde nos goûts s'ils ſont innocens.

ARTICLE III.

Qu'eſt-ce que la Raiſon?

NOUS ſommes un compoſé de deux natures, de deux ſubſtances différentes, l'ame & le corps. L'ame eſt ſuſceptible de chagrins & de ſentimens qui la flétriſſent & la déshonorent; le corps eſt ſujet à mille accidens qui peuvent l'endommager & le faire périr. Dieu nous a donné l'amour-propre pour veiller à la conſervation de l'un & de l'autre. Lorſqu'il précautionne le corps, contre les accidens

qui le menacent, ou qu'il l'avertit de ses besoins, on l'appelle instinct; mais quand jaloux du bonheur & de l'innocence de nos ames, il les éclaire de son flambeau pour leur faire connoître ce qui pourroit les ternir; quand il leur montre la vérité & les biens réels qui la suivent, il change de nom alors, c'est la raison.

Qu'est-ce en effet que la raison, si ce n'est la connoissance éclairée du vrai, celle de nos rapports de justice & de convenance avec tout ce qui nous environne? C'est elle qui dirigeant notre conduite & nous découvrant les précipices où peuvent nous jetter les passions, nous apprend à maîtriser ces coursiers fougueux, à les employer pour notre bien-être & pour celui des autres, & à éviter les dangers si fréquens dans la route du bonheur. Ainsi la raison n'est autre chose que l'amour-propre éclairé, & il est moins une passion, que le frein & la regle qui servent à contenir les passions & à les conduire.

Les passions contre lesquelles on crie d'ordinaire avec tant d'injustice, sont non-

ſeulement utiles, mais encore néceſſaires à notre conſervation, & à celle de la ſociété. Qui penſeroit les anéantir, n'auroit pas plus de ſens, que qui voudroit les empêcher de naître ; l'un eſt auſſi ridicule que l'autre eſt vain ; ce ſeroit vouloir réformer la Nature & contrôler l'ouvrage de Dieu. Toutes les paſſions ſont bonnes quand la raiſon les maîtriſe ; toutes ſont mauvaiſes, lorſqu'elles ne ſe guident plus par ſa voix.

Et comment les contenir par la force de la raiſon, me direz-vous ? Comment réprimer leurs fureurs & leurs emportemens ? Vous êtes un homme bien tranquille durant la tempête.

« Juſtement en rendant les loix parfaite» ment conformes aux impreſſions phyſiques, » & en favoriſant l'attrait naturel par mon » inſtitution, afin de procurer à mon inſti» tution la faveur de l'attrait naturel. C'eſt » vous, ce ſont vos inſtitutions arbitraires » qui ont fait *croître* ces paſſions qui vous » déſeſperent. Ce ſont les entraves que vous » leur avez impoſées qui leur donnent cette » violence & cette énergie qui vous épou-

» vantent si fort. C'est lorsqu'Eole enferme
» les vents dans des outres, que *Virgile* nous
» les peint mugissant horriblement, même
» le doux zéphir ».

Ecoutez donc la Nature. D'accord avec la raison elle défend à l'homme d'étendre ses attachemens plus loin que ses forces, & de prétendre au-delà de ses droits ; celui qui méprise leurs cris importuns pour suivre les penchans, ne peut manquer de faire des chûtes fréquentes ; il doit finir par se perdre dans ses égaremens.

ARTICLE IV.

En quoi consistent la sagesse & le bonheur.

TANT que la raison sert de regle à nos sentimens, & qu'elle dirige notre conduite, nous n'avons rien à nous reprocher, parce que l'amour-propre est dans l'ordre, parce que les passions sont dociles, & que l'ame ne perd pas de vue ce que nous devons à la justice par essence. Mais si l'ordre est renversé, si les passions dominent, si la raison est forcée de se taire & d'obéir, le murmure de la con-

ſcience nous ſera bientôt comprendre que nos ſentimens ſont criminels. C'eſt donc à demeurer dans l'ordre que conſiſte la ſageſſe; car la ſageſſe n'eſt que la pratique des moyens qui menent au bonheur, & ce bonheur auquel aſpirent tous les hommes du moment où ils peuvent deſirer, ce bonheur dont ils pourſuivent l'image fantaſtique à travers mille périls, auquel ils conſacrent leurs peines, leurs travaux & leur vie, qu'ils vont chercher dans des régions lointaines & au-delà des mers, ne dépend pas des objets étrangers. Il n'eſt pas dans les richeſſes, dans les grandeurs, ni dans le pouvoir. Il dépend de nous-mêmes, il réſide en nous mêmes. C'eſt-là que nous le trouverons, & toujours plus parfaitement, ſi reſpectant les droits des autres, nous vivons dans une ſociété qui nous fait jouir de nos droits & les défend ſoigneuſement des atteintes de l'injuſtice.

Débarraſſons notre ame des paſſions qui l'égarent, des préjugés qui l'offuſquent; ſoyons prudens, fermes & courageux, ſoyons juſtes & tempérans, & nous arriverons au bonheur; car la prudence nous eſt néceſſaire

pour régler notre volonté en éclairant nôtre intelligence, poùr tenir notre esprit en garde contre le préjugés & la précipitation; la fermeté pour conduire à leur fin nos projets louables, malgré les contradictions & les obstacles; le courage pour nous rendre tranquilles au milieu des périls & des malheurs qui peuvent nous assaillir; la justice pour nous acquitter de ce que nous devons aux autres & à nous-mêmes; enfin la tempérance, afin que formés à la modération des desirs, nous parvenions à cette égalité d'ame, que le sage conserve dans la prospérité & malgré les revers de la fortune.

ARTICLE V.

Courte digression sur une partie de nos Jeunes Gens, avec le tableau de leurs mœurs.

LES vertus que nous venons d'indiquer comme la base du vrai bonheur, quoique d'une obligation étroite, même pour la jeunesse, n'en sont pas mieux respectées que le reste de ses devoirs. La modération, la fermeté,

fermeté, la justice, ne sont que de beaux noms pour la plupart des jeunes gens. Ils les croyent peut-être nécessaires dans un traité de morale; mais ils les jugent inutiles dans l'usage & contraires au bon ton; quant à la prudence & la tempérance, il suffit de les voir pour connoître s'ils sont exacts à en suivre les loix.

Je sais pourtant que prévenus en faveur de leurs contemporains, ceux qui ne voyent des choses que la superficie, pensent, à l'honneur du siecle, qu'il y a maintenant en France beaucoup moins d'excès qu'autrefois, & que la sobriété sur-tout y est mieux observée. Dans les siecles derniers, disent-ils, les jeunes gens moins soumis aux regles de la décence que ceux d'aujourd'hui, ne mettoient leurs plaisirs que dans la débauche la plus grossiere (*a*); ils se faisoient une espece

(*a*) La différence qu'il y a entre nos ancêtres & nous à cet égard, c'est qu'ils avoient les prétentions des hommes vigoureux, & nous celles des hommes délicats & sensibles. Ils se faisoient un mérite de bien porter le vin; mais l'honneur qu'ils y attachoient étoit indépendant de la sensation qu'on

d'honneur de boire plus que les autres & plus long-tems. C'étoient des ivrognes échauffés de la noble émulation de se distinguer dans tous les excès.

Cette observation vraie, si on l'applique à des cas particuliers, n'est point fondée si on la rend générale. Je conviendrai des exceptions tant qu'on voudra. Il est parmi nous des jeunes gens qui pourroient servir de modele; mais ils sont en bien petit nombre. On ne se livre pas comme autrefois aux dé-

---

éprouve en savourant la liqueur qu'on avale. C'est qu'on regardoit cette puissance de bien boire comme une preuve de force, comme la marque d'un tempérament robuste & exercé, propre à supporter les plus rudes fatigues de la guerre. Nos gourmets s'applaudissent de bien juger d'un vin ou d'un plat; mais ce n'est pas le plaisir, c'est la finesse de leur goût qui fait l'objet de leur puérile vanité. Nous pouvons remarquer à ce sujet que plus les mœurs sont simples ou grossieres, plus on fait cas de la vigueur du corps & de tout ce qui l'entretient ou la suppose, & qu'à mesure qu'elles se dépravent ou s'amollissent, l'estime de ces qualités naturelles tombe & passe à d'autres plus faciles à afficher, & dont les prétentions sont moins difficiles à soutenir.

bauches exceſſives de vin; je ne crois pas néanmoins que nous en ſoyons plus ſages & qu'il y ait de l'amendement dans nos mœurs; il eſt vrai que peu de nos jeunes gens, ſurtout dans les grandes Villes, s'abandonneroient auſſi long-tems que les débauchés du tems paſſé, à la fatigue de ces orgies; mais ce n'eſt point faute de volonté.

Foible production d'hommes dégénérés, ils ſont encore pires que leurs peres. La plupart dans un corps débile par la perte de la ſanté, logent un vieillard caduc à l'âge de trente ans (*a*). Ils ne boivent plus ou

(*a*) Quand les mœurs ſont pures & innocentes dans le jeune âge, on parvient à une douce & longue vieilleſſe. C'eſt ce qu'il ſeroit facile de prouver par l'Hiſtoire de preſque tous les individus qui ont paſſé le terme ordinaire de la vie. On inſere avec ſoin dans les nouvelles publiques le nom & l'âge de beaucoup de centenaires; c'eſt une attention conſolante pour l'humanité; mais peut-être les ſoins qu'on prendroit de nous apprendre, un peu en détail, quelles furent les mœurs de ces individus dans leur jeuneſſe, auroient-ils une utilité plus marquée. Les exemples de façons de vivre qui ont eu de ſi heureuſes ſuites, pourroient engager à les

presque plus de vin ; leur goût blasé n'y trouve plus de saveur, d'ailleurs ils prétendent que le vin grossit la taille ; mais ils s'en dédommagent en noyant leur raison dans des liqueurs fortes, qui flattent davantage leur palais usé. S'ils sont plus retenus sur les plaisirs des sens les plus vifs, c'est parce que énervés dès leur bas âge par l'abus qu'ils en ont fait, par les dangereux talens de leurs cuisiniers, ils sont maintenant incapables de s'y livrer. Leurs corps glacés par la mollesse ne sauroient plus répondre à leurs desirs, ils les moderent par insuffisance.

Viendra-t-on après cela nous les vanter comme plus sobres que leurs devanciers ? Bel éloge sans doute, puisqu'avec une volonté, non moins dépravée, s'ils ne tentent pas de les surpasser comme ils en ont la noble émulation, c'est qu'ils ne se sentent pas la force de courir la même carriere.

---

imiter, un grand nombre de jeunes gens, flattés de l'espoir de fournir en les suivant une longue carriere, & ramener par l'intérêt pressant de la vie, les mœurs publiques à plus de simplicité.

On les croit plus polis & plus décens que leurs ayeux, parce que sous un air plus aisé, ils ont beaucoup moins de franchise; mais ce dehors n'est qu'un masque, une hypocrisie de toute la personne. Façonnés de bonne heure aux cérémonies d'usage, au ton & au jargon du jour, ils ont dans le monde l'abord séduisant & la parole facile; & dans les compagnies qui leur en imposent, ils savent prendre le ton modeste ou respectueux; ils semblent n'avoir de volonté que celles des autres, ils sont attentifs, empressés, complaisans; ils sont tout ce qu'on veut qu'ils soient; mais ils ne le sont pas longtems. Cette représentation est pour eux une gêne, dont ils se dédommagent bientôt avec des étourdis de leur âge, dans ces jolis soupés où président nos Phrinés modernes. C'est-là que le masque est levé, que la fausseté fait place à la vérité des caracteres, que la licence des propos & la grossiereté des manieres se montrent sans aucune pudeur, & que les sens sollicitant tous les plaisirs à la fois, les livrent aux excès de la débauche la plus recherchée.

Mais tirons le rideau ſur le déſordre d'une ſcene auſſi honteuſe, pour ne pas effaroucher les imaginations délicates, & contentons-nous d'avertir ici les jeunes gens que c'eſt dans ces réduits agréables, dans ces parties charmantes, qu'on dérange ſa fortune, qu'on perd ſa ſanté & qu'on ſe prépare ſouvent une vieilleſſe affreuſe & prématurée. N'eſt-il pas déplorable de voir cette jeuneſſe l'eſpoir de la nation, ſe dégrader ſans retenue & ſans honte, & s'en faire même par fois une eſpece d'honneur?

O jeunes gens! O mes amis! Que les triſtes mais juſtes peines dont la conduite aveugle de vos compagnons eſt tous les jours ſuivie, ſoient pour vous un préſervatif puiſſant qui vous garantiſſe des maux qui les affligent. Vous devez vous aimer, tachez donc de vous procurer toutes les qualités louables qui peuvent vous rendre heureux; vous devez vous eſtimer, repouſſez donc avec horreur tout ce qui peut ſouiller votre ame. Vous ne goûterez point le vrai bonheur, ſi vous n'êtes content de vous-mêmes, & vous ne devez jamais l'être ſi vous cédez à la dépra-

vation du ſiecle & à l'exemple funeſte de tant de libertins.

ARTICLE VI.

Concluſion ſur nos devoirs, relativement à la jeuneſſe.

TELS ſont les devoirs indiſpenſables pour tous les hommes, quelque fortune qu'ils ayent, quelque rang qu'ils occupent : devoirs qu'il eſt donc très-important de faire aimer à la jeuneſſe avant qu'elle en connoiſſe la néceſſité. Mais pour l'amener à ce but néceſſaire, il faudroit les lui rendre ſi agréables, qu'elle ne les chérît pas ſeulement, parce qu'ils feront l'inſtrument de ſes plaiſirs ; mais comme faiſant partie de ſon bonheur même. Ce n'eſt pas ſous cet aſpect qu'on les lui préſente, à peine on les lui montre, & ce peu qu'elle en voit dans l'éducation vulgaire, paroît ſous une forme ſi rebutante, qu'on doit peu s'étonner qu'elle prenne ſes devoirs pour des loix tyranniques, & que n'ayant enſuite pour eux que de la haine & du mépris, elle cherche

loin d'eux la ſatisfaction & la joie, qu'on ne ſauroit goûter ſans leur demeurer fidele.

ARTICLE VII.

Droits de l'Homme ſur lui-même.

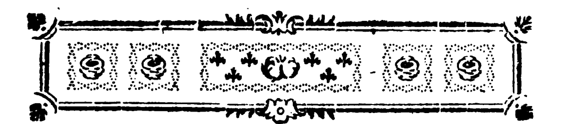
LA connoiſſance de l'ordre naturel, en nous preſcrivant les devoirs relatifs à tout ce qui nous entoure dans la ſociété, nous en aſſigne d'indiſpenſables par rapport à nous-mêmes. Elle demande que nous tâchions d'accroître notre droit par l'extenſion de nos devoirs, c'eſt-à-dire, qu'en étendant les droits des autres, qu'en les obligeant, qu'en leur rendant ſervice, nous acquérions à notre tour des droits à leurs bons offices, à leurs ſecours, à leur reconnoiſſance : car ce mutuel commerce de charité, de bienfaits & de ſervices, augmentant par cette noble émulation la tendance & les efforts vers le bien, il doit en réſulter un accroiſſement & une ſomme de bonheur pour tous. Etendre nos devoirs relatifs c'eſt donc étendre nos droits propres. C'eſt la Nature qui l'a preſcrit. Soyons

donc attentifs à ce que nous demande à cet égard l'ordre de la charité & de la juſtice, établi pour nous comme pour les autres. Eclairons l'ignorance, faiſons taire les paſſions qui nous égarent, & dans le ſilence de notre cœur, écoutons la nature qui nous parle, elle nous apprendra à deſirer & à vouloir, & nous montrant le devoir d'être peres bienfaiteurs de ceux dont nous ne pouvons le devenir à d'autres titres, elle nous fera voir que l'extenſion de leurs avantages eſt une extenſion de nos droits. Enfin puiſque le penchant nous porte à deſirer, deſirons ce qui eſt louable; mais agiſſons, voilà le bonheur pour tous.

Remarquons pourtant que cet ordre naturel d'après lequel nos droits perſonnels ſont établis, n'admet pas même pour le bien les écarts d'une imagination enflammée. Sa loi calcule tout, & c'eſt par le calcul même, que la bienfaiſance demande & exige ſa part ſur le patrimoine univerſel, & qu'elle ajoute ſa portion réelle à l'intérêt individuel & général. Remarquons encore que plus nous travaillerons, plus nous profiterons; plus

nous ferons bien, plus nous trouverons bien, & que notre travail, notre profit, notre bienfaisance, notre bien-être; tourneront constamment & réciproquement à l'avantage de tous & toujours à notre propre avantage.





THÉORIE DE L'ÉDUCATION.

LIVRE PREMIER.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Défauts de l'Education ordinaire.

ARTICLE PREMIER.

L'Ignorance, ſource d'erreurs & de déſordres moraux & politiques.

IL fut un tems où les ſociétés policées parvenues ſous les loix de l'ordre à la perfection dont elles ſont ſuſceptibles, jouiſſoient

de tout le bonheur aſſigné au genre humain ſur la terre. Tous les individus qui en étoient membres, maîtres & libres de leurs perſonnes & de leurs propriétés, & reſpectant la perſonne & la propriété des autres, voyoient regner entr'eux l'union la plus tendre & la plus forte; un même eſprit, une même volonté animoit tout le corps de l'Etat. L'autorité tutélaire du Gouvernement formée pour garantir les droits de tous les ſujets, pour défendre leurs biens & leurs perſonnes, pour améliorer le patrimoine commun, veilloit ſans ceſſe afin de remplir ces fonctions pénibles & importantes. Convaincue que c'eſt la proſpérité générale qui fait la force des ſouverains, & qu'il n'y a pas de proſpérité où le pouvoir eſt arbitraire, elle n'aſpiroit point à étendre ſes prérogatives, elle eût regardé comme une inſulte faite à elle même, une atteinte portée aux droits des ſujets, la léſion de leur revenu, & ſur-tout la ſpoliation de leurs avances. Une portion du produit des champs réglée invariablement ſur ſa quotité, étoit tout ce qu'elle prélevoit pour fournir aux dépenſes néceſſaires à la manu-

tention de l'ordre, à l'adminiſtration de la juſtice & à la proſpérité publique. Alors point d'ambition effrénée qui égarât les chefs des ſociétés, point d'intérêt excluſif ou iſolé, qui perſuadât à l'homme ſocial de groſſir ſon patrimoine aux dépens de ſes freres; les loix naturelles, les droits & les devoirs de chacun parfaitement connus de tous, n'éprouvoient ni violation ni réſiſtance. L'abondance & la circulation toujours croiſſantes par l'augmentation des richeſſes, multiplioient les douces liaiſons & le nombre des hommes, répandoient ſur eux la joie naïve, & faiſoient naître par-tout les fêtes & les plaiſirs (*a*).

(*a*) Si on me demande où j'ai pris le tableau d'une telle ſociété, je répondrai que c'eſt dans la Nature, & ſi on regarde ce que j'en dis comme une belle fiction, je renverrai au Diſcours Préliminaire de mon Traité d'Éducation publique, où j'eſpere qu'on en trouvera la preuve aſſez bien établie; en attendant je puis propoſer l'exemple du Gouvernement Chinois, pour convaincre les incrédules que ce que j'avance n'eſt point un rêve politique. La peinture que je viens de faire eſt celle de l'âge d'or, non de cet âge fameux dans les fictions

D'où vient qu'un état si heureux n'a pas été durable ? Pourquoi cet ordre simple & si

---

poëtiques, mais de celui de la société, le véritable âge d'or, dont la tradition altérée en passant à travers la profondeur & l'obscurité des siecles, a fait naître ensuite les fables, que des Poëtes, mauvais Philosophes, mais habiles Peintres, nous ont faites de cet âge heureux.

Le repos, l'union, la prospérité ne pouvoient être le fruit de l'incurie & de l'indépendance. Les productions spontanées de la terre ne furent qu'une foible ressource pour l'humanité souffrante, jusqu'à l'établissement de l'Agriculture & des sociétés, & les champs n'ont jamais été couverts de moissons sans les avances & le travail du Laboureur. On sait tout cela, me dira-t-on, & on ne prend les récits des Poëtes que pour ce qu'ils valent. A la bonne heure ; mais on ne sait pas assez bien encore qu'il est dans la nature des loix éternelles & immuables, qui établissent les droits & les devoirs de l'homme, la liberté, la propriété, la sûreté, la fraternité, la concorde ; loix physiques qui ont fondé toutes les sociétés, sans exception, lesquelles, en raison de ce qu'elles sont exactes à les observer, ou qu'elles s'en éloignent, sont croissantes ou décroissantes, heureuses ou misérables, durables ou destructibles ; mais on ne sait pas assez que la sanction de ces loix est terrible, que l'homme isolé

évidemment prospere n'a pas continué jusqu'à nous ? & quels désastres ont pu l'enle-

---

ne peut s'y soustraire sans souffrance ou destruction, & la société sans désordre ou dissolution totale, & que ce n'est que quand les Membres sont unis au Chef, pour le bien de chacun & de tous, que tout est dans l'ordre, & que tous sont heureux; enfin on ne sait pas assez combien il importe que Chefs & Citoyens soient instruits de leurs droits, connoissent parfaitement leurs devoirs relatifs & réciproques, les peines qui résultent de leur infraction, & qu'à cet effet il soit institué une bonne éducation publique. Chez une Nation parfaitement instruite de ces objets, tout est dans l'ordre, les rouages politiques marchent sans le moindre embarras, la machine va, pour ainsi dire, d'elle-même; mais dans les sociétés où les Chefs, égarés par les préjugés de l'ignorance & de la cupidité, oublient qu'ils ne tiennent la place de Dieu que pour bien faire, & qu'en violant leurs devoirs ils font infraction à leurs droits; mais dans celles où les peuples votant après l'indépendance, & sans le savoir, après tous les maux qu'elle traîne à sa suite, se retirent de l'aggrégation sociale, se refusent à l'union du corps de l'Etat, & abandonnent leur Chef, en le privant de leur secours & de leur pouvoir; l'agitation, le trouble, & souvent la destruction, sont la suite & la juste peine de ces égaremens. Les révolutions de

ver aux hommes ? Ne fouillez pas pour le favoir les faſtes de l'antiquité ; laiſſez-là l'hiſtoire, regiſtre ordinaire de partialité & de menſonges, conſidérez ſeulement les différens Etats qui ſont ſur la terre, ceux qui ſe ſoutiennent, ceux qui déclinent vers leur penchant, & ceux où l'eſpece humaine eſt la plus multipliée & la plus heureuſe ; vous verrez toujours qu'ils s'éloignent de la proſpérité, en raiſon de ce qu'ils s'écartent davantage des loix de l'ordre & de la juſtice par eſſence, & qu'enfin l'erreur, l'altération, le déſordre & les révolutions ſont toujours le fruit de l'ignorance (*a*).

---

tous les Etats, depuis qu'il y a des Etats, & ce qui vient de ſe paſſer récemment en Pologne, ſont & ſeront des preuves éternelles de ces vérités importantes.

(*a*) L'erreur & l'ignorance ſont la ſource de tous les maux qui accablent l'humanité. Cependant on peut errer en Phyſique ſpéculative, en Aſtronomie, en Mathématiques, ſans un inconvénient bien réel ; mais la politique ne ſouffre pas la moindre erreur. Il eſt des vices d'adminiſtration plus déſolans que les fléaux phyſiques ; une faute en ce genre dépeuple & appauvrit un Royaume. Si la ſcience la plus

O ignorance ! c'eſt de toi ſeule que ſont nés tous les maux, qui affligent l'humanité ſur la terre ; c'eſt toi qui lui as inſenſiblement dérobé la connoiſſance de ſes vrais intérêts.

Cependant l'ignorance ne ſe répandit pas tout à coup ſur les premieres générations formées en ſociété, parce que les loix naturelles étoient encore vivantes dans le cœur de ces hommes ſimples ; mais ce fut vraiſemblablement la perſuaſion où ils étoient, que chacun les portoit trop bien gravées dans ſon ame pour qu'elles puſſent s'effacer, qui les fit oublier peu à peu.

Lors de la formation de la ſociété, tous

ſolide & la plus approfondie eſt abſolument néceſſaire, c'eſt dans ces cas publics & problêmatiques, où des raiſons d'une force égale tiennent l'eſprit comme en ſuſpens. Rien n'eſt plus dangereux alors que la routine ; elle produit des malheurs inconcevables, & l'Etat n'eſt éclairé qu'au moment de ſa ruine. On ne ſauroit donc trop multiplier les lumieres ſur l'art du Gouvernement, parce que le moindre écart eſt une ligne qui s'allonge en divergeant, & cauſe une erreur immenſe.

ſes membres pleinement inſtruits de la ſcience des droits & des devoirs qui lui avoient donné la forme & la conſiſtance, & ne devant cette connoiſſance qu'à l'éducation domeſtique, ou à leur propre expérience, ne crurent pas le concours ſocial néceſſaire pour la tranſmettre à leurs deſcendans. Mais comme en paſſant dans la ſociété, ils avoient changé de poſition, que la vigilance du chef les diſpenſoit d'une attention ſur leurs intérêts, auſſi ſcrupuleuſe qu'avant l'union ſociale, on ne fut plus ſi chatouilleux ſur ſes droits, ni ſi jaloux de s'acquitter de ſes devoirs; l'inſtruction domeſtique en ſouffrit, la ſcience dut s'altérer à la longue, la connoiſſance des loix de l'ordre devenir confuſe & incertaine, & enfin ſe perdre totalement.

Que cette double négligence eſt devenue fatale à tous les peuples! En ne ſongeant point à perpétuer de race en race, & à tranſmettre à la derniere poſtérité la connoiſſance de ces loix ſacrées, par une éducation bien combinée, par une inſtruction conſtante, on laiſſa pénétrer l'erreur dans la ſociété, & avec elle les germes de toutes les paſſions

déréglées, des préjugés, de la ſuperſtition & des crimes, qui depuis ont ſouillé & déſolé la terre.

ARTICLE II.

L'Inſtruction conſtante, ſeul remede aux maux publics & particuliers.

C'EST l'inſtruction (*a*), conſtamment tournée vers la perfection de la ſociété, qui pourroit réparer les malheurs cauſés par l'ignorance. C'eſt l'éducation, qui déployant dans chaque individu tout ce qu'il a de reſſort, & dirigeant toute ſon intelligence, toutes ſes forces, tant morales que phyſi-

---

(*a*) Sans l'inſtruction conſtante & générale des loix naturelles de l'ordre ſocial & de l'ordre de la juſtice par eſſence, il eſt impoſſible qu'un Etat parvienne à aucune proſpérité réelle, & encore moins durable. Cette étude, la plus néceſſaire & la plus intéreſſante de toutes pour l'homme qui penſe, qui chérit ſes freres & qui veut vivre au milieu d'eux, cette étude devènue univerſelle, empêchera par-tout comme à la Chine, le Gouvernement de dégénérer en arbitraire.

ques, vers le but ſocial, les formeroit tous les uns pour les autres, & faiſant de l'Etat une famille immenſe, qui n'auroit plus qu'une volonté & un intérêt, aſſureroit ſon bonheur à jamais.

En attendant que cette éducation générale, qui embraſſe dans ſes vues toutes les parties d'un Etat, puiſſe s'établir dans le nôtre, indiquons dans l'éducation particuliere les moyens de former des hommes qui lui ſoient utiles. C'eſt en leur donnant de bons principes & de bons exemples qu'on les rendra tels qu'on les ſouhaite. Lorſqu'une douce habitude, fondée ſur la raiſon éclairée, a rendu la vertu familiere au cœur de l'homme, celle-ci n'a plus rien d'auſtere ni de rebutant pour lui, elle devient au contraire le germe des plaiſirs ſolides & la vraie route du bonheur; mais ſi le funeſte exemple du ſiecle, ou une mauvaiſe éducation, lui ont inſpiré le dégoût des choſes honnêtes, il lui eſt alors bien difficile de ſurmonter la répugnance qui l'en éloigne. Il ne conſidere plus ſes devoirs que comme le joug le plus peſant, la vertu lui paroît affreuſe; il cherche

tous les moyens de l'éviter & de s'y souſtraire ; delà le déſordre dans la ſociété, la perte immanquable du repos, & une longue chaîne d'égaremens & d'infortunes.

ARTICLE III.

Pourquoi les grands Hommes ſont aujourd'hui ſi rares.

VEUT-on ſavoir, ſans être obligé de remonter à une antiquité bien reculée, pourquoi les grands Hommes & les bons Citoyens ſont aujourd'hui ſi rares dans les Nations modernes ? La ſolution de ce problême ſera facile à trouver pour tout homme qui réfléchit. C'eſt à la mauvaiſe éducation qu'on donne aux jeunes gens, c'eſt aux mauvais exemples qu'ils ont ſans ceſſe ſous les yeux qu'il faut attribuer la diſette de ces ames fortes & vertueuſes, à qui les temps paſſés ont vu faire tant d'actions héroïques. Ce ſont ces vices d'inſtitution, communs à tous les peuples de l'Europe, qui prolongent l'enfance de cette partie du monde, en

y augmentant l'ignorance des principes & le feu de la cupidité, en y multipliant les mauvais Patriotes, c'eſt-à-dire, les hommes ſans raiſon, ſans juſtice & ſans généroſité.

Je ſais que les perſonnes qui voient tout en beau, donnent au temps où nous ſommes la gloire de la prééminence ſur tous les temps. Les découvertes & les progrès que l'eſprit humain ſemble avoir faits depuis deux ſiecles, leur perſuadent que nous ſommes au plus haut point de la perfection; comme ſi la perfection des hommes, & encore mieux celle de la ſociété, étoit une ſuite de la perfection de certains Arts (*a*); comme ſi ce

(*a*) Les Arts, en augmentant nos plaiſirs & notre puiſſance, peuvent nous devenir funeſtes, & le deviennent en effet, lorſque livrés à des erreurs ſur la morale & la politique, nous manquons des autres connoiſſances néceſſaires pour faire ſervir cette puiſſance & ces plaiſirs à notre bonheur. C'eſt ce qu'il nous ſeroit facile de prouver par l'exemple.

Nulle part les Arts ne ſont plus cultivés qu'en France, nulle part en France plus qu'à Paris, & nulle part auſſi le luxe & la molleſſe n'ont fait tant de progrès, ſur-tout parmi les grands & les riches. Ceux mêmes qui ſont deſtinés à l'Etat Militaire,

n'étoit pas au contraire le luxe, l'amour de la recherche & du plaisir, la prodigieuse inégalité des fortunes, signes de décadence, qui enfantent ces Arts, les entretiennent & les multiplient de préférence & au préjudice de parties beaucoup plus nécessaires; mais leurs yeux ne s'ouvrent point sur ce qui devroit les frapper, ils n'apperçoivent point encore les destructions qui se préparent. Tout va bien pourvu qu'ils jouissent, & les grands Hommes ne sont pas rares, dès qu'ils en

---

élevés dans les délices, énervés dès leur jeunesse par toutes sortes de délicatesses, loin de pouvoir supporter le poids des armes & les fatigues de la guerre, ont peine à soutenir le poids du jour & la fatigue de leur existence. Des femmes, plus accablées encore des chaînes de la mollesse voluptueuse, leur produisent à peine deux ou trois avortons de l'espece humaine, que le moindre souffle détruit long-temps avant le moment de leur maturité. Ainsi les Arts & les plaisirs qui les suivent, n'étant pas dirigés par des connoissances plus utiles, & absorbant l'attention & les dépenses, ont produit l'indolence & la sensualité, qui dessechent jusqu'à la racine les antiques souches de la Nation Fran-

trouvent d'assez habiles pour contenter les caprices & les bizarreries de leur volonté.

C'est une habitude, m'ont-ils dit souvent, de crier contre le siecle; vous faites aujourd'hui ce qu'on a fait de tout temps. Socrate & Horace invectivoient aussi contre leur siecle; & quels plus beaux siecles cependant que ceux de ces hommes célebres! Mais le zèle qui les a trompés peut vous tromper aussi, nous ne sommes aujourd'hui que ce que nous avons été.

Cette objection, il faut l'avouer, n'est point méprisable; car il est très-certain que dans ces siecles si vantés, la société étoit fort dépravée, la législation fautive & l'éducation incomplette; mais il faut convenir aussi, & sur-tout à cet égard, que nous nous sommes encore bien dégradés. Horace croyoit les hommes de son temps plus méchans que ceux d'une antiquité plus reculée; il pensoit que les races à venir seroient pires que celles dont il se plaignoit (*a*). La prédiction est accomplie;

(*a*) *Ætas parentum, pejor avis, tulit nos nequiores, mox daturos progeniem vitiosiorem.*

le

le fond du cœur humain n'a pas changé, la Nature eſt conſtante dans ſes productions; mais nous avons altéré ſon ouvrage, nous nous ſommes déprimés volontairement, ou, pour mieux dire, la mauvaiſe éducation a produit la foibleſſe & les vices de ce ſiecle. Qu'on l'examine ſans prévention, & on en conviendra ſans peine. Pour moi, je ne prétends pas diſcuter ici quelle éducation eſt la meilleure, ou la nôtre, ou celle des temps paſſés. Je trouve la diſcuſſion toute faite, ſi je mets en parallele les actions de ce temps-là & celles de celui-ci.

Si nous n'avons pas tous les défauts de ceux qui nous ont précédés, en avons-nous l'élévation & la gloire? N'avons-nous pas d'autres défauts qui ſeroient nouveaux pour eux? Ne voit-on pas regner parmi nous cette molleſſe & ce luxe, qui annoncerent toujours la décadence des Empires? Et cet eſprit de ſyſtême, qui s'eſt emparé de toutes les têtes, que marque-t-il autre choſe, qu'un beſoin général d'amélioration & de réforme, qu'une incertitude de principes?

On vante ce ſiecle comme celui de l'hu-

manité ; mais c'eſt encore plus celui de la foibleſſe. Si nous ſommes rarement frappés de ces actes d'horreurs, plus communs dans les Hiſtoires que de nos jours, il ne faut point l'attribuer ſeulement à l'extenſion de l'eſprit philoſophique. Une des meilleures raiſons qu'on puiſſe en donner, c'eſt qu'en général nous ſommes tellement affoiblis, que nous n'avons plus la force d'être méchans. Il eſt encore, ſans doute, des hommes parmi nous, il ſeroit trop malheureux qu'il n'y en eût plus ; mais ils ſont aiſément remarqués, & c'eſt un ſigne de mauvais augure, on ne remarque pas ce qui eſt commun. S'il y a encore des hommes dans la ſociété, ce n'eſt pas la faute de l'éducation ordinaire, dont l'effet certain eſt d'en gâter tant d'autres qui ne ſavent pas ſe corriger.

On peut obſerver que les ſiecles de Socrate & d'Horace, qui furent les plus brillans de la Grece & de Rome (mais non les plus heureux, comme on le croit), commencerent à ſe ternir d'abord après la mort de ces deux hommes célebres, par la corruption des

mœurs qui perdit Rome & Athenes, comme elle avoit déja perdu tant d'Empires, & comme elle en perdra tant d'autres jusqu'à la fin des temps. Le luxe & l'ambition avoient sappé leurs fondemens, la négligence dans l'éducation, & le mauvais exemple, consommerent leur ruine. Tant que Rome fut pauvre, que les peres se firent honneur d'être eux-mêmes les précepteurs de leurs enfans, Rome, fertile en vertus, fit l'admiration de l'univers; si-tôt que le luxe & la mollesse s'y établirent, si-tôt que ces Romains dégénérés abandonnerent leurs fils à des esclaves & à des rhéteurs, cette gloire de Rome commença à décliner, & s'évanouit bientôt avec la grandeur d'ame de ses habitans (*a*).

(*a*) Ce sont les gouvernemens, plutôt que les climats, qui influent puissamment sur les hommes, qui en alterent la constitution physique, en modifiant leur existence morale, & en dirigeant leur maniere de sentir, de voir & de penser. Cependant l'opinion contraire, qui attribue aux différens climats les effets résultans de la nature des gouvernemens, & les gouvernemens eux-mêmes, a pris d'autant

C'eſt de cette époque fatale qu'on peut noter la décadence de cet Empire ; & dans

---

plus de crédit, qu'on la trouve retournée de mille manieres par Monteſquieu. Comme les talens de ce grand Homme étoient ſinguliérement propres à faire adopter les idées dont il ſe préoccupoit, on eſt demeuré long-temps ſans oſer penſer autrement que lui. Le ſyſtême ſur les climats a paru dans ſon Livre une partie des plus brillantes, & on l'a cru ſolide ſur parole, parce qu'on n'a point douté qu'il ne fût une production du génie ſublime de l'Auteur de *l'Eſprit des Loix*. Le mérite de l'homme a décidé de celui de la découverte prétendue. Il eſt dommage qu'on ne liſe plus que les ouvrages nouveaux, car on ſauroit que cette belle idée n'eſt qu'un réchauffé du ſyſtême de Jean Bodin, *Procureur du Roi au Préſidial de Laon*, homme qui joignoit à une érudition aſſez vaſte, mais très-indigeſte, une imagination ardente & peu éclairée par la réflexion & par la raiſon ; qui croyoit que les cometes étoient le ſigne de la mort de quelqu'un des génies tutélaires des Villes, des Nations ou des Empires, & qui a compoſé de très-bonne foi un Traité des Démons, & du pouvoir & de l'art des Sorciers. N'en déplaiſe à Bodin & à ſes Commentateurs, je ne vois nulle part les hommes ſoumis au degré de leur latitude, & je vois leurs mœurs obéir aux révolutions de leur ſociété. Comment la différence

tout Etat où l'éducation des enfans, regardée comme indifférente, est abandonnée sans précaution à des précepteurs mercenaires, on peut prévoir qu'il doit toujours aller en déclinant, à mesure que cet usage inconsidéré s'étendra. Et dans quel pays vit-on jamais ce désordre aller plus loin que dans le nôtre? Cela est si manifeste, pour peu qu'on réfléchisse, qu'on ne peut se le déguiser, & qu'il n'est point de bon citoyen qui ne gémisse de cet abus, en en considérant les suites. Qu'est-ce qu'il résulte, en effet, de cette éducation négligée par les parens? Ce qu'on a droit d'en attendre; de mauvais sujets, des sots pleins de suffisance, qui affichent l'esprit & qui n'ont pas de bon sens. On leur donne de la science avec peine; il n'en coûte point tant pour leur donner de la vertu, on ne l'essaye pas.

Ce qu'il y a d'étonnant en cela, c'est que les effets de cette négligence ne touchent

---

qu'il y a entre les Romains d'autrefois & les Italiens d'aujourd'hui, n'a-t-elle pas fait estimer au juste ce que vaut l'influence du climat? *Voyez les Ephém.*

qu'un petit nombre de vrais patriotes, & que le reste pense que les hommes n'ont jamais été & ne peuvent être que ce qu'ils sont. Ce seroit un prodige que notre éducation parvînt à former des hommes, puisque les peres les plus soigneux ne réussissent pas toujours à former leurs enfans à la vertu, & qu'il leur faut beaucoup d'attention pour les préserver de la contagion du mauvais exemple.

ARTICLE IV.

L'Education ordinaire n'a point de but.

LE plus grand défaut de l'éducation ordinaire est de n'avoir point de but. Elle ne tend point directement à former des citoyens, elle est toujours insuffisante pour cela, si elle n'est parfaitement inutile; quelquefois elle est pernicieuse & contraire. Si on examine sans prévention la maniere dont on éleve les jeunes gens, & les motifs qu'on se propose dans ce dessein, il n'est pas possible de douter de cette vérité.

En France l'éducation de la Jeunesse est comme divisée en trois ; celle qu'on reçoit dans la maison paternelle, celle qu'on nous donne dans les colleges, celle que nous prenons dans le monde ; éducations qui se contrarient, qui se heurtent & s'affoiblissent mutuellement, jusqu'à ce que la derniere, communément la plus forte, sortant victorieuse de ce combat, prenne enfin le dessus, & diminuant l'empire des autres, efface tout ce qu'on avoit appris avant d'en être à celle-là. Le malheur est que dans aucune des trois on ne vise à former un homme qui ajoute les vertus sociales à celles qui font les grandes ames. Voudroit-on, par la méthode suivie, rendre les enfans plus capables de servir leur pays, plus utiles à leurs concitoyens, plus enclins à la bonté & à la bienfaisance ? On peut en juger sans peine, en voyant ce qu'on leur enseigne, & la maniere dont on l'enseigne.



ARTICLE V.

En quoi l'on fait consister l'Education.

APRÈS quelques chapitres de Catéchisme, quelques formules de prieres, aussi froidement enseignés aux enfans, que mal appris, après leur avoir rendu familieres quelques cérémonies d'usage & de politesse extérieure, comme saluer, ôter le chapeau, se servir de la main droite, &c. l'attention des parens se porte presqu'en entier sur la culture de l'esprit. Il s'agit d'abord de leur apprendre à lire, à écrire; on ne les excite pas, on les contraint, on leur fait une gêne de ce qui devroit être un plaisir, & dès l'entrée de la carriere, au lieu de les encourager à la parcourir vivement, on les rebute en la semant d'épines, & l'on jette dans leurs tendres ames un dégoût affreux pour tout ce qui leur est présenté comme un devoir.

Suivant la plupart des peres, l'éducation n'est que l'instruction; cependant ils ne veulent pas se donner la peine, ou ne sont

pas en état d'instruire leurs enfans ; il faut donc à ceux-ci quelqu'un qui tienne auprès d'eux la place du pere, & qui les instruise. Aussi a-t-on soin de mettre auprès d'eux un précepteur, & le meilleur est d'ordinaire celui qui coûte le moins. Celui-ci s'applique à leur donner les principes d'une langue hors d'usage. Voilà la véritable fonction du Maître, voilà le gros de la science du disciple, il est assez instruit s'il sait un peu de latin. Est-ce là, me diriez-vous, si vous ne le saviez déja, les soins que les parens ont de leurs enfans? Oublient-ils qu'ils ont une ame immortelle, un cœur capable de sentimens qui, suivant qu'ils seront reglés, doit faire leur bonheur ou leur infortune? Ne savent-ils pas qu'ils sont nés membres d'une société, envers laquelle ils ont des devoirs à remplir ; & ce sont-là les premiers élémens qu'on leur enseigne?

Attendez, vous dirois-je, ce n'est pas où se bornent les tendres soins & les attentions réfléchies des peres pour leurs enfans. Ils veulent encore qu'ils étudient dans un College & continuent d'apprendre sous un Maître, par fois négligent, quelquefois dur & impi-

toyable, les principes d'un ſavoir qui, peut-être au ſortir des claſſes, ne doit leur être d'aucune utilité. Ils les expoſent parmi un grand nombre d'enfans déréglés, dans la compagnie deſquels les moindres défauts qu'ils puiſſent acquérir, ſont l'opiniâtreté & l'impoliteſſe. Ils s'inquietent peu qu'ils achetent ainſi au prix de leur innocence, dont rien ne répare la perte, un vain ſavoir qu'on peut leur donner dans un autre âge, d'une maniere plus facile & avec moins de danger; enfin ils les laiſſent entrer, au ſortir du College, dans l'océan du monde, où ſans bouſſole, ſans art & ſans pilote, il n'eſt point ſurprenant qu'ils faſſent naufrage contre l'écueil de la licence & des mauvaiſes mœurs, quand le vent de l'opinion & du mauvais exemple les y pouſſent.

Telle eſt l'inconſéquence dans la façon de penſer, ſur une matiere auſſi intéreſſante, que malgré les inconvéniens qui naiſſent tous les jours de cet abus, on le ſuit néanmoins comme ſi on n'étoit pas doué de la faculté de réfléchir. On ſe pique de raiſonner, d'avoir des ſentimens eſtimables; on

veut le bonheur de ſon fils. Qui le croiroit, s'il ignoroit nos coutumes bizarres, en voyant agir de la ſorte ces peres ſi follement prévenus en leur faveur? Où s'imaginent-ils mener leurs enfans par cette route, & quels ſont leurs deſſeins? Ils veulent ſeulement leur orner l'eſprit. Mais l'ornement de l'eſprit eſt-il la ſeule choſe néceſſaire à un homme? La maniere dont on s'y prend eſt-elle même un moyen bien sûr de le lui procurer? La culture du cœur n'eſt-elle pas digne de leurs ſoins?

Ah! elle l'eſt, ſans doute, & le but où ils tendent, je le répete, n'eſt pas celui où doivent aſpirer des hommes raiſonnables. Cette éducation a ſouvent un ſuccès contraire à leurs deſirs. Cela devroit donc éloigner de l'uſage ordinaire les peres qui ont des enfans à élever. Cependant on ne voit pas qu'ils s'en écartent. La pareſſe, l'indolence & l'exemple ont ſur eux autant d'influence, qu'ils en ont eu ſur l'eſprit de ceux qui les ont précédés.

On reproche aux François d'être en tout des imitateurs ſerviles de la mode &

de l'usage. Si ce reproche tombe à faux à d'autres égards, il faut avouer que sur l'objet important de l'éducation nous n'avons pas grand'chose à alléguer pour notre défense. Combien de peres en effet parmi nous, qui suivent aveuglément la routine accréditée, qui agissent d'après ce qu'ils ont vu faire, & seulement parce qu'ils l'ont vu faire, à peu-près comme des moutons, auxquels on les compare volontiers, qui ne manquent pas de suivre ceux qui les devancent, lors même qu'ils se jettent dans un fleuve ou dans un précipice.



CHAPITRE II.

PAR QUI UN ENFANT DOIT ÊTRE ÉLEVÉ.

ARTICLE PREMIER.

Un Enfant doit être élevé par son Pere.

SI je blâme ici l'usage trop commun des Précepteurs, si je désapprouve la méthode de nos Colleges, par qui demanderai-je que les enfans soient élevés? Par ceux de qui ils tiennent la vie. D'accord avec la Nature, la Patrie, qui fait un devoir aux chefs de famille de fournir la nourriture à leurs enfans, ne demande pas avec moins d'instance qu'ils soient soigneux de leur donner une bonne éducation. Et, de bonne foi, un homme pense-t-il, à prix d'argent, procurer un pere à son fils, lui qui ne songe pas à l'être? L'argent aura-t-il plus de pouvoir sur l'ame du Précepteur, que la tendresse sur le cœur paternel? N'est-ce pas au pere à cultiver cette

jeune plante qui lui doit ſa naiſſance? Peut-il indifféremment abandonner ſon fils à un Gouverneur, qui ayant l'eſprit quelquefois faux ou bouché, l'ame ternie par le vice, en fera peut-être un ſot, un ſcélérat, d'un bon citoyen, d'un homme d'eſprit qu'il eût été.

C'eſt au pere à étudier le caractere, les goûts & l'inclination de ſon fils, pour développer & mettre à profit ſes talens, en le diſpoſant de bonne heure à ſervir ſa Patrie dans l'état pour lequel il laiſſe entrevoir plus de capacité. Vous faites élever votre fils par un eſclave, dit un jour un ancien Philoſophe à un homme riche, eh bien, au lieu d'un eſclave vous en aurez deux. Que de peres aujourd'hui mériteroient ce reproche ! Je ſais bien qu'ils ne manquent pas de dire, pour s'excuſer, qu'ils ont trop d'affaires, que leur état ne leur permet pas de ſe charger de l'éducation de leurs fils; mais quelles foibles raiſons pour celui qui a les ſentimens d'un pere ! Son premier devoir c'eſt le ſoin de ſes enfans. Ses affaires du plus grand poids c'eſt leur éducation & leur bonheur, & rien ne ſauroit l'empêcher d'y

travailler lui-même, à moins que la Patrie ne l'appelle, ou qu'une dure néceſſité ne l'en diſpenſe.

C'eſt ce dont étoient bien perſuadés autrefois des gens plus importans par leur état & leur mérite. Suétone rapporte qu'Auguſte, maître du Monde, apprenoit lui-même à lire & à écrire à ſes petits-fils; & Plutarque nous apprend, dans la Vie de Caton le Cenſeur, que cet illuſtre Romain ayant un fils, en prit un ſoin extrême dès le berceau. Lorſque ſa femme, qui nourriſſoit elle-même cet enfant, devoit le lever ou l'alaiter, Caton, pour y être préſent, quittoit toutes ſortes d'affaires, & n'étoit retenu que par celles de la République. Quand cet enfant fut parvenu à l'âge de raiſon, Caton lui enſeigna les Lettres, quoiqu'il eût un eſclave honnête homme & ſavant qui les enſeignoit à d'autres. Il lui apprit auſſi toutes ſortes d'exercices, ne voulant pas que ſon fils dût à d'autres qu'à ſon pere, une choſe auſſi précieuſe que l'éducation.

Bien des peres de ce ſiecle, diſtraits par des affaires majeures, & par conſéquent trop

occupés, prendront peut-être en pitié la ſimplicité de ces vieux Romains, qui s'abaiſſoient juſqu'à ces ſoins domeſtiques & y attachoient une importance puérile. N'ont-ils pas lieu de croire en effet qu'on avoit alors l'eſprit trop foible pour pouvoir le monter au ton des grandes affaires, des intrigues & des négociations qui cauſent leurs embarras?

Il eſt, à la vérité, des raiſons qui peuvent diſpenſer un pere du ſoin d'élever lui-même ſes enfans. S'il a, par exemple, l'eſprit ſi borné qu'il ne ſache rien & ne penſe à rien de ſolide. Quelle part un homme de cette eſpece peut-il prendre à leur éducation? On doit convenir qu'une pareille excuſe eſt ſans réponſe, & qu'un homme qui peut s'en ſervir n'eſt pas obligé de prendre ſoin de ſes enfans. De tels peres, s'il y en a, n'ont pas même beſoin de s'excuſer; loin d'être en état de conduire les autres, il leur faudroit un conducteur. Mais ils ſortent de la claſſe ordinaire, hors de laquelle je ne m'étends point. Je veux parler des hommes qui n'ont point d'imperfection dans les organes. Il en eſt fort peu, je penſe, qui n'ayent quelque

lueur d'eſprit, ou du moins aſſez de bon ſens pour avoir utilement l'inſpection & la ſurintendance de l'éducation qu'ils ſeroient obligés de faire donner à leurs enfans par un Gouverneur ; & ſi le Gouverneur étoit homme de mérite, il eſt vraiſemblable qu'elle auroit plus de ſuccès.

Poſez des exceptions, ſi vous voulez ; les exceptions ne changent pas la regle, ne la détruiſent point ; au contraire elles en ſont une preuve. Ainſi je dirai toujours que le meilleur Maître que des enfans puiſſent avoir, pour peu qu'il ſoit capable de les enſeigner lui-même, c'eſt leur pere. Pour en décider, daignez jetter un coup d'œil ſur tant de jeunes gens, qui ne doivent qu'à des Maîtres étrangers leur mérite & leur bel eſprit.

Ils danſent avec grace, montent bien un cheval, font paſſablement des armes ; mais ſous une légere écorce de politeſſe, à la faveur d'un babil aiſé, ils cachent une ignorance qu'ils ne ſoupçonnent point. Ne vous arrêtez pas à leur ton doucereux, pénétrez leur caractere préſomptueux & perfide. Remplis

de paſſions & de préjugés, ils rejettent les dogmes de toute religion ; ils en mépriſent la doctrine ; leur volonté eſt leur ſeule regle : leurs mœurs ? Ils n'en ont d'autres que leur goût (*a*).

Cependant, pour qu'on ne nous reproche pas de faire ici le cenſeur mal-à-propos, nous conviendrons que ſi le pere ne peut lui-même élever ſes enfans, il eſt abſolument néceſſaire qu'un autre en prenne la conduite. Il eſt évident en effet, que ſi le pere ne peut lui-même leur donner l'éducation, il faut bien qu'ils la tiennent d'ailleurs. Mais le moyen de réuſſir dans une entrepriſe auſſi difficile ; non pas de trouver un Gouverneur, il eſt aiſé de ſe le procurer, tant de gens ſe mêlent de conduire la jeuneſſe ; mais un bon Gouverneur ! Ah que c'eſt une choſe bien plus rare qu'on ne penſe !

(*a*) Il eſt un libertinage d'eſprit plus dangereux que celui des ſens ; c'eſt aujourd'hui le principal vice qui infecte la jeuneſſe de la Capitale.

ARTICLE II.

ualités que doit avoir un bon Instituteur.

AFIN que les enfans puissent recevoir ne bonne éducation de leur maître, il iut premiérement qu'il soit bien élevé luiième; il faudroit en quelque sorte pour ien réussir, qu'il le fût exprès pour ceux u'il doit élever. Est-il surprenant après cela e voir tant d'éducations fautives? Combien 'Instituteurs, qui pour former à leur guise a jeunesse qui leur est confiée, s'éloignent utant qu'ils peuvent de la nature & de la aison. Ce n'est pas leur faute, si elle ne erd point tout-à-fait de vue ces deux lunieres de la vie, & ne s'égare pas davanage. Ils n'oublient rien pour porter leurs lisciples à marcher sur les traces de leurs eres, hommes souvent futiles & inconséquens, & les voyent ensuite aller de pair avec leurs modeles, par leur sublime déraison & le brillant étalage de leur frivolité.

Un pere en état de sentir tout le prix d'un

bon Gouverneur peut très-bien en servir lui-même; & s'il est hors d'état d'en juger, à quelles bévues ne s'expose-t-il pas? Quel danger ne fait il pas courir à ses enfans, en mettant leur bonheur dans les mains d'un homme, à qui, sans autre connoissance, il se garderoit bien de confier la clef de son argent.

Tous les bons Citoyens, tous ceux qui ont traité de l'éducation des enfans, ont insisté sur ce devoir indispensable pour les peres d'élever eux-mêmes leur famille. Ils ont crié contre l'abus de la confier à d'autres; mais leurs vives exhortations n'ont produit à cet égard aucun notable changement. En joignant ma voix à la leur, je ne dois pas me flatter d'être écouté de préférence & d'avoir un plus grand succès; toutefois j'ose l'entreprendre. Si je ne goûte point la joie de la réussite, j'aurai du moins la satisfaction intérieure d'avoir fait l'office d'un bon patriote, en employant toutes mes forces à rappeller aux peres le premier & le plus cher de leurs devoirs.

Il est bien honteux que l'usage ait pré-

valu ſur ce qu'exigeoit la tendreſſe du pere pour ſes enfans ; mais enfin lorſqu'il eſt impoſſible qu'il les inſtruiſe lui-même, pour rectifier cet uſage autant qu'il ſe peut, voici les qualités que je deſire dans celui qui doit tenir ſa place.

La moindre ſeroit pour moi celle de ſavant ; mais je demanderois ſur toutes choſes, qu'il eût de la douceur & des mœurs pures, afin qu'en inſpirant des principes de ſageſſe à ſon éleve, il pût lui rendre l'eſprit doux & liant lorſqu'il éclaireroit ſon ame. Je ne voudrois point qu'il fût vieux, cet âge déplaît à l'enfance, ni cependant ſi jeune que l'enfant pût en concevoir moins de déférence pour lui ; mais je penſe qu'il devroit, autant qu'il lui ſeroit poſſible, ſe mettre au niveau du diſciple & devenir ſon compagnon, afin qu'en s'attirant la tendreſſe & la confiance du petit homme, il pût le conduire de maniere qu'il n'éprouvât jamais de ſa part aucune réſiſtance, & ſût le pouſſer ou le retenir ſans contrainte comme ſans efforts.

Un bon Gouverneur doit avoir une grande

expérience du monde, non-ſeulement pour faire connoître les hommes à ſon éleve & la maniere la plus convenable de ſe comporter avec eux, mais encore afin de l'engager à aimer & à imiter ce qui lui paroîtra beau, digne d'eſtime & de louange dans leur conduite, afin de l'y porter avec ce degré de vigueur & d'application, dont il a beſoin pour en venir heureuſement à bout. Je le voudrois enfin aſſez habile pour ſe faire aimer, lors même qu'il refuſe, & qu'il ſût employer ſi à propos l'adreſſe & la perſuaſion, en s'oppoſant aux penchans déréglés de ſon éleve, que celui-ci pût penſer que l'obſtacle qu'il trouve à ſes deſirs, vient plutôt de la choſe deſirée, que de la volonté de ſon Maître.

J'ajoute à ce que je viens de dire qu'il faudroit pour s'acquitter dignement de cet emploi, que celui qui s'en charge réunît à une douce prudence, beaucoup d'attentions & de tendreſſe, de diſcrétion & de diſcernement; qualités bien deſirables, mais qu'on trouve rarement enſemble dans un même ſujet, & ſur-tout dans ceux dont on paye

les services, avec les modiques appointemens que reçoit d'ordinaire un Gouverneur (*a*).

(*a*) Une des choses les plus nécessaires au succès de l'éducation, c'est l'air de considération, & j'ose dire de respect, que les parens doivent avoir pour le Gouverneur de leurs enfans. Si leur ton & leurs manieres ne témoignent pas le cas infini qu'ils font du Maître, s'ils ne s'efforcent pas d'en donner la plus haute idée à ses disciples par toutes les démonstrations qui sont en leur pouvoir, & ne lui assurent pas ainsi la soumission & le respect de ceux qu'il doit conduire, ses leçons seront sans effet; & s'ils le regardent avec hauteur, s'ils le méprisent, s'ils en font le plastron de leurs plaisanteries & de leur persifflage, comme cela n'est que trop ordinaire, alors l'éducation sera non-seulement fautive, mais pernicieuse & contraire au but où elle doit tendre. A l'exemple des parens, les enfans mépriseront le Gouverneur, se moqueront de ses avis & de ses menaces; il sera, en quelque sorte, le jouet & l'esclave de petits tyrans insolens, qui s'essayent aux dépens de leurs Maîtres à étendre leur despotisme aussi loin qu'il peut aller.

L'indifférence que mettent certains peres dans le choix d'un Gouverneur, ne laisse pas douter du peu d'estime qu'ils lui accordent. J'ai vu un Seigneur

Lorſqu'un pere ſe détermine à mettre ſes enfans ſous une autre garde que la ſienne, qu'il tâche au moins d'éclairer aſſez le choix qu'il veut faire, pour n'avoir point à ſe reprocher d'avoir remis témérairement un dépôt ſi cher en des mains indiſcretes; & ſi l'on peut, à prix d'argent, trouver un ſecond pere, qu'il n'épargne rien pour acquérir ce tréſor, afin qu'à quelque prix que ce ſoit, il procùre à ſes enfans le plus bel héritage qu'un pere puiſſe laiſſer à ſa famille; je veux dire, un cœur droit & ſenſible, une ame forte & éclairée, pleine de l'enthouſiaſme de la vertu & de l'amour de la Patrie.

Penſez-vous qu'un pere ne ſoit pas amplement dédommagé de la dépenſe qu'il aura faite pour ſon fils, par la douce joie de voir ce fils tel qu'il le deſire. Heureux

qui faiſoit tirer à la buchette deux de ſes valets-de-chambre, pour donner comme Gouverneur à ſon fils, celui des deux que le ſort devoit favoriſer. Il avoit trouvé le vrai moyen de ne pas ſe méprendre, ils étoient l'un & l'autre bien dignes de lui.

pere!

pere ! qui pour procurer le vrai bonheur à vos enfans, n'avez pas craint de diminuer leur patrimoine, qui jouiſſez du plaiſir pur & ſolide de voir leur cœur fidele à la vertu, vous leur avez fait un don inappréciable, & pour une ame noble, d'une valeur plus réelle que l'Empire du monde.

Mais pour parvenir à ce point deſiré de tout vrai pere, je l'ai dit & ne ſaurois aſſez le dire, il faut qu'il veille ſur ſes enfans. A-t-il chargé un Gouverneur de leur conduite ? que rien néanmoins ne ſe faſſe en quelque ſorte que ſous les yeux du pere, & qu'on ne leur donne pas de leçons qui ne fructifient par ſa préſence.

Telles doivent être ſelon moi les précautions préliminaires de l'éducation privée ; précautions bien néceſſaires & pourtant ſi négligées par les peres d'aujourd'hui, qu'à juger de leur conduite on ne croiroit pas qu'ils s'intéreſſent à leurs enfans. Mais terminons à cet égard notre critique & nos reproches. Ce que nous demandons pour notre éleve, inſtruira ſuffiſamment de ce qu'il faudra faire pour le lui procurer, & con-

plus nuisibles au grand nombre, qu'ils ne sont profitables à quelques-uns.

C'est pour leur apprendre quelque peu de grec & de latin, qu'on y gêne de pauvres enfans, comme si du grec & du latin dépendoit le bonheur de leur vie. Là, sans distinction aucune des caracteres, des tempéramens, des inclinations, tous reçoivent la même forme de discipline, tous apprennent les mêmes élémens; & quoiqu'il n'y ait pas moins de variété dans les esprits que sur les visages, & que la plupart pussent très-bien se passer de ce qu'on y enseigne, on exige constamment la même tâche des uns & des autres; on le fait même d'ordinaire avec tant d'empire & de rigueur, qu'il ne faut point s'étonner si les moindres défauts qu'ils en rapportent, sont un esprit faux & gâté, & un dégoût pour tous les livres.

Ce n'est pas cependant que je blâme en soi, le desir de faire apprendre le grec & le latin à la jeunesse, mais je crois qu'il y a d'abord des choses plus utiles à lui apprendre. L'enfance passée à l'étude des langues est un tems mal employé pour la culture de

l'eſprit, parce que ce n'eſt pas celui qu'on devroit y employer. En effet on ne peut guère donner, à cet âge, que des notions informes du méchaniſme des langues & des parties compliquées de la grammaire. Or, les notions informes ne ſont bonnes qu'à embrouiller l'eſprit des enfans; elles ne leur apprennent rien, & les mettent hors d'état de rien apprendre dans la ſuite, parce que les fauſſes idées qu'ils reçoivent, traverſeront toujours les idées vraies qu'on voudra leur ſubſtituer.

De tous les enfans qui ſont dans un College, à peine y en a-t-il une douzaine, à qui le grec & le latin puiſſent être abſolument néceſſaires le reſte de leurs jours; mais il n'en eſt aucun pour qui dix ans paſſés aux vaines leçons de ces grammaires, ne fuſſent employés d'une maniere bien plus utile, ſi en leur formant le cœur, on eût tourné leur goût & leur génie vers les arts & les ſciences qu'il importe ſur-tout de faire connoître à un bon Citoyen. Quelle manie! que dans un Etat bien policé on faſſe conſiſter l'éducation de la jeuneſſe dans

une vaine ſcience de mots, & qu'au lieu de former des hommes, on cherche à faire d'orgueilleux pédans & d'inutiles ſophiſtes.

ARTICLE II.

Le mérite des Profeſſeurs ne peut corriger entiérement les vices de l'inſtitution des Colleges.

ON repouſſera peut-être cette critique, qui n'a pas été faite pour bleſſer perſonne, en me diſant que je prends toujours le mauvais côté de l'inſtitution des Colleges; qu'une partie de notre jeuneſſe y a été élevée, & qu'enfin ce n'eſt pas la faute de ceux qui les gouvernent s'il n'en ſort pas de meilleurs ſujets.

Et ſans doute une grande partie de la jeuneſſe y a reçu ſon éducation, on le voit aſſez, mais voilà préciſément ce dont nous devons nous plaindre. C'eſt-là qu'elle commence à ſe dépraver. Je dois cependant rendre à nombre de Profeſſeurs la juſtice qu'ils méritent; ils mettent tout en œuvre

pour qu'elle n'employe pas le tems inutilement. Il y en a, & j'en connois d'aussi estimables par les qualités du cœur, que par celles de l'esprit; mais le vice de l'institution l'emporte & l'emportera toujours sur tous les soins qu'ils se donnent, il faut qu'ils se conforment à la regle établie, & c'est cette regle qui gâte tout.

Dans toute institution, où l'on n'a pas pour premier but de former des hommes & des patriotes, où l'instruction est tout & l'éducation rien, où cette instruction d'ailleurs fautive, n'a pas de rapport direct avec la société, on auroit beau faire, il en résultera toujours moins de bien que de mal; on y achetera souvent le savoir par la perte de l'innocence; & quel est le savoir qui puisse en tenir lieu? Il est bien plus important sans doute d'apprendre à se conduire dans la vie, de s'accoutumer de bonne heure à connoître ses devoirs & à les remplir, de se former dans un corps sain, un cœur sensible & un esprit solide, que de pouvoir traduire ou même parler quelques idiômes de plus. Et que sera-ce encore si nous pou-

vons les apprendre d'une maniere beaucoup plus facile, & sans essuyer les dangers, dont l'instruction des Colleges est toujours accompagnée.

On dit que le savoir & la vertu sont les deux points stables sur lesquels on y fonde l'éducation ; mais si on peut douter à cet égard, il suffira pour se convaincre de la vérité, d'examiner les effets de cette éducation. J'ai demeuré dans les Colleges, & je me rappelle trop bien la vie qu'on y mene & les exemples qu'on y voit, pour que je puisse m'en faire une idée avantageuse. Je crois ces institutions imparfaites ou tout au moins insuffisantes. Bien loin de s'y affermir dans les principes d'une morale affectueuse, on apprend tous les jours à violer les préceptes de la morale & de l'honnêteté ; les maximes qu'on y débite d'un air sec & austere, rebutent au lieu de porter à la vertu. Toutes les passions quoique sur un théatre obscur & gêné, y répetent furtivement les rôles qu'elles joueront ensuite dans le monde avec appareil.

Et le moyen qu'un Professeur quelque

ſoigneux, quelqu'habile qu'il puiſſe être, chargé de l'éducation d'un grand nombre d'enfans qui demeurent en divers lieux de la Ville, ne les ayant qu'un certain tems de la journée ſous les yeux, & ne leur parlant même dans ce moment que d'objets relatifs à ce qu'il leur enſeigne, puiſſe les élever ſuivant ſes deſirs en donnant à leur ame les qualités propres à faire un homme & un bon Citoyen.

Peut-on s'attendre à lui voir former le cœur, l'eſprit & les manieres de ces enfans, lorſque ſon plan d'éducation n'embraſſe point toutes ces parties, & qu'il ne ſe propoſe point de but fixe où il veuille conduire ſes éleves; quand il ne cherche point à les former les uns pour les autres & pour la ſociété; quand au lieu de leur apprendre leurs droits & leurs devoirs, objets de la premiere importance, il les ignore lui-même, ou ne les connoît qu'imparfaitement? Dans la conſtitution actuelle des Colleges, on ne peut inſtruire les enfans de tout cela, qui intéreſſe pourtant un peu plus que le latin, ou il faudroit pour

chacun des ſoins particuliers, une attention ſuivie, une inſtruction conſtante ſur ces objets, & par conſéquent ſuſpenſion de grammaire, interruption de doctrine purement verbeuſe, ce qui veut dire dans une autre maniere de s'exprimer, qu'il ne faudroit point de Colleges ou tout au moins qu'il faudroit d'autres inſtitutions.

ARTICLE III.

Le Principal, le Préfet, les Maîtres de quartier, &c. ne ſuppléent point au vice d'inſtitution des Colleges.

MAIS les Maîtres de quartier, le Préfet & le Principal ne ſuppléent-ils pas à ce que les Profeſſeurs ne peuvent faire, en rempliſſant les vuides de la claſſe?

D'abord, leurs ſoins ne tombent pas ſur les Ecoliers externes, & pour ceux de l'intérieur, on ſait que le Principal chargé de l'adminiſtration en grand, ne ſauroit deſcendre dans le détail; que l'inſpection du Préfet, lorſqu'il y en a, ſe borne à empê-

cher le désordre, & quant aux Maîtres, outre que la plupart ne savent qu'un peu de latin, ceux qui ont vraiment du mérite, souvent surchargés par le nombre de leurs éleves, gênés par la maniere prescrite de les conduire & de les enseigner, sont encore contrariés en tout ce qu'ils voudroient faire de bien, s'il sort de l'usage ordinaire du College.

On voit à la vérité d'excellens sujets dans le monde, qui ont passé une partie de leur jeunesse dans le College; mais on peut assurer qu'ils ne lui doivent point les grandes qualités qui les distinguent du vulgaire. C'est qu'ils se sont élevés eux-mêmes; c'est qu'un bon esprit profite de tout, s'instruit par-tout & se donne toujours une éducation vigoureuse, qui le tire du pair dans quelque rang qu'il soit né, malgré les obstacles de toute espece qui paroissent s'y opposer. Nous avons trop d'exemples dans l'histoire & sous nos yeux, des succès de cette éducation naturelle que se donnent les ames fortes, pour n'être pas dispensés de rapporter ici des preuves

d'une assertion dont la vérité est si évidente.

ARTICLE IV.

Pensionnats plus dangereux que les Colleges.

ON peut connoître par ce que je viens de dire des Colleges, que j'approuve encore moins l'établissement des pensionnats ordinaires, & quoique ceux qui les vantent assurent qu'on ne sauroit mettre les jeunes gens dans un lieu plus sûr, parce qu'ils y sont toujours sous les yeux vigilans & attentifs d'un argus sévere, une expérience fréquente nous démontre néanmoins, que ceux qui en sortent, sont encore plus instruits dans le vice que ceux qui n'y sont pas entrés.

Il est inconcevable à quel point la corruption du cœur est parvenue dans la plupart de ces retraites où l'on éleve les jeunes gens. Je n'avance rien ici que je n'aye appris par trop d'exemples. Plus ceux qui veillent sur la conduite de cette jeunesse, por-

tent de ſoin à empêcher que le mal ne s'y montre, plus le vice qui y eſt une fois entré, renfermé & caché dans cette enceinte, fermente, ſe communique & fait des progrès.

Pour qu'un penſionnat fût à l'abri des vices, il faudroit pour ainſi dire, n'y recevoir pour penſionnaires que des enfans au berceau. Or, comme cela devient impraticable, je ne vois pas qu'un pere puiſſe trouver quelqu'avantage à y mettre ſes enfans; il a tout lieu d'appréhender au contraire, qu'ils n'y perdent leur innocence, en y contractant des habitudes corruptrices de la pureté du premier âge & des intentions de la nature. Je me tais ici ſur quantité de raiſons, hélas! trop fortes pour éloigner de cet uſage les peres qui ont encore quelqu'amour pour la vertu. Tout homme qui a été penſionnaire pourra m'entendre ſans que je m'explique davantage.



ARTICLE V.

Les Colleges doivent être réformés pour être vraiment utiles.

AINSI, me dira-t-on, vous ne voulez ni Penſionnats ni Colleges, & ſi l'on s'en rapportoit à vous, nous n'aurions bientôt plus de ſemblables établiſſemens.

Qu'on ne s'alarme point de mes prétentions, je n'ai pour moi que la raiſon, & ma voix eſt bien foible, d'ailleurs je ne viens pas détruire; en euſſé-je le pouvoir, je ne m'en ſervirois point, ſi je pouvois réformer efficacement. J'avoue que les Colleges tels qu'ils ſont, me paroiſſent des inſtitutions imparfaites; que l'éducation qu'on y ſuit eſt tracée ſur un plan trop meſquin; qu'elle devroit être combinée ſur un plus grand modele, & avoir des rapports moins éloignés avec la ſociété; qu'il faudroit donc une réforme, & que le but qu'on ſe propoſeroit alors, fût plus noble & plus grand; & juſques-là je regarde ces défauts de l'inſ-

titution des Colleges, comme très-nuisibles à la jeunesse & à l'Etat. Mais tout ce qui est défectueux ne mérite pas d'être proscrit, s'il peut souffrir un changement favorable. Ce n'est pas ici le lieu de proposer l'innovation que je crois nécessaire dans ces établissemens; comme ce que j'en dirois a trait à l'éducation publique, je me réserve d'établir la nécessité & les moyens de ce changement, lorsque je publierai ce que j'ai écrit au sujet de cette éducation. Exhortons néanmoins en attendant, ceux qui ont l'inspection & la direction des Colleges, à examiner ce que j'avance dans ce chapitre. L'importance de la matiere mérite bien leur attention; il est de leur zèle & de leur devoir de s'assurer, si je me trompe, car on peut se tromper avec les meilleures intentions; mais s'ils reconnoissent que j'ai pour moi la vérité, qu'ils commencent, pour le bien de la chose, à préparer les voies à la réformation, en la dirigeant toujours vers les points que j'indique, c'est-à-dire, vers l'union & l'utilité sociale.

CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS SUR L'EDUCATION GÉNÉRALE ET PARTICULIERE.

ARTICLE PREMIER.

L'Instruction est commune parmi nous, l'Education est rare.

« ON trouve parmi nous, dit un Ecri-
» vain moderne, observateur judicieux (*a*),
» beaucoup d'instruction & peu d'éducation;
» on y forme des savans & des artisans de
» toute espece, chaque partie des lettres,
» des sciences & des arts, y est cultivée
» avec succès : mais on ne s'est pas encore
» avisé de former des hommes, c'est-à-dire,
» de les élever les uns pour les autres, de
» faire porter sur une base d'éducation géné-
» rale toutes les éducations particulieres
» de façon qu'ils fussent accoutumés à cher-

(*a*) M. Duclos.

» cher leurs avantages perſonnels dans le
» plan du bien général ; & que dans quel-
» que profeſſion que ce fût, ils commen-
» çaſſent par être Patriotes ».

Nous venons au monde avec des organes capables d'extenſion & de perfectionnement, on doit s'appliquer à les étendre & à les perfectionner ; nous avons dans le cœur des germes de vertus & de vices, il s'agit d'étouffer les uns & de développer les autres. Toutes les facultés de l'ame ſe réduiſent à ſentir & à penſer. Nos plaiſirs conſiſtent à aimer ou à connoître. Il ne faudroit donc que régler ces diſpoſitions, pour rendre les hommes heureux par le bien qu'ils feroient & qu'ils éprouveroient eux-mêmes. Telle eſt l'éducation qui devroit être générale & uniforme, au lieu que l'inſtruction doit être variée & différente, ſuivant l'état, l'inclination & les diſpoſitions de ceux que l'on veut inſtruire.





ARTICLE II.

Contrariétés de l'Education.

NOUS renverſons en tout l'éducation ; comme ſi nous prenions plaiſir à contrarier la nature. Dans le premier âge de l'homme, où le corps tend à ſe développer & à grandir, où les progrès néceſſaires du phyſique demandent de l'agitation & de l'exercice, où les organes encore imparfaits ne peuvent porter à l'ame des enfans que de foibles notions, nous nous oppoſons en quelque ſorte à l'extenſion de leurs membres, en les retenant dans une poſture contrainte, tandis que nous forçons leur eſprit à recevoir des impreſſions & des connoiſſances qu'ils ne peuvent apprécier ni retenir que d'une maniere confuſe ; & lorſque le tems de l'inſtruction eſt arrivé, que l'aurore de l'intelligence annonce le lever de la raiſon, nous mettons fin à leurs études pour les faire paſſer aux exercices d'une gymnaſtique tardive, où leurs membres

déja forts ne pourront plus ſe ployer comme ils auroient fait, dans le tems qu'ils étoient plus ſouples & plus diſpos.

Il me ſemble que pour réuſſir dans l'éducation, il faudroit ſuivre une méthode contraire. Au lieu de cette gêne ſévere & de ces rigueurs qui, en flétriſſant le cœur des enfans, les rendent preſque toujours bas & ſerviles, je voudrois que la liberté, la douceur, la joie leur fiſſent aimer ce qu'ils abhorrent maintenant; au lieu de cette inſtruction ſédentaire qui attache neuf ou dix heures du jour des enfans ſur un banc, je ſouhaiterois, qu'à la façon des Péripatéticiens, ils appriſſent en ſe promenant, tout ce qu'on leur enſeigne, ou du moins qu'ils ſe tinſſent alors debout, comme cette jeuneſſe Romaine qui fit de ſi grandes choſes.

Ce que je dis ici n'eſt pas un ſentiment qui me ſoit propre, preſque tous ceux qui ont écrit de l'éducation de la jeuneſſe parmi les anciens, & ſur-tout Platon, prétendoient qu'elle fût élevée avec toute la douceur & la liberté poſſible; dans les jeux,

dans les ris & presqu'en folâtrant. Parmi les modernes, Montagne embrasse avec feu cette opinion.

« Cette police de la plupart des Colle- » ges, dit-il, m'a toujours déplu : on eût » failli à l'aventure moins dommageable- » ment s'inclinant vers l'indulgence. C'est » une vraie geole de jeunesse captive. On » la rend débauchée l'en punissant avant » qu'elle le soit ; arrivez-y sur le point de » leur office, vous n'oyez que cris & d'en- » fans suppliciés & de Maîtres enivrés dans » leur colere. Quelle maniere pour éveiller » l'appétit envers leurs leçons à ces tendres » ames & craintives, de les y guider d'une » trogne effroyable, les mains armées de » fouets ! Joint ce que Quintilien en a » très-bien remarqué, que cette impérieuse » autorité tire des suites périlleuses, & » nommément à notre façon de châtiment. » Combien leurs classes seroient plus dé- » cemment jonchées de fleurs & de feuil- » lées que de tronçons d'osiers sanglans ».

C'étoit aussi la façon de penser de Locke. Il ne croyoit pas l'institution des Colleges

capable de produire les fruits qu'on peut retirer d'une bonne éducation. Des pédans crieront sans doute contre ce sentiment, & j'ai lieu de m'y attendre; mais je suis très-persuadé qu'il n'est guère de Professeur raisonnable, qui au fond ne pense comme les hommes célebres que je cite, quoique peut-être il ne le dise pas tout haut.

Il faut, si on veut des Colleges, qu'ils soient institués pour former des hommes, & que l'instruction qu'on y donnera aux jeunes gens, leur rende l'ame aussi grande, & aussi généreuse, que l'éducation présente leur fait le cœur étroit & peu sensible (*a*).

(*a*) A Sparte, l'éducation des Citoyens étoit regardée comme quelque chose de si intéressant pour la République, qu'Antipater leur demandant cinquante enfans en ôtage, ils aimerent mieux donner deux cens hommes faits.



ARTICLE III.

Portrait d'un jeune Homme élevé par son Pere.

EN attendant la réformation des Colleges aussi desirable que nécessaire, je penserai toujours qu'un enfant ne sauroit jamais être mieux élevé que par son pere, ou tout au moins sous ses yeux. Là, se formant peu à peu le corps, l'esprit & le cœur, augmentant en lumieres à mesure qu'il augmenteroit en forces, il apprendroit par la fréquentation des hommes qu'on lui feroit voir, à les aimer & à les plaindre; & par les désordres des passions qui agitent l'univers, à connoître combien elles sont dangereuses.

Quand il entreroit dans le monde, il ne seroit pas surpris par la nouveauté du spectacle, ni séduit par les exemples qui perdent ceux qui les suivent : il sauroit distinguer la politesse vraie, de ces grimaces d'usage dont chacun paye les autres

& en est payé, & dont tous intérieurement ne font pas le moindre cas. Il se convaincroit par sa propre expérience, que la pratique de la vertu est la route du vrai bonheur; que la plus douce habitude de l'ame, est de savoir jouir avec cette modération qui ne laissant pas de prise au desir, n'en laisse point au dégoût. Son état lui sembleroit toujours agréable, & ne portant pas plus loin son ambition éclairée, il s'en tiendroit avec joie à ce que la raison lui montreroit devoir lui convenir.

C'est ainsi qu'un jeune homme, conduit par un pere tendre, plutôt son ami qu'un maître impérieux, apprendroit de bonne heure quelle estime on doit accorder à l'opinion qui régente l'esprit des hommes. Secouru par les soins paternels contre l'illusion, la vanité & sa propre foiblesse, on ne le verroit pas, comme tant d'autres, trompé par de grossiers prestiges, donnant dans tous les piéges qui lui seroient tendus: tantôt dépouillé par une courtisane, ou dévalisé par un escroc. Il seroit également en garde contre les préjugés & la superstition.

Sachant pourquoi il eſt dans le monde ; & ſérieuſement perſuadé qu'il doit remplir avec honneur, la place que le ſouverain Maître lui a confiée, il ne perdroit jamais de vue les obligations qu'il a contractées en la prenant ; il ſe rendroit utile à tous ceux qu'il pourroit ſervir. Homme, il aimeroit les hommes ; Citoyen, il voudroit en remplir tous les devoirs ; enfin, n'ignorant pas que ſa récompenſe ſera proportionnée à ſon travail, & que les ſouffrances de cette vie nous donnent droit à un bonheur à venir ; les maux dont elle eſt ſemée, en lui laiſſant l'eſpérance d'un meilleur ſort, ne troubleroient point l'égalité de ſon ame, il ſeroit un véritable homme de bien ; & ſi le bonheur eſt ſur la terre, il ſeroit heureux.

ARTICLE IV.

Portrait de quelques jeunes Gens élevés au College.

COMPARONS maintenant cet homme devenu ſi eſtimable par l'éducation qu'il a reçue, à la plupart des jeunes gens qui, ſortant

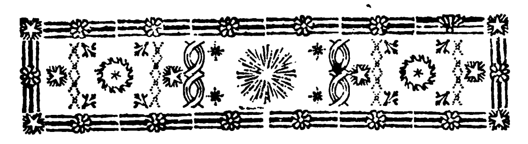
ſortant du College, viennent figurer ſur la ſcene du monde, & voyons s'ils auront l'art d'y paroître comme lui.

Sans aucun but de direction, ſans principe aſſuré de conduite, ſans guide qui leur faſſe éviter les dangers qui les environnent, ils ſuivent avec d'autant plus d'empreſſement le torrent du mauvais exemple, qu'ils ont été juſques-là plus gênés dans leur volonté perverſe. Entrés dans un nouvel ordre de choſes, honteux de leur premiere éducation, ſous laquelle ils ont long-temps gémi, ils ſe regardent, en ſortant du College, comme affranchis des fers d'un eſclavage rigoureux, où l'erreur & la tyrannie les tenoient captifs; ils croient qu'ils n'emploieront jamais aſſez tôt tous les reſſorts de leur liberté.

Jugez ſi libres alors, & ſéduits par l'opinion qu'ils ſe font de tout ce qu'ils voyent & de tout ce qu'ils entendent, leurs progrès ſeront rapides dans une école où tout ce qu'on enſeigne, enflamme le cœur en égarant l'eſprit. Revenus du mépris qu'ils avoient encore pour le vice, du reſpect

qu'ils éprouvoient à la vue d'un homme vertueux, on leur verra bientôt ſubſtituer de nouvelles idées à celles qu'ils avoient de tout cela. Des propos indécens, des airs d'importance pourroient faire penſer, ſi on les avoit perdus de vue quelque temps, qu'ils ne ſont pas ceux que l'on connoiſſoit; mais les plaiſanteries qu'ils lâchent quelquefois ſur leur ancienne ſimplicité, la honte qu'ils témoignent lorſqu'on la leur rappelle, ne vous laiſſent plus douter que ce ne ſoit les mêmes.

Ils ſuivent bientôt les traces de ceux qu'ils admirent, & deviennent comme eux, les victimes de leur vanité; trop heureux ſi leurs chûtes fréquentes dans le chemin du vice, pouvoient les tirer de leurs égaremens; ſi accablés du fardeau de leur oiſiveté, ennuyés de leurs plaiſirs frivoles, détachés de leurs préventions, ils concevoient enfin qu'ils ſont des êtres doués de raiſon, placés pour une meilleure fin dans le monde où ils ne s'occupent à rien de ſolide, & ne ſongent à être bons à rien pour tout autre que pour eux-mêmes.



THÉORIE DE L'ÉDUCATION.

LIVRE SECOND

CONTENANT L'EDUCATION PHYSIQUE DES ENFANS.

CHAPITRE PREMIER.

LES PREMIERS SOINS DE L'EDUCATION DES ENFANS REGARDENT LA MERE.

ARTICLE PREMIER.

Les Meres doivent être les Nourrices de leurs Enfans.

C'EST ſur la mere que tombent les premiers ſoins des enfans, c'eſt elle qui doit leur donner la ſanté & la force, après leur

avoir donné le jour; & la facilité qu'on trouvera dans la ſuite à graver dans ces tendres ames les principes de la vertu, doit être l'effet des ſentimens dociles qu'elle aura pris plaiſir à leur inſpirer, dès qu'ils auront commencé à ſe connoître (*a*).

Mais les voit-on s'acquitter de ces devoirs, ces femmes impitoyables, qu'on peut nommer de dures marâtres plutôt que des meres? S'occupent-elles de ces ſoins? A peine les enfans ſont-ils nés, qu'elles les éloignent d'elles. C'eſt en vain que la Nature bienfaiſante les a pourvues de deux ſources de lait pour la nourriture de ces enfans,

---

(*a*) Nous pouvons remarquer avec M. de Buffon, qu'en général les races tiennent principalement du caractere & des diſpoſitions des femelles qui les ont perpétuées.

« Il n'eſt preſque point de grand homme qui n'ait » eu pour mere une femme d'un mérite ſupérieur; » & c'eſt une des raiſons qui montre combien il » importe aux familles d'aſſortir les mariages, non » pas tant encore pour la naiſſance & la fortune, » que pour les qualités phyſiques & morales des » individus,....... »

elles méprisent ces dons salutaires au risque de leur vie, ou du moins de leur santé. N'est-ce pas une chose barbare, que loin d'écouter la tendresse qui leur parle pour des enfans qui devroient leur être si chers, elles les abandonnent à une femme mercenaire, & prétendent leur donner une mere à deniers comptans? Hélas! peut-on acheter la tendresse, & cette mere empruntée en aura-t-elle beaucoup, si elles ne savent pas en avoir?

On a beau dire contre cet usage inhumain, l'empire de la coutume, la douce habitude des plaisirs l'emportent chez la plupart des meres, sur les tendres sentimens du cœur; elles ne veulent pas être gênées durant le jour, & moins encore durant la nuit. Comment, vous diront-elles, paroître aux spectacles & aux promenades? Est-il raisonnable de renoncer, dans la fleur de l'âge, aux parties de plaisirs & aux amusemens? Faut-il, pour un marmot, s'exposer à endommager son sein?

C'est ainsi que la tendre occupation d'alaiter ses enfans n'est plus de saison pour

tant de meres; c'eſt un vil métier dont on a ſu ſe défaire depuis long-temps; il leur ſuffit, que les enfans tiennent d'elles le jour qu'elles leur ont donné ſans deſſein. Elles les portent neuf mois, parce qu'elles ne peuvent en charger une autre; du reſte elles ne veulent pas qu'ils leur doivent rien dont elles pourront ſe diſpenſer.

Si nos agréables pouvoient s'occuper d'autre choſe que de bagatelles, & ſi venant à ſurmonter l'ennui qu'ils trouvent à faire des lectures ſérieuſes, ils jettoient les yeux ſur cet ouvrage, ils ſeroient ſans doute bien révoltés, qu'on voulût aſſujettir les meres aux fonctions de nourrices, & ſe récrieroient ſur une prétention qui leur ſembleroit ſi déraiſonnable. Ils s'abaiſſeroient peut-être juſqu'à perſiffler la bonhommie de l'Auteur. Le moyen, diroient-ils, qu'il ne réuſſiſſe auprès des femmes en leur recommandant cet important devoir? L'auguſte prêcheur! combien il va opérer de converſions dans nos Villes? Il donne à l'emploi de nourrice tant de conſidération; il le fait voir ſi favo-

rable à la beauté & sur-tout aux plaisirs.

Eh Messieurs ! laissez-là vos froides plaisanteries, si vous êtes toujours si frivoles, du moins ne soyez pas injustes. Le sexe aimable dont vous semblez prendre ici les intérêts, & qui vous doit ses travers & ses ridicules, est plus fidele à la nature & plus raisonnable que vous ne pensez, plus que vous ne le serez vous-mêmes.

Mon sentiment isolé, je veux le croire, ne le frapperoit guère, mais peut-être réuni aux vœux de tous les bons patriotes, fera-t-il quelqu'impression ; les forces réunies peuvent davantage : d'ailleurs je puis dire avec une satisfaction bien douce pour un cœur qui a de l'humanité, qu'il est plus de véritables meres que l'on ne croit ; les exhortations réitérées des vrais Citoyens, sur un sujet aussi intéressant, se sont fait entendre au cœur de plusieurs. J'ai déja vu dans plus d'une Ville, dans plus d'une Province de France, la nature reprendre ses droits, & l'heureuse coutume d'alaiter ses enfans, commencer à se remettre en vigueur. Avec quelle ardeur ne souhaite-

rois-je pas que le reste voulût imiter un si bel exemple ?

ARTICLE II.

Avantages que trouve une Mere à alaiter ses Enfans.

IL n'est guère de femmes, qui pouvant donner le jour à un enfant, ne puissent lui donner la nourriture. Dès qu'elles le peuvent, rien ne sauroit les en dispenser. C'est une illusion volontaire qu'elles se font, de penser qu'en devenant nourrices, elles perdront leurs plaisirs & leur santé. Celles qui ont assez de force pour subjuguer l'opinion, assez de tendresse pour ne pas laisser à d'autres le soin d'un bien si cher, éprouvent évidemment le contraire.

Outre la douceur que goûte une mere sensible, en dérobant son enfant au danger de périr entre des mains étrangeres, elle a la satisfaction de savoir qu'une autre ne partage pas le droit de mere avec elle,

en partageant la tendresse de son fils; & l'éducation de sa famille, le soin de son domestique, deviennent pour elle une source de plaisirs d'autant plus flatteurs qu'ils sont plus utiles & plus purs.

Ce plaisir trop peu connu des meres a, pour celles qui veulent se le procurer, des charmes qu'elles seules savent bien connoître. Il est non-seulement l'antidote des mauvaises mœurs, mais le lien des familles. Dès qu'une femme veut être mere, elle est assurée de rendre les sentimens naturels au cœur de son mari, d'être chérie de sa famille, de se procurer une santé vigoureuse & de faire des couches sans péril.

Ce n'est pas même tous les avantages qu'une mere retire d'une conduite aussi louable; elle a encore la douce satisfaction de faire passer dans ses descendans les sentimens & les vertus qui la rendent estimable. Combien n'est-elle pas avantageusement récompensée de ses soins en voyant les filles qu'elle a nourries, alaiter leurs enfans à leur tour, & leurs nour-

rissons prendre une constitution ferme & robuste, en suçant la liqueur que la nature leur a destinée.

Une femme aimable ne doit pas craindre que le rôle de mere nuise jamais à ses charmes, ils ne feront que se multiplier en reproduisant ses traits sur un groupe de jolis enfans. Son triomphe est de s'occuper de ces fruits précieux d'une union heureuse. La nature, d'ailleurs, a mis une si grande analogie entre le tempérament de l'enfant & de la mere, que lorsque celle-ci nourrit elle-même, c'est une source de santé pour tous les deux; & que six mois de son lait valent mieux qu'un an de lait étranger. Et comment ce rapport ne seroit-il pas aussi intime! tous deux l'espace de neuf mois n'ont fait qu'un tout; elle le nourrissoit alors de sa propre substance, n'est-ce pas pour elle une obligation de continuer?

Par quelle fatalité la méthode contraire est-elle en usage? L'expérience prouve qu'elle nuit bien davantage à la beauté des femmes: un engorgement de lait les

met ſouvent au bord du tombeau, pluſieurs en périſſent : elle fait perdre un grand nombre d'enfans. Que d'hommes de plus dans l'Etat, d'accidens & de maladies de moins chez les femmes, ſi elles ſavoient ſe réſoudre à ſuivre leurs devoirs, ſi plus attentives à leurs intérêts, elles vouloient comprendre que celle qui nourrit, met d'une groſſeſſe à l'autre un intervalle qui repoſe ſon tempérament.

Qu'elles ne viennent donc plus alléguer pour ſe diſpenſer d'être de vraies meres, que leur ſanté peut s'altérer par cet uſage; qu'elles ne s'étayent pas non plus de l'exemple de quelques jeunes femmes délicates, qui ayant ſouffert par imprudence, du froid, du vent, du chagrin, ont éprouvé des accidens fâcheux : la nature ne garantit pas ce qui eſt de notre fait, & cela ne doit pas détourner les autres d'en remplir les intentions les plus pures.

Un enfant nourri d'un lait étranger, eſt comme une plante qu'on arrache d'une bonne terre pour la porter dans un ſol qui ne lui eſt pas propre; la plante dégénere,

l'enfant dépérit. Vous pouvez donc bien croire que le tems employé par une mere à remplir ſon premier devoir, n'eſt pas un tems dont elle doive regretter la perte, puiſqu'il tourne ſi particuliérement à ſon avantage & à celui de l'humanité. Ah! bien loin que le public déſapprouve jamais une action auſſi louable, tous ſes applaudiſſemens ſont pour une mere tendrement occupée de la nourriture & de l'éducation de ſes enfans, & ſon eſtime n'eſt point partagée entre celles qui s'en occupent, & ces petites maîtreſſes qui regardant leurs enfans comme d'importuns marmots, ne les voient jamais qu'avec indifférence ou avec dépit.

Voilà ma parure & mes bijoux, diſoit l'illuſtre mere des Gracques, en montrant ſes enfans qu'elle avoit nourris & qu'elle élevoit elle-même; en effet, de tels ornemens deſtinés à relever & à ſervir la ſociété, parent beaucoup mieux une femme que ne ſauroient faire les rubis & les diamans. Ce qui ſeroit une peine pour une femme frivole ou coquette, fait proprement le

bonheur de celle qui penſe comme cette Romaine ; chérie de tout ce qui l'environne, ſans ceſſe occupée des premiers devoirs de ſon état, elle ne craint point que le ſouffle de la calomnie flétriſſe jamais ſa vertu ni ſa réputation.

ARTICLE III.

Les défauts des Enfans ſouvent occaſionnés par le lait d'une Nourrice étrangere.

SI l'on examine combien d'accidens les femmes éviteroient en s'occupant de la premiere fonction de mere, on conviendra que la nourrice d'un enfant devroit être celle qui lui donna le jour ; on ne verroit pas tant de boiteux, de boſſus, de contrefaits d'eſprit & de corps, ſi elles étoient exactes à s'acquitter de ce devoir. C'eſt de la négligence ou des mauvaiſes qualités d'une nourrice étrangere, que les enfans tiennent ordinairement ces défauts ; ils ſucent avec le lait les mauvaiſes inclinations de celles qui les ont nourris.

Quelle eſt la mere un peu ſage ſur qui cette vue ne faſſe une impreſſion (*a*) durable, & qui veuille encore après cela devoir à une autre la nourriture de ſon fils ?

(*a*) La Reine Blanche de Caſtille, mere de Saint Louis, célebre par ſa beauté & ſes grandes qualités politiques, étoit ſi vivement perſuadée qu'il eſt du devoir indiſpenſable d'une mere de nourrir elle-même ſes enfans, qu'elle fut elle ſeule la nourrice de onze enfans qu'elle eut, malgré les embarras du rang & l'étiquette de la Cour. On raconte à ce ſujet que pendant ſa Régence, un jour qu'elle fut obligée d'aſſiſter à un Conſeil, elle laiſſa entre les mains des Dames de ſa compagnie le poupon qu'elle nourriſſoit alors. Le Conſeil fut plus long qu'elle n'avoit cru; l'enfant s'impatienta & ſe mit à crier. Une des Dames qui étoit près de lui, lui offrit le ſein, dans la vue de l'appaiſer; le petit Prince le ſaiſit & s'y attacha long-temps; il tettoit encore lorſque la Reine revint. A cette vue elle parut non-ſeulement ſurpriſe, mais fâchée; elle prit ſon fils aſſez bruſquement, le plaça ſur ſes genoux, & lui ayant mis le doigt dans la bouche, lui fit rendre tout le lait qu'il venoit d'avaler, ſon noble orgueil ne pouvant ſouffrir qu'une autre partageât le moins du monde, avec elle, les reſpectables fonctions de mere.

La nourriture est donc le premier devoir que la Nature impose à une mere envers ses enfans. Le public est aussi en droit d'attendre d'elle des soins vigilans, qui les rendent sains, robustes & dispos. Cela dépend d'elle en quelque sorte; n'aura-t-elle pas à se reprocher d'y avoir manqué? Je dis qu'il dépend en quelque sorte d'une mere de rendre son fils bien fait, de lui donner de l'agilité & de la force, quoiqu'on ait toujours pensé, ce semble avec raison, que ces qualités sont plutôt un présent de la nature, que le résultat des soins naturels, & ce que je dis n'est point un paradoxe.

Si l'on veut s'en convaincre, qu'on examine ma proposition, & l'on pourra s'appercevoir que je n'outre point la vérité; j'aurois peut-être mauvaise grace de prétendre que la mere peut seule donner à ses enfans la bonne disposition du corps, la vigueur & la souplesse, puisqu'on ne sauroit réformer la nature; mais les soins maternels peuvent leur assurer ces précieux avantages, si la nature n'est pas contraire,

c'eſt-à-dire, ſi les enfans ne ſont pas venus au monde mal ſains & mal conſtitués. Or, nous ſavons par expérience, que preſque tous les enfans ſortent bien conſtitués du ſein de la mere. Mais la nourriture différente qu'on leur donne d'abord après la naiſſance, les ſoins divers qu'on prend d'eux, leur font une conſtitution nouvelle, un tempérament nouveau. Bientôt ceux qui ſont tranſportés dans les bras d'une autre nourrice, mal ſoignés par ſa négligence, affoiblis ou altérés par ſon lait, perdent intérieurement les diſpoſitions qu'ils avoient reçues de la nature libérale à être grands, d'une ſanté ferme, d'une force peu commune; l'éducation ordinaire acheve de les dégrader. C'eſt ainſi que tel eſt petit qui devoit être d'une haute ſtature, tel eſt foible & débile, qui eût joui de la meilleure ſanté & de la plus grande vigueur. Voilà en partie la cauſe de la différence du tempérament, quelquefois du cœur & de l'eſprit de la plupart des hommes (*a*).

(*a*) On a dit que l'inégalité qu'on remarque parmi

ARTICLE IV.

Traduction d'un Chapitre des Nuits Attiques d'Aulugelle, intitulé : Dissertatio Favorini, Philosophi, &c. *qui vient à l'appui de l'Article précédent, & sert à nous faire connoître les sentimens des Anciens à ce sujet.*

« UN jour que nous étions chez le phi» losophe Favorin, on lui apporta la nou» velle que la femme d'un de ses disciples » venoit d'accoucher d'un garçon. Allons » voir l'accouchée, nous dit-il aussi-tôt, & » féliciter le pere. Celui-ci étoit d'une » illustre famille de Sénateurs. Nous sor» tons ensemble, nous accompagnons le

---

les hommes, avoit pris naissance dans la société & lui devoit son origine. Cela peut être vrai à certains égards, & dans des sociétés dépravées; hors de là c'est une erreur. L'inégalité n'est pas seulement le produit des qualités morales, mais la suite des différences physiques, augmentées & modifiées en mille manieres par les circonstances & les lieux.

» philosophe & entrons avec lui. Ayant
» trouvé dans le vestibule le Maître de la
» maison, il s'empressa de l'embrasser, &
» après l'avoir félicité, il s'assit près de
» lui ; ensuite s'étant informé combien
» avoit duré l'accouchement & s'il avoit
» été pénible, & ayant appris que l'accou-
» chée qui avoit souffert depuis la veille,
» accablée de fatigue & de sommeil, avoit
» besoin de repos, il s'amusa là à faire
» la conversation. Je ne doute point, dit-
» il à son disciple, que votre femme ne
» donne le sein à son enfant. Mais sur
» cela la mere de l'accouchée ayant répon-
» du qu'on devoit permettre à sa fille de
» prendre une autre nourrice, de peur
» que la peine d'alaiter elle-même son
» enfant, ajoutée aux douleurs des cou-
» ches, ne lui causât quelque accident fâ-
» cheux. Trouvez bon, je vous en supplie,
» repliqua-t-il, Madame, qu'elle soit en-
» tiérement la mere de son fils. Les fem-
» mes ne sont meres qu'à demi, lorf-
» qu'ayant donné le jour à un enfant,
» elles l'éloignent d'elles d'abord après sa

» naiſſance, & s'oppoſent ainſi au premier » vœu de la nature. Elles laiſſent ſon œuvre » imparfaite, lorſqu'après avoir nourri dans » leur ſein, de leur propre ſubſtance, un » je ne ſais quoi qu'elles ne voyoient point, » elles lui refuſent leur lait lorſqu'elles le » voyent, lorſqu'il reſpire, lorſqu'il eſt » homme & qu'il implore les ſecours & » les ſoins maternels. Penſez-vous, ajouta-» t-il, que la nature n'a donné des ma-» melles aux femmes que pour relever » leurs attraits, & qu'elle a voulu ſeule-» ment en parer leur gorge, & non les » faire ſervir à nourrir des enfans? C'eſt » d'après cette idée (& je n'ai garde de » vous l'imputer) que beaucoup de fem-» mes dénaturées n'oublient rien pour tarir » cette fontaine ſacrée, ſource de ſanté » pour elles & ſuc nourricier de l'enfance » des hommes, & qu'elles s'expoſent ainſi » à tous les dangers qui réſultent d'un » lait détourné & corrompu dans la crainte » chimérique de préjudicier à leurs appas. » C'eſt avec auſſi peu de raiſon, que d'autres » femmes jalouſes de conſerver l'uni de leur

» peau & la finesse de leur taille, que le
» fardeau de la grossesse & le travail des
» couches pourroient endommager, em-
» ployent sous différens prétextes les secrets
» les plus coupables pour détruire le fruit
» déja formé dans leur sein. Si une pareille
» conduite mérite l'indignation publique,
» si l'on abhorre ces meres cruelles qui
» tuent un homme entre les bras de la
» nature bienfaisante, lorsqu'elle prend
» plaisir à l'animer & à le former, ne doit-
» on pas être presqu'autant indigné contre
» celles qui privent cet homme déja for-
» mé, déja né, déja leur fils, d'une nour-
» riture produite en quelque façon par
» leur propre sang & à laquelle il est accou-
» tumé ? Mais pourvu qu'il vive & qu'il
» soit nourri, qu'importe, dit-on, de quel
» lait il le soit ? Pourquoi donc celui qui
» s'exprime de la sorte, en continuant de
» se refuser aux sentimens de la nature,
» ne pense-t-il pas aussi qu'il est indiffé-
» rent de quel sang l'homme soit formé, &
» dans quel sein il ait reçu la vie ? parce
» que le sang qui est dans les mamelles,

» a blanchi par l'effet de la chaleur & d'une » plus grande abondance d'eſprits, en eſt-il » moins ce ſang dont l'enfant ſe nourriſſoit » dans le ſein de la mere? Ne voit-on pas en » cela, de la maniere la plus ſenſible, la » ſageſſe de la nature, qui a voulu que » ce ſang après avoir formé l'homme dans » les parties les plus intérieures du corps » humain comme dans ſon ſanctuaire, ſe » portât au tems des couches vers ſa par- » tie ſupérieure pour être prêt à ranimer » l'enfant, à le nourrir dès qu'il voit le » jour & jouit de la vie, & pour lui four- » nir un aliment auquel il eſt déja fait. Si » la force & la beauté du corps & de » l'eſprit ſont dûes aux qualités des ger- » mes qui les ont produites, les qualités » du lait ne contribuent pas moins à les » entretenir. Cela ſe voit juſques dans les » animaux. Si on fait tetter une chèvre par » un agneau, & une brebis par le petit » d'une chèvre, le premier ſera couvert » d'une laine plus dure, l'autre d'un poil » plus délicat. La croiſſance vigoureuſe » des arbres, l'excellence des fruits, eſt de

» même toujours dépendante des propriétés » des eaux & des terres qui entretiennent » leur séve. Un arbre qui prospéroit dans » un terrein, dépérit dans un autre qui » lui est moins favorable. Pourquoi donc » dénaturer par un lait étranger, l'excel- » lence d'un enfant formé sous d'heureux » auspices ? Quel lait peut lui fournir une » esclave, une femme qui le nourrit en » payant, communément prise au hasard » dans un peuple barbare & grossier, sou- » vent méchante, difforme ou débauchée? » Laisserons-nous donc toujours nos enfans » exposés à une pareille contagion, & tirer » leur subsistance d'un corps & d'un sang » aussi corrompus ? Ne soyons donc plus » étonnés si tant de femmes honnêtes & » vertueuses ont des enfans qui leur ressem- » blent si peu. Aussi on ne sauroit trop » louer notre Poëte Epique (*a*) de n'avoir » pas simplement dit comme Homere pour » reprocher la dureté de cœur.

(*a*) Virgile.

» Non Pélée (*a*) ne fut point ton pere, » Thétis n'est pas ta mere ; la mer en » fureur ou d'affreux rochers, purent seuls » produire un cœur aussi dur que le tien. » Mais... *Hyrcanæque admorunt ubera tigres.*

Il fut nourri du lait des tigres d'Hyrcanie.

» En effet le caractere des nourrices & » les qualités de leur lait, ont la plus » grande influence sur le tempérament » & sur les mœurs, qui sont le complé- » ment de l'ouvrage que la nature n'a » fait qu'ébaucher. Ajoutons qu'en don- » nant une nourrice étrangere à un enfant, » on se prive du plus grand lien qui puisse » attacher entr'eux les enfans & ceux aux- » quels ils doivent la vie. Un enfant » nourri loin de ses parens, ne sauroit » avoir pour eux la même affection, que » s'il avoit été nourri sous leurs yeux & » du lait de la mere. La mere en même-

(*a*) Ουκ αρα σοι γε πατηρ ἦν ιπποτα Πηλευς
Ουδ' ε Θετις μητηρ· γλαυκη δ' ε σετικτε θαλασσα
Πετραι τ' ηλιβατοι, ὅτι τοι νοος εστιν απηνης.

» tems ne peut avoir qu'une indifférence
» peu éloignée de l'oubli pour un enfant
» élevé loin d'elle, & qu'elle ne voit point,
» tandis qu'il s'attache avec la plus grande
» force à ce ſein qui ſubſtante ſa vie, &
» qui eſt tout à ſes yeux ».

Ce paſſage d'Aulugelle m'a paru ſi beau, ſi plein de force & de ſentiment, ſi propre enfin à ſoutenir les droits de l'humanité offenſée, dans un âge où elle ne peut ſe défendre par elle-même, que je n'ai pu me refuſer au plaiſir de le traduire & de le rapporter ici, quoiqu'un peu long. Ma traduction bien inférieure à l'original, n'en rend les beautés qu'imparfaitement, & néanmoins j'oſe croire que ceux qui liront ce morceau, & qui voudront le comparer à ce que les modernes ont écrit de mieux ſur ce ſujet, ne trouveront pas qu'il leur cede en aucune maniere. Peut-être même jugeront-ils que ceux-ci en ont emprunté les plus belles penſées, ſans en avoir pris l'énergie ni la vivacité.



CHAPITRE II.

DES INCONVÉNIENS DU MAILLOT.

PLUS les hommes s'éloignent de la nature, plus ils s'éloignent de la perfection; c'est pourtant, à cette perfection qu'ils tendent. Ils ne croiroient pas les productions de la nature assez parfaites, s'ils n'y ajoutoient du leur. L'art leur paroît plus beau que le naturel. Le malheur est que d'après cette idée, ils prennent moins pour guide leur raison que leur caprice, & quoiqu'ils ayent tous les jours sous les yeux les désavantages de leurs erreurs, rien n'est plus rare que de les voir se corriger. Le maillot en est une preuve; nous ne sortons pas plutôt des entraves nécessaires où nous avons été neuf mois dans le sein maternel, qu'on nous donne celles-ci. En vain la nature nous a mis au jour pour nous faire croître, on nous comprime dans le maillot, comme si on étoit jaloux

de notre accroiſſement ; la nature tend à nous développer & à nous étendre ; ici on ſemble avoir en vue de s'y oppoſer & d'en arrêter l'effet autant qu'on le peut.

Je ſais qu'on juſtifie cet uſage en diſant que le maillot eſt néceſſaire pour empêcher que les membres d'un enfant ne prennent de mauvaiſes habitudes par leur débilité naturelle, mais on ne s'apperçoit pas qu'en gênant des membres ſi tendres, on parvient à rendre un homme contrefait, au lieu de faire un homme droit.

Il y a peu d'Inſtituteurs qui ne s'élevent contre cet uſage, parce qu'ils le regardent avec raiſon comme une des premieres cauſes des défauts de conformation ordinaires dans les enfans ; mais ſi la raiſon les a portés à s'en plaindre, la mode toujours mieux ſuivie porte les meres à ne pas les écouter. S'il falloit cependant des exemples pour les convaincre, on ne ſeroit pas embarraſſé de leur en produire pluſieurs, outre ceux qu'elles ont ſans ceſſe devant les yeux.

Les peuples de l'Amérique n'ont pas

l'uſage du maillot, ils ſont plus droits, plus légers que nous, d'une conformation plus parfaite. Les anciens Grecs & les Turcs qui occupent leur pays, n'ont jamais uſé du maillot. On ſait que les premiers étoient les hommes les mieux faits, les plus ſouples, les plus forts de la terre; il ſuffiroit de voir pour s'en convaincre, les antiques qui nous retracent leur conformation. Les figures que les bas-reliefs, les ſtatues, les médailles grecques repréſentent, réuniſſent à un ſi haut point la convenance des parties, l'élégance des formes, la grace des attitudes, qu'elles ſont regardées avec raiſon comme le modele du beau idéal, quoiqu'il ſoit très-vraiſemblable que l'artiſte en les formant, n'ait fait que rendre la nature telle qu'il la voyoit dans un ſeul ſujet, ſans réunir dans ſon ouvrage les plus beaux traits de pluſieurs. Les Turcs ſont grands, plus diſpos que nous, & leur force eſt ſi fameuſe qu'elle a paſſé en proverbe (*a*).

(*a*) Selon tous ceux qui ont été à Conſtantinople, on ne voit point de boſſus, de rachitiques, de

S'il nous falloit encore un témoignage pour leur prouver que l'entiere liberté est plus utile à la parfaite conformation du corps des enfans, que les bandes dont on les enveloppe, la Loubere nous le fourniroit dans la relation de son voyage de Siam. « Les Siamois, dit-il, ont le corps » bien fait, & je l'attribue principalement » à ce qu'on ne les emmaillote pas dans » leur enfance. Les soins que nous pre- » nons de former la taille de nos enfans, » ne sont pas toujours si heureux que la » liberté qu'ils laissent à la nature d'ache- » ver les leurs ».

Que si ces exemples éloignés ne frappent les meres que foiblement, qu'elles examinent si les bêtes, élevées & nourries dans toute la liberté que la nature peut donner, qu'on ne s'est jamais avisé

---

contrefaits parmi les Turcs, qui ne se servent pas de maillot; mais il y en a beaucoup parmi les Grecs de cette grande Ville qui en font usage.

Lorsqu'on veut parler d'un homme d'une force peu commune, la façon ordinaire de s'exprimer est de dire qu'*il est fort comme un Turc*.

de lier pour les rendre mieux conformées, sont sujettes aux accidens qui résultent des inconvéniens du maillot. Elles n'en verront aucune qui ne soit toujours dans les justes proportions qu'elle doit avoir.

Pour se tirer de l'engourdissement dans lequel ils viennent au monde, les enfans doivent pouvoir étendre leurs petits membres; ils ont besoin de la liberté de les mouvoir en tous sens. La contrainte dans laquelle le maillot les tient sans cesse, leur est d'autant plus nuisible, qu'en s'opposant à l'accroissement de l'enfant, il en altere la constitution. Est-il bien étonnant après cela, que trouvant un perpétuel obstacle à leurs foibles efforts, ils pleurent, ils crient, ils s'irritent, & que les premiers sons qu'ils proférent, soient des expressions de douleur?

C'est sans doute pour être plus libres, que les nourrices ont trouvé ce beau secret, & qu'elles en maintiennent l'usage avec tant de soin. Sûres une fois, que l'enfant ne peut remuer après l'avoir mis dans ces entraves, elles vaquent tranquillement à leurs affaires, sans s'émouvoir de ses cris

& ſans s'embarraſſer de ce qui réſultera d'un traitement auſſi cruel.

La liberté qu'on laiſſeroit aux enfans, leur ſauveroit cette gêne barbare & les ſuites fâcheuſes qui en réſultent, & tourneroit au profit de l'eſpece humaine, en rendant les races futures moins défectueuſes. Je penſe donc qu'on devroit s'éloigner avec ſoin de la méthode en uſage, en ſe paſſant de nourrice étrangere & des entraves du maillot, & je puis aſſurer que cette méthode ſimple & naturelle, eſt auſſi propre à rendre les hommes ſains & robuſtes, que la premiere paroît contraire à cette intention.

On me demandera peut-être ſi je remplace le maillot par des liens plus commodes. Le moyen, ſans cela, de retenir un enfant dans ſon berceau ? Il pourroit tomber en s'ébattant, ou tout au moins ſe découvrir & contracter ainſi des rhumes & des maladies plus graves ? Eh quoi ! vous voulez qu'après l'avoir délivré de ces premieres entraves, on lui en donne de nouvelles ? Rejettons loin de nous cette

idée ; la liberté si nécessaire à l'homme, lui est utile lors même qu'il est enfant. Laissons-lui à cet âge, toute la liberté qui peut convenir à cet âge. Supprimons à jamais le maillot & tout ce qui lui ressemble, & pour empêcher que l'enfant échappé de ses langes, ne vienne à tomber du berceau, supprimons également le berceau ; à sa place employons un panier d'osier profond ; au lieu d'un matelat ou de lit de plume, mettons-y simplement un coussin rempli de capsules d'avoine ; elles ont la propriété d'être saines, douces & légeres, & quand elles sont mouillées par les besoins de l'enfant, elle séchent promptement au soleil ou devant le feu, avantage que n'a pas le coton trop spongieux.

Ce coussin plus plat que gonflé, remplira toute la largeur du panier, & servira de lit de plume à l'enfant comme le panier de berceau. Là, libre autant qu'il peut l'être, dans des langes peu chauds & sous une mince couverture, d'étendre & de mouvoir à son gré ses petits membres, il se fortifiera à l'aise & sans danger, bien

plus promptement qu'il n'eût fait soumis à l'usage ordinaire. On ne doit appréhender alors aucun risque pour lui, ni craindre d'exciter les plaintes de la nourrice, parce qu'au moyen de deux ou trois coussins tels que je les propose, elle ne trouvera dans cette méthode aucun surcroît d'embarras.



CHAPITRE III.

CHOIX D'UNE NOURRICE ÉTRANGERE, &c.

ARTICLE PREMIER.

A qualités & dispositions égales, une Nourrice de campagne est préférable à celles de Ville.

SI des raisons absolument invincibles & des accidens inévitables, comme la maladie, la perte du lait, &c. ne permettoient pas à la mere de nourrir elle-même son enfant, & qu'on fût obligé de recourir à une autre nourrice, qu'on choisisse, autant qu'il est possible, un lait nouveau. Le meilleur pour l'enfant est celui qui a plus d'analogie à son état. Il seroit à souhaiter que celle qui doit lui donner la mamelle, fût également saine de cœur & de corps, d'un caractere facile & d'un bon tempérament.

Si l'on doit s'en rapporter aux Médecins; les alimens qu'une nourrice prend à la campagne sont plus convenables pour rendre son lait meilleur. Ceux qu'elle consomme à la Ville où elle mange plus de viande & moins de légumes, altérent la qualité essentielle de son lait. On sait en effet que le lait des femelles herbivores, est plus doux & plus salubre que le lait de celles qui vivent de chair. C'est un motif de préférer la nourriture de la campagne, qu'à d'autres égards, je trouve également préférable à celle de la Ville.

Il est vrai qu'on peut craindre un peu plus de négligence de la part de la nourrice de campagne, & qu'elle ne donne par fois le sein à l'enfant lorsqu'elle est en sueur, ce qui ne peut que préjudicier à celui-ci ; mais cette crainte est bien compensée par l'avantage certain qu'il y a pour l'enfant d'aller souvent en plein air. D'où l'on peut conclure qu'à dispositions & qualités égales, une nourrice de campagne est préférable à celle des Villes, quoiqu'il convienne de la choisir.

Il conviendroit bien mieux que la mere qui ſe livre à ſes véritables fonctions, nourrît elle-même ſon fils à la campagne, plutôt que dans l'air corrompu des lieux trop habités, mais ſi cela ne ſe peut abſolument ou ſans beaucoup de peines, alors mon ſentiment doit être regardé comme nul.

ARTICLE II.

Régime que doit obſerver la Nourrice.

LE régime de nourriture que doit obſerver la nourrice, ſoit la mere de l'enfant, ſoit une autre, ne doit pas être différent de celui qu'elle ſuivoit avant qu'elle alaitât. Il faut ſeulement avoir attention que les mets qu'on lui donnera, quoique de la même ſorte de ceux qu'elle avoit coutume de manger, ſoient mieux choiſis & plus abondans. Peu de vin, peu de ſel, encore moins d'épices, point de liqueurs fortes ; enfin tout ce qui échauffe, tout ce qui eſt capable de mettre le ſang en fermentation ou de l'aigrir, leur doit être fourni le plus ſobrement.

CHAPITRE IV.

DU BAIN, CONSIDÉRÉ RELATIVEMENT AUX ENFANS.

ARTICLE PREMIER.

Le Bain d'eau froide très-utile, même dans l'Enfance.

CHEZ les Sauvages & même chez des peuples où l'on veut élever les enfans d'une maniere qui les rende peu sensibles à l'intempérie des saisons, si-tôt qu'un enfant a vu le jour, on le plonge dans l'eau froide, suivant les lieux, dans une riviere ou dans la mer. C'est la premiere leçon de patience qu'il doit recevoir journellement le reste de sa vie, pour se durcir le corps au froid & à la fatigue, & qui tournée en habitude deviendra un plaisir pour lui.

On ſe contente en France de laver l'enfant avec du vin tiede, pour le nettoyer des impuretés dont il eſt couvert en naiſſant. Mais comme ſi le François ne devoit pas ſe durcir contre le mal, on ne réitere plus ou preſque plus ce lavage qu'on ne croit ſans doute néceſſaire que dans ce premier moment. Cependant il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût ſoin de continuer l'uſage de cette méthode, non pas avec du vin, mais avec de l'eau pure, d'abord un peu dégourdie, pour la rendre plus analogue au foible tempérament de l'enfant, & qu'on paſsât enſuite par degrés & inſenſiblement à l'eau froide dans laquelle il conviendroit de le baigner tous les jours, juſqu'à ce qu'en ayant pris l'habitude, il fût parvenu à la trouver auſſi ſupportable, que le milieu dans lequel nous reſpirons. Locke vouloit qu'on lavât tous les jours les pieds des enfans dans l'eau froide, & que leurs ſouliers fuſſent ſi minces qu'ils puſſent prendre l'eau ſi-tôt qu'ils y trempéroient ; pour moi je crois qu'il ſeroit encore plus convenable de leur baigner

tout le corps dans l'eau froide, même en hiver (*a*).

(*a*) Tout ce que je dis ici ſur les lotions d'eau froide dès la naiſſance des enfans, ſur la ſalubrité des bains froids, &c. étoit déja, en grande partie, conſigné dans l'*Ami des jeunes Gens*, ouvrage de ma jeuneſſe, donné au Public il y a plus de dix ans, & qui, quoiqu'imparfait, n'a pas laiſſé d'en être aſſez bien accueilli & d'avoir pluſieurs éditions; parce que les principes d'éducation que j'y expoſois, étoient fondés en raiſon & en expérience, & que dans ces ſortes d'ouvrages le fond doit faire excuſer la maniere. Pour donner plus de force à mon ſentiment ſur les bains froids, je m'appuyois de l'opinion & de l'exemple des Anciens, & des nouvelles expériences rapportées dans les écrits des Modernes. De nouveaux témoignages peuvent donner aujourd'hui plus de poids à mes aſſertions. Parmi un aſſez grand nombre que je pourrois joindre à ce Chapitre, je me contente d'en choiſir un, déja particuliérement connu en Picardie, & conſigné dans les affiches de cette Province; on ne ſera pas fâché de voir en détail la preuve d'un fait qui intéreſſe ſi fort l'humanité. M. de Fourcroy, Conſeiller au Bailliage de Clermont en Beauvoiſis, qui a fait la plus heureuſe épreuve du ſoin d'élever ſes enfans ſuivant cette méthode, s'exprime ainſi

ARTICLE II.

Courte digreſſion à propos des Bains froids, ſur les ſentimens de l'Auteur d'Emile.

CE ſentiment ſur les bains froids, que bien des gens ont improuvé dans d'autres

---

dans une Lettre à M. le M.....................

Lettre de M. de Fourcroy.

Monſieur, votre reſpectable Epouſe, ainſi que la mienne, & comme le doit faire toute bonne mere, a nourri ſes enfans avec ſuccès. Ils vous ont paru vigoureux; malgré cela lorſque vous avez vu mon fils ainé, vous avez été, dites-vous, étonné de ſa vigueur, de ſa ſoupleſſe, de ſa légéreté, de ſa gaieté. Sur ce qu'on vous a dit en général de la maniere dont il a été élevé, vous convenez qu'elle ne reſſemble nullement à celle dont vous vous êtes ſervi, qu'elle y eſt même diamétralement oppoſée, & qu'enfin vous ne pouvez comprendre comment j'ai oſé mettre au haſard la vie de mon fils, qui pour lors étoit unique, en

livres d'éducation, ne trouvera pas sans doute plus d'indulgence auprès d'eux dans

---

m'écartant si fort de l'usage ordinaire & des préjugés reçus dans l'éducation physique; cependant, comme vous l'avez trouvé infiniment supérieur aux enfans de son âge, vous desirez que je vous fasse part de la méthode que j'ai suivie, & des motifs qui m'ont déterminé à la mettre en pratique. Le desir.... de contribuer, peut-être par mon exemple, à régénérer en France une partie de l'espece humaine abâtardie par le luxe & la mollesse, suffiroit pour m'engager à vous satisfaire.... Dès que l'enfant est né on lui lave la tête, à l'exception de l'endroit qui s'appelle la fontaine ou fontanelle, & successivement tout le corps jusqu'au bout des pieds, avec un tiers de vin & deux tiers d'eau mêlés ensemble & un peu dégourdis. On lui couvre la tête d'un béguin & d'un bonnet de basin bien léger. L'habillement consiste en une chemise & une brassiere de futaine, avec une couche & un lange aussi de futaine, qui l'enveloppent sans le serrer, & sont attachés avec une épingle sous l'aisselle. On le couche à plat, tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, dans une corbeille garnie d'une paillasse de menue paille d'avoine ou de bled. Aussi-tôt qu'il est habillé on lui fait prendre, à plusieurs reprises, environ plein une tasse à caffé

cet Ouvrage. Eh quoi ! me diront-ils peut-être, vous adoptez les paradoxes de l'Au-

---

d'eau miellée légérement tiéde, & quatre à cinq heures après une once de ſyrop de chicorée composée de rhubarbe, mêlée avec une égale quantité d'eau, qu'on lui fait avaler en trois ou quatre fois. Au bout de douze heures de ſa naiſſance, la mere lui préſente le ſein & en fait de même toutes les deux ou trois heures, ſuivant le beſoin qu'elle a de ſe débarraſſer de ſon lait; car il eſt eſſentiel de ne pas le laiſſer ſéjourner trop long-temps dans les mamelles; il en réſulteroit des accidens qui effrayent la plupart des meres & leur font craindre de nourrir leurs enfans..... Auſſi-tôt qu'on s'apperçoit que l'enfant eſt ſale, on le change avec du linge froid, mais bien ſec, & on a grand ſoin de jetter dans l'eau, ſans différer, les couches qu'on lui a ôtées. C'eſt une précaution à prendre pour toujours..... Le lendemain de la naiſſance de l'enfant, on le lave avec de l'eau froide, ſoit de riviere ou de fontaine. Celle de puits peut ſervir, pourvu qu'elle ſoit tirée de quelques heures, ſur-tout l'été. On met l'enfant tout nud. On ſuit pour ce lavage la même regle que le premier jour, en commençant par la tête, le derriere des oreilles, &c. & ſucceſſivement toutes les parties du corps juſqu'au bout des pieds. Le plus commode eſt de ſe ſervir d'une

teur d'Emile? De pareilles nouveautés ne ſont recommandables que par leur bizarre-

---

éponge pour cette opération; on peut cependant faire uſage d'un morceau de vieux linge. Le meilleur temps eſt le matin avant de donner à tetter. Toutes les fois que l'enfant eſt mouillé, il faut le changer avec du linge froid & bien ſec; & lorſqu'il eſt ſale, on lui paſſe l'éponge mouillée pour le décraſſer avant de le changer. Si on s'apperçoit qu'il ſe coupe ou s'écorche en quelque endroit, on y fait couler de l'eau fraîche chaque fois qu'on le change, ce qui ſuffit pour raffermir la peau & le guérir promptement. J'ai éprouvé, & j'éprouve encore tous les jours, que les enfans paroiſſent ſenſibles aux avantages de ce lavage froid. Dès le quatriéme jour au plus tard, ils le ſouffrent ſans crier, ils s'y prêtent même avec une ſorte de plaiſir qu'il eſt aiſé de remarquer. Il faut continuer à laver exactement l'enfant tous les jours, quelque temps qu'il faſſe, ſans jamais faire tiédir l'eau, ni même la dégourdir, & il n'y ſera pas plus ſenſible au mois de Janvier qu'au mois de Juillet. Un très-bon uſage eſt auſſi de lui broſſer la tête après qu'elle eſt lavée, avec une broſſe de chiendent, auſſi-tôt qu'on s'apperçoit qu'il y vient de la craſſe, ce que les Nourrices appellent le chapeau. Mais on doit défendre en même-temps l'enfant de la trop

rie. Vous voulez donc faire périr ces innocentes créatures; un tel usage n'est guère

---

grande chaleur, avec le même soin qu'on apporte ordinairement à le préserver du froid. L'expérience m'a appris que ce qu'on peut faire de mieux est de ne rien augmenter l'hiver au vêtement que j'ai décrit, soit pour le jour, soit pour la nuit; de tenir les enfans au grand air dès le lendemain de leur naissance, & le plus qu'il est possible en tout temps, quand il ne fait pas de pluie ou de brouillard, sur-tout de se bien garder de les chauffer, quelque froid qu'on leur trouve aux pieds & aux mains, & d'éviter de les tenir dans des appartemens trop chauds, tant le jour que la nuit....... Tous les Habitans de cette Ville & des environs connoissent mon fils, ne le voyent pas sans admiration, & savent de quelle façon je l'ai élevé. Quelques-uns sont venus chez moi par curiosité pour le voir & s'informer si ce qu'on leur en avoit dit étoit vrai. Je leur ai donné à cet égard toute satisfaction, j'ai même guéri quelques enfans qui tomboient en chartre, en les faisant laver à l'eau froide pendant une quinzaine de jours... M. *Filley*, Ingénieur ordinaire du Roi à Calais, sur le seul rapport qu'on lui a fait de la vigueur de mon fils, a voulu que le sien fût élevé suivant les mêmes principes, & a réussi comme moi..... Les gens

propre qu'à leur donner la mort. Le moyen qu'ils y pussent résister ?

---

aisés, qui ne veulent rien épargner pour procurer à leurs enfans tout le bien-être dont ils sont susceptibles, pourront, comme moi, faire faire un charriot à quatre roues, sur lequel se pose la corbeille de l'enfant pour le promener; c'est un exercice excellent & qui les fortifie considérablement; cette situation est bien plus commode, ils s'échauffent beaucoup moins que lorsqu'on les tient dans les bras. J'en ai fait usage pour les miens dès le huitiéme jour de leur naissance, & au bout de quinze, trois ou quatre heures de cette promenade, même sur le pavé, loin de les incommoder, sembloient leur faire autant de plaisir que de bien. On peut aussi avoir pour la chambre des trémoussoirs de différentes especes, qui font le même effet; mais le mouvement lent & doux du berceau leur est certainement contraire, & on doit absolument empêcher qu'ils soient bercés. Pour ce qui est de la nourriture, le lait de la mere est le meilleur que l'enfant puisse prendre, & il ne convient pas d'y en joindre aucun autre tant qu'elle suffit; ce qui peut aller jusqu'au sixiéme mois ou environ. Ma femme a eu son premier enfant à trente-huit ans; elle est fort petite, elle a l'air très-délicat.... elle a nourri son enfant près de six mois uniquement

De grace ne ſoyez pas ſi prompts à nous blâmer, cenſeurs rigides, qui taxez

---

de ſon lait, ſans en être fatiguée. Elle ne donne pas le ſein plus ſouvent que toutes les deux heures & demie ou trois heures le jour, & ſeulement une fois dans la nuit, dès que ſon lait ne l'incommode plus. Si-tôt que ſon enfant commence à manger, elle le ſevre de nuit. Son genre de vie n'a rien de particulier ni de gênant; elle mange ſur-tout beaucoup de légumes, avec de la ſalade ou du fruit, ſuivant la ſaiſon, ſe privant uniquement de ce qui eſt âcre ou ſalé. A quelque âge que l'enfant ait beſoin de manger, on commence par lui donner de la panade à l'eau & bien cuite avec un peu de ſel, ſans beurre ni graiſſe, ou de la bouillie faite de mie de pain délayée avec du lait, comme on fait la farine, où on met un grain de ſel. Nous nous ſervons de crême de riz bien cuite, de gruau, d'orge & d'avoine cuits au lait, & préférons ces alimens à la ſoupe graſſe, que nous ne regardons pas comme fort ſaine pour les enfans du premier âge, c'eſt-à-dire, tant qu'ils ne marchent pas ſeuls. La boiſſon doit être de l'eau pure, la meilleure & la plus légere qu'on peut avoir..... Si je ne ſuis pas partiſan de la bonne ſoupe graſſe, je le ſuis encore moins de la viande, dont je crois l'uſage pernicieux aux enfans, juſqu'à

de faux tout ce qui s'éloigne de \
maniere de penser. Je recommande,

---

ce qu'ils puissent faire par eux-mêmes un ex
violent qui les mette en état de la digérer. Si
les observez, vous reconnoîtrez qu'ils ne mâ
presque pas, & ne font qu'avaler......... /
passé plusieurs années en Amérique, j'ai v
les naturels du pays n'emmaillotoient pas
enfans, ne leur donnoient jamais de corps
baignoient souvent dans l'eau froide; qu'ils é
tous, hommes & femmes, très-bien faits,
souplesse & d'une agilité surprenante, & qu
n'étoit plus rare que d'y trouver un bossu. J
dès-lors mon parti de proscrire de chez m
maillots, qui n'ont été imaginés que pour la
modité des Nourrices, & qui sont aujou
généralement reconnus pour pernicieux. Je
pourtant être le premier qui ait découvert
sont la seule cause de la rupture des enfa
premier âge. En examinant les miens, qui
sent dans leur corbeille d'une pleine liberté,
suis apperçu qu'ils n'y étoient jamais étend
toute leur longueur; mais que dès qu'ils
froient, ils rapprochoient encore leurs geno
leur ventre, plioient les jambes, portoie
talons vers les cuisses, & prenoient à peu p
même situation qu'ils avoient dans le sein de

que l'Auteur d'Emile, les bains froids comme propres à fortifier le corps dans

---

mere. J'ai pensé que la Nature, qui ne fait rien sans dessein, leur faisoit prendre cette situation pour boucher l'anneau lorsqu'ils font des efforts en criant, & empêcher que l'intestin ne pût s'y faire jour pour tomber dans les bourses. Je me suis en même-temps rappellé que les descentes, si communes en France chez les enfans mâles, sont une maladie inconnue parmi eux en Amérique; ce qui me fit soupçonner que les maillots pouvoient bien en être chez nous la cause immédiate. Comme je cherchois à m'instruire, je fis démailloter plusieurs enfans, & je les vis tous prendre la même situation raccourcie dès qu'ils étoient en liberté, & qu'ils ressentoient quelques douleurs vives. Observant ensuite avec attention la position qu'on leur donnoit en les habillant, je vis qu'il étoit absolument contraire au vœu de la Nature qu'ils fussent ainsi allongés de force. Je reconnus que les deux rangs de bandes qu'on leur appliquoit l'un sur l'autre, comprimoient violemment toutes les parties du bas-ventre & de l'estomac, & les empêchoient de se dilater lors des cris de l'enfant; qu'il étoit donc alors nécessaire que les intestins portassent tous leurs efforts sur l'anneau, & qu'ils s'y faisoient jour d'autant plus facilement, que cette partie étoit la

l'âge tendre, parce que la raiſon & l'expérience en font ſentir l'utilité: mais penſez-

---

ſeule qui ne fût pas comprimée : un grand nombre d'obſervations m'ont confirmé dans cette opinion, & ont changé en certitude le ſoupçon que j'avois que les maillots étoient la cauſe de la rupture des enfans : les corps pourroient bien auſſi y contribuer quelquefois; mais comme ils ont aſſez d'autres inconvéniens ſans celui-là, & que d'ailleurs les plus belles tailles ſe trouvent communément dans les pays où ils ſont inconnus, c'en eſt plus qu'il ne faut, ce me ſemble, pour que les gens ſenſés n'y aſſujettiſſent pas leurs enfans......

L'hiver de 1768 fut le plus rigoureux qu'on eût vu depuis 1709. Soutenus par la confiance due aux expériences d'un ſi grand Maître (M. Tiſſot, d'après lequel on a ſuivi cette méthode), nous lavâmes mon fils régulièrement tous les jours avec de l'eau qui geloit au bout de nos doigts, ſans qu'il en ſourcillât; on le promena de même ſur ſon charriot très-exactement, quoique la terre fût couverte de neige & qu'il ne fût pas plus vêtu qu'au mois d'Août. On eut ſoin de le tenir toujours très-loin du feu & de le changer avec du linge froid; ce qui faiſoit frémir non-ſeulement ceux qui le voyoient, mais encore ceux qui en entendoient parler. La prédiction de M. Tiſſot a été

vous

vous que ce qu'il y a de louable dans cet Auteur ne puiſſe être approuvé chez lui, comme chez les autres ?

Il y a dans ſes écrits, il eſt vrai, des aſſertions peu ſolides, des choſes haſardées, il poſe des principes faux & quelquefois dangereux. Mais combien de choſes excellentes n'y trouve-t-on pas en même tems ? Quelle éloquence & quelle force il donne à la raiſon & à la vérité, lorſqu'il combat pour elles ! & qu'il eſt à regretter, que l'ardeur brûlante de ſes expreſſions & la magie de ſon ſtyle, qui porte l'enthouſiaſ-

---

accomplie en ſon entier ; les plus heureux ſuccès ont couronné notre docilité par ſes conſeils. Mon fils n'a pas été enrhumé depuis qu'il eſt au monde ; il s'eſt fortifié pendant ce rude hiver, au point qu'il marchoit ſeul à dix mois, & qu'à treize il étoit net de nuit & de jour. Il a cependant été tardif à pouſſer ſes dents, c'eſt-à-dire, qu'il n'a eu la premiere qu'à onze mois ; mais, ce qui eſt peut-être un phénomene unique, à deux ans il avoit vingt-quatre dents, & il en a actuellement vingt-ſix, quoique des circonſtances ayent obligé la mere de le ſevrer à un an........ &c.

me dans les ames vives & sensibles, en interdise par cela même la lecture aux jeunes gens trop faciles. Séduits une fois par les charmes de son élocution, & emportés par la rapidité de ses mouvemens, ils ne sauroient plus distinguer le bon du mauvais. Ils embrasseroient également la vérité brillante par les jours qu'il lui donne, & l'erreur cachée sous le voile de la bonne foi.

Je céde ici à l'occasion de dire en peu de mots ce que je pense de ses ouvrages; d'ailleurs, je ne prétends être ni le censeur, ni l'apologiste de cet homme célebre qui mérite des ménagemens jusques dans ses écarts; & si ses amis ne louent point mon impartiale sincérité, ses ennemis ne doivent pas me blâmer de l'avoir imité en plus d'un endroit. La raison & la vérité sont le bien commun des hommes. Je m'en suis servi d'après lui sans scrupule, comme il n'a pas dédaigné de s'en servir d'après ceux qui avoient déja traité le même sujet. Au reste ce que je dis sur le bain des enfans, n'est point une idée que je lui doive & qui

lui ſoit particuliere, d'autres en avoient recommandé l'uſage, bien des ſiecles avant lui.

ARTICLE III.

C'eſt une erreur de croire le Bain froid nuiſible aux Enfans.

C'EST une erreur de croire le bain d'eau froide dangereux pour les enfans. Loin qu'il puiſſe leur être nuiſible, on ſait par expérience qu'il durcit contre la fatigue & fortifie contre le mal; l'air chaud les affoiblit au contraire, leur donne la fievre & quelquefois les fait périr. Le froid en reſſerrant les fibres, augmente leur reſſort, facilité leur jeu, rend le mouvement du ſang plus rapide, & la chaleur intérieure plus grande; & comme il reſſerre les pores, cette chaleur ſe porte ſans ceſſe de la ſurface au milieu; au lieu que le chaud qui ouvre les pores & allonge les fibres, diminue le feu intérieur, non-ſeulement en diminuant le mouvement du ſang, mais

en lui faisant un passage par toutes les parties du corps. Alors la chaleur va du centre à la circonférence & produit la langueur, l'engourdissement, les maladies; effets ordinaires & funestes des saisons brûlantes & que le froid seul peut arrêter.

ARTICLE IV.

La salubrité des Bains froids prouvée par l'exemple des Anciens & des peuples du Nord.

LES anciens persuadés de la salubrité des bains froids étoient dans l'habitude fréquente de les prendre. Séneque assure qu'il s'en servoit en hiver, quoique dans un âge avancé, & qui sait un peu l'Histoire Romaine, n'ignore pas que le Médecin Musa guérit Auguste de l'éthisie par l'usage de ces bains. En général ils y étoient si bien accoutumés, même à passer d'une étuve dans l'eau glacée, qu'on ne doit pas s'étonner s'ils enduroient patiemment le vent & les orages, le froid & le chaud,

Cet usage les rendoit si propres à soutenir la fatigue, qu'un soldat en campagne n'eût osé, sans passer pour un lâche, se mettre sous le couvert d'une maison pour se parer de la pluie ou des injures de l'air (*a*).

Si cet usage étoit contraire à la santé, on ne verroit pas dans le Nord de l'Allemagne, en Pologne & en Russie, tant de monde, & sur-tout les Juifs, se plonger, hommes, femmes, enfans, dans les rivieres de ces froides contrées en toutes saisons. Quel motif les engageroit à en prendre l'habitude & à la conserver, si le bain froid pouvoit leur être nuisible en la moindre chose, s'ils n'y trouvoient pas même un certain plaisir? On sait que les Irlan-

(*a*) Philippe informé qu'il y avoit à l'armée un Tarentin, homme de grande considération, qui se servoit de bain chaud, lui ôta le commandement qu'il lui avoit confié, & lui dit : « il me semble que tu » ignores les usages des Macédoniens, parmi les- » quels une femme même qui vient d'accoucher, » ne se lave pas d'eau chaude». *Les ruses de guerre de Polyen, liv. IV.*

dois plongent en tout tems leurs enfans dans l'eau froide. Cependant les Irlandois, d'ailleurs moins ſenſibles au froid que nous, n'ont point une ſanté moins ferme, ni la vie plus courte. Les Ecoſſois qui baignent auſſi les leurs au fort de l'hiver, ne trouvent pas que l'eau mêlée de glaçons, porte quelqu'atteinte à leur conſtitution vigoureuſe, & ſi nous ne ſavions déja qu'ils ſont les plus robuſtes & les meilleurs ſoldats des troupes Angloiſes, ce que les montagnards Ecoſſois ont fait dans la derniere guerre, pourroit nous empêcher d'en douter.

Qu'on ſuive donc exactement cet uſage, ſi on veut endurcir de bonne heure le corps des enfans, leur donner de la force & les rendre inſenſibles à l'intempérie des ſaiſons. Quand il en ſera tems, on pourra leur apprendre auſſi par degrés, à ſupporter l'ardeur accablante des jours les plus chauds, afin que quelque tems qu'il faſſe, en quelque lieu qu'ils ſe trouvent, ils puiſſent ſouffrir ſans peine l'extrême rigueur du froid, ou l'ardeur exceſſive du ſoleil,

vivre s'il faut, dans les neiges de la nouvelle Zemble & dans les ſables brûlans du Zaara.

Je crois entendre d'ici ces meres, dont l'aveugle tendreſſe leur fait une idole de leurs enfans, qui croient les ſouſtraire aux loix de la nature, en leur épargnant autant qu'elles peuvent, l'atteinte des moindres maux. Penſez-vous, diroient-elles, qu'ils ne ſouffriront pas aſſez tôt, & que ce ſoit une bonne précaution de leur donner du mal pour les y accoutumer? Ne vaudroit-il pas mieux les empêcher de le connoître?

Meres cruelles! plus nuiſibles à vos enfans que les parens les plus dénaturés ne le ſont aux leurs, ne les rendez-vous pas plus ſenſibles, par les ſoins que vous prenez de les dérober à ces douleurs paſſageres, n'ouvrez-vous pas leur cœur, n'expoſez-vous pas leur corps tout entier à tous les maux qui aſſiegent les humains? ne les ſentiront-ils pas d'autant plus vivement, qu'ils y ſont moins préparés par la molleſſe où vous les plongez? Ce n'eſt

pas les défendre de la peine, c'eſt les diſpoſer au contraire à en ſentir tout le poids. Apprenez à vos enfans, croyez-moi, à ſupporter également les biens & les maux dont cette vie eſt ſemée. Qu'ils ſoient tels que les revers de la fortune ne puiſſent point les étonner. Préparez-les d'avance à tous les accidens que le haſard peut faire naître par la mobilité des choſes & par la chaîne des événemens ; & puiſqu'ils ſont nés pour être hommes, & que vous ne pouvez les dérober à la mort, apprenez-leur à vivre en hommes dans tous les états, & à mourir avec conſtance (*a*).

(*a*) C'eſt la mort, autant que la vie, qui diſtingue les hommes; c'eſt elle qui couronne leurs œuvres & met le ſceau à leur réputation. On demandoit à Epaminondas lequel il eſtimoit le plus de Chabrias, d'Hypocrate ou de lui-même. Il répondit : avant de réſoudre cette queſtion, il faut nous voir mourir tous trois.

Un homme, poſſeſſeur d'une grande ame, vit exempt de reproche & mépriſe la mort. Parmi les exemples que nous avons de cette vérité, on peut rapporter celui-ci. L'Empereur Veſpaſien fit

·tifiez-les donc de bonne heure, rendez-auſſi robuſtes & auſſi bien faits qu'il dé-ıd de vous, en attendant que vous puiſ-; former leur ame & lui donner cette ɔleſſe & cette vigueur qui ſont le ger-des grandes actions & le reſſort des ndes choſes.

à Priſcus, Sénateur Romain, de ne point ſe ıver au Sénat, ou s'il s'y trouvoit, de ne pas ner ſon avis. Celui-ci répondit qu'il ne manroit pas de s'y trouver, & d'y opiner ouverent d'après les déciſions de ſa conſcience; mais e fermeté qui aigriſſoit l'Empereur, l'ayant té à le menacer de mort s'il avoit la hardieſſe parler : Vous ai-je dit jamais que j'étois immor-repliqua-t-il? Vous ferez ce que vous voudrez, noi ce que je devrai.



CHAPITRE V.

ATTENTIONS PARTICULIERES QUE DEMANDE L'ENFANCE.

ARTICLE PREMIER.

L'Enfant couché doit avoir le jour en face.

DÈS qu'un enfant eſt capable d'une ſenſation affective, la vue de certains objets, & ſur-tout celle de la lumiere attire ſes regards ; il la cherche, il tourne les yeux vers elle, pour être mieux frappé de ſes rayons. S'il eſt couché & que le jour lui vienne de côté, il faut avoir l'attention de le tourner vers le jour, afin qu'il puiſſe l'avoir en face & qu'il le regarde ſans peine ; car ſans cette précaution, les efforts qu'il fait, la tenſion forcée & uniforme où il tient les muſcles de l'œil, peuvent lui rendre le regard louche & la vue de travers.

C'eſt cette affection à la lumiere qui le frappant plus vivement que tout autre objet, commence à lui faire haïr l'obſcurité. Il s'afflige de s'y trouver, il pleure, il crie; mais on doit bien ſe garder d'adhérer chaque fois à ſa volonté. Il faut qu'il s'accoutume inſenſiblement à demeurer dans les ténebres comme à la lumiere du jour.

ARTICLE II.

On doit s'empreſſer de ſoulager l'Enfant qui pleure, ſi cela eſt poſſible, ſinon il faut le laiſſer pleurer ſans plus s'inquiéter.

LES cris & les pleurs ſont les premiers ſignes qu'un enfant peut donner de ſes douleurs & de ſes peines. Qu'il veuille du mouvement ou du repos, qu'il trouve de la réſiſtance à ſatisfaire ſes beſoins, qu'il éprouve de la contrainte, qu'il endure le moindre mal, il a recours à ſon langage ordinaire, il pleure. Si on peut le ſoulager & qu'on en connoiſſe le moyen, il faut l'employer au plutôt; mais ſi on ne

ſait trouver ce qui l'afflige, qu'on ne puiſſe y porter de remede, il n'y a d'autre parti à prendre qu'à le laiſſer crier. L'empreſſement & l'inquiétude ſeroient alors au moins inutiles, s'ils n'étoient pas même nuiſibles. Nous ne devons jamais trop ſurveiller la nature, ni prétendre toujours l'aider. S'il eſt ſouvent néceſſaire d'obſerver ce qu'elle demande, pour la ſatisfaire, il eſt bon quelquefois d'avoir en elle plus de confiance, & de s'en rapporter à ſa force & à ſes intentions.

ARTICLE III.

Les Enfans ſont ſuſceptibles de paſſions dès qu'ils ont de la connoiſſance; précautions qu'on doit prendre à cet égard.

D'ORDINAIRE, on berce un enfant ou on le flatte pour l'appaiſer; quelquefois on le menace ou on le frappe pour le faire taire, & l'on commence de la ſorte & ſans s'en douter, à le rendre impérieux ou ſervile. Gardez-vous bien de tenir cette

conduite à l'égard de vos enfans ; qu'ils apprennent par l'usage & l'expérience de tous les jours, que vous accordez tout à leurs besoins, & jamais rien à leurs fantaisies.

Mal à propos me diroit-on qu'un enfant ne peut à cet âge, faire la moindre attention à la maniere dont on se comporte autour de lui ; puisqu'il entend à peine, qu'il ne peut parler, ni marcher, ni pour ainsi dire, se mouvoir que machinalement ; car c'est à cet âge que les passions commencent à entrer dans ces tendres ames, qu'elles s'y impriment par l'habitude d'une telle maniere, qu'il est ensuite bien difficile, je ne dis pas de les éteindre, mais de les tourner au bien. Il y a des personnes assez mal avisées pour les contrarier sans raison, qui les agacent, les impatientent, les irritent, & les rendent ainsi sujets au dépit & à l'emportement. D'autres chantent pour leur complaire, les flattent sans cesse, leur obéissent en tout. Les uns en font des mutins & des opiniâtres, les autres des

orgueilleux & des tyrans. Cette façon d'agir eſt plus funeſte pour eux que les intempéries de la ſaiſon la plus rude (*a*).

Voilà comme on verſe de bonne heure, dans leurs jeunes cœurs, les plus cruelles habitudes. Qu'on ſe plaigne enſuite de les trouver remplis de fantaiſies, de ridicules & de vices, vous devez ſentir ſi l'on a bonne grace de ſe plaindre.

On ne croit pas communément les enfans à la mamelle ſuſceptibles de paſſions : cependant leur phyſionomie montre déja combien leur cœur a de ſenſibilité ; ſes changemens rapides dénotent tantôt la joie ou la douleur, tantôt le deſir ou la crainte. Telle eſt l'expreſſion de leurs ſenſations différentes, auxquelles on ne ſe

(*a*) Une éducation efféminée rend à coup sûr les enfans chagrins, coleres, & toujours prêts à s'emporter pour les moindres ſujets : au contraire, une éducation contrainte qui les tient dans un dur eſclavage, n'eſt bonne qu'à leur inſpirer des ſentimens de baſſeſſe, de lâcheté, de miſantropie, & qu'à en faire des hommes d'un commerce très-difficile. *Platon*, *liv. VII des Loix.*

trompera jamais pour peu qu'on ſoit attentif.

Souvent leurs paſſions viennent auſſi, de ce que leurs nourrices ou ceux qui les environnent, accordent enfin à l'importunité de leurs pleurs, ce qu'ils leur avoient d'abord refuſé. C'eſt une leçon pour les enfans, de pleurer une autre fois juſqu'à ce qu'ils aient obtenu l'objet de leurs fantaiſies. Ainſi toujours obéis, la moindre réſiſtance les irrite, & occaſionne ces longs pleurs (*a*) qui étourdiſſent tous ceux qui ſont autour d'eux.

(*a*) Tous les animaux, au moment de leur naiſſance, font uſage de la voix pour crier; ce qui eſt vrai ſur-tout à l'égard de l'homme qui, non content de crier, mêle encore des larmes à ſes cris..... Alors les Nourrices eſſayent, en préſentant diverſes choſes à l'enfant, de deviner ce qu'il veut. Lorſqu'il s'appaiſe & ſe tait à la vue de quelque objet, elles concluent qu'elles ont bien fait de le lui préſenter : c'eſt le contraire s'il continue à pleurer & à crier : or ces cris & ces pleurs dont l'enfant ſe ſert comme de ſignes pour faire connoître ce qu'il aime & ce qu'il hait, ſont

Voulez-vous y remédier ? ne paroissez leur refuser vous-même que le moins qu'il est possible ; mais quand vous serez contraint de refuser, que ce soit irrévocablement. Le plus sûr & le plus avantageux seroit de faire trouver la résistance dans la chose même & non dans la volonté de ceux dont ils sont gouvernés. Voici comme l'Auteur d'Emile s'en explique :

« Quand l'enfant tend la main avec » effort, sans rien dire, il croit atteindre » à l'objet, parce qu'il n'en estime pas la » distance, il est dans l'erreur ; mais quand » il se plaint & crie en tendant la main, » alors il ne s'abuse plus sur la distance, » il commande à l'objet de s'approcher, » ou à vous de le lui apporter. Dans le pre- » mier cas, portez-le à l'objet lentement » & à petit pas ; dans le second, ne faites

---

des signes de fort mauvais augure......... Cette attention à flatter le goût des enfans est la chose du monde la plus propre à les corrompre, & d'autant plus efficacement qu'on s'y prendra de meilleure heure. *Platon, liv. VII des Loix.*

» pas ſeulement ſemblant de l'entendre; » plus il criera, moins vous devez l'écou- » ter; il importe de l'accoutumer de bonne » heure à ne pas commander aux hommes » parcequ'ils ne doivent pas lui obéir; ni aux » choſes puiſqu'elles ne l'entendent pas ».

Que les meres trop complaiſantes apprennent donc qu'il ne faut pas toujours écouter les enfans, & celles qui craignent de leur donner trop d'empire, qu'il y a bien de la différence entre leur obéir & ne pas les contrarier, dans ce que le beſoin ou la nature nous demande par leur voix. Il faut leur accorder ſans doute ce qui leur eſt nécéſſaire, mais il eſt très-important de ne pas leur laiſſer prendre l'idée de domination, avec laquelle ils ſe familiariſent d'autant plus facilement, qu'ils ſont plus accoutumés à ſe faire obéir par un ſimple geſte, par des cris ou par quelques mots. L'amour-propre fortifiant cette inclination à proportion qu'ils grandiſſent, en fait une habitude d'autant plus difficile à arracher, que les racines en ſont plus fortes & plus profondes.

ARTICLE IV.

La liberté néceſſaire à l'Enfant prohibe toute habitude gênante.

LAISSEZ aux enfans la liberté de faire uſage de leurs forces dès qu'ils pourront s'en ſervir, s'ils ne peuvent point en abuſer. Accordez-leur tout ce qui peut leur être néceſſaire, je dis abſolument néceſſaire : pour cet effet étudiez leur langage pour diſtinguer dans cet âge qui ne ſait pas diſſimuler, ſi ce qu'ils demandent l'eſt ou ne l'eſt pas. Prévenez même s'il ſe peut leurs cris & leurs larmes, en prévenant leurs beſoins : laiſſez-les néanmoins ſe procurer par eux-mêmes ce qui leur manque, dès qu'ils le pourront ſans danger, afin qu'ils apprennent en ſe fortifiant, à moins compter ſur les autres que ſur eux-mêmes.

Pour les dérober aux mauvaiſes habitudes, ne leur en faites prendre aucune, ni gênante, ni contraire; qu'on les porte indifféremment ſur les deux bras; que lorſ-

qu'ils pourront prendre quelque chose ; on le leur donne sans distinction à tenir de chaque main. Rien n'est plus bizarre que la condamnation que nous avons portée arbitrairement en France contre un de nos bras (*a*) pour la plupart de nos usages, en le privant ainsi de la force que nous pouvons lui donner (*b*). Le bras le plus

---

(*a*) Il faut être élevé dans nos manieres pour ne pas s'étonner souvent de leur bizarrerie. L'habitude que nous avons, par exemple, de n'employer à table que la main droite pour porter les morceaux à la bouche, n'est pas moins incommode que ridicule. Ailleurs la fourchette est toujours du district de la main gauche, elle assujettit sur l'assiete les gros morceaux, pour donner à la droite la facilité de les dépecer; & sans passer à celle-ci, elle va & vient naturellement de l'assiete à la bouche sans changer de position; mais en France un homme qui mange à table fait continuellement l'exercice avec la fourchette, en la tenant tantôt de la main gauche quand il coupe, & tantôt de la main droite quand il mange.

(*b*) Platon loue les ambidextres qui employent sans choix les deux bras, & nous apprend que les

exercé, attirant une plus grande quantité de lymphe & d'esprits animaux, les liqueurs y circulant avec plus d'aisance, il devient plus gros & plus nerveux, le tact en est plus fin ; mais c'est aux dépens de l'autre qu'on l'enrichit, car la supérioré de force & de dextérité qu'il acquiert sur l'autre, occasionne toujours l'inaptitude & la foiblesse du moins exercé.

Que l'heure du coucher des enfans, ainsi que celle de dormir, de tetter, soit souvent changée ; qu'on les accoutume aux ténebres & à être seuls, afin que dégagés autant qu'il sera possible du joug des habitudes pernicieuses & embarrassantes, ils jouissent le reste de leur vie d'une plus grande liberté.

Loix des Scythes les obligeoient à se servir indifféremment des deux mains.

Nous lisons dans le Livre des Juges, que les sept cens braves de Gabaa, dont ce Livre nous fait si particuliérement l'éloge, combattoient aussi bien de la main gauche que de la droite, & que comme gauchers ils étoient si habiles frondeurs, qu'ils auroient tiré sur un cheveu sans manquer.

ARTICLE V.

On doit porter la plus grande attention à préserver les Enfans de la crainte.

CE que je demande instamment par la conviction où je suis de son importance, c'est qu'on fasse usage de tous les moyens pour préserver les enfans de la crainte, & qu'on les familiarise pour cela de bonne heure avec tous les objets même les plus hideux. J'ai vu des exemples terribles des effets de la crainte sur ces jeunes cerveaux. J'en ai connu, de qui la vue a demeuré égarée tout le reste de leur vie, d'autres qui ont été estropiés, par la violente contraction des muscles. Le genre nerveux trop fortement ébranlé, peut leur donner des convulsions suivies d'un tremblement perpétuel dans les membres, qui leur occasionne l'épilepsie; on en a vu mourir subitement. Le moindre accident qui puisse leur arriver, c'est que l'objet qui les épouvante, porte le même effroi dans leur

ame, toutes les fois qu'il s'offre à leurs regards, quoique devenus grands & qu'ils ſentent tout le ridicule de leur frayeur (*a*).

Qu'on prémuniſſe donc les enfans avec

(*a*) Qui n'a pas été cent fois témoin de ces frayeurs cruelles dans l'enfance, ridicules ou pitoyables dans un âge plus avancé, & dont pourtant ceux qui y ſont ſujets ne peuvent ſe défaire, quoiqu'ils en connoiſſent le peu de fondement & qu'ils en ſoient tourmentés ? Sans parler des femmes, communément plus peureuſes que nous, par le ſentiment de leur débilité naturelle, & par conſéquent plus excuſables, combien d'hommes véritablement femmes à ce ſujet, que la ſeule vue, je ne dirai pas d'un monſtre, d'un animal terrible, mais d'un rat, d'une chauve-ſouris, d'une araignée, fait pâlir, friſſonner & preſqu'évanouir ? Combien d'autres à qui la nuit porte le deuil dans l'ame, qui n'oſent aller ſeuls dans les ténebres, parce que leur imagination troublée voit par-tout des revenans, des lutins, des vampires, & qui doivent toutes ces frayeurs aux impreſſions qu'ils ont reçues dans l'âge tendre, ſoit de l'aſpect difforme & ſubit d'un animal quelconque, ſoit des menaces des Nourrices, ſoit des contes des Bonnes & des hommes qui leur reſſemblent ?

l'attention la plus ſcrupuleuſe contre ces craintes puſillanimes, & qu'à meſure qu'ils avanceront en âge, on les accoutume non-ſeulement à voir, mais à toucher même tous les objets, pour leſquels ils paroiſſent avoir le plus d'horreur.

Eſt-ce une écreviſſe, une anguille, une grenouille, dont la forme & la laideur les frappent ? Il faut d'abord les leur montrer de loin ; enſuite de plus près, les toucher devant eux, afin de leur donner par cet exemple la hardieſſe de les toucher eux-mêmes, & la force de ſe raſſurer.

ARTICLE VI.

On ne doit point ſevrer les Enfans avant qu'ils n'ayent un nombre de dents ſuffiſant pour bien mâcher.

A PEINE les enfans ont-ils atteint dix mois, en certains lieux, qu'on les ſevre, ou pour mieux dire qu'on les fait ſevrer. Cette précipitation leur eſt très-préjudicia-

ble, ainſi que les ſevreuſes. Une mere ne devroit ſe rapporter de ce ſoin qu'à elle-même; elle éviteroit bien des inconvéniens dont ſouvent elle ne ſe doute pas; & il ſeroit bien à ſouhaiter que dépouillant le préjugé, qui fait croire l'eſprit des enfans qui tettent long-tems, moins intelligent que l'eſprit de ceux qui ne tettent que peu de mois, on voulût bien ne les ſevrer qu'à deux ans ou deux ans & demi, ou qu'on attendît du moins pour les faire paſſer à un changement de nourriture, que la nature les eût pourvus des molaires ou d'un nombre de dents ſuffiſant pour la trituration des alimens plus ſubſtantiels. Un enfant nourri d'un bon lait, durant tout le tems que je demande pour lui, eſt ordinairement gros, membru, bien conſtitué. Ce ſont des diſpoſitions à devenir grand, ſain & vigoureux, & on le ſevre avec moins de peine qu'un autre qu'on n'a pas laiſſé tetter le tems néceſſaire.

*

ARTICLE

ARTICLE VII.

Pour qu'un Enfant s'énonce bien, il suffit de bien parler devant lui.

DÈS qu'un enfant commence à bégayer quelques mots, on ne doit pas montrer l'indiscret empressement de la plupart des meres, qui infatuées de leurs enfans & admirant d'avance l'esprit qu'ils doivent avoir, brûlent d'impatience de les entendre parler, font tout ce qu'elles peuvent pour accélérer en eux le don de la parole ; car outre qu'un enfant ainsi pressé, parle plus tard, & trompe ce grand empressement, c'est qu'il parle aussi plus mal & s'énonce d'une maniere plus confuse.

Laissez agir la nature, qui lui déliera les organes de la voix lorsqu'il en sera tems ; contentez-vous de bien articuler & de parler correctement devant lui ; vous verrez l'enfant se modeler d'une maniere insensible, sur ce qu'il entendra dire, & si on s'exprime bien & en bons termes en

lui parlant, il s'exprimera de même, & s'énoncera dans la ſuite avec autant de préciſion que de clarté par l'habitude qu'il en aura priſe dans l'enfance.

Parvenu à cette époque il ſubſtituera la parole aux cris, qui étoient ſon langage ordinaire; ſes longs pleurs ne ſeront plus ſi fréquens. Ainſi en acquérant la faculté de ſe faire entendre d'une autre maniere, il expoſera ſes beſoins plus intelligiblement, il dira le mal qui l'afflige. C'eſt à vous à l'écouter & à le ſecourir, vous qui ſurveillez ſa foibleſſe; ne vous y refuſez jamais, quand vous le jugerez néceſſaire, l'humanité vous le demande; mais empreſſez-vous lentement, la prudence vous le preſcrit.

ARTICLE VIII.

Précautions qu'il eſt bon de prendre lorſque l'Enfant commence à marcher.

DÈS que l'enfant aura l'uſage de la parole, ou peu après qu'il commencera à parler, ſes forces étant augmentées, il com-

mencera à se soutenir de lui-même & à marcher en se faisant un appui de tout ce qu'il trouvera à sa rencontre ; d'abord il suivra un banc, un rang de chaises, une table, un mur, &c. & sentant qu'il peut davantage, il essayera davantage.

Gardez-vous bien alors de l'interrompre, & de vous opposer aux desseins de la nature ; ne le pressez pas, mais ne l'arrêtez pas aussi ; ne vous imaginez pas qu'il va tomber d'abord, & s'il tombe, ne courez pas à lui avec tant d'empressement, ne montrez point de frayeur, ne jettez pas de cris ; car les enfans ne jugeant de rien que sur l'opinion des autres, il se trouvera peu sensible au mal qu'il se sera fait, s'il s'apperçoit que les autres n'en sont pas émus.

Si dans sa chûte il se fait une bosse à la tête, s'il se frappe dans ses jeux, s'il saigne du nez par quelque coup, s'il s'est coupé avec quelqu'instrument tranchant, n'en témoignez pas de surprise, gardez autant qu'il vous sera possible votre sang froid. Quand le mal seroit plus considérable qu'il ne l'est d'ordinaire par de tels événemens,

votre émotion ne le guériroit pas ; mais vous le raſſurerez à coup ſûr par un air tranquille contre ſes propres alarmes, l'air effrayé d'un pere, d'une mere, d'une gouvernante, rend les enfans craintifs & puſillanimes.

D'ailleurs, la bonne éducation devant toujours avoir pour but, de former des hommes & de les endurcir contre le mal, on ne ſauroit de trop bonne heure leur donner du courage en les accoutumant à voir leur ſang ſans trouble & ſans frayeur. L'homme eſt fait pour ſouffrir, il lui eſt donc néceſſaire d'apprendre à connoître la douleur, de ſe familiariſer avec elle, ainſi loin d'en éviter toutes les occaſions à votre fils dans cet âge tendre, s'il tombe, s'il ſe bleſſe, ne ſoyez pas fâché qu'il apprenne par ces épreuves légeres ce qu'il apprendroit bien plus rigoureuſement de la néceſſité. Plus il eſt petit & foible, moins il y a de danger à craindre pour lui ; car les chûtes qu'il fera, les coups qu'il ſe donnera ſeront d'autant moins conſidérables, qu'il ſera moins grand & moins robuſte.

CHAPITRE VI.

DE L'OPINION RELATIVEMENT A L'ENFANCE.

ARTICLE PREMIER.

Influence de l'opinion ſur les Enfans.

LES enfans, nous l'avons dit, ne ſavent juger des choſes, que ſur l'eſtime ou le mépris que les autres y attachent. C'eſt un de ces principes qu'il eſt bon d'examiner avec d'autant plus d'attention qu'il peut être regardé comme le pivot ſur lequel tourne le reſte de la vie.

L'opinion (*a*) qui régente l'univers,

(*a*) Qui pourroit faire l'énumération & l'hiſtoire des opinions fauſſes, bizarres, dangereuſes qui occupent l'eſprit des hommes ? Celui qui l'entreprendroit avec des connoiſſances ſuffiſantes, ſeroit dans le cas de produire l'ouvrage le plus vaſte, le plus varié, & le plus utile peut-être qu'on ait encore fait. En nous montrant ce que le mal a

forme d'ordinaire le cœur & la façon de penser de presque tous les hommes ; la

---

de sinistre & de terrible, on nous rappelleroit au bien ; car l'homme, quel qu'il soit, ne suit jamais le mal comme mal, il se méprend à l'apparence ; l'ignorance, les faux calculs & l'opinion inconsidérée le trompent ; mais dès qu'il s'en apperçoit & qu'il en voit les suites funestes, il s'en détache, il les abandonne.

Graces aux mauvaises institutions, l'ignorance de l'homme, fortifiée par l'erreur, cause à l'humanité des maux incroyables. Sans cesse accrues l'une par l'autre, il n'est pas étonnant qu'elles nous dérobent la vérité, & qu'il soit si difficile de la découvrir à travers le dédale des opinions contraires qu'elles enfantent ; car la vérité est une, mais l'erreur & les opinions erronées sont innombrables & se glissent par-tout ; delà se forment ces préjugés dominans, & pour ainsi dire, indestructibles, préjugés d'enfance, de nation, de sexe, d'état, de religion, de doctrine, qui s'emparent des têtes, qui s'y logent, qui s'y cantonnent, & qu'il est ensuite si difficile de déloger pour mettre le vrai à leur place. Un homme instruit, qui sait que l'erreur nous environne & nous fascine sans cesse, si on ne porte la plus grande attention à démêler ses prestiges, se gardera bien de juger

perfection de l'éducation consiste donc à faire voir aux enfans les choses telles

---

sur parole & sans examen; mais les enfans à la bavette, mais les enfans de vingt, de trente, de cinquante ans, &c. pensent à crédit, & jugent de même. Aussi pauvres têtes de tous âges, folles opinions par-tout, en physique, en morale, en politique, égaremens, chûtes, fautes grossieres & nuisibles, & quelquefois irréparables.

Cela peut servir à faire connoître combien il importe de veiller sur les premieres opinions des enfans, par l'influence majeure qu'elles ont sur le reste de la vie, & avec quel soin on doit leur apprendre à ne juger qu'avec précaution, & moins d'après l'opinion commune, que d'après la raison sentie & éclairée. Il leur faut alors peu d'idées, mais nettes, des définitions claires, exactes & à leur portée, & le tout déduit du principe constant & invariable que tout est dans la nature, & qu'il faut toujours remonter à la nature ou en descendre pour tout connoître; que l'ordre, les loix, le droit des Nations, les droits & les devoirs de l'homme, la morale, la politique, tout a une base certaine, une base physique & palpable qui, connue une fois, nous donne le moyen de bien asseoir nos opinions, & ne permet pas que nos jugemens se décident sur des apparences trompeuses.

qu'elles ſont & qu'elles doivent être, à leur découvrir la vérité, à la leur faire aimer : cette maxime ſeule renſerme tout. Cependant, qu'un homme ſoit injuſte, fourbe, déteſtable, on en trouvera tout de ſuite la raiſon dans notre dépravation naturelle ; dans notre inclination à ſaiſir le faux de tout ce qui ſe préſente à nos ſens & à notre eſprit ; ce ſera enfin une qualité propre à chaque individu, plus ou moins abſolue, ſelon la diſpoſition des organes, ſelon qu'ils ſont plus ou moins parfaits.

Mais ce n'eſt point la ſeule cauſe de la dépravation humaine, puiſque l'éducation peut la prévenir & la réformer dans beaucoup de ſujets. C'eſt, comme dit Montagne, que *l'homme eſt d'une nature ſingereſſe & imitatrice ;* c'eſt qu'il a mal imité, ou que les modeles ſur leſquels il s'eſt formé ſont mauvais. Il ſuit l'opinion dès l'âge le plus tendre, avant qu'il connoiſſe, qu'il puiſſe réfléchir ; il accorde ſon mépris ou ſon eſtime, ſans peſer jamais les raiſons qu'il peut avoir de ſe déterminer.

C'eſt ainſi qu'il embraſſe tous les pré-

jugés qui nous dérobent la vérité des choses, qu'il les grave dans son ame, d'une maniere à ne pouvoir les effacer. Tout le monde fait consister son bonheur dans les richesses, les plaisirs, les grandeurs : cela frappe toujours ses regards ; il s'apperçoit qu'on ne parle que de bien, que le taux de l'estime se mesure au taux du pouvoir & de l'argent, que la vertu seule est rebutée. Alors, au lieu de chercher son bonheur en lui-même & dans la pratique de la vertu, il croit le trouver dans tous les objets qui flattent ses desirs ; ses devoirs qui l'en éloignent, l'honneur qui les lui interdit, ne sont plus pour lui que de tristes & fâcheux pédagogues, à la tyrannie desquels il s'empresse de se soustraire ; il ne les regarde qu'avec haine & dépit, & ne se guidant plus par l'esprit de l'ordre, emporté par sa volonté que rien ne limite, il étend la mesure des possibles au gré de son imagination & de ses desirs. Toutes les passions le gouvernent avec empire ; il en est le triste jouet, ainsi que de l'erreur & du préjugé.

Tel eſt l'effet du pouvoir que l'opinion s'arroge inſenſiblement ſur l'eſprit de l'homme. Delà, comme d'une ſource intariſſable, tous les maux coulent & abreuvent l'univers. Tous vos efforts doivent tendre à en préſerver votre fils ; tout conſiſte à lui montrer la vérité, à la lui rendre aimable. Dès qu'il l'aimera, vous le verrez ſuivre avec ardeur, la route que vous aurez pris ſoin de lui indiquer.

ARTICLE II.

L'Inſtruction néceſſaire au premier âge, ſe tire de l'exemple & de l'expérience.

UN enfant dans l'âge tendre n'eſt point capable, me dira-t-on, d'entendre & de concevoir les leçons que je ſemble preſcrire. Ce ſeroit une peine inutile de l'inſtruire de choſes qu'on peut à peine comprendre dans un âge plus avancé. D'accord. Auſſi ne veux-je point qu'à cet âge on lui faſſe directement aucune eſpece de leçon verbale. On doit en être ſobre lors même

qu'il ſera plus grand ; un Précepteur doit être avare de préceptes, & réſervé à faire des diſcours. Tout cela eſt vrai ; malgré cela néanmoins, il y a une inſtruction propre à la tendre enfance ; car dès qu'un enfant a des idées, dès qu'il compare, juge & veut, il importe, & il importe beaucoup plus qu'on ne penſe, de diriger ſes penſées & de régler ſa volonté ; mais il faut dans cette vue que les leçons qu'il recevra, lui viennent de la pratique & de l'exemple, & qu'une douce habitude ſerve plutôt à le former que la langue & les châtimens.



CHAPITRE VII.

POUR FORMER UN CORPS ROBUSTE ET UN FORT TEMPÉRAMENT AUX ENFANS, IL FAUT LES ACCOUTUMER DE BONNE HEURE A UNE VIE DURE, ET LEUR LAISSER DE LA LIBERTÉ.

ARTICLE PREMIER.

On doit laisser jouer les Enfans sans contrainte, & sur-tout à la campagne.

LAISSEZ à votre enfant dans ses jeux la liberté la plus entiere, prenez seulement la précaution de ne pas le mettre sous la garde d'un autre enfant, de ne pas l'exposer dans un endroit élevé, dangereux, & poussez-la jusqu'au point de ne pas le livrer à lui-même près du feu ou d'une eau profonde, où l'impétuosité & l'imprudence naturelle à cet âge pourroient le faire tomber ; du reste, je ne serois pas d'avis qu'on le prémunît contre les petits

dangers qui ſuivent l'enfance, par des bourlets, des liſieres, des charriots, qui rendent les enfans plus timides. Dégagé de cet attirail qui accompagne les enfans des Villes, le vôtre confié en quelque ſorte à lui-même, acquierra bientôt plus de courage & de vigueur : il aura moins beſoin des autres; il en exigera moins, en trouvant plus de reſſources au-dedans de lui.

Pour le dérober à l'air corrompu des lieux trop habités, & le tirer de l'inaction où il eſt ſouvent tenu, envoyez-le chaque jour à la promenade & reſpirer toutes les ſemaines l'air pur de la campagne; là, qu'il courre, qu'il s'ébatte, qu'il ſe divertiſſe à ſon plaiſir. Il pourra ſauter tant qu'il voudra, & tomber fréquemment ſur la terre ou ſur le gazon, ſans qu'on doive craindre qu'il en réſulte rien de fâcheux. Il retirera au contraire pluſieurs avantages de cette liberté prudente; l'exercice le rendra plus ſouple & plus robuſte, & ſon air diſpos, ſon teint frais & vermeil, le diſtingueront bientôt de ceux qui ne ſortent jamais de la maiſon; car tandis que ceux-

ci ont le teint pâle & la démarche débile & chancelante, le vôtre montrera dans ses yeux, dans sa conformation, dans tous ses mouvemens, une gaieté & une vigueur que ne sauroient avoir les enfans trop ménagés & qui ne s'exercent jamais.

ARTICLE II.

Un Garçon doit être élevé sans mignardise & sans aucune précaution pour conserver sa beauté.

NE craignez pas que le soleil, le vent ni la poussiere incommodent votre fils; ses traits & son air annoncent-ils un beau garçon? ne prenez pour conserver sa beauté, ni précaution, ni mesures. Cet avantage toujours si frêle, est quelquefois un présent funeste pour un homme; laissez à la nature le soin d'y pourvoir & d'en tirer le parti qu'elle voudra. Pour vous, restez indifférent à cet égard; vous ne devez pas avoir la volonté de faire de votre fils un de ces hommes de parade, qui vont de ruelle en ruelle

porter une figure & un teint de femme, plus capable de donner une idée de molleſſe, que de faire bien penſer de ceux qui en tirent vanité (*a*).

(*a*) Séneque, en invectivant les hommes efféminés de ſon ſiecle, ſemble décrire prophétiquement les mœurs de ces hommes eſſentiels, encore trop communs parmi nous, qui épris de leur figure, cherchent tous les moyens poſſibles d'en relever les agrémens, qui portent toutes les recherches de la toilette plus loin que les femmes. Ils employent, dit-il, toute la matinée à ranger leurs cheveux, ils entrent en colere ſi le moindre cheveu ſe rompt ou ſort de ſa place.

Quis eſt iſtorum qui non malit rempublicam turbari quàm comam ſuam; qui non ſollicitior ſit de capitis ſui decore, quàm de ſalute; qui non comptior eſſe malit, quàm honeſtior?

Nous ſommes à cet égard bien plus loin que du temps de Séneque. Le ſiecle dernier a vu des hommes s'habiller conſtamment en femme; au moins ſavoient-ils ſe rendre juſtice; mais nous avons des hommes qu'on juge tels à l'habit, & qui ne tenant plus à leur ſexe que par-là, employent les pâtes, les eſſences, les pomades pour ſe blanchir le teint, qui mettent du rouge, qui.... En voilà aſſez, on ne me croiroit point dans les

Qu'on ait égard autant que l'on voudra à la beauté des filles, puiſqu'elle fait une partie eſſentielle de leur mérite ; mais un garçon doit être élevé ſur-tout dans l'indifférence ou plutôt dans le mépris de ſa beauté. Qu'il aille toujours la tête découverte, qu'il s'approche rarement du feu, même en hiver, afin que ſon courage & ſa patience ſe fortifient de tout ce qui fortifie & durcit le corps.

Qu'il s'accoutume donc ainſi de bonne heure à ſouffrir le chaud, le froid, la pluie, la pouſſiere, la fatigue ; car celui qui dès ſon bas âge ne ſera pas fait à tout cela, ne tirera pas grand ſervice de ſon corps dans la vie. Le corps ayant une fois pris ſon pli & ſes habitudes, il ſeroit preſque inutile ou du moins bien difficile de vouloir l'entreprendre, quand il n'a plus la même ſoupleſſe & la même aptitude, qu'avant ſon entier accroiſſement.

Ce n'eſt que dans ces premiers tems où

---

pays qui ignorent de telles mœurs ; & en effet cela n'eſt pas croyable.

les enfans paroissent si foibles à la plupart des meres, qu'on peut leur apprendre à souffrir tous les maux qui doivent les assiéger dans la suite. C'est seulement alors, ce n'est que par degrés & d'une maniere insensible, qu'on peut leur faire entreprendre tout ce qu'un homme fait est capable de tenter. Il n'est point de travaux auxquels on ne puisse accoutumer un homme, rien où il ne puisse parvenir, s'il a contracté l'heureuse habitude d'en faire son occupation dans son enfance.

ARTICLE III.

On peut sans danger laisser boire de l'eau froide à un Enfant lorsqu'il est en sueur, pourvu qu'on l'engage après à se remettre en mouvement.

LA méthode que je propose dans les articles précédens pour fortifier le corps dans le jeune âge, ne peut manquer d'être approuvée par ceux qui ont quelqu'expérience des choses de ce monde, mais il y en a

d'autres, & sur-tout bien des meres foibles & timides, qui pensent qu'elle peut avoir des suites fâcheuses. La crainte leur persuade qu'un enfant à qui on laisse toute la liberté de ses mouvemens, court ou saute de maniere à tomber & à s'estropier, ou s'échauffe, & tout baigné de sueur boit de l'eau froide, se couche sur le sol humide, & contracte ainsi une pleurésie, des rhumathismes ou d'autres maladies.

Cette considération qui au premier coup d'œil présente quelque solidité, décide tous ceux qui jugent sur l'apparence; elle leur semble d'un assez grand poids pour leur faire désapprouver qu'on laisse aux enfans de cet âge toute la liberté que je desire pour eux. Ils ne demandent rien si instamment aux Gouverneurs, que de prendre bien garde de ne donner jamais d'eau froide aux enfans lorsqu'ils ont chaud. Mais cette crainte qui s'empare avec tant de facilité de l'ame des parens, rendue plus forte & justifiée à leurs propres yeux par leur tendresse, est plus spécieuse que fondée.

Si un enfant jouit de la liberté qui lui

eſt néceſſaire, ſi on le mene ſouvent à la campagne, courir, ſauter & s'ébattre à ſon gré, il eſt certain qu'il en contractera une habitude plus ferme, qui lui donnera une adreſſe & une agilité peu commune dans tout ce qu'il fera. Marchant, courant d'un pied plus ſûr, il en tombera plus rarement ou pour mieux dire, il ne tombera point; d'ailleurs quand il feroit des chûtes à la campagne, ces chûtes, comme je l'ai déja fait remarquer, ne feroient pas dangereuſes. Voit-on que les petits payſans à qui on laiſſe la plus grande liberté dès leur tendre enfance, s'eſtropient ou ſe bleſſent même dans les chûtes qu'ils font? Il eſt bien rare qu'ils tombent, plus rare encore qu'ils ſe faſſent mal en tombant. Que devez-vous appréhender pour votre Eleve? Penſez-vous que la nature n'aura pas pour lui la même attention qu'elle a pour eux? C'eſt la moindre crainte qui doive vous affecter. Ce qu'un homme peut d'ordinaire, un autre le peut faire auſſi.

Quant au danger qui peut réſulter de lui laiſſer boire de l'eau froide quand il

aura chaud, il n'eſt pas plus réel que l'autre quoiqu'il le paroiſſe davantage. Locke prétend que ſi l'enfant veut boire lorſqu'il a chaud, on doit lui faire manger un morceau de pain avant de lui donner à boire, comme s'il importoit de manger quand on a ſoif. L'Auteur d'Emile qui plaiſante Locke à ce ſujet, veut mener à petit pas ſon éleve à la fontaine ou laiſſer l'eau quelque tems à l'air, mais il n'a pas mieux trouvé que lui.

Laiſſez boire à votre fils de l'eau froide toutes les fois qu'il en voudra boire, même dans ces momens où échauffé par le mouvement qu'il ſe ſera donné dans ſes jeux, il vous paroîtra en ſueur : empêchez-le ſeulement de ſe repoſer après avoir bu ; engagez-le à ſe divertir encore & à courir de plus belle. Bientôt il s'accoutumera à boire ſans riſque de l'eau froide, comme ſi on avoit eu la précaution de la faire tiédir.

J'ai paſſé une partie de ma vie à la campagne : j'ai vu ſouvent dans le plus fort de leurs travaux, des Faucheurs, des Fa-

neurs, des Moiſſonneurs, portant le poids du jour, accablés de chaud, boire ſans précaution à la premiere ſource. Quoique l'eau des fontaines ſoit très-fraîche l'été, relativement à l'état d'un homme tout trempé de ſueur, je ne me ſuis jamais apperçu que ces gens de peine qui reprenoient tout de ſuite leur travail, en reçuſſent la moindre incommodité.

Si on veut donner aux enfans un tempérament robuſte, il faut les élever, le dirai-je? comme ceux des payſans. Voyez-les mangeant de gros pain, mal couchés, preſque pas vêtus, courir dans l'eau, dans la boue, dans la neige, hâlés, brûlés en été, tranſis, violets en hiver, ſans que jamais ils en deviennent malades ou qu'ils en ſoient incommodés. Remarquez au contraire qu'ils ſont preſque inſenſibles à l'intempérie de l'air, à la rigueur des ſaiſons, & trouveroient inſupportable qu'on ne leur laiſſât pas la liberté de ſe divertir dans la glace ou à l'ardeur brûlante d'un ſoleil d'été. Ont-ils un privilege qui les diſpenſe de ſouffrir? Sont-ils d'une autre eſpece, d'une

autre nature ? Non ſans doute : mais les vôtres n'y ſont pas accoutumés, & ceux-là le ſont, voilà tout.

ARTICLE IV.

Objection contre la méthode propoſée pour fortifier le corps des Enfans.

CEUX qui foibles & débiles, ne regardent la force & la vigueur du corps, que comme une qualité bonne pour les ouvriers à la journée, ou pour les Forts de la Halle, qui penſent qu'il ne convient qu'aux Sauteurs d'être ſouples & légers, aux Coureurs de marcher long-tems ou de courir avec viteſſe, & qui croient tout cela d'après les complimens de leur amour-propre, trouveront peut-être que je m'étends déja trop ſur les moyens de rendre les enfans vigoureux. Ils voudroient infirmer dans leur eſprit tout ce que je dis à ce ſujet.

Que ne diroient-ils pas s'ils vouloient ſe donner la peine de me faire des objections ? Le corps étant la moindre partie

de nous-mêmes, répondent leurs pareils, il ne doit pas être l'objet de tant de ſoins; & s'il eſt vrai, comme on le penſe, qu'un homme grand & robuſte doit avoir les organes plus épais & moins d'eſprit, qu'un homme mince & délié, qui moins matériel doit être pourvu d'un ſens plus exquis & d'un eſprit plus ſuſceptible de délicateſſe, la force & l'extenſion du corps que vous cherchez à augmenter par votre méthode, doit amoindrir celle de l'intelligence.

ARTICLE V.

Réponſe à l'Objection ci-deſſus.

LE corps, il eſt vrai, n'eſt pas en nous ce qui doit paroître le plus eſſentiel, & ce qui mérite le plus d'attention, mais il eſt pourtant l'enveloppe de l'ame & ſans la ſanté qui eſt l'effet de la bonne conſtitution du corps; les fonctions de l'ame ne ſe feroient jamais bien; car celle-ci a une liaiſon ſi étroite avec le corps, qu'il

n'eſt guère malade ſans qu'elle en reſſente le contre-coup & n'en ſoit affoiblie.

La bonne conſtitution du corps n'eſt donc pas ſeulement une choſe utile & deſirable, mais encore très-néceſſaire; & quand il ſeroit auſſi vrai, qu'il l'eſt peu, qu'une ame dans un corps débile eût autant & plus de force & de lumieres que ſi elle logeoit dans un corps ſain & bien conſtitué, on doit convenir qu'il faudra toujours que le corps mette à exécution ce que l'ame ne fait que penſer, & qu'il agiſſe tandis que l'autre examine.

Quant à ce qu'on aſſure que le plus ou le moins de matiere dans un homme, ſuppoſe plus ou moins d'eſprit en raiſon inverſe de la maſſe, je crois que cette opinion devroit être fort à la mode, & que la plupart de nos jeunes gens doivent l'adopter volontiers, puiſqu'elle les flatte d'une maniere ſi évidente. Ils ſe croient ſans doute d'après cela de rares eſprits, & l'idée qu'ils doivent avoir de leurs deſcendans, ne peut être que fort avantageuſe; ils ne ſont plus que des demi-hommes,

&

& s'ils continuent à subtiliser l'espece, comme ils en prennent bien la route, ils semblent préparer aux races futures des corps aëriens, auxquels l'imagination prête d'avance des génies très-analogues.

Je ne vois pas trop cependant sur quoi ils appuyent un sentiment qui leur est si favorable; car de ce qu'un homme est grand & bien proportionné, on ne doit pas en conclure, ce me semble, que son esprit en est plus lourd & son ame plus pesante. Au contraire, s'il pouvoit y avoir, comme ils le pensent, quelqu'analogie entre la grandeur du corps & l'étendue de l'esprit, entre la force de l'un & de l'autre, & leurs qualités respectives; je crois qu'à un homme bien fait, agile, nerveux, on devroit accorder une ame qui eût les qualités assortissantes, un esprit proportionnément aisé & plein de vigueur.

Cette conséquence doit paroître d'autant plus naturelle, qu'on a tout lieu de croire qu'il y a des rapports intimes entre le corps & l'esprit de nos élégans; leur corps n'a presque plus de consistance, & leur esprit

a tant de finesse, qu'on ne sait plus en saisir les pensées. Ils devroient par exemple, aujourd'hui qu'ils suivent cette philosophie, qui accorde la faculté de la pensée aux pierres & qui ne met d'autre différence entr'elles & l'homme, si ce n'est que l'homme est un être sensitif qui a des sensations, & que la pierre est un être sensitif qui n'en a point, ils devroient, dis-je, tirer cette induction, qu'un homme plus grand & plus gros qu'eux, ayant plus d'étendue qu'eux, doit avoir plus d'aptitude à la pensée & plus d'esprit en raison de la masse & de la surface (*a*).

(*a*) Un joli homme en France doit être mince, fluet, & n'avoir pas douze onces de chair sur les os. Il doit avoir aussi une poitrine foible, une santé équivoque. Un homme fort & bien nourri est un être maussade; il n'appartient qu'aux Suisses & aux Cochers d'avoir une haute stature & une radieuse santé.



CHAPITRE VIII.

DE L'HABILLEMENT DES ENFANS.

ARTICLE PREMIER.

Il faut aux Enfans des habits larges & légers.

NE donnez jamais aux enfans, des habits trop pesans, trop chauds, ni sur-tout trop étroits. Tout homme de bon sens devroit se faire une loi, de porter des habits aussi légers l'hiver que l'été. Bien des gens l'ont pratiqué avec succès, entr'autres, Newton qui est parvenu à l'âge de quatre-vingt ans, & à qui cette coutume n'a pas peu contribué à le faire devenir octogénaire. Mais si un homme fait doit le pratiquer, il faut qu'il en ait pris l'habitude de bonne heure. Les enfans s'y feront d'autant plus facilement, qu'ils sont peu sensibles au froid qui ne les incommode

point, tandis que le chaud leur eſt nuiſi-ble & quelquefois mortel.

La circulation du ſang beaucoup plus rapide dans les enfans que dans les adultes, la chaleur intérieure plus grande, le mouvement où ils ſont ſans ceſſe, demandent qu'ils ſoient vêtus légérement ; ainſi ſans craindre pour eux les ſuites du froid, on doit leur donner des habits larges & peu peſans.

Une raiſon encore plus ſenſible & plus eſſentielle, c'eſt que les membres d'un jeune enfant qui tendent à croître & à ſe développer, n'ont pas beſoin qu'on les tienne ſerrés dans des habits étroits ; ils ne demandent de compreſſion que celle de l'air. Ces ſortes d'habits, ainſi que les ligatures & les jarretierres, arrêtant la circulation des humeurs, ne ſont propres qu'à leur cauſer des obſtructions, qu'à les difformer, ou deviennent au moins un empêchement à leur extenſion.

Locke qui étoit Médecin, & qui parle de la meilleure foi du monde, aſſure que les habits qui leur gênent la poitrine, leur

occasionnent souvent des maladies & quelquefois des vices de constitution. Il attribue à cet usage une mauvaise haleine, l'éthisie & le scorbut, que les anciens, toujours vêtus à l'aise, ne connoissoient pas.

ARTICLE II.

Inconvéniens du Corset.

AU lieu de donner aux enfans, comme on fait d'ordinaire jusqu'à cinq ou six ans, un corset de baleine pour leur former la taille, ne vaudroit-il pas mieux leur faire porter seulement une petite robe de chambre, ou même un simple surtout ; plus libres dans leurs mouvemens, leur constitution & leur santé se sentiroient de cette aisance.

La piquure, dont on se sert pour les rendre plus droits, est bien plus capable de seconder les mauvais effets du maillot, que d'opérer les bons effets qu'on lui attribue. Beaucoup de personnes pensent avec raison, que ces deux usages occasionnent

les difformités qui nous blessent tous les jours la vue. Un corset trop fort ou trop serré, fait sortir une épaule, rend voûté, bossu, pulmonique. Tel est le fruit assez ordinaire des soins que prennent les parens, de former à leurs enfans une taille svelte & légere.



CHAPITRE IX.

DU COUCHER DES ENFANS.

ARTICLE PREMIER.

Quelle doit être l'heure du coucher des Enfans, & quel est le temps de leur sommeil.

LE mouvement continuel que les enfans se donnent pendant le jour, ne manque jamais de leur procurer un sommeil long & paisible. La nature bienfaisante le leur donne tel, pour réparer les forces qu'ils ont perdues par le grand exercice ; l'un sert de restaurant à l'autre. Il faut qu'ils se suivent & se succedent ainsi mutuellement. Plus l'enfant est petit, plus il a besoin de sommeil. Que votre enfant dorme donc plus long-tems, en raison de ce qu'il sera plus jeune. L'heure de son coucher doit être au moins celle où le soleil se perd sous l'horizon, il convient même de la devancer en été.

Le tems du repos eſt la nuit. Une obſervation conſtante faite ſur nous & même ſur les animaux, ne nous permet pas de douter que ce ne ſoit celui où le ſommeil eſt le plus doux & le plus tranquille. La fraîcheur, le calme de la nuit, le ſilence des ténebres, nous invitent bien plus à profiter de la douceur du ſommeil, que le jour, où la lumiere qui environne tous les objets, le bruit & le mouvement de tout ce qui reſpire, nous avertiſſent que c'eſt le tems du travail.

Faites ſuivre à votre enfant cette loi de la nature, que les mœurs du ſiecle ont totalement renverſée, & que l'ordre de la vie civile ne permet pas toujours de remplir. Un tems viendra pourtant, où il faudra l'accoutumer à ſe ſouſtraire à cette uniformité, à ſe mettre au-deſſus de la regle. Auſſi ne le livrez pas tellement à la continuité d'un paiſible ſommeil, qu'on ne puiſſe l'interrompre ; car il faut qu'il ſache dans la ſuite ſe lever long-tems avant l'aurore, ſe coucher tard, paſſer les nuits debout ſans dormir, quelquefois expoſé

aux injures de l'air, à la campagne ou en voyage, ſans qu'il en ſoit incommodé; mais à cela, comme à toute autre choſe, il faut le former d'une maniere inſenſible, afin que ſon tempérament ſe fortifie de ce qui pourroit le détruire ſans ces précautions.

ARTICLE II.

Le lit des Enfans doit être dur, leurs rideaux ouverts, leur couverture légere.

UNE attention bien importante, quand on veut élever un enfant ſans délicateſſe, & lui former de bonne heure un corps robuſte, c'eſt de le faire coucher habituellement ſur la dure, de lui donner un lit ſans rideaux, & de le couvrir peu. Dans la ſuite tous les lits ſeront bons pour lui, il y trouvera le ſommeil. A l'armée, il ſaura dormir en plein champ enveloppé dans ſon manteau; en mer, couché dans un hamac entre les ponts, ou même ſur le gaillard, s'il eſt néceſſaire; en voyage, ſur un mauvais grabat, tels qu'on en

trouve dans quelques pays de l'Europe.

Un homme élevé de la ſorte, n'eſt jamais en peine de lit; il dort par-tout indifféremment; au contraire, les enfans élevés dans la molleſſe, qu'on a toujours eu ſoin de faire coucher ſur le duvet, ſe trouvent mal à leur aiſe, ne ſavent pas dormir, non-ſeulement quand ils n'ont pas de lit, mais encore quand obligés d'en changer, ils ſont réduits à coucher dans un lit moins bon que le leur. Je le répete, & je ne ſaurois le dire aſſez, s'accoutumer aux délicateſſes d'une vie molle, c'eſt ſe rendre plus ſenſible aux malheurs, aux incommodités ſans nombre qui ſont le partage de l'humanité; c'eſt ſe rendre à jamais miſérable, ſi la fortune nous baiſſe ſeulement d'un cran; tandis qu'un autre élevé dans une vie dure dont il s'eſt fait une habitude, ſe trouve toujours le même, toujours homme, quelque revers que le ſort ſe plaiſe à lui envoyer.

Ne craignez pas qu'une couche dure puiſſe endommager les membres encore tendres de votre enfant. Conduit ſuivant

mes principes, par-tout où il ſe couchera, il trouvera infailliblement le ſommeil. Peu accoutumé aux douceurs d'une vie efféminée, il n'en ſeroit pas incommodé, même dans un âge plus avancé. Et comment le ſeroit-il à préſent ? il n'a pas mis la tête ſur l'oreiller qu'il s'endort.

ARTICLE III.

La tête d'un Enfant, découverte durant le jour, doit être fort peu couverte la nuit.

NE donnez à votre enfant qu'une mince coëffure pendant la nuit, & ſeulement pour tenir ſes cheveux en ordre. Par la méthode d'aller tête découverte, la nuit & le jour, au chaud & au froid, au ſoleil, au vent, au ſerein & à la roſée, les os de la tête ſe durciront; le crâne ſe rendra plus compact (*a*); les tégumens devien-

(*a*) On en trouve une preuve bien convaincante dans Hérodote. Cet Hiſtorien, faiſant le récit d'une bataille qui s'étoit donnée entre les Egyptiens & les

dront plus ſerrés & moins poreux ; & votre fils prémuni par-là contre les coups, les bleſſures & tant d'accidens journaliers, ne connoîtra point les catarres, les fluxions, ni les rhumatiſmes.

Je puis appuyer ce que je dis ici, de ma propre expérience. Quoique je n'euſſe pas été élevé de bas âge à aller tête nue, je m'y étois ſi bien accoutumé par une habitude de pluſieurs années, que durant un hiver très-rigoureux, où la Seine gela juſqu'à dix-huit pouces d'épaiſſeur, non-ſeulement je ne portai point de chapeau ſur la tête quelque froid qu'il fît, mais me

Perſes, remarque que, plus d'un ſiecle après, on diſtinguoit entre les oſſemens épars ſur le lieu où ces deux peuples s'étoient battus, les crânes des Egyptiens d'entre ceux de leurs ennemis. Ceux des premiers, toujours accoutumés à aller tête nue, étoient encore d'une épaiſſeur & d'une dureté extraordinaire; au lieu que ceux des Perſes, élevés mollement & qui ne ſe découvroient jamais la tête, paroiſſoient minces & dépoſoient de leur peu de conſiſtance, par les coups qu'ils avoient reçus, & qu'on pouvoit encore remarquer.

couchant fort tard, après avoir lu long-tems dans ma chambre, où je ne faisois point de feu, je ne mis jamais pour bonnet qu'un bandeau d'une simple toile, sans que cette méthode continuée par le plus grand froid, m'occasionnât le moindre rhume.

L'habitude qui durcit, a donc cet avantage, de nous rendre peu sensibles à ce qui blesse ceux qui n'ont pas su s'y plier de bonne heure, ou qui ont dédaigné de la prendre; & la coutume sur-tout de supporter le froid, rend toujours plus sain & plus nerveux. Nous en avons un exemple constant dans les peuples du Nord, qui en général d'une stature plus élevée, plus épaisse, plus robuste que les peuples du Midi, surpassent encore par ces avantages, ceux qui vivent sous les zones tempérées.



CHAPITRE X.

DE LA NOURRITURE DES ENFANS.

ARTICLE PREMIER.

Il faut nourrir les Enfans sans aucune délicatesse.

LE peu de délicatesse qu'il est convenable de garder dans la façon d'habiller & de coucher les enfans, me paroît devoir être encore plus soigneusement observée dans leur nourriture. C'est un point sur lequel les tendres meres, les gouvernantes & les domestiques s'accordent comme à l'envi pour les gâter. Crient-ils? on ne parle pour les appaiser que de leur donner des bonbons; on veut les en priver, s'ils ne sont pas sages. C'est à table qu'on les punit ou qu'on les récompense, soit en leur accordant ou en leur retranchant un morceau de

viande ou de certains mets. C'eſt leur donner à penſer de bonne heure que l'homme n'eſt au monde que pour manger, & que le bonheur conſiſte en grande partie dans la délicateſſe de la nourriture. Et le moyen qu'ils ſoient ſobres & peu délicats dans la ſuite, quand ils s'apperçoivent qu'on attache à l'idée de la bonne chere, une eſtime d'autant plus capable de prévenir leur cœur, que, comme je l'ai déja dit, ils ne ſe dirigent que ſur l'opinion des autres.

Les éloges qu'on fait devant les enfans, des bons repas & des mets exquis, les ſoins qu'on montre à prévenir les goûts d'une ſenſualité recherchée, commencent alors à faire les impreſſions qui doivent leur donner les mêmes défauts. Je conſeille donc de les nourrir ſans oſtentation, de la maniere la moins délicate & des mets les plus communs; n'ai-je pas dit à la maniere des payſans? A déjeuner, donnez-leur du pain ſec, le pain leur vaudra mieux que toute autre choſe; à dîner, de la ſoupe, des légumes, du lait, du fromage, du fruit

& le moins de viande qu'il se pourra ; je conseillerois même de ne point leur en donner du tout, qu'ils n'eussent atteint au moins l'âge de quatre ans.

Que si vous croyez la viande absolument nécessaire à leur santé, ayez du moins l'attention de la leur donner en très-petite quantité, une fois le jour, à dîner, & de la moins grasse; le soir, ne leur donnez que de la soupe, quelque tems avant de les coucher; en tout tems qu'elle ne soit jamais mitonnée, & que ce qu'ils mangeront ne soit pas trop chaud. S'ils demandent à manger entre les repas, souvenez-vous que le pain doit leur suffire; leur appétit continuel qu'excite le besoin de croître, est un assaisonnement qui leur sera trouver à coup sûr du goût dans le pain sec. Ainsi, si c'est l'appétit qui les sollicite plutôt que la friandise, ils le mangeront sans façon; s'ils n'ont pas faim, qu'est-il nécessaire qu'ils mangent? Que leur boisson soit de l'eau pure, ou tout au plus rougie d'un peu de vin.

ARTICLE II.

Avantages de nourrir les Enfans de mets ſimples, & ſur-tout de pain.

IL réſulte tant d'avantages, de la méthode facile de nourrir les enfans de mets ſimples, que les parens inſtruits & ſoigneux, frappés de leur évidence, ne devroient pas balancer à s'en ſervir. Locke aſſure (& j'adopte volontiers tout ce qu'il dit là-deſſus, puiſqu'il étoit Médecin très-expérimenté) qu'il eſt certain, que ſi les meres moins paſſionnées, les gouvernantes plus attentives ne rempliſſoient pas tant l'eſtomac de leurs enfans, ils ſeroient moins valétudinaires dans leur bas âge, & ſe feroient pour l'avenir un tempérament plus ſain & plus vigoureux.

En leur faiſant manger beaucoup plus de pain que d'autres choſes, leur palais, leur eſtomac ſe fera au goût de cette nourriture ſimple, la baſe de toute nourriture dans nos climats; car notre eſtomac ſe

fait à tout, & préfere toujours les alimens auxquels on l'aura accoutumé de bonne heure. Par-là, on éloignera moins les enfans de la nature, dont les goûts plus simples sont plus universels. Peu familiarisés avec les mets composés, assaisonnés de saveurs piquantes & relevées, ils pourront, sans aucune peine, s'accoutumer aux usages de tout autre pays que le leur; ce qu'ils ne sauroient jamais faire, si la délicatesse leur ayant blasé le palais, leur avoit donné un goût exclusif. Il faut qu'ils puissent se ployer à toutes les manieres de se nourrir, qu'ils puissent n'être jamais rebutés par les différences des ragoûts & les bizarreries de l'apprêt, & manger sans répugnance de tout ce qui peut servir de nourriture à l'homme.

Quand celui qu'on éleve devroit être Roi, je ne vois que des avantages pour sa santé, son caractere & ses plaisirs, à être nourri simplement & avec sobriété. Tout est bon pour qui a bon appétit & n'est pas délicat. Son goût qui n'est point usé, trouve de la saveur dans tous les mets: c'est

le vrai moyen d'être toujours content de ſon cuiſinier. Ainſi, quand on ſeroit dans une haute fortune, dans le rang le plus élevé, je n'en conſeillerois pas moins cette méthode ; car que ſera-ce pour un homme de la ſorte, ſi toujours accoutumé à ne manger que des mets exquis, il ſe trouve non-ſeulement dans le cas d'eſſayer d'une nourriture moins ſucculente & moins délicate, mais s'il eſt encore obligé de ſe contenter de mets ſimples & groſſiers, peut-être même de pain.

Une perſonne d'une certaine condition ne riſque point, me dira-t-on, de ſe trouver dans une néceſſité auſſi urgente ; ce ſont des exemples qu'on ne voit pas de nos jours.

Pour moi, je penſe au contraire, & je le penſe d'après mille & mille accidens préſens à ma mémoire, qu'on ne peut parler auſſi poſitivement de tel homme que ce ſoit ; qu'il n'eſt point de condition ni d'état dont les fondemens ſoient aſſez ſolides pour réſiſter aux revers de la fortune & au tems qui dévore tout. Jettez les

yeux sur l'univers, & voyez, si depuis les premiers jours du monde, chaque âge, chaque siecle, chaque génération ne voit pas les choses s'altérer, s'empirer, & changer de face à tout moment. N'est-ce pas une scène toujours mobile ? Qui peut donc vous répondre que votre éleve quel qu'il soit, ne se trouvera pas dans telle situation, où il faudra de nécessité qu'il s'accoutume à toute sorte de nourriture; où il s'estimera peut-être heureux d'avoir du pain ? Un naufrage, la perte d'une bataille, la captivité, ne sont-ils pas capables de le mettre dans ce cas que vous pensez ne devoir jamais arriver ? Hélas ! mille accidens imprévus peuvent le forcer à en faire une triste expérience s'il n'y est pas accoutumé.

Les Rois, tout Rois qu'ils sont, ne sont pas sur le trône à l'abri des coups du sort. Si nous pouvions en douter, les descendans de la malheureuse famille des Stuarts, nous offrent dans leur exemple une preuve bien capable de nous convaincre. Le dernier rejetton de cette illustre famille, a fait une

ſinguliere expérience de l'avantage d'être élevé ſuivant la méthode que je recommande, & de la néceſſité de ſe nourrir non-ſeulement ſans délicateſſe, mais encore avec ſobriéte. Après la défaite de ſon armée à Culloden, pourſuivi par ſes ennemis qui avoient mis ſa tête à prix, errant & déguiſé, dans un pays où chaque homme pouvoit le trahir & le vendre, il ſe nourrit durant quinze jours, dans les montagnes d'Ecoſſe, de pain d'avoine, trop heureux encore d'en trouver.

ARTICLE III.

Preuves des avantages qui réſultent de la méthode de ſe nourrir ſimplement, tirées de l'exemple des Anciens & de nos ayeux.

CEUX qui liſent l'hiſtoire avec réflexion & qui y cherchent autre choſe que des guerres & des batailles, ont dû remarquer, qu'on n'étoit pas dans l'antiquité ni même parmi nos ancêtres, auſſi délicat, ni auſſi ſoigneux d'irriter l'appétit, qu'on l'eſt au-

jourd'hui, & qu'on en vivoit bien pl
long-tems. Cet art fatal à la santé (a)
comme à la beauté de l'espece humain
l'art d'exciter l'appétit outre mesure p
l'apprêt dangereux des viandes, conr
de peu de grands & méprisé de tous l
grands hommes, n'étoit pas monté comn
à présent au dernier période de la sensu
lité. Nous savons combien la plupart me
toient de simplicité dans leurs repas, sir
plicité bannie maintenant de toute mais
aisée, & que nos bourgeois même se p
quent de ne plus observer.

(a) Celui qui compteroit le nombre des C
siniers d'un pays, ne devroit pas s'étonner
voir multiplier les infirmités.

Innumerabiles esse morbos non miraberis, coquos numer

Homere ne couvre la table de ses Héros que
bœuf rôti, sans qu'on puisse y remarquer la mo
dre délicatesse, & sans excepter de cette regle
le temps des noces, ni les festins d'Alcinoüs,
la vieillesse de Nestor, ni les débauches des am
reux de Pénélope. Que nous nous sommes é
gnés de cette simplicité de goût!

Les Romains ne faiſoient qu'un repas chaque jour, vers le ſoir ; & ſi quelquefois en attendant, l'appétit les invitoit à prendre quelque choſe, ils trouvoient ce qu'ils vouloient toujours apprêté. C'étoit communément un morceau de pain ſec ou des fruits, ainſi que Suétone le rapporte dans la vie d'Auguſte, & comme on peut le voir dans les lettres de Séneque.

Jules-Céſar, qui, dans toutes ſes entrepriſes montroit tant de vigilance & de vigueur, qui faiſoit de très-longues routes à pied, paſſoit les rivieres à la nage, dormoit ſur la terre nue, ne cherchoit pas plus de délicateſſe dans ſes repas, que dans ſes autres habitudes. Un jour qu'il mangeoit chez un de ſes amis, on lui ſervit par mégarde de l'huile préparée pour entrer dans un remede, d'une odeur forte & déſagréable, & d'un mauvais goût ; il n'eut pas de peine à s'en appercevoir comme on peut croire ; néanmoins il en mangea largement, pour faire honneur à la table de ſon hôte, & pour montrer en même tems, combien peu il étoit curieux

de choisir ses morceaux. Mettons à sa place un de nos gourmets, il se croira empoisonné, il fera des grimaces & des contorsions épouvantables, & détestant le repas & celui qui le lui donne, il ne parlera durant quinze jours que du tour détestable qu'on a fait à son goût & à son appétit.

Nos ancêtres plus simples & plus sages que nous, se contentoient d'une bonne soupe & d'un rôti succulent.

ARTICLE IV.

La Cuisine des Modernes trop raffinée.

Nos Apicius modernes ont mis une partie de leur être, dans ces ragoûts masqués dont ils parent tous les jours leurs tables; mais ces pauvres gens qui prennent tant de soins pour flatter & irriter leur appétit, sont bientôt la dupe de leur sensualité raffinée. Leur palais brûlé, leur goût rendu presqu'insensible par le fréquent usage des saveurs fortes & excitatives, s'use de plus en plus; la réitération des

même

mêmes plaisirs n'en est plus un pour eux : ils ne trouvent plus dans la variété des mets déguisés de mille façons, la délicieuse saveur qu'ils y cherchent & qu'un homme simple trouve toujours dans les mets simples comme lui. Ces viandes ainsi altérées, ne servent qu'à abréger leur vie en dérangeant leur santé, & les mettent dans l'étroite nécessité de ne pouvoir vivre désormais d'une autre maniere, sans une incommodité réelle & sans se croire très-malheureux.

ARTICLE V.

Quelle doit être l'heure des Repas des Enfans.

QUE l'heure des repas de vos enfans ne soit pas fixée de telle sorte, que vous ne puissiez vous dispenser souvent de vous y astreindre. Changez-en quelquefois la disposition ; car lorsque les enfans sont accoutumés, par une pratique constante & uniforme, de manger toujours à la même heure,

leur estomac se fait une loi de ne pas attendre plus long-tems sans incommodité, & s'ils passent sans manger le tems fixé pour leur repas, débiles & abattus de langueur, ils paroissent tristes & pleins d'inquiétude. Du reste, dès qu'ils auront un peu de force, il n'importe qu'ils mangent froid ou chaud, puisqu'il faut qu'ils se fassent à tout. Mais souvenez-vous que si à proportion qu'ils augmenteront en âge, vous ne faites pas difficulté de leur faire manger de tout, vous devez avoir l'attention de le leur donner le plus simplement apprêté, vous abstenant toujours prudemment de les accoutumer à ces mets composés de plusieurs sortes de viandes, & qui assaissonnés de sels, de sucs & d'épiceries, portent le feu dans le corps & irritent la soif.

ARTICLE VI.

La Boisson la plus naturelle est la meilleure pour les Enfans.

N'OUBLIEZ pas, quoique les enfans commencent à être grands, que la boisson

la plus naturelle eſt la meilleure pour eux : ne leur faites prendre l'uſage des liqueurs fermentées, que le plus tard que vous pourrez ; mais il importe ſur-tout qu'ils s'abſtiennent des liqueurs fortes faites à l'alambic ; car comme moins naturelles elles ſont toujours les plus nuiſibles, & je crois qu'on doit prendre d'autant plus de ſoin d'en préſerver la jeuneſſe, que la mode qui ſe gliſſe par-tout, rend aujourd'hui l'uſage des liqueurs fortes plus fréquent même que celui du vin.

C'eſt ici que je voudrois avertir les peres & les meres de veiller attentivement ſur leurs domeſtiques ; car il y a beaucoup de maiſons où ils s'ingerent, pour plaire aux enfans, de leur donner à la dérobée du vin & des liqueurs fortes, comme des choſes dont ils font le plus de cas.



CHAPITRE XI.

DES SENS.

ARTICLE PREMIER.

Qu'est-ce que les Sens ? Quelles sont leurs fonctions ?

ON entend par sens, ces parties de nous-mêmes sensibles & nerveuses, dont les fonctions sont de rapporter à l'ame, l'impression particuliere des objets extérieurs, & de l'avertir de tout ce qui peut lui nuire ou lui faire plaisir. Ce sont les Ministres que Dieu nous a donnés pour notre conservation.

On compte ordinairement cinq sens ; la vue, l'ouie, le goût, l'odorat & le toucher ; mais à la rigueur on peut les réduire tous à ce dernier (*a*) ; car, dans

(*a*) Nous ne pouvons, dit M. de Buffon avoir par la vue aucune idée des distances. Sans le toucher,

la vue, c'eſt le rayon qui partant de l'objet regardé, vient nous donner une idée de ſa forme & de ſa couleur, en frappant la rétine. L'ouie, n'eſt que l'impreſſion de l'air ébranlé ſur le tympan de l'oreille. L'odorat, n'eſt que la ſenſation de la membrane pituitaire, occaſionnée par les molécules odorantes qui s'exhalent des corps & viennent la frapper. Le goût n'eſt autre choſe

---

tous les objets nous paroîtroient être dans nos yeux, parce que les images de ces objets y ſont en effet; & un enfant qui n'a encore rien touché, doit être affecté comme ſi tous les objets étoient en lui-même; il les voit ſeulement plus petits, ſelon qu'ils s'approchent ou qu'ils s'éloignent de ſes yeux. Une mouche qui s'approche de ſon œil doit lui paroître un animal d'une grandeur énorme; un cheval ou un bœuf qui en eſt éloigné, lui paroît plus petit que la mouche : ainſi il ne peut avoir, par ce ſens, aucune connoiſſance de la grandeur relative des objets, parce qu'il n'a aucune idée de la diſtance à laquelle il les voit. Ce n'eſt qu'après avoir meſuré la diſtance en étendant la main, ou en tranſportant ſon corps d'un lieu à un autre, qu'il peut acquérir cette idée de la diſtance & de la grandeur des objets.

que la ſaveur que laiſſent tous les corps & ſur-tout les parties comeſtibles, ſur les papilles nerveuſes de la langue en les touchant. Toutes nos ſenſations viennent donc par la percuſſion des objets extérieurs (*a*). Mais le toucher proprement dit, eſt cette faculté répandue ſur la ſuperficie de nos membres, & particuliérement ſur ceux où plus de nerfs aboutiſſent, comme aux doigts;

(*a*) Toute la différence qui ſe trouve dans nos ſenſations, ne vient que du nombre plus ou moins grand, ou de la poſition plus ou moins extérieure des nerfs, ce qui fait que les uns de ces ſens peuvent être affectés par de petites particules de matiere qui émanent des corps, comme l'œil, l'oreille & l'odorat; les autres par des parties plus groſſes qui ſe détachent des corps, au moyen du contact, comme le goût, & les autres par les corps ou même par les émanations des corps, lorſqu'elles ſont aſſez réunies & aſſez abondantes pour former une eſpece de maſſe ſolide, comme le toucher qui nous donne des ſenſations de la ſolidité, de la fluidité & de la chaleur des corps. *Hiſt. Nat. tom. IV, in-12. pag.* 500 *&* 501. Ainſi M. de Buffon prouve ici très-éloquemment que les organes ſont faits exprès pour les objets qui les affectent.

faculté qui nous fait connoître certaines qualités des corps qui sont à notre portée, comme leur dureté ou leur mollesse, leur poli ou leur aspérité, leur fluidité, leur chaleur (*a*), &c.

(*a*) Le célebre Auteur de l'Histoire Naturelle, que je viens de citer plus haut, prétend que ce n'est pas uniquement parce qu'il y a une plus grande quantité de houpes nerveuses à l'extrêmité des doigts que dans les autres parties du corps, ni parce que la main a le sentiment plus délicat, qu'elle est le principal organe du toucher. Selon lui, c'est uniquement parce que la main est divisée en parties toutes mobiles, toutes flexibles, toutes agissantes en même-temps. « Le toucher, dit-il, » n'est qu'un contact de superficie. Qu'on suppute » la superficie de la main & des cinq doigts, on » la trouvera plus grande à proportion que celle de » toute autre partie du corps ». Ainsi il n'attribue la supériorité & la perfection du toucher dans la main, qu'à sa plus grande superficie & à la somme des points du contact, plus multipliés dans cette partie que dans toute autre. Mais sans prétendre entrer en lice avec cet homme justement célebre, ne peut-on pas lui dire que la perfection de cet organe n'est pas due seulement à sa superficie, à sa grande mobilité, à sa divisibilité, puisque tout cela ne seroit rien, si la main ne contenoit encore une plus

ARTICLE II.

En quoi consiste la perfection des Sens.

CERTAINS sens se perfectionnent par l'exercice, comme la vue, l'ouie, le tou-

---

grande quantité de nerfs. Or la totalité des nerfs des doigts & de la main, prise ensemble & comparée avec ceux de toute autre partie, lui assure visiblement l'excellence du tact. L'anatomie nous démontre, que de même qu'en raison de son volume la main a plus de superficie, elle renferme aussi plus de houpes nerveuses qui, quoique d'une sensibilité moins exquise que celles de la langue, du nez, &c. n'en sont évidemment que plus propres à nous fournir des idées justes des qualités des corps. Une extrême sensibilité dans les doigts, au lieu de nous donner une connoissance plus exacte des formes, seroit pour nous une occasion perpétuelle de douleur. L'irrégularité, la rudesse ou l'aspérité des corps, blesseroit la délicatesse de la main, l'empêcheroit de nous faire des rapports fideles, & éteindroit en nous le desir de connoître les objets par le toucher. Disons mieux, la main n'est divisée en tant de parties mobiles, flexibles,

cher ; la perfection des autres demande qu'ils ſoient auſſi excercés, mais pas ſi ſouvent ni ſi fortement. En général on doit s'en ſervir & ne pas en abuſer. La perfection conſiſte à les exercer avec intelligence pour nos beſoins, & à ne pas les employer pour ſatisfaire nos caprices.

De tous les ſens, la vue eſt celui qui a le plus de beſoin d'être exercé ; n'étant frappé des objets que par contre-coup, il faut un long tems pour apprendre à voir ; on ne l'apprend bien qu'en rectifiant ſouvent par le toucher les jugemens de la vue. Si on ne ſavoit pas meſurer, calculer, comparer, tous les points de l'étendue paroîtroient à la même diſtance ſur la rétine. Pour conſerver la vue bien ſaine aux en-

---

obéiſſantes, elle n'a tant de ſuperficie que pour donner plus de jeu aux nerfs ramifiés, & plus d'expenſion aux houpes nerveuſes qui, aſſez ſenſibles pour nous fournir des notions exactes d'objets palpables, ſont en même-temps aſſez défendues pour ne pas nous devenir inutiles ou incommodes, par un excès de ſenſibilité.

ſans, il faut éviter de les expoſer ſubitement à tout ce qui pourroit cauſer un ébranlement trop violent au nerf optique, à tout ce qui eſt propre à éblouir, enfin il ne faut pas leur laiſſer fixer le ſoleil, ni une flamme trop vive & trop ardente.

L'ouie ſe perfectionne beaucoup par la muſique (*a*), & peut être endommagée par tout ce qui frappe trop violemment la membrane du tambour, ou ce qui pourroit la trop relâcher, comme le

---

(*a*) L'ouie eſt bien plus néceſſaire à l'homme qu'aux autres animaux. Ce ſens n'eſt, dans ceux-ci, qu'une propriété paſſive, capable de leur tranſmettre ſeulement les impreſſions étrangeres. Dans l'homme c'eſt non-ſeulement une propriété paſſive, mais une faculté qui devient active par l'organe de la parole : c'eſt en effet par ce ſens que nous vivons en ſociété, que nous recevons la penſée des autres, & que nous pouvons leur communiquer la nôtre. Les organes de la voix ſeroient des inſtrumens inutiles s'ils n'étoient mis en mouvement par ce ſens. Un ſourd de naiſſance eſt néceſſairement muet; il ne doit avoir aucune connoiſſance des choſes abſtraites & générales. *M. de Buffon.*

bruit trop voiſin du canon, une demeure humide, &c.

La perfection du goût ainſi que celle de l'odorat conſiſte en quelque maniere, non pas à les étendre, mais à ne pas les dénaturer, à ne pas les dépraver; c'eſt à cela qu'il faut ſe borner dans l'enfance, comme dans un âge plus avancé. Je ne vois pas quel avantage réel on pourroit trouver en donnant à ces deux ſens (ſuppoſé que cela fût poſſible) une perfection extraordinaire. Je crois au contraire que leur exceſſive délicateſſe nous deviendroit infiniment pénible.

Pour donner à ces deux organes le ſentiment le plus exquis, c'eſt-à-dire, toute la perfection qu'on y doit ſouhaiter, il ne faut jamais laiſſer les enfans s'habituer à reſpirer des odeurs trop fortes, à manger des alimens trop épicés, trop ſucrés, trop chauds, à boire des liqueurs violentes; le genre nerveux trop affecté par les odeurs ſpiritueuſes, peut leur cauſer de dangereux accidens. D'ailleurs l'uſage trop fréquent des odeurs, des parfums, des eſſences, deſſe-

che l'organe de l'odorat & le rend insensible, & j'ai déja assez répété d'après l'expérience, que tous ces mets que je voudrois interdire aux enfans, émoussent tout à fait leur goût, en usant les papilles nerveuses de la langue (a).

(a) L'Anatomie démontre que les organes de nos plaisirs sont tous parsemés de petites éminences pyramidales; moins elles sont émoussées par l'usage fréquent des sensations, plus elles sont sensibles, élastiques, promptes à se réparer. La Nature, mere attentive & tendre, les a construites de façon qu'elles conservent encore de leur ressort dans un âge avancé, lorsqu'on n'a pas détruit cette finesse requise, ce doux velouté qui les accompagne : il ne tiendroit donc qu'à l'homme de se ménager des plaisirs pour tous les âges. Mais que fait l'intempérant ? Il dénature cette organisation précieuse, il flétrit ce tact délicieux, il le rend obtus & dur : d'Etre presque céleste & dévoué à des voluptés qui n'appartiennent qu'à lui, il se rabaisse au rang d'automate douloureux. Eh ! quel animal, en fait de jouissances, a été plus favorisé que l'homme ? Quel autre que lui admire le Firmament & tout grand spectacle, distingue le co-

Quant au ſens du toucher, la ſeule expérience nous en apprend l'uſage; il eſt donc bien néceſſaire de l'exercer. On ne riſque pas à le perfectionner, ce qu'on riſque pour les autres, & on ne ſauroit croire juſqu'à quel point de délicateſſe on peut le porter. On a vu des aveugles avoir ce ſens ſi parfait, par un uſage plus fréquent & plus réfléchi, que par ſon moyen, ils diſtinguoient non-ſeulement les métaux, mais encore les couleurs. L'exercice qui peut le perfectionner, ne doit pas être rude; car en général, tout ce qui peut deſſécher & racornir la peau, rend le toucher moins ſenſible; mais la

---

loris & la forme agréables des corps, ſent les fleurs, reſpire les parfums, connoît les différentes inflexions de la voix, s'émeut au ſon de la Muſique, eſt profondément touché des moindres nuances de la Poëſie, de l'Eloquence, de la Peinture, ſuit les calculs de l'Algebre & s'enfonce délicieuſement dans la profondeur de la Géométrie? Celui qui a dit que l'homme eſt un abrégé de l'Univers, a dit une grande & belle choſe; l'homme paroît lié à tout ce qui exiſte. *D. Q. Q.*

touche facile d'un claveſſin, par exemple; en contribuant par le mouvement aiſé & rapide des doigts à leur développement, contribue à la perfection de cet organe.

Fin du premier Tome.



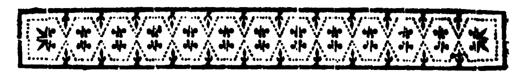


TABLE
DES MATIERES.

A.

C.

H.

I.

J.

M.

T.

Fin de la Table des Matieres du Tome I.

Fautes à corriger.

PAGE 7, *lig.* 11, *en montant*, *après le mot* supérieurs, *mettez* un point & virgule; *ôtez le point qui est après* concitoyens.

Pag. 79, M. de Voltaire, *effacez cette* M.

Pag. 127, *titre de l'Article*, où l'on continue à prouver, *mettez* de prouver.

Pag. 383, *lig.* 13, passoit... dormoit, *mettez* qui passoit & dormoit.





